TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 687 — JEUDI 26 AOUT 1982

M. Begin n'écarte pas l'éventualité d'un conflit avec la Syrie

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Le réveil de l'or

Pour la première fois depuis le début de l'année, le cours de l'or a refranchi la barre des 400 dollars l'once, pour atteindre 411,50 dollars mardi 24 août à Londres.

La hausse s'est étendue à l'ensemble des places financières, y compris à Paris, où le lingot d'un kilo s'est négocié mardi après-midi à 88 000 F, s'adjugeant ainsi 4 800 F (près de 6 %) en une seule séance. Il retrouve ainsi les niveaux auxquels il se traitait au début du mois d'octobre 1981, lorsque la suppression de l'anonymat sur les transactions avait fait chuter le lingot de 94 795 F à 87 360 F en quarante-huit heures.

En l'espace d'une dizaine de jours, les cours du métal fin ont progressé de 70 dollars environ, compensant ainsi la lourde chute (20 %) qu'ils avaient subie pendant le premier semestre 1982 et qui avait ramené le prix de l'once à 317,50 dollars le 21 juin dernier, alors qu'il était de plus de 400 dollars au début de l'année.

Indépendamment des effets haussiers que peuvent avoir sur la courbe de l'or des événements tels que la situation au Proche-Orient ou les répercussions financières de l'endettement du Mexique, cette vigoureuse reprise est essentiellement due à la baisse des taux d'intérêt confirmée depuis plus d'un mois aux Etats-Unis et à l'affaiblissement du dollar qui doit normalement en découler.

Jusqu'à présent, l'or était délaissé au bénéfice de toutes les autres formes de placements monétaires en dollars qui offraient une rémunération de 6 à 7 % en termes réels compte tenu des résultats enregistrés par l'administration Reagan sur le front de l'inflation. La détente — à défaut de véritable désescalade — intervenue sur les taux à court terme a complètement bouleversé ce schéma, et l'or a retrouvé son attrait pour les détenteurs de capitaux spéculatifs qui jouent la hausse.

A 400 dollars, l'or peut effectivement sembler « bon marché » si l'on se souvient qu'il valut 850 dollars en janvier 1980. Doit-on en conclure que le mouvement sera durable ?

En fait, si l'on excepte quelques variations erratiques, conséquence des soubresauts, par définition imprévisibles, qui agitent régulièrement la scène internationale, la courbe de l'or devrait varier fidèlement en sens inverse de celle des taux d'intérêt.

Or, à cet égard, il semble bien qu'on s'achemine vers un palier. Si le taux de base bancaire aux Etats-Unis a été ramené de 16 % à 13,50 % en l'espace de six semaines à l'initiative de la Réserve fédérale, qui a donné le ton en abaissant dans le même temps son taux d'escompte de 12 % à 10,50 %, cette dernière ne paraît guère disposée à aller beaucoup plus loin.

Son attitude « plus accommodante », ainsi que l'a qualifiée le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, était motivée autant par les craintes que suscite la récession aux Etats-Unis que par les « besoins d'oxygène » d'un système bancaire qui éprouve de sérieuses déconvenues.

En dépit des affirmations officielles, la reprise économique n'est pas encore amorcée outre-Atlantique, et la FED attendra sans doute d'en savoir un peu plus sur la politique qu'entend suivre la Maison Blanche en matière des dépenses publiques et de la fiscalité avant de revenir éventuellement sur la ligne de conduite qu'elle s'est tracée : la rigueur monétaire.

La réforme de l'épargne

- **Création d'un compte en actions**
- **Remplacement de l'avoir fiscal par un crédit d'impôt**
- **Relèvement de 3000 à 5000 F de l'abattement sur les revenus d'obligations**

M. Delors devait présenter, au conseil des ministres de mercredi 25 août deux communications, l'une sur la sortie du blocage des prix et des revenus, l'autre sur la réforme de l'épargne, qui devrait déboucher sur un texte de loi.

En l'état actuel, ce projet qui vise à canaliser l'épargne vers des placements à long terme, tout en favorisant le financement des entreprises, comporte, notamment, la création de nouveaux produits d'épargne (comptes d'épargne en actions, certificats d'investissement, titres participatifs) et qu'un certain nombre de simplifications en matière d'augmentations de capital et d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Il prévoit des mesures d'ordre fiscal telles que le remplacement de l'avoir fiscal par un système de crédit d'impôt, l'allégement du dispositif d'imposition des plus-values par une taxation uniforme de 15 % et le relèvement de 3 000 F à 5 000 F de l'abbatement sur les revenus d'obligations qui continuent à bénéficier du prélèvement libératoire de 25 %.

Enfin, le taux du prélèvement libératoire appliqué aux bons de caisse, bons du trésor et comptes à terme est majoré, tant pour les placements nominatifs qu'anonymes.

Le premier ministre devait, d'autre part, présenter une communication sur le programme de travail du gouvernement, regroupé en quatre grands chapitres.

Dans le premier, relatif aux institutions, sont inscrites la démocratisation du secteur public, la décentralisation dans les DOM, l'élaboration du statut des grandes villes (dont Paris, Lyon et Marseille) et des villes nouvelles et la mise sur pied d'un projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur.

Le deuxième chapitre, économique, prévoit le renforcement de l'appareil de production, la préparation du IXe Plan et la réorientation de l'épargne vers l'investissement productif.

Le troisième chapitre concerne « de nouvelles avancées sociales » relatives à l'insertion des jeunes de seize à dix-huit ans dans la vie active, à l'extension des droits des femmes et des consommateurs et à l'amélioration du sort des handicapés, notamment.

Enfin, en matière internationale, le premier ministre souhaite développer les moyens du rayonnement de la France à l'extérieur, jeter les bases d'une coopération européenne en matière audio-visuelle, élaborer une politique culturelle extérieure et mettre au point le statut des coopérants français.

Un an, pratiquement jour pour jour, après que le gouvernement eut confié à la commission Dautresme le soin d'étudier « *le développement et la protection de l'épargne* », M. Delors devait présenter, mercredi 25 août en conseil des ministres, un texte qui, une fois transformé en projet de loi, devrait modifier l'orientation de l'épargne en France au bénéfice des placements à long terme, et procurer de nouvelles sources d'investissement aux entreprises.

SERGE MARTI.

(Lire la suite page 22.)

Le plan antiterrorisme

- **Le commissaire Robert Broussard entre au cabinet de M. Franceschi**
- ***M. Prouteau détaché à l'Élysée***

Trois policiers font désormais partie du cabinet de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique. Il s'agit de MM. Broussard, ancien chef de la brigade antigang, Monate, qui a été secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police, et de M. Duraud, commissaire principal de police (lire page 24).

Ces nominations, ainsi que celle du chef d'escadron Christian Prouteau comme conseiller technique au cabinet du président de la République, établissent les responsabilités de chacun dans la lutte antiterroriste. M. Prouteau est chargé d'une double mission : l'une d'études sur le terrorisme et l'autre de protection du chef de l'Etat. Il se confirme ainsi que M. Franceschi sera le véritable « ministre de la police ».

Le gardien du président

Le chef d'escadron Christian Prouteau ne sera pas le « patron » de la lutte antiterroriste. Le modèle italien n'a pas été retenu : l'Elysée ne veut pas d'un général della Chiesa à la française. En signant, mardi 24 août, un arrêté nommant M. Prouteau conseiller technique de son secrétariat général, le président de la République a mis un terme à une semaine de rumeurs et d'interrogations. M. Prouteau dirigera sa « *mission de coordination, d'information et d'action contre le terrorisme* », certes « *en liaison* » avec les différents ministères, mais sans être le « correspondant » de ceux-ci. En clair, sa mission sera une mission d'études plus tournée vers la réflexion, l'analyse et les propositions que vers l'action. Une « *mission en altitude* », confie un conseiller.

A cet égard, le chef d'escadron Prouteau possède certains atouts. Il a eu l'occasion, à la tête du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), de réfléchir au terrorisme et aux possibilités d'action de groupes terroristes décidés. La présidence de la République attend de ce spécialiste des notes, éventuellement un rapport. Sagement, la durée de sa mission n'a pas été annoncée. Sera-t-elle temporaire ? Telle serait l'idée de M. Mitterrand. Elle devrait toutefois durer si la vague terroriste qui heurte la France persiste. Des spécialistes du renseignement estiment que les services français mettront deux ou trois ans à bien s'informer sur des réseaux jusqu'à présent négligés.

Le nouveau titre de M. Prouteau, en mettant un terme aux rumeurs et aux interrogations, marque aussi la fin d'un débat « technique ». Il avait, en effet, été question que le « gendarme de l'Elysée » s'intègre au cabinet du nouveau secrétaire d'Etat à la sécurité publique dans une équipe « légère et de choc ». Finalement, ce gendarme ne travaillera donc pas au coude à coude avec les policiers. Le secrétariat d'Etat a sans doute hésité devant la grogne de la plupart des syndicats de policiers. En se mettant au travail, M. Joseph Franceschi n'a pas voulu heurter la sensibilité policière. Le renoncement au chef d'escadron Prouteau participerait ainsi d'un souci de clarification. Est-ce un retour du balancier ? Un « grand flic » occupera en définitive la place pour laquelle on avait pensé au chef d'escadron Prouteau. Le commissaire Robert Broussard doit, en effet, occuper la fonction de conseiller technique auprès de M. Franceschi.

Ces données ne modifient pas profondément le plan de lutte antiterroriste annoncé par M. Mitterrand mais lui donnent sa perspective. M. Franceschi sera ainsi le vrai patron de la police et de cette lutte « implacable » contre le terrorisme et sa cohorte d'attentats en tout genre. Le chef d'escadron Prouteau sera, pour sa part, au palais de l'Elysée, l'« œil » de M. Mitterrand. C'est-à-dire un technicien qui suivra le dossier et suggérera des solutions.

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 8.)

La crise de l'A.S. Saint-Etienne

M. Rocher a financé des campagnes électorales

L'affaire de la « caisse noire » de l'Association sportive de Saint-Etienne a connu, mardi 24 août, un nouveau rebondissement. MM. Michel Durafour et Lucien Neuwirth, anciens députés U.D.F. et R.P.R. de la Loire, ont reconnu qu'ils avaient reçu pour financer leurs campagnes électorales, des fonds provenant, pour le premier de M. Roger Rocher, ancien président de l'A.S.S.E., pour le second de plusieurs administrateurs sportifs dont certains administrateurs de l'A.S.S.E.

« *Logique* », dit M. Michel Durafour, ancien maire de Saint-Etienne. « *Tout à fait normal et légitime* », ajoute M. Lucien Neuwirth, président du conseil général de la Loire. Ces deux anciens députés de la Loire, l'un U.D.F., l'autre R.P.R., ne s'émeuvent guère des « révélations » faites par M. Roger Rocher, ancien président de l'Association sportive de Saint-Etienne, aux policiers qui l'interrogent sur l'utilisation des fonds de la « caisse noire » du club de football.

M. Rocher a alimenté les caisses de leurs « comités de soutien », afin de participer au financement de leurs campagnes électorales. Et alors ? répondent-ils en chœur. M. Durafour reconnaît que M. Rocher a contribué à ses campagnes législatives de 1978 et 1981. M. Neuwirth convient que le candidat qu'il était a reçu de l'argent de plusieurs administrateurs de clubs sportifs, mais précise que M. Rocher ne lui a « *jamais rien remis personnellement* ».

Il n'est un mystère pour personne que la plupart des candidats aux élections nationales — législatives, présidentielle — font appel à la générosité de leurs militants et de leurs électeurs potentiels. Compte tenu du coût d'une campagne électorale, cela n'a rien de choquant dans la mesure où ces souscriptions sont organisées sur la base de donations personnelles. Ainsi M. Rocher, « homme du centre », tel qu'il se définit, aurait versé 500 000 francs à M. Durafour en 1978.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

Une stratégie pour l'emploi

par JEAN LE GARREC (*)

Dans nos économies développées, l'emploi est devenu une réalité fragile et précaire, le chômage frappe aujourd'hui dix millions d'Américains. L'O.C.D.E. prévoit pour la fin 1983, si rien n'est fait pour endiguer cette marée montante, trente millions de chômeurs dans les pays qui font partie de sa zone.

Parallèlement, il se développe une sorte d'accoutumance au mal, plus pernicieuse peut-être que le mal lui-même, en ce qu'elle détruit les ressorts internes d'une société.

Le chômage frappe les jeunes plutôt que les salariés d'âge mûr, les femmes plutôt que les hommes. Dès lors, à laisser le mal empirer, on court le risque de tomber dans une société duale où à l'angoisse des uns fait pendant l'indifférence des autres. Cette angoisse imprègne une partie du corps social ; dans des régions ou des milieux plus particulièrement touchés, elle marque profondément des enfants au moment le plus délicat où se forment les esprits. Apporter une réponse implique l'affirmation d'une volonté et d'une confiance dans la mobilisation nécessaire de toutes les énergies.

C'est pour cette raison que le gouvernement a mis, depuis un an, la lutte pour l'emploi au centre de son action et poursuivi avec constance une politique de développement économique et industriel.

L'action de ralentissement de l'inflation que nous menons actuellement vise à aller au-delà des premiers résultats obtenus en la matière. Le maintien des grands équilibres est en effet une condition nécessaire de la croissance et de l'emploi.

Mais la croissance ne peut pas, à elle seule, nous ramener vers le plein-emploi. Pour un taux de croissance donné, il subsiste toujours un écart entre le volume d'emploi potentiel et le volume d'emploi effectivement réalisé. Il faut que cet écart soit le plus petit possible. C'est le rôle de la politique de l'emploi, dont je voudrais tracer les perspectives immédiates pour la rentrée.

1) Eviter un chômeur indemnisé en créant un emploi, cela économise environ 70 000 francs par an. Aider à la création ou à la sauvegarde de l'emploi doit être la priorité, afin de sortir du cycle infernal : chômage, indemnisation, alourdissement des charges sociales des entreprises, perte de rentabilité.

Dans ce cadre-là, c'est principalement dans l'industrie que sera gagnée la bataille pour l'emploi. Bien entendu, il ne faut pas pratiquer la subvention pour la subvention. L'emploi industriel aidé doit s'inscrire dans un contexte de compétitivité. A cette condition, un tel soutien apporte à l'entreprise un « plus » et à l'économie un enrichissement réel.

(*) Ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'emploi.

(Lire la suite page 21.)

AU JOUR LE JOUR

MÉLI-MÉLO

Il faut exorciser les mots. Sinon, ils risquent de se venger. La Haute Autorité, les vieux de l'Europe connaissent. Elle présidait aux destinées de la CECA — un « méli-mélo de charbon et d'acier », avait dit le général de Gaulle, — avant d'être fondue dans la Commission des Communautés européennes.

On l'a ressortie pour l'audiovisuel. Un « méli-mélo » moins pondéreux, mais de belle taille. Les femmes, heureusement, savent mieux dévider les écheveaux.

P. D.

A PROPOS DE LA RÉÉDITION DES « FIANCÉS »

Manzoni la peste et la torture

Les hasards de l'édition sont ainsi faits que deux textes essentiels de Manzoni viennent de paraître simultanément en traduction française. On sait, quoique généralement sans l'avoir lu, que *les Fiancés* sont le chef-d'œuvre du plus grand prosateur italien du siècle dernier. En revanche, connaît-on, ne fût-ce que de nom, *l'Histoire de la colonne infâme* ? L'occasion est bonne de lire simultanément ces deux livres qui se complètent, d'autant mieux qu'ils ont été écrits dans un même mouvement.

Alessandro Manzoni (né et mort à Milan, 1785-1873) consacra quelque vingt-cinq ans de sa vie à élaborer, à construire et à écrire *I Promessi Sposi*, ces *Fiancés* qui, publiés une première fois en 1825 sous un autre titre, ne sortirent en édition définitive qu'en 1840. Ce gros roman historique qui, depuis sa parution, est sans nul doute le livre le plus connu en Italie, le seul texte véritablement populaire de toute la littérature italienne, met en scène les amours de deux jeunes gens, Renzo et Lucia ; un hobereau qui s'est épris de la jeune fille s'oppose à leur union, ce qui entraîne, avant un heureux dénouement, une très longue série de péripéties, mobilisant des dizaines de personnages de tous ordres.

En prenant ses héros dans le petit peuple de la province de Milan, en les situant au début du dix-septième siècle, Manzoni, qui feint d'être le simple copiste d'un anonyme manuscrit, n'a pas choisi la solution la plus simple, mais celle qui lui permettait, comme il le souhaitait, de joindre l'invention romanesque à la reconstitution minutieuse d'une période particulièrement troublée de l'histoire du duché de Milan, autour de 1630.

MARIO FUSCO.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

idées

Libérer la culture

Les idées lancées par Jack Lang à Mexico sur la politique culturelle, et adoptées par l'UNESCO, continuent de provoquer des réactions. Guy Hennebelle plaide en faveur d'un véritable internationalisme et refuse d'être transformé en Porto-Ricain. Henry Chapier se demande si la France acceptera de payer le prix d'un changement culturel. Et plusieurs lecteurs s'expriment en des termes d'une rare vivacité, signe que le débat est au cœur de l'actualité et de notre vie quotidienne.

Rêvons-nous de devenir Porto-Ricains ?

par GUY HENNEBELLE (*)

JE me réjouis *que les idées de* Jack Lang, telles qu'elles ont été formulées à Mexico, aient été adoptées par la très grande majorité des délégations nationales. J'es*père seulement qu'elles ne resteront* pas lettre morte ou vœux pieux car combien de *« congrès contre l'impérialisme culturel »* n'ont été que des exutoires pour *« paroles verbales »*...

Je passe rapidement sur les reproches-rengaines d'opportunisme et de nationalisme étroit. D'abord parce que, voilà vingt ans que nous sommes un certain nombre à récla*mer* une politique *comme* celle de l'actuel ministre de la culture. Ensuite parce que à l'opposé de tout repli frileux, nous préconisons une ouverture de notre pays, de notre culture, de nos écoles, de nos écrans, grands et petits, à TOUTES les cultures étrangères, à TOUTES les influences extérieures.

Ce qui est nouveau depuis certain *mai 68*, c'est qu'aujourd'hui les plus fermes partisans de notre américanisation culturelle ne sont plus seulement à droite mais aussi, parfois, à gauche, en particulier chez les repentis du gauchisme. Jamais, en tout cas, ils ne répondent à nos arguments, ne répliquent à nos chiffres, ne cherchent à dialoguer pour déboucher sur des comparaisons loyales. Toujours, nous les voyons développer et ressasser des raisonnements « de biais » fondés sur la confusion des genres, le jeu sur les mots et l'inversion du sens des termes.

*Comme Dominique Noguez l'expli*quait dans son articles, « L'encre des peuples » paru, dans le nº 2 de *FilmAction* numéro consacré aux « Ecrans colonisés » : ils procèdent constamment à des *« pensées truquées »*. Comparant ce qui n'est pas comparable, faisant semblant de voir les cibles à des endroits où personne n'en a mis. Personne, par exemple, *n'a jamais demandé que l'on mène* une « lutte anti-impérialiste » contre Dashiell Hammett, ni contre William Irish, ni contre Chandler, pour ne rien dire de ...Proust, Joce, Kafka ou *Faulkner ! C'est pourtant ce que* semble suggérer Guy Konopnicki dans son article « A des années lu*mière »* paru dans *Le Monde* du 7 août.

Passée truquée encore : on a pu entendre ces derniers mois dans l'émission « Droit de réponse », de Michel Polac, Olivier Todd proclamer que, *« en cinq mauvais films français et cinq bons films américains », « il n'y avait pas à hésiter »*. Mais entre cinq minables télé-films ou feuille*tons américains et cinq bons films* venus de divers horizons, dont l'un pourrait d'ailleurs être nord-américain, que nous propose-t-on de choisir ?

Un énorme appareil commercial

Et pourquoi ne dénonce-t-on jamais le « nationalisme étroit » des *Américains eux-mêmes ? Correspon*dant de la revue new-yorkaise *Cinéaste*, je sais combien les progressistes américains, nos alliés et nos amis, éprouvent de difficultés pour faire apprécier *aux États-Unis* des films qui ne soient pas « bien de chez eux » mais en langues indigènes sous-titrés en anglais.

Que les Américains, comme l'indique Guy Konopnicki, aient su tirer parti de leur cosmopolitisme ethnique, c'est possible, mais croit-il qu'ils auraient pu imposer leurs films à la plus grande partie de la planète, in*dépendamment de leur qualité*, sans l'énorme appareil de leur distribution commerciale et de leur force de frappe publicitaire et sans empêcher, comme l'a démontré dans *The international Film Industry* l'Américain Thomas Guback, l'épanouissement normal d'autres cinémas nationaux ?

Et comment Guy Konopnicki peut-il affirmer que le cinéma américain *« a brassé des mythes de tous les pays »*, alors qu'il a trop souvent, au *nom de la culture WASP, caricaturé* les autres peuples dans des portraits stéréotypés, en particulier les Latino-Américains, toujours présentés comme inférieurs, les Asiatiques, *barbares, pour ne rien dire des Noirs* qui, aux États-Unis mêmes, n'ont accès que depuis peu à l'expression cinématographique, et à la portion congrue ? Je ne me penche sur le destin de mes (possibles) ancêtres *les Gaulois que quand je me plonge* dans *Astérix*, et je ne m'enivre pas chaque matin des grandeurs (supposées) de la Révolution française, mais je ne vois pas *a priori* pourquoi la *guerre de Sécession serait plus vénérable* qu'icelle, ni pourquoi le trait de Walt Disney serait *a priori* plus attrayant que celui de Laguionie ou des meilleurs spécialistes de l'Est, polonais par exemple.

Je ne sais pas si la culture française est spécialement « rurale », *mais je doute qu'on puisse la réduire* aussi sommairement à cette seule dimension pour l'opposer, en la dénigrant (le *« Va donc, hé paysan ! »* n'est pas loin) à la « culture urbaine *américaine »*. N'est-ce pas pour le moins manichéen ? Et en quoi le fait d'être Parisien *(la belle affaire, je le* suis aussi, et alors ?) apporte-t-il à notre auteur *« une once de plus-value », comme dirait* Brassens (un chanteur français, excusez du peu) ? Guy Konopnicki ne s'est-il jamais demandé si la culture française ne serait pas d'aventure plus riche et plus *bigarrée si l'hégémonie parisienne* n'avait raboté et exténué les cultures régionales : le cinéma de Pagnol n'est-il pas parvenu à l'universalité ?

Quant à écrire que *« la plus nulle des revues de Broadway surclassera toujours l'affligeant spectacle de danses flokloriques en sabots »*, voilà à nouveau un exemple de pesée truquée... Que Guy Konopnicki relise le *Portrait de colonisé*, d'Albert Memmi : il s'y reconnaîtra dans sa propension pour le masochisme national.

Mais ce n'est pas tout. Voici que papa Marx, que l'on croyait enterré au cimetière du Goulag (circus) est extirpé de sa tombe et mobilisé pour la défense, ô cocasserie, de l'impérialisme américain ! Jeu sur les mots, disais-je plus haut : qu'on en juge. *Marx écrit : « L'étroitesse et l'exclusivisme nationaux deviennent de jour en jour plus impossibles et, de la multiplicité des littératures nationales et locales, naît une littérature universelle »*. Universelle, vous avez bien lu, mais Guy Konopnicki traduit par... américaine ! Ne sait-il pas que c'est *en vertu de cette imparable logique* que l'impérialisme russe impose sa langue et sa culture, jugées supérieures, aux peuples de l'U.R.S.S. et à ses satellites européens ?

Mais *pourquoi*, diable, la culture, rendue dominante par les médias d'une nation de deux cent trente millions d'habitants, les États-unis, desquels il convient de décompter plusieurs dizaines de millions de Noirs et de Latinos, devrait-elle phagocyter et remplacer toutes celles des quatre milliards huit cent *millions restants* ?

Avant de refermer le cercueil de Marx, je voudrais encore faire remarquer à Guy Konopnicki que l'on peut trouver dans son œuvre, tout comme *dans le Coran ou dans la Bible*, un peu ce que l'on veut. « Le meilleur » (l'analyse de classe) et le « pire » (son horrible livre sur la question juive) et aussi « le très insuffisant » (*ses considérations sur l'esthétique*). On peut faire observer aussi qu'il a louangé le dynamisme de la bourgeoisie et célébré les vertus du colonialisme, anglais en Inde par exemple, parce qu'il faisait entrer des peuples arriérés dans la dialectique de la lutte des classes et de l'histoire.

« No, sir, Sorry »

Alors, laissons Marx dormir en paix en cette affaire. Et quant à vous, *chers colonisés et « patriotes américains »*, lisez en paix aussi Hammett et Himes et Chandler et Faulkner, car personne ne songe à vous (à nous) en priver. Mais nous aimerions lire aussi des auteurs japonais, chinois, indonésiens, arabes, latino-américains, russes, polonais, afghans et indiens. A une plus grande échelle que ce n'est le cas actuellement.

Mais cessons, et posons enfin les vraies questions. Trouvez-vous normal que :

— l'anglais devienne la seule langue véhiculaire de l'humanité ?

— le cinéma américain soit demain le seul cinéma à accaparer nos écrans et ceux du monde. Ecrans de cinéma et de télévision, où il occupe déjà, en moyenne, 60 à 90 % du temps de projection réel en Occident, au Japon et dans le tiers-monde ?

— les autres cinémas nationaux n'aient pas droit à l'existence et « à la rentabilisation commerciale » ?

— les cultures africaines, asiatiques et latino-américaines, de l'Est aussi, soient si peu présentes dans notre univers culturel ?

— les cultures immigrées soient réduites au statut de folklore dans le cadre étroit de « Mosaïques » le dimanche matin sur FR 3 ?

— *que universalisme ou cosmo*politisme (le mot ne me fait pas peur) se réduisent en fait à américanisation ?

— que la télévision française, *toutes chaînes confondues*, ne programme (et seulement depuis le 10 mai) qu'un film du tiers-monde par mois ? Soit 1 sur 80.

— que les Américains soient aussi *fermés aux cultures, aux films et aux* langues d'ailleurs, n'accueillant, selon Gobard dans son livre *la Guerre culturelle*, que 3 % d'œuvres étrangères ?

Rêvez-vous pour la France, à la fin, du statut de Hawaï ou de Porto-Rico ?

Je vous laisse méditer sur cette remarque désabusée d'un personnage d'Ozu dans le film *« Un goût de saké »* (je cite de mémoire) : *« Si nous, Japonais, avions gagné la guerre, ce sont leurs enfants aux yeux bleus qui joueraient du shamisen au lieu que ce soient les nôtres qui fassent du rock. »*

Internationalisme, oui, américanisation, non merci. Un pays, un peuple, un *führer*, disait quelqu'un.

Un seul uniforme : le jeans et le tee-shirt UCLA ; une seule boisson : le coca-cola ; une seule nourriture : le hamburger de *fast food* ; une seule musique ; un seul cinéma, une seule langue... »

No, sir. Sorry.

(*) Auteur de *les Cinémas africains en 1972*, coauteur de *les Cinémas de l'Amérique latine*. Fondateur de la revue *CinémAction*.

La télévision décolonisée selon Jack Lang

par HENRY CHAPIER (*)

LA violente diatribe de Jack Lang à Mexico contre l'impérialisme culturel américain, et son appel aux responsables de toutes les chaînes de radio-télévision invités à décoloniser d'urgence leurs programmes, ne sont pas simplement des propos de circonstance, destinés à une majorité de délégués de l'UNESCO acquis d'avance à toute remise en cause du pouvoir « yankee ».

Le discours de notre ministre de la culture vise d'emblée le paysage audiovisuel français, et le peu de changements que l'on y rencontre depuis le 10 mai. Les quelques innovations décidées en toute hâte pour « faire du culturel » à tout prix ont même provoqué des réactions de rejet, tant il est vrai qu'on ne saurait imposer d'emblée au grand public un certain type d'émissions que rien ne l'aura préparé à bien accueillir.

Sur ce point, avant de lancer une nouvelle croisade contre l'impérialisme culturel américain, Jack Lang aura fort à faire pour gagner à sa thèse les futurs responsables de nos propres programmes télévisés. Mais ce dialogue *ne pourra être utile tant* qu'on continuera de proclamer en haut lieu le caractère négatif et dé*vastateur de tout ce qui rappelle*, de près ou de loin, le modèle américain.

Parmi les représentants des pays africains francophones qui ont applaudi Jack Lang dans l'enceinte de l'UNESCO, combien sont ceux qui ont eu le courage d'avouer qu'ils préfèrent acheter *Dallas* plutôt qu'une série *française*, ou encore un western de série B de préférence à un film policier bien de chez nous ?

Peut-on éternellement prétendre que ce choix n'est dicté que par le prix du *feuilleton* ou *les facilités* de paiement ?

Les contradictions du système capitaliste

Est-ce faire injure aux actuels dirigeants socialistes que de leur révéler que la supériorité de certains produits télévisés américains tient à la fois à leur perfection technique et à une savante exploitation de thèmes et de clichés universels ? Faut-il expliquer à quel point certaines réalisations françaises — tout en étant dignes des cinémathèques lorsque leurs auteurs *s'appellent* Bluwal, Mitrani ou Lorenzi — sont pour l'instant réservées aux élites dès qu'il est question de les diffuser à l'étranger ?

N'osera-t-on jamais aborder *le* vrai problème, escamoté depuis bientôt vingt ans, à savoir l'absence d'une véritable politique de création capable de fournir des heures d'antenne qui méritent une diffusion hors de l'Hexagone ? Malgré tant de proclamations que l'on entend de*puis le 10 mai, est-il raisonnable* d'espérer que le budget des chaînes de télévision pour les années à venir suffira à mettre en place une nouvelle politique des programmes où s'exprime enfin le génie de ce pays, sans que les créateurs, techniciens, interprètes et producteurs soient soumis à cette intolérable censure économique que représente la pénurie de moyens ?

Sans rêver de substituer à l'impérialisme culturel américain notre propre *hégémonie aux couleurs* de la France, Jack Lang a raison de penser que nous avons virtuellement le pouvoir de changer de fond en comble notre paysage audiovisuel, au point d'inciter les autres à retrouver leur identité à leur tour.

Pour l'instant, la machine tourne à vide : en admettant que les nouveaux responsables se mettent rapidement au travail, on aura — dans la meilleure des hypothèses — perdu deux ans, sans compter certains retours en arrière, inévitables si l'on tient à ne pas démobiliser les téléspectateurs...

De ce flottement, est-ce *bien l'im*périalisme culturel américain qui est le responsable ? Etait-il coupable de n'avoir su prévoir — dans les années 70 — qu'il faudrait un jour songer à fabriquer des programmes de qualité internationale en vue d'alimenter les canaux réservés à nos *chaînes sur les futurs satellites* de diffusion ? Et n'y-a-t-il pas une certaine contradiction à vouloir brûler les étapes aujourd'hui en prônant une sorte de multinationale euro*péenne de* la culture, qui ne serait finalement que la réplique d'une compagnie américaine, et pour être tout à fait clair une *société concurrente* ? C'est bien là que le bât blesse, et que l'on trouve également certaines limites au discours théorique de Jack Lang : nous vivons bien au cœur des *contradictions* du *système* capitaliste, ce qui explique que les solutions évoquées empruntent à la même logique financière, comme le faisait observer à Mexico un journaliste *latino-américain*...

La bataille se joue désormais au-delà des mots, et le bouc émissaire provisoirement désigné n'autorise guère d'occulter le vrai débat : Jack Lang *pourra-t-il* faire en sorte que notre outil de création audiovisuel s'épanouisse malgré la crise ? En un mot, la France *acceptera-t-elle* de payer le prix d'un changement culturel en lui consacrant des ressources considérables prises sur le budget de la nation ?

(*) Journaliste.

Points de vue de lecteurs

Contre les schémas édulcorants

L'article de Guy Konopnicki (le Monde *du 7 août) a inspiré les réflexions suivantes à M. Pascal Dul.*

L'article appelle quelques réflexions de fond. La première est celle-ci : un ministre peut-il être assez stupide pour condamner à la trappe Steinbeck, Joyce, Miller ou Hemingway ? Permettez-moi d'en douter. Je crois que ladite *« guerre culturelle anti-impérialiste »* n'est pas menée *contre* la culture, mais pour elle. Car, bien qu'il s'agisse là d'un point de terminologie, je conçois avec quelque difficulté qu'on puisse nommer *culture* ce dont le seul but est la distraction de l'esprit, voire son aliénation à des fins politiques. Car ce qui est reproduit dans certaines séries américaines, dans une pseudo-littérature de hall de gare ou dans des bandes dessinées *plus ou moins vaseuses*, est bien plus une mythologie qu'une identité culturelle. J'attends de la culture qu'elle soit subversive : tout ce qui ne sème pas la panique dans mon cerveau pantouflard, tout ce qui ne me bouscule pas dans mon quotidien, tout ce qui ne m'instruit *ni ne m'irradie n'est culturel*. C'est, bien entendu, un partipris, mais je le tiens pour une tautologie éminemment culturelle, car émancipatrice. Je refuse en effet la reproduction à l'infini des mêmes schémas édulcorants que véhicule effectivement une certaine Amérique parce qu'ils ne sont pas *« progressistes »*, contrairement à ce que pense Guy Konopnicki.

« L'homme des métropoles industrielles » a des besoins de mystification pour supporter les métropoles, comme un moteur a besoin d'être bien huilé pour *supporter* les hauts régimes, et il est vrai que l'*« extrême adéquation des productions américaines »* en ce domaine n'est plus à démontrer. Mais est-ce un progrès *réel que de s'abrutir pour ne* pas se révolter contre un mode de vie révoltant ?

Dans cette froide cosmogonie, la vielle et le biniou ne seraient-ils pas subversifs au plus haut degré, même s'ils transmettent des racines d'autres pousses que les nôtres, de souches plus vieilles ? Ne seraient-ils pas les seules trompettes capables de faire trembler les gratte-ozone de nos modernes Jérichos ?

Les empires ne font pas le détail

M. Guy Gauthier a, lui aussi, réagi à l'article de Guy Konopnicki :

Ce n'est pas tellement à M. Konopnicki que je voudrais répondre qu'à une position souvent exprimée, dans vos colonnes ou ailleurs, sur les problèmes d'identité culturelle. Le problème est expédié en *quelques* mots, souvent en incidente — d'où la difficulté de réponses systématiques, — en utilisant quelques formules stéréotypées censées être plaisantes. *La caricature est un genre* estimable qui n'est pas pour autant dispensé de renouvellement.

Qu'on parle de cultures régionales ou minoritaires, d'identité culturelle *ou de différences, et voilà qu'on* nous sort immédiatement la vielle, le biniou et les sabots. Je ne suis pas le seul à être excédé par ce glissement qui n'est même pas simplificateur : *il est faux. Je voudrais expliquer* — je n'ose pas dire : une fois pour toutes, car demain, le même ou un autre recommencera — qu'on peut ne pas croire à la culture universelle, cette *vieille lune des dix-huitième et* dix-neuvième siècles, être persuadé au contraire que la culture ne se renouvelle que par des échanges perpétuels entre des pôles culturels différenciés, et n'avoir jamais vu une paire de sabots ni être très sûr de reconnaître le son du biniou. Il existe, *certes*, des associations *culturelles* dont la motivation est de chercher et de reproduire des danses anciennes, ou de glaner au magnétophone les traditions orales, d'ailleurs presque disparues, d'un *village* ou d'une *région*.

C'est une forme comme une autre de patrimoine, et on peut restaurer un château royal sans vouloir pour autant restaurer la monarchie ; on peut de même exhumer une danse ancienne sans la produire comme une nouveauté ou une création. Ces groupes œuvrent pour leur plaisir, généralement en silence, et si leurs prestations sont parfois affligeantes, elles sont souvent remarquables, à condition de les prendre pour ce qu'elles sont. Il n'est pas sûr que les détracteurs de danses, dites folkloriques, aient assisté à ces soirées où l'on commence par tenter de retrouver un rythme oublié pour finir sur les deux heures du matin par un rock... en sabots. Tout ça pour le plaisir, et tant pis pour les censeurs, qu'ils aiment ou non les revues de Broadway ou les soirées de Moscou.

Mais, pour sympathiques que soient ces groupes, qui a jamais dit qu'ils seraient à la base d'un renouveau culturel, ou qu'il fallait les considérer comme indispensables à toute revendication d'identité culturelle ! *Il* est tout simplement malhonnête de nous enfermer dans ce dilemme.

Si Garcia Marquez n'était pas adossé à l'ensemble culturel complexe qu'on appelle, vu de loin, latino-américain, jamais il ne serait devenu *le* grand écrivain que salue, à juste titre, M. Konopnicki. Qu'il soit bienvenu dans nos systèmes culturels européens, tel que nous le réinventons. Que soient bienvenus *ses pareils des Etats-Unis, mais* à condition de pouvoir décider nous-mêmes de la diversité des sources. Or les empires ne font pas le détail : ils gardent souvent le meilleur.

Quant à l'exil volontaire de M. Konopnicki à New-York plutôt qu'à Romorantin, il mérite aussi quelques commentaires. N'étant jamais allé à Romorantin, je n'ai rien *pour, ni contre, cette ville si souvent* citée (avec les sabots et les binious). Ayant séjourné en revanche à New-York, je dois avouer mon attirance pour cette ville pas ordinaire qui ne *ressemble à rien d'autre*, même *pas* à une ville américaine. Ville cosmopolite par excellence, mais littéralement quadrillée par un foisonnement de cultures dissemblables, elle vit de la coexistence des cultures, non de leur fusion dans un universalisme terne.

Aucune objection à ce que Paris redevienne cette fascinante mosaïque. Mais choisir New-York est tout de même se donner la part belle, surtout sans dire où on vivra. Je suggère à M. Konopnicki d'aller vivre sur la 126ᵉ rue, évidemment un peu loin de Broadway. Mais mieux encore : au lieu d'opposer Romorantin à l'énorme métropole, je propose de *l'opposer à une agglomération similaire*. Au choix : Tulsa, Oklaoma ; Great Falls, Montana ou Paris (Idaho). J'aimerais qu'au bout d'un an il nous parle de son expérience de la culture américaine, urbaine, universelle et progressiste. Moi, pendant ce temps, je veux bien aller vivre à Romorantin.

La joie d'apprendre et d'échanger

Le comédien Philippe Avron écrit en ces termes de « La joie d'apprendre et d'échanger » :

En réponse au discours de Jack Lang à Mexico, Guy Konopnicki écrit cette phrase : *« La plus nulle des revues de Broadway surclassera toujours l'affligeant spectacle des danses folkloriques en sabot »*.

Je voudrais lui dire ceci :

Je souhaite que tous ceux que j'ai rencontrés cette année dans mes tournées, et ils sont de plus en plus nombreux, amateurs, professionnels, qui cherchent, retrouvent, trouvent, créent, recréent, à partir d'instruments anciens, de rythmes profonds et oubliés, de pas perdus, de lieux délaissés, de fêtes inventées ou reprises, de rencontres de pays à pays, de région à région, que toute cette floraison actuelle sous forme de chorales, d'orchestres, de danse, de théâtre, parfois réunis, pour des spectacles ou des concerts d'un soir — et ce sont les mêmes qui remplissent les maisons de jeunes quand l'astro-physicien Hubert Reeves parle du cosmos, — je souhaite que tous ceux-là mettent en musique la jolie phrase de Guy Konopnicki et la lui dansent avec leurs sabots, leurs *instruments rénovés* et nouveaux, leur joie d'apprendre et d'échanger, pour lui prouver que même la bêtise peut se mettre en beauté.

Des discours humoristiques

M. Fabien Rullier dénonce pour sa part la confusion entre culture et politique :

Alors que, sur le plan politique, certains ministres sont accusés de mener une politique de maux, d'autres, sur le plan culturel, *conduisent* une folklorique politique des mots...

Ayant eu la curiosité (culturelle, évidemment...) de lire, dans *le Monde* du 7 août, le discours de Mexico de M. Lang et le compte rendu de la dernière réunion de l'UNESCO (« machin culturel » ?...), je ne puis m'empêcher de me demander si votre très sérieux journal *ne s'est pas transformé*, à votre insu, en quotidien humoristique.

La culture a toujours posé des problèmes de définition, et elle ne s'est jamais si bien portée que lorsqu'on ne la définissait pas. J'ai l'impression que, plus un peuple est petit culturellement, plus il s'escrime *à définir la culture. Voltaire* ne définissait pas la culture, Jack Lang le sait...

Entendre Jacqueline Baudrier affirmer que *« la culture est maintenant l'horizon du développement »* est profondément humoristique.

Écouter M. Lang — *« La culture c'est ça, d'abord la reconnaissance des peuples de choisir librement leur régime politique »* — sans avoir envie de pouffer est une preuve de *self-control*. Rester attentif, sans rire à la suite : *« La culture peut être une réponse à la crise »*, est du domaine de la gageure.

Autrement dit, donnez Chateaubriand aux petits Noirs, et ils se passeront de blé. Faites relire les *« Lettres persannes »* aux émirs, et le prix du pétrole baissera.

Soyons sérieux ! La culture telle qu'elle a été abordée à Mexico n'est que de la politique.

La culture est tout sauf ça. La culture, c'est ce qui s'apprend : *« Il n'y a pas d'hommes cultivés, il n'y a que des hommes qui se cultivent »*, (Foch). la culture, c'est l'individualisme, la passion personnelle pour une chose et un thème. La culture érigée *au niveau d'un État* (entité sans esprit) démolit la vraie culture.

Le Monde

étranger

L'ÉLECTION DE M. GEMAYEL A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE LIBANAISE

L'élection de M. Gemayel a continué de provoquer des réactions violentes, mardi 24 août, essentiellement dans le nord du Liban. Des éléments armés ont coupé la route Beyrouth-Tripoli et occupé le relais de télévision sur le Nord — interrompant les émissions dans ce secteur — ainsi que des postes de gendarmerie à Tripoli. D'autre part, une explosion s'est produite dans un grand magasin de Tripoli appartenant au député Maurice Fadel, tandis que le domicile d'un autre parlementaire, M. Fouad Ghosn, situé à Koura dans le Nord, était détruit au bulldozer. Ces attentats n'ont apparemment pas fait de victimes.

Pendant ce temps dans la petite cour dallée de sa vieille maison en pierre jaune de Bickfaya, son village natal, le président Bechir Gemayel, *entouré de son père, le vieux leader* phalangiste, de son frère Amine, de parents et de gardes du corps, a reçu, toute la journée de mardi 24 août, des visiteurs, à commencer par les diplomates, dont M. Paul-Marc Henry, ambassadeur de France, venus le féliciter de son élection et lui donner l'accolade. Prudent, il s'est prononcé en faveur d'un « consensus national », d'« excellentes relations avec la France, comme avec tous les pays d'Europe et les Etats-Unis », ainsi que de « rapports de très bon voisinage avec la Syrie » en dépit du « contentieux » actuel qui sera l'objet de « négociations ».

Tandis qu'à Tyr le *métropolite* Georges Haddad déclarait que l'élection de M. Bechir Gemayel avait été accueillie « par une *explosion* de joie » dans la population locale, musulmane comme chrétienne, le nouveau président libanais a annoncé qu'il s'entretiendrait prochainement avec son prédécesseur, M. Sarkis, et avec M. Habib, l'émissaire américain, « des mesures à prendre afin d'obtenir le retrait des forces étrangères » stationnées au Liban.

Dans un message adressé mardi au président élu, M. Chirac a formulé des « vœux particulièrement fervents » pour que le Liban « retrouve enfin la paix et son intégrité ». En revanche, le quotidien tunisien « le Temps » estime, dans ses éditions de mardi, que les « paroles mielleuses des dirigeants phalangistes sur la construction d'un Liban fort et uni ne sont qu'un exercice de réthorique destiné à l'étranger ». « Les musulmans majoritaires », ajoute-t-il, n'ont plus d'autre choix que la lutte et peut-être même la clandestinité ». L'élection de M. Gemayel a également été dénoncée par les communistes marocains — dans un *commentaire virulent de leur organe* « Al Bayane » — et par le président Ratsiraka, de Madagascar.

« Le Liban ne peut survivre sans la notion d'un hinterland arabe »

nous déclare M. Samir Frangié

Beyrouth. — Membre du conseil central du Mouvement national libanais, M. Samir Frangié est le neveu de l'ancien président de la République M. Soleiman Frangié, dont il ne partage cependant pas toutes les options politiques.

Il a, dans le passé, créé le Mouvement des chrétiens patriotes, aujourd'hui disparu, et pense que le problème essentiel de l'heure est la création d'un mouvement unitaire démocratique regroupant les forces qui croient à l'unité du Liban et à son appartenance régionale arabe. Il estime que la démocratie est le seul moyen de dépasser les conflits communautaires.

Répondant à nos questions, M. Frangié pense que les problèmes que M. Bechir Gemayel aura à résoudre sont tellement nombreux et compliqués qu'il existe peu de chances que le nouveau président de la République puisse réussir dans sa mission. « *Le comportement des Israéliens au Liban risque fort*, dit-il, *de le transformer en un fantoche, et je ne suis pas sûr qu'il soit conscient du danger qui pèse sur son avenir politique.* » M. Frangié affirme, d'autre part, que le refus de dialoguer avec l'Islam avant les élections a été une erreur qui peut lui coûter cher. Le problème, ajoute-t-il, est de savoir s'il pourra rectifier son tir et le faire à temps.

Pour pouvoir réussir dans sa mission, poursuit M. Frangié, il faut que M. Gemayel rétablisse le climat démocratique qui régnait au Liban avant la guerre civile. « *Cela suppose nécessairement, dans un premier temps*, ajoute-t-il, *le rétablissement de la démocratie en milieu chrétien où l'essentiel du pouvoir est détenu actuellement par le parti phalangiste. Il faut que le rôle joué par ce parti soit singulièrement réduit et que des garanties soient accordées à tous ceux qui ne font pas partie des Kataëb* »

M. Frangié estime par ailleurs que les phalangistes ont commis une grave erreur en envoyant leurs milices dans les régions occupées par les Israéliens, dans la montagne du Chouf et au sud du pays, à Saïda notamment. « *Le résultat de cette politique*, dit-il, *a été désastreuse sur tous les plans, et un climat de guerre civile règne dans ces régions. Nombreux sont les musulmans à penser que les phalangistes n'ont pour seul objectif que de renforcer leur hégémonie à l'ombre de la présence israélienne.* »

L'une des principales tâches du futur président, souligne-t-il, « *sera de fournir des garanties réelles et non seulement verbales concernant la démocratisation de la société, pour, précisément, dissiper les préventions des musulmans* ».

M. Gemayel est-il capable d'opérer un tel revirement ? « *S'il faut en juger par la manière dont le parti phalangiste s'est développé*, répond M. Frangié, *cela ne sera pas une chose aisée, mais il faut qu'il sache qu'il ne peut prétendre gouverner l'ensemble du pays et être en même temps le chef militaire d'une des communautés en présence ; c'est à lui de résoudre cette contradiction. Une chose est sûre : les Israéliens ne feront rien pour lui faciliter la tâche, car ce seraient eux qui feraient les frais de toute l'unité populaire retrouvée. La preuve en est d'ailleurs qu'ils continuent à soutenir dans le Sud les forces du commandant Haddad et interdisent toujours aux gouverneurs de cette région de reprendre leurs activités. Ils n'ont apparemment aucun intérêt à tolérer au Liban un gouvernement stable.* »

Le maintien du Liban au sein du monde arabe

Pour M. Samir Frangié, la seconde garantie essentielle que M. Gemayel doit fournir à l'islam concerne le maintien du Liban au sein du monde arabe. « *Le Liban*, dit-il, *ne peut-être un protectorat israélien à cause de sa composition communautaire, son héritage culturel et ses intérêts économiques. Depuis 1975, le Liban vit essentiellement de l'apport des Libanais qui résident dans le monde arabe, et surtout dans la région du Golfe. L'option arabe du Liban n'est pas une option idéologique, mais elle est fondée sur une communauté d'intérêts, l'existence d'un univers culturel commun et sur des liens tissés depuis des siècles.* »

De notre envoyé spécial

Dans la pratique, cela signifie, ajoute-t-il, que « *le Liban ne peut conclure de paix séparée avec Israël tant qu'il n'y aura pas de consensus arabe sur ce point. Cela signifie également qu'on ne peut réclamer le départ des Syriens du Liban sans la conclusion d'un accord avec Damas. Le Liban ne peut survivre sans la notion d'un hinterland arabe. Voilà des réalités dont M. Gemayel doit tenir compte* ».

Le nouveau président désigné n'est-il pas trop lié aux Israéliens pour pouvoir s'assurer une marge de liberté de manœuvres ? « *L'existence de relations étroites entre Israéliens et Kataëb n'est plus à prouver*, répond M. Frangié. *Il n'en demeure pas moins que si cette alliance leur a permis, au cours des années précédentes, de faire face aux Syriens, elle constitue aujourd'hui un lourd fardeau dans la mesure où l'armée israélienne se trouve elle-même en force au Liban. Dans le passé, l'alliance avec Israël pouvait à la rigueur se justifier en vertu du principe que l'ennemi de mon ennemi est mon ami. Avec le départ des Palestiniens et l'occupation israélienne qui persiste, cette alliance ne peut plus se justifier* », affirme M. Frangié, qui souligne que le comportement de l'armée israélienne au Liban en dit long sur les visées de Jérusalem en territoire libanais. « *La destruction de l'infrastructure économique du pays, les vols et déprédations commis, le refus systématique de permettre aux autorités légales d'exercer leur pouvoir, tout cela indique une volonté délibérée de ruiner le pays.* »

Les différends avec les maronites du Nord

Autant de problèmes que M. Bechir Gemayel ne pourra résoudre s'il ne donne la priorité absolue à la consolidation de l'unité populaire entre Libanais. « *Tant que cette unité ne sera pas rétablie, le nouveau président de la République ne pourra légitimer son accession au pouvoir. Le respect des formes constitutionnelles, à lui seul, ne suffit pas.* »

Evoquant enfin les problèmes que pose dans le nord du pays l'arrivée au pouvoir de M. Bechir Gemayel, M. Frangié estime que c'est au nouveau président de la République de faire le premier pas pour régler pacifiquement les différends avec les maronites du Nord. « *La réunification de la communauté maronite*, dit-il, *est certainement l'une des étapes essentielles sur la voie de la réunification du pays, comme le rétablissement de la démocratie au sein de la communauté maronite constitue une étape dans le rétablissement de la démocratie au sein du pays. Les maronites ne peuvent prêcher la tolérance sur tous les problèmes du Liban et être, en même temps, intolérants à l'intérieur de leur propre communauté.* »

JEAN GUEYRAS.

AVANT SA PRISE DE FONCTION

M. Gemayel dispose d'un mois pour apaiser les inquiétudes de ses adversaires

De notre correspondant

Beyrouth. — L'élection de M. Bechir Gemayel marque un tournant dans le destin national du Liban plongé, depuis sept ans et demi, dans les affres d'une guerre aux multiples phases et belligérants.

Est-ce le début de la fin de la crise, ainsi que l'affirment ses partisans et que l'espèrent les Libanais de tous bords, fatigués de la guerre et qui n'aspirent qu'à la paix ? Ou est-ce le signal de l'éclatement du Liban, comme le disent ses ennemis ?

M. Gemayel, qui avait multiplié les appels à l'entente nationale avant son élection, les a renouvelés après avoir été élu, soulignant qu'il acceptait l'opposition, même si elle s'est exprimée sous forme d'un boycottage de la séance de la Chambre.

Il a notamment déclaré : « *Je m'engage à ne pas agir en tant qu'homme de fraction ou de parti ; je tiendrai toutes les promesses que j'ai faites (...), surtout assurer la liberté et la sécurité de tous les Libanais sur les 10 452 kilomètres carrés du Liban (...). Ma tâche sera difficile, mais je souhaite pouvoir dire bientôt que cette guerre est terminée.* »

La réaction immédiate du Front du refus au sein de l'islam libanais, essentiellement constitué de sunnites et de druzes, a été catégoriquement négative. Réunis à Beyrouth-Ouest, MM Saeb Salam, Walid Joumblatt et nombre d'autres personnalités ont dénoncé « *le refus aujourd'hui, le deni demain de l'attitude qui est celle de tout l'islam (...) qui conduit à une crise de devenir* ». Ils affirment qu'« *une force organisée provoque par la violence un déséquilibre du pacte national (...) pour imposer au pays un régime dont les symptômes évidents sont l'esprit partisan, la dictature et le fascisme* »

MM. Salam, Joumblatt et leurs alliés, pour virulents qu'ils soient, paraissent cependant vouloir demeurer dans les limites de l'opposition politique, au plus de l'obstruction parlementaire.

Peut-être plus grave que l'hostilité de l'islam beyrouthin est celle du Liban-Nord, dont les deux leaders, M. Soleiman Frangié (maronite) et M. Rachid Karame (sunnite) sont d'accord dans un « non » absolu et définitif à M Bechir Gemayel. Déjà, avant son élection, la route du Nord avait été coupée. S'appuyant sur Damas, dans une région qui demeure sous contrôle militaire syrien, les deux hommes iront-ils jusqu'à la sécession, en constituant une forme quelconque d'autorité locale ? Cela dépendra, en définitive, du maintien ou de l'éviction de la Syrie, du nord du Liban et de la Bekaa.

Face à tous ces problèmes, M. Gemayel dispose de trois atouts majeurs :

1) L'aspiration profonde et générale des Libanais à la paix. Epuisée, désabusée, la population est bien moins disposée à prendre les armes ou à donner son adhésion à qui les prendrait qu'il y a sept ou huit ans ;

2) Une conjoncture favorable : l'élimination de la présence armée palestinienne du Liban, inconcevable naguère, aujourd'hui en voie de réalisation, ouvre des perspectives de normalisation interne ;

3) La possibilité de pouvoir, mieux qu'un autre, obtenir l'évacuation israélienne en échange de l'évacuation syrienne.

M. Gemayel aura une partie délicate et difficile à jouer en politique régionale. Il en a défini les grandes lignes, incluant implicitement la paix avec Israël. Il a, en effet, déclaré à ce propos : « *Nous n'avons aucun problème de frontières et aucun problème géographique avec n'importe lequel de nos voisins (...) Nous aurons des relations normales et cordiales avec tous nos voisins, et ce, pour sortir de la crise.* »

M. Bechir Gemayel dispose d'un mois — il entre en fonctions le 23 septembre — pour apaiser les inquiétudes qu'il suscite. Si la cassure doit se produire et le Liban voler en éclats, ce sera à cette date plutôt qu'aujourd'hui. Ses adversaires, sauf ceux du Nord, étant moins déterminés que lui, le risque d'éclatement du pays n'aurait-il pas été finalement plus grand s'il avait été vaincu que vainqueur ?

L. G.

● *M. Raymond Edde*, chef de file des chrétiens modérés, a déclaré, lundi 23 août, à l'issue de l'élection de M. Gemayel : « *Il est inadmissible que les élections présidentielles aient eu lieu alors que le pays est, pour les deux tiers, occupé par l'armée israélienne.*

» *Le Liban n'est qu'en état d'armistice avec Israël qui continue donc d'être l'ennemi*, a ajouté le dirigeant du bloc national, *tout le monde sait dans quelles conditions se sont déroulées ces élections.* (...) »

Les dirigeants politiques de Beyrouth-Ouest ont l'impression d'avoir été floués

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — L'élection de M. Bechir Gemayel a semé le désarroi et la consternation à Beyrouth-Ouest. Contre vents et marées, les dirigeants musulmans sunites et chiites de Beyrouth ainsi que les responsables du mouvement national libanais voulaient croire à un nouveau report des élections pour engager un dialogue avec le camp chrétien, dans le but d'arriver à un consensus national sur un candidat de compromis. La déception et l'irritation n'en sont donc que plus grandes, et les dirigeants politiques de l'Ouest ont l'impression d'avoir été floués. D'où la violence des propos tenus par M. Walid Joumblatt, le président du mouvement national libanais, qui, évoquant « *la journée noire que le Liban a vécue* », a ajouté : « *Nous avons fait nos adieux à des frères d'armes et nous avons assisté à la naissance d'un nouveau régime fasciste américain... Le Liban est entré dans une nouvelle phase de son histoire. Il risque de se transformer en une grande prison dans le but de modifier son identité arabe et islamique, d'aboutir à un accord avec Israël et d'imposer un système politique dirigé contre les libertés et la démocratie.* »

Les incendies allumés aux domiciles des députés qui avaient participé à la séance parlementaire (*le Monde* du 25 août) ont servi d'exutoire à la colère populaire. M. Bechir Gemayel, qui a assisté sans broncher à la destruction de Beyrouth-Ouest par l'aviation israélienne et à son étranglement économique, a perdu, depuis l'invasion israélienne, beaucoup d'une crédibilité qu'il avait acquise au cours des derniers mois. L'irritation et la colère sont d'autant plus grandes qu'on a l'impression à Beyrouth-Ouest que M. Gemayel n'a pas seulement été le candidat des Israéliens, mais également celui des Etats-Unis, qui, estime-t-on ici, « *n'ont rien fait pour empêcher les phalangistes de s'implanter dans le pays à l'ombre des Israéliens et jeter les bases d'un nouvel Etat fort qui ne peut être que policier* ».

Les griefs s'adressent également aux pays arabes qui, hier encore, prenaient leurs distances à l'égard de M. Gemayel. On s'aperçoit soudain avec stupéfaction que certains d'entre eux, dont l'Arabie Saoudite, ont contribué par leur comportement à faire élire M. Bechir Gemayel avec l'espoir d'en faire un rempart contre la « subversion » palestinienne et la gauche au Liban.

Le fait même d'ailleurs que l'élection de M. Bechir Gemayel se soit déroulée à l'école militaire de Fayadieh, l'une des principales casernes de l'armée libanaise, semble confirmer la thèse des plus pessimistes qui, ici, prévoient le début d'une dictature militaire. — J. G.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● UN ORDRE DE GRÈVE de quarante-huit heures a été lancé pour les 26 et 27 août par le congrès des mineurs boliviens, réunis à Huanani, dans l'est du pays, en présence de représentants de plusieurs partis politiques. Cette décision a été prise en raison de l'« *incapacité du gouvernement à résoudre la crise économique* » et en vue d'obtenir des avantages salariaux. — (*A.F.P., Reuter.*)

Chili

● HUIT DIRIGEANTS DE LA GAUCHE CHRETIENNE ONT ETE EXPULSES du Chili, le 12 août, pour une durée de dix-huit mois, en vertu d'une décision du pouvoir judiciaire. MM. Ramon Pina, Sergio Aguilo, Eugenio Diaz, German Molina, Pablo Fuenzalida, Rodrigo Gonzalez, Jorge Osorio et Domingo Namuncara avaient été arrêtés en décembre dernier par la C.N.I., la police du régime, parce qu'ils avaient contrevenu à la prohibition des activités politiques décidée par le régime du général Pinochet. Une neuvième personnalité de la Gauche chrétienne, M. Raul Reyes, demeure, pour sa part, détenue sous l'inculpation de port d'armes illicite.

Guatemala

● LES CADAVRES DEPECES DE DIX PAYSANS INDIENS, assassinés par des inconnus, ont été découverts, le lundi 23 août, dans un village du nord-ouest du Guatemala. On apprend également, de source officielle, que le même jour sept soldats et quatre guérilleros ont été tués dans l'ouest du pays au cours de deux attaques de rebelles contre les forces armées. — (*A.F.P.*)

Mozambique

● UN COMMANDO SUD-AFRICAIN a tué un Portugais et deux Mozambicains la semaine dernière lors d'un raid contre la ville de Namaacha, au Mozambique, près du Swaziland, a affirmé mardi 24 août, l'agence mozambicaine de presse *A.I.M.* Les attaquants conduits par un Blanc anglophone grimé en noir, ont pillé plusieurs habitations avant de disparaître avec trois otages mozambicains, a ajouté *A.I.M.* Lundi, l'agence avait rapporté que des troupes mozambicaines avaient tué quinze rebelles anti-gouvernementaux et délivré vingt étudiants prisonniers du mouvement rebelle de « résistance nationale du Mozambique » au cours de deux affrontements l'avant-veille dans la province d'Inhambane (centre du pays). — (*Reuter.*)

Seychelles

● LES MERCENAIRES ET LA MUTINERIE. — Les quatre mercenaires condamnés à mort pour avoir participé au coup d'Etat manqué du 25 novembre 1981 (*le Monde* du 14 août) ont déclaré mardi 24 août, au cours d'une conférence de presse, être confiants que la grâce présidentielle leur serait accordée.

MM. Jeremiah Puren (Afrique du Sud), Aubrey Brooks, Roger England (Zimbabwe) et Bernard Carey (Grande-Bretagne) ont affirmé avoir joué un rôle neutre au cours de la mutinerie d'une partie de l'armée, la semaine dernière. « *Bien que les rebelles nous l'aient demandé, nous avons refusé de prendre part à la bataille* », ont-il ajouté. D'autre part, un porte-parole de l'armée seychelloise a annoncé que tous les soldats qui s'étaient mutinés, environ une centaine, se sont rendus ou ont été capturés. — (*A.F.P.*)

Venezuela

● UN COOPÉRANT FRANÇAIS DETENU à Caracas depuis cinq mois et demi vient de demander à M. François Mitterrand d'intervenir pour sa libération. M. Bernard Sauret, un géologue de vingt-sept ans avait été arrêté dans une ferme où se trouvait un cher guérillero présumé ; mais un tribunal a, le 13 août, annulé l'acte de détention édicté en mars dernier par un tribunal militaire. — (*A.F.P.*)

Zimbabwe

● VERS UNE ABOLITION DE LA DOUBLE NATIONALITE. — Les députés ont approuvé mardi 24 août, par soixante-dix-huit voix contre huit, un projet de loi autorisant le gouvernement à supprimer la double nationalité, fréquente parmi les Blancs. Le Front républicain de M. Ian Smith, ancien premier ministre de l'ex-Rhodésie, fortement opposé à cette interdiction, a voté contre. Une majorité des deux tiers des cent membres était requise. Le projet doit être soumis au Sénat où le gouvernement dispose de la majorité. — (*Reuter.*)

LA CRISE LIBANAISE

REMPLAÇANT LES LÉGIONNAIRES FRANÇAIS

Les « marines » américains ont pris position dans le port de Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — Après les légionnaires français, les huit cents « marines » américains sont entrés en scène, ce mercredi 25 août à l'aube, dans l'opération d'évacuation des combattants palestiniens de Beyrouth. Dans l'après-midi, ce sera au tour des « bersaglieri » italiens, retardés par une avarie aux moteurs d'un de leurs navires.

Le léger décalage dans la mise en place de ce dispositif a provoqué un report de vingt-quatre heures dans le départ des fedayin ; mais, n'étant pas imputable à l'O.L.P., ce retard n'a pas posé de problème. La force multinationale ne sera d'ailleurs au complet — deux mille hommes — *qu'à la fin de la présente semaine.* Un deuxième contingent français est attendu jeudi matin et le reste du contingent italien, jeudi ou vendredi.

De plus, il est probable, sans que cela soit encore certain, que les convois terrestres vers la Syrie seront remplacés par une évacuation maritime vers le port syrien de Latakieh, les Palestiniens ayant exprimé des craintes sur leur sécurité le long de la route de Damas, après qu'ils auront dépassé le dernier point tenu par la force multinationale à Beyrouth-Ouest pour atteindre la banlieue de Beyrouth-Est et prendre la route de la Syrie. Le médiateur américain, qui veille au déroulement de l'opération et s'occupe de régler, au coup par coup, les difficultés qui surgissent, préférerait ne pas prendre de risque et se rabattre sur la solution maritime.

Cela, d'une certaine façon, pourrait arranger tout le monde, y compris Israël, sur le plan du contrôle *de facto* de l'identité des partants, plus facile en filmant l'embarquement au port de Beyrouth qu'un convoi sur la route de Damas.

Les « marines » américains seront donc arrivés au moment où le tiers environ des 8 100 fedayines, dont l'évacuation est prévue aura quitté Beyrouth. En quatre jours, 2 474 hommes ont été, en effet, embarqués alors que 350 légionnaires français étaient seuls à assumer la responsabilité de la délicate opération. 397 hommes sont partis le premier jour, samedi, vers la Jordanie et l'Irak, 982 hommes dimanche vers la Tunisie, 518 hommes lundi vers le Sud-Yémen et 577 mardi vers le Nord-Yémen. 400 cents hommes environ, dont la destination finale est un des deux Yémens, et qui n'ont pu trouver place à bord des navires ayant déjà appareillé pour ces destinations, sont appelés à embarquer dans les vingt-quatre heures à bord d'un même navire qui fera escale d'abord à Aden, puis à Hodeida.

L'arrivée des « marines » s'est faite à l'américaine : péniches de débarquement, gros matériel, porte-hélicoptères en rade au large du port. M. Philip Habib l'a personnellement supervisée. Soucieux d'éviter autant que possible le contact, les Américains pourraient demeurer confinés dépasseraient que d'une centaine de mètres, alors que leur déploiement dans une partie du centre-ville est en principe prévu. Là, ils sont censés faire leur jonction avec les légionnaires français qu'ils viennent de relever et qui, eux, se déploient dans le secteur du musée où se trouve la résidence de l'ambassadeur de France. Un peu plus loin et jusqu'à l'aéroport, ce sont les « bersaglieri » italiens qui doivent prendre position.

Rappelons que des « marines » américains avaient débarqué au Liban en 1958, sur requête du président libanais. Ils y étaient demeurés, à l'époque, quatre mois.

LUCIEN GEORGE.

M. Begin n'écarte pas l'éventualité d'un conflit avec la Syrie

De notre correspondant

Jérusalem. — S'adressant aux *membres de la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense*, M. Menahem Begin a déclaré, le mardi 24 août, que la « phase active » du conflit venait de s'achever avec le commencement de l'expulsion de l'O.L.P. de Beyrouth. « *J'espère*, a-t-il ajouté, *que les hostilités sont terminées, mais personne ne peut me faire dire ce que je n'ai pas dit, à savoir qu'il ne faut désormais s'attendre à aucune autre éventualité...* » M. Begin faisait évidemment allusion à une reprise possible des combats dans la Bekaa, là où les armées syrienne et israélienne se trouvent face à face, et où de multiples incidents causés par des fedayin retranchés à l'intérieur des *lignes syriennes se sont produits ces* dernières semaines.

En en tenant une minutieuse comptabilité, les dirigeants de Jérusalem ont à plusieurs reprises menacé de riposter sévèrement, ce qui pourrait être l'occasion de repousser l'armée syrienne assez loin dans ce secteur pour, à terme, obliger par la force le gouvernement de Damas à retirer ses troupes de l'ensemble du territoire libanais — deuxième objectif israélien après l'évacuation de l'O.L.P. de Beyrouth.

« *Il doit être clair que si nous sommes attaqués nous contre-attaquerons* », a précisé M. Begin. Toutefois, dans les milieux militaires, certains laissent entendre que l'armée israélienne devrait continuer à faire preuve de « retenue » tant que durera le processus d'évacuation, à Beyrouth, afin de ne pas risquer de remettre en cause celui-ci.

Le gouvernement israélien se montre en effet soucieux de ne pas courir un tel risque. Il paraît être plus conciliant maintenant à propos de l'application du plan mis au point par M. Philip Habib. C'est ainsi qu'il a permis plus tôt que prévu *le débarquement des contingents* américain et italien de la force multi*nationale*, alors que pendant des jours, au début du mois, il avait — au point de retarder la conclusion d'un accord — insisté pour que ce déploiement ne puisse pas avoir lieu avant le départ de la « *majeure partie* » des hommes de l'O.L.P. Le cabinet de M. Begin paraît d'autre part faire contre mauvaise fortune bon cœur à propos du contrôle des effectifs évacués par le port de Beyrouth. Ce contrôle est apparemment inexistant, alors que le gouvernement *israélien avait pendant un* temps exigé l'établissement d'une liste détaillée de chaque groupe de fedayin devant quitter Beyrouth. A Jérusalem, les observateurs israéliens croient savoir que le gouvernement *préfère sauver* la face en s'abstenant de protester plutôt que de constater que la surveillance efficace de l'évacuation est impossible.

Le voyage de M. Gemayel à Tel-Aviv

La plupart des journaux israéliens s'inquiètent de la vague de violence qui se développe au Liban après l'élection de M. Béchir Gemayel, et ils estiment que le président désigné aura beaucoup de difficultés à s'imposer et à former un gouvernement stable, ce qui était l'un des buts de M. Begin. Ils ajoutent que les espoirs fondés par ce dernier paraissent devoir être déçus pour le moment. *Le quotidien Haaretz croit* savoir d'autre part que des « *personnalités libanaises* » apparemment proches de M. Gemayel se plaignent de l'insistance avec laquelle les dirigeants israéliens ont récemment *déclaré leur désir de conclure le* traité de paix avec le Liban. Ces personnalités auraient clairement indiqué que cet empressement ne pouvait qu'affaiblir la position de M. Gemayel. Et elles ne se seraient *pas privées* de le faire savoir aux Israéliens.

Le *Davar* a révélé, de son côté, qu'au tout début de la guerre, en juin, M. Gemayel se serait rendu à Tel-Aviv, où des dirigeants israéliens lui auraient demandé de faire intervenir les milices phalangistes dans les combats, notamment à Beyrouth. C'est à ce moment que M. Gemayel aurait repoussé la demande, faisant valoir qu'une telle intervention ne pouvait qu'amoindrir ses chances d'être élu président.

Dans leurs éditoriaux du 24 août, les deux journaux du soir, *Maariv* et *Yediot Aharonot*, les plus lus en Israël, ont émis des avis assez divergents au sujet de cette élection. *Maariv* se montre très prudent en appréciant le caractère, jugé « positif » à Jérusalem, de l'élection de M. Gemayel. Le journal souligne que M. Gemayel a été un « combattant cruel », qui a provoqué « *la peur dans certaines minorités du pays* ». Selon *Maariv*, M. Gemayel doit maintenant prouver qu'un « *chef de guérilla* » peut devenir un « *leader national* ». *Maariv* estime que M. Gemayel doit avant tout se préoccuper de « *stabiliser la situation intérieure au Liban avant de penser sérieusement à ses relations avec ses voisins* » (la Syrie et Israël). L'éditorialiste du *Yediot Aharonot* se veut, lui, résolument optimiste. Il écrit que l'élection de M. Gemayel a démontré trois choses : « *L'élimination du danger que représentaient les terroristes de Yasser Arafat (...), la diminution des craintes libanaises par rapport à la Syrie et à l'Union soviétique (...) et finalement l'atténuation des dissensions entre les différentes factions qui existent au Liban.* » Et l'éditorialiste conclut : « *Avec l'élection de M. Gemayel, Israël peut espérer que des négociations avec un Liban libre pourront avoir lieu, parce que M. Gemayel est un homme qui veut la paix pour notre région, et nous pouvons compter sur lui.* »

FRANCIS CORNU.

« JE NE VEUX PLUS RIEN AVOIR A FAIRE AVEC CET ISRAËL-LA » déclare le chancelier Kreisky

Le chancelier Kreisky n'a pas attendu le conflit du Liban pour *se présenter comme un « juif antisioniste »* et clamer son adhésion à la cause palestinienne ; il avait été, en 1979, le premier chef de gouvernement occidental à recevoir à titre officiel M. Yasser Arafat. Dans un article que publie le magazine ouest-allemand *Stern*, le chancelier autrichien fait un pas de plus en affirmant qu'il est devenu l'ennemi numéro deux des Israéliens après Hitler pour s'être fait l'apôtre de la création d'un Etat palestinien et de la reconnaissance de l'O.L.P.

Cette reconnaissance qu'elle n'a pu obtenir « *en temps de paix* », l'O.L.P. vient de la gagner *grâce à la guerre*, estime encore M. Kreisky, qui ajoute : « *Les Palestiniens sont intelligents et s'abstiendront de recourir au terrorisme. Ils doivent sauvegarder ce capital essentiel de sympathie acquis ces dernières semaines, jusqu'à ce qu'on comprenne aux Etats-Unis et en Israël que les choses doivent changer.* »

Le chancelier pour sa part n'entend plus participer à aucune initiative de paix au Proche-Orient, car il ne s'estime plus impartial et se place désormais aux côtés des *Palestiniens* « *persécutés et opprimés* ». « *Le monde*, écrit-il encore, *craint la folie des dirigeants israéliens qui ne font plus confiance qu'à leurs armes. Je ne veux plus rien avoir à faire avec cet Israël-là.* »

Le programme de secours de l'UNICEF prévu pour deux ans nécessite 60 millions de dollars

De notre correspondante

Genève. — L'action de secours quasi permanente de l'UNICEF au Liban avait pris dès 1975 une importance certaine. En 1978, cet organisme s'est engagée dans des activités à long terme. Deux ans plus tard, en vertu d'un accord avec le gouvernement libanais, il a pris la responsabilité de l'exécution d'un vaste programme d'approvisionnement en eau, de ravitaillement, de soins de santé et d'éducation.

On espère à Genève que l'arrêt des hostilités à Beyrouth va permettre à l'UNICEF — s'il obtient toutefois les fonds nécessaires — de mener à bien à une échelle plus vaste un programme de reconstruction d'urgence lancé le 10 août. En bénéficieront des dizaines de milliers d'enfants et de mères : leur nombre n'a pu être exactement avancé, étant donné la cadence à laquelle se déroulent les événements depuis ces derniers mois.

On estime que, sur les quelque trois à quatre cent mille personnes qui n'ont pas quitté Beyrouth-Ouest, *il faut compter environ* quatre-vingt mille Libanais et dans le Nord. Si l'on songe ont besoin de logements, de soins médicaux, d'adduction d'eau et de nourriture. Ces chiffres seraient de 100 000 Libanais et 40 000 Palestiniens au Sud-Liban et de 110 000 Libanais et 13 000 Palestiniens dans la pleine de la Bekaa et dans le nord. Si l'on songe qu'au Liban, sur une population de 2 658 000 habitants, on compte 1 107 000 enfants de moins de *quinze ans dont 468 000 n'ont pas* atteint l'âge de six ans, on peut facilement mesurer la tâche écrasante qui incombe à l'UNICEF.

Une évaluation des besoins indique comme première priorité la reconstruction des hôpitaux et des écoles endommagés par la guerre, l'équipement médical nécessaire pour les soins aux enfants et divers travaux d'assainissement, dont la remise en état du réseau d'approvisionnement en eau. L'UNICEF a pu faire parvenir à Beyrouth-Ouest quatre générateurs d'électricité Diesel pour le pompage d'eau, mais trois autres sont encore indispensables pour que soit rétablie une situation normale. Il a été également possible de creuser un nouveau puits près d'une caserne de pompiers et de distribuer 200 000 tablettes destinées à assainir l'eau. Trois camions et deux équipes (l'une de dix et l'autre de vingt-quatre personnes) ont été affectés au ramassage des ordures accumulées dans la ville.

Le programme de secours prévu pour deux ans nécessite un budget de 60 millions de dollars. Le gouvernement libanais a réuni à cette fin 28 millions en provenance de pays arabes. D'autres gouvernements ont annoncé des dons, mais il manquera encore 38 autres millions de dollars pour que puissent être remis en état hôpitaux, dispensaires, orphelinats et écoles, pour que des campagnes de vaccination soient entreprises et pour qu'un niveau élémentaire d'hygiène soit rétabli. M. James Grant, directeur général de l'UNICEF, a déclaré à ce propos : « *Les nations du monde ne sont-elles pas en mesure de se concerter pour obtenir de leurs gouvernements dans le mois qui suit une somme qui n'équivaut même pas au prix d'un avion de combat ?* »

ISABELLE VICHNIAC.

● *A Paris, Radio-Shalom* (93,75 F.M.) diffusera, jeudi 26 août, à partir de 20 heures, un débat ayant pour thème : « Les médias face à la communauté juive », avec la participation de représentants de la presse française.

MALGRÉ SON IRRITATION A L'ÉGARD D'ISRAËL

L'Egypte tient à garder « sa » paix avec l'État hébreu

De notre envoyé spécial

Le Caire. — En considérant la presse cairote depuis l'intervention israélienne au Liban, on pourrait se demander si la paix a bien été signée il y a trois ans entre Israël et l'Egypte. Ce ne sont que diatribes contre la « *félonie* » israélienne, dessins aux connotations frisant parfois l'antisémitisme, photographies soulignant à plaisir les souffrances infligées par l'armée israélienne à Beyrouth. Les Etats-Unis eux-mêmes ne sont plus épargnés : une caricature de la revue *Rose-el-Youssef* montre une main américaine vaporisant sur la capitale libanaise en ruine un « homoticide » de marque Begin. M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, est allé jusqu'à nous dire : « *Au train où vont les choses, les Israéliens risquent de devenir les Cubains des Etats-Unis au Proche-Orient.* »

La diplomatie égyptienne a déployé en vain ces dernières semaines des trésors d'astuce pour parvenir à empêcher l'arrangement organisant le départ de Beyrouth des Palestiniens armés, et Le Caire se refuse à accueillir des fedayin tant que « *n'aura pas été obtenue une solution politique du problème palestinien* ».

Rancœur et méfiance

Toutefois, l'Egypte reste favorable, semble-t-il, comme elle le fut dès l'époque du président Sadate, à l'établissement sur son sol d'un cabinet palestinien en exil. Mais que vaut une offre qui a bien peu de chance d'être acceptée par les Palestiniens, lesquels n'ont nul besoin d'entendre les plaisanteries populaires actuelles du Caire pour avoir un avant-goût de la solide surveillance que les polices et les bureaucraties égyptiennes ne manqueraient pas d'exercer sur le gouvernement exilé ?

En privé, certains responsables égyptiens ne manquent pas d'ailleurs d'exhaler leur rancœur ou leur méfiance à l'égard de M. Arafat et de ses partisans. « *N'a-t-il pas publiquement applaudi, dans l'enceinte de notre Parlement, la proposition de Sadate, en octobre 1977, de se rendre à Jérusalem ?* » « *Ne nous a-t-il pas fait croire durant longtemps qu'il soutenait en sous-main notre action en faveur de la paix, avant de crier à la trahison au moment de l'aboutissement de nos efforts ?* » « *Après tout, ce que les Israéliens font aux Palestiniens, et aussi aux Syriens, au Liban, n'est qu'un juste retour des choses après la destruction du Liban par les fedayin d'Arafat et par les soldats de Assad ?* » Leur irritation exprimée, les politiciens cairotes en reviennent toutefois à leur sage conviction que seule la restitution de la Cisjordanie et de Gaza aux Palestiniens permettra au Proche-Orient « *de dormir enfin tranquille* ». Mais pour parvenir à cette issue ils comptent « *à cent pour cent sur les Américains* ». Sadate, lui, ne parlait que de quatre-vingt-dix-neuf pour cent...

L'éventuelle conclusion d'un traité entre le Liban et Israël ne paraît pas néanmoins être regardée, pour le moment, d'un bon œil par les gouvernants égyptiens, comme si, après avoir tant prêché inutilement l'exemple, ils voulaient, dans un curieux réflexe d'exclusivité, conserver le monopole de la paix avec l'Etat hébreu. « *On ne peut tout de même pas imaginer le Liban signant un accord avec une puissance occupant une partie de son territoire !* », s'est exclamé un ministre, oubliant que l'Egypte avait plus de 60 000 kilomètres carrés de son sol occupés par Israë lorsqu'elle a conclu la paix avec ce pays en 1979.

L'insistance des journaux et de la radio-télévision cairotes aidant, le mécontentement à l'égard de l'attitude israélienne au Liban — sans doute largement exagérée dans les milieux gouvernementaux, qui pensent ainsi se poser en champion de la cause palestinienne pour l'opinion publique arabe — grandit au sein de la population égyptienne. Aucun incident contre un touriste ou un diplomate israélien n'a encore été enregistré, mais des réflexions anti-israéliennes, quelquefois teintées de malveillance raciste ou confessionnelle, ont été entendues ces derniers temps dans la rue, dans les cafés, dans les autobus. Les intégristes islamiques, en dépit de la surveillance dont ils continuent d'être l'objet de la part des autorités, se sont immédiatement attelés à agrandir la fissure. Et les haut-parleurs de certains minarets des grandes villes de la vallée du Nil ont recommencé, arguant de la guerre du Liban, à déverser des injures sur « *les israélites, qui ne tiennent jamais leur parole* », et sur les « *croisés* » (entendre les chrétiens), qui sont leurs « *alliés* ». L'alliance objective existant entre les chrétiens du Liban et Israël plonge en tout cas dans la gêne la minorité copte d'Egypte, qui se sent soupçonnée par ses compatriotes musulmans de vouloir concourir à l'établissement « *d'un foyer national chrétien* » au Proche-Orient sur le modèle du « *foyer national juif, qui donna naissance à Israël.* »

Un jeune universitaire israélien de passage au Caire nous confiait : « *Sadate était à l'origine violemment antisémite, mais il avait psychologiquement accepté l'existence d'Israël, éprouvant sans doute pour finir une réelle sympathie à l'égard de l'ennemi d'hier. Avec Moubarak, ce que la guerre du Liban nous fait découvrir, c'est que si le nouveau raïs se fiche des juifs, en revanche il n'aime pas du tout Israël.* » Il n'en demeure pas moins que l'invasion du Liban a aussi fait la démonstration que l'Egypte tient, au-delà de toutes les péripéties, à sauvegarder « sa » paix avec l'Etat hébreu.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

AFRIQUE

Guinée-Equatoriale

LA NOUVELLE CONSTITUTION A ÉTÉ APPROUVÉE

De notre correspondant

Madrid. — La Guinée équatoriale a approuvé la nouvelle Constitution destinée à rétablir le pouvoir civil, mais prévoyant dans l'immédiat le maintien à la tête du pays du colonel Teodoro Obiang Nguema. Les résultats provisoires annoncés à Malabo une semaine après le référendum du dimanche 15 août n'indiquent pas le taux de participation. Ils font seulement état de majorités allant de 98 % dans l'île de Bioko à 100 % dans la région continentale de Mongomo, d'où est originaire le chef de l'Etat.

La Constitution prévoit que le président de la République sera élu au suffrage universel, mais seulement après une période de [illegible] à la reconstruction du pays, ruiné économiquement et socialement par la dictature de Francisco Macia Nguema, exécuté en octobre 1979 après avoir été renversé par le colonel Obiang, son neveu. En attendant, ce dernier et le Conseil militaire suprême qu'il préside demeureront au pouvoir.

La Constitution prévoit, en outre, l'élection au suffrage universel d'une Chambre des députés, mais donne au président l'initiative législative. Plusieurs organisations d'exilés guinéens en Espagne ont vivement critiqué l'absence totale de consultation qui a présidé à l'élaboration de la nouvelle Constitution en laquelle ils ne voient qu'une tentative du « *clan de Mongomo* » pour se maintenir au pouvoir.

Yémen du Nord

● OUVERTURE DU PREMIER CONGRES POPULAIRE. — Le président du Nord-Yemen, M. Abdallah Saleh, a ouvert, mardi 24 août, les travaux du congrès populaire, auquel participent, selon Sanaa, toutes les composantes politiques du pays. Ce congrès doit approuver une charte nationale et pourrait annoncer la tenue de prochaine élections. — *(A.F.P.)*

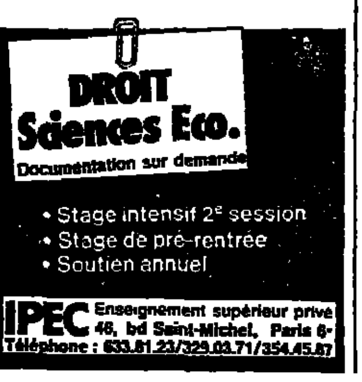
L'ASSOCIATION FRANCE-PALESTINE SE PROPOSE D'ACCUEILLIR CENT TRENTE ENFANTS DE BEYROUTH-OUEST

L'Association France-Palestine (1) s'est proposée, mardi 24 août, d'accueillir en France cent trente enfants palestiniens venant de Beyrouth-Ouest. A partir du 25 septembre, précise ce mouvement, ces enfants pourront être accueillis dans les centres de vacances de sept municipalités, toutes communistes : Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), Gennevilliers (Hauts-de-Seine), Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire), Arles (Bouches-du-Rhône), Nîmes (Gard), La Seyne-sur-Mer (Var) et Douarnenez (Finistère). Cette opération a été dénommée Fadl Dani, à la mémoire du numéro 2 du bureau de l'O.L.P. à Paris, tué le 23 juillet dernier dans un attentat.

Le chef de l'État cubain, M. Fidel Castro, a également proposé, dans un message à M. Arafat, d'accueillir dans son pays cinq cents orphelins palestiniens, dans une école baptisée « La bataille de Beyrouth ».

Au Caire, on indiquait que les Israéliens avaient autorisé, mardi, l'accostage au port de Beyrouth du navire égyptien *le Lotus*, chargé de vivres et de médicaments. Lundi, le chef de la diplomatie égyptienne, M. Hassan Ali, avait protesté auprès de l'ambassade d'Israël contre le refus des autorités israéliennes de laisser accoster ce bateau, qui avait été affrété par des mouvements égyptiens d'opposition.

(1) Association France-Palestine, B.P. 184-04, 75160 Paris cedex 04.



AMÉRIQUES

Argentine

Un libéral remplace le ministre de l'économie démissionnaire

Correspondance

Buenos-Aires. — Première crise sérieuse au sein du fragile gouvernement présidé par le général Bignone : le ministre de l'économie, M. Dagnino Pastore, et le président de la Banque centrale, M. Cavallo, ont renoncé, le mardi 24 août, aux fonctions qu'ils exerçaient depuis moins de deux mois.

M. Pastore a expliqué dans sa lettre de démission qu'il n'était pas parvenu à *« concilier les intérêts des différents secteurs »*. Doux euphémisme pour désigner le combat acharné que se livrent les partisans de la ligne ultra-libérale, suivie au cours des six dernières années, et ceux qui réclament un changement radical de la politique économique, permettant en particulier une reprise rapide de l'activité. Cette lutte, qui s'est intensifiée à l'occasion de la définition de la politique salariale, divise profondément les forces armées et le gouvernement.

Les divergences étaient de plus en plus évidentes, ces derniers jours, entre, d'un côté, M. Pastore, un libéral modéré avant tout soucieux de rétablir les équilibres extérieurs, et, de l'autre, le ministre du travail, M. Hector Villaveiran, favorable à une augmentation massive des salaires. Ce dernier était soutenu par le président de la Banque centrale, hostile aux classiques mesures de stabilisation qui accompagnent une dévaluation. M. Cavalo avait affirmé, à plusieurs reprises, que l'application d'une politique de récession, dans la conjoncture actuelle, risquait de provoquer une explosion sociale (le PIB a diminué de 7 % au premier semestre, et un million quatre cent mille personnes se trouvent actuellement au chômage ou sous-employées).

Le successeur de M. Pastore, M. Jorge Wehbe, n'est pas totalement un inconnu. Il a exercé brièvement les fonctions de ministre de l'économie durant les derniers jours du gouvernement de M. Arturo Frondizi, en 1962, et durant les derniers mois de la présidence du général Lanusse, en 1972-1973. Il considérait comme prioritaires l'accroissement des exportations traditionnelles et la recherche de la stabilité monétaire, ce qui le rangerait, lui aussi, dans le camp des « libéraux ».

En décidant une augmentation *« exceptionnelle »* d'environ 12 dollars (80 francs), qui sera versée avec les salaires du mois d'août, et une autre hausse de 135 francs à partir du 1er septembre, sur la base des rémunérations perçues en juillet (1), le général Bignone n'a pas contenté les syndicats. La C.G.T.-Azopardo (modérée) a annoncé son intention de décréter une grève générale de vingt-quatre heures au début de septembre, tandis que la C.G.T.-Brasil, plus radicale, s'apprête à lancer la « deuxième étape » de son plan de mobilisation. La première phase s'était terminée le 30 mars par une *manifestation* durement réprimée dans le centre de la capitale, quelques jours avant la « reconquête » des Malouines.

Regroupé au sein de l'Union industrielle argentine (U.I.A.), le patronat avait, pour sa part, fait connaître son opposition à une augmentation massive des salaires, susceptible, à ses yeux, d'alimenter la spirale inflationniste.

La plupart des observateurs estiment ici que le départ de MM. Pastore et Cavallo laisse mal augurer de la stabilité du régime. Malgré les affirmations officielles rassurantes — comme celle du ministre de l'intérieur, le général Llamil Reston, pour qui *« le gouvernement actuel est le plus solide qu'ait connu le régime militaire depuis 1976... »*, la menace d'un *golpe* se précise. Nombreux sont, en effet, les officiers, en particulier à partir du grade de colonel, qui réclament une « épuration » afin de restaurer le prestige de l'armée de terre.

JACQUES DESPRÉS.

(1) Le salaire minimum a été fixé à l'équivalent de 275 francs à partir du 1er septembre.

● *Mme Isabel Peron a été déchue de ses droits civiques* par la cour suprême de justice argentine, a annoncé, le mardi 24 août, l'un de ses défenseurs. L'ancienne présidente de la république (1974-1976) s'est également vu interdire à perpétuité toute activité politique. Elle vit actuellement en exil à Madrid. — *(A.F.P.)*

Les mères de disparus à leur tour menacées

Buenos-Aires. — Des hommes en civil se faisant passer pour des policiers font violemment irruption au milieu de la nuit dans un appartement, à la recherche d'un prétendu « subversif » : voilà un rituel qui paraissait appartenir au passé en Argentine. Pourtant, le mardi 24 août, à 3 heures du matin, quinze inconnus ont forcé le domicile de la vice-présidente des mères de la place de Mai, Mme de Antoletz, dans le centre de la capitale. Celle-ci était heureusement absente. Avant de se retirer, les agresseurs ont pu en toute tranquillité placarder les murs de l'appartement et de l'immeuble de slogans qualifiant Mme de Antoletz de *« mère de terroriste »*, d'*« anti-patriote »* et d'*« anti-argentine »*.

Les mères de la place de Mai, qui cherchent inlassablement des informations sur le sort des disparus, ont diffusé un communiqué dans lequel elles affirment être *« la cible d'un régime qui persécute les citoyens et montre un total mépris pour la Constitution et les lois »*. Elles préviennent : *« Notre mouvement de résistance pacifique incarne l'une des réalités nationales les plus profondes... Il est vain de chercher à l'isoler par des menaces, car le sort des détenus disparus constitue une question fondamentale à laquelle le gouvernement militaire doit apporter une réponse. »* — J. D.

El Salvador

GUÉRILLEROS OU PAYSANS ?

Les autorités militaires salvadoriennes ont annoncé, le mardi 24 août, l'achèvement d'une « opération de nettoyage » contre la guérilla qui, menée par deux mille à trois mille hommes des bataillons d'élite Atlacatl et Ramon Belloso dans la province de San Vicente, à une soixantaine de kilomètres à l'est de la capitale, aurait coûté la vie à cent cinquante rebelles, l'armée perdant elle-même dix hommes. Plusieurs campements des révolutionnaires auraient été démantelés.

Pourtant, le Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.), l'organisation de la guérilla assure que les victimes, au nombre de plusieurs centaines, sont des civils. L'armée salvadorienne aurait abattu à la mitrailleuse, en plusieurs points de la région de San Vicente, des personnes sans défense qu'elle avait encerclées. Seuls trois guérilleros auraient été tués.

L'Agence de presse A.I.P., proche de la gauche salvadorienne, rapporte, pour sa part, que trente-six civils ont été tués dans le seul district de Tortuguero à cause « d'actions indiscriminées des forces gouvernementales ». — (A.F.P., Reuter.)

États-Unis

Des « forces démocratiques » à l'étranger pourraient bénéficier de l'assistance américaine

De notre correspondant

Washington. — Parallèlement à l'aide économique et militaire qu'ils dispensent à certains pays, les Etats-Unis envisagent de *« soutenir des forces démocratiques »* étrangères. Ce programme inédit est actuellement à l'étude dans les cercles gouvernementaux, en liaison avec les partis démocrate et républicain et la Centrale syndicale AFL-CIO.

M. Reagan y avait fait une allusion, le 8 juin dernier à Londres, en s'adressant au Parlement britannique. Mais le conflit des Malouines retenait alors toute l'attention. L'appel présidentiel à *« favoriser l'infrastructure de la démocratie »* dans le monde passa quasiment inaperçu.

Depuis plusieurs décennies, l'Union soviétique consacre des moyens considérables à aider les Mouvements communistes de la planète. Les Etats-Unis, eux, se sont contentés de confier « l'assistance politique » à la C.I.A., qui en a souvent fait l'usage que l'on sait. Quant aux partis démocrate et républicain, ils sont trop peu idéologues et trop peu ouverts pour chercher des contacts à l'étranger. Seule l'AFL-CIO soutient des mouvements comme Solidarité en Pologne, mais à une petite échelle, en se contentant d'une aide financière.

Les promoteurs du projet partent de l'idée suivante : *« Plus le monde sera démocratique, plus la paix existera. Il est dans l'intérêt de l'Amérique et conforme à ses principes de soutenir la démocratie. »* La voie suivie veut être radicalement différente de celle de la C.I.A. On ne mènera pas des actions clandestines, on agira au grand jour. Non pour influencer des événements locaux ou asseoir des pouvoirs anti-communistes, mais pour créer de nouveaux acteurs politiques, aider des organisations (partis, journaux etc.), qui militent pour les élections libres et le pluralisme. *« Je suis un ex-militant du Civil Rights Movemen*, explique l'un des artisans du programme. *Je considère ce projet comme le prolongement international de notre action. »*

Tout le monde ne déborde pas du même enthousiasme à Washington. Des libéraux, méfiants, se demandent si on ne va pas, avec d'autres moyens, prendre le relais de la C.I.A. — finir, en somme, par mettre en place une nouvelle machine anticommuniste. Des réticences d'un autre ordre se manifestent chez les conservateurs, qui craignent que les Etats-Unis n'en viennent à favoriser la subversion dans des pays amis.

Le département d'Etat lui-même était initialement opposé à ce projet. Comment concilier, par exemple, les bonnes relations avec un régime « fort » et l'assistance à des organisations non marxistes qui le contestent ? O a tourné la difficulté en décidant que le *« soutien des forces démocratiques »* serait confié à une ou plusieurs fondations non gouvernementales, gérées par les partis et les syndicats américains, avec des fonds publics et privés, à l'image de ce qui se fait en Allemagne fédérale.

Une étude préparatoire dont le coût est estimé à 400 000 dollars a été confiée à l'American Political Foundation. Elle donnera lieu ensuite à des auditions au Congrès. Le programme pourrait commencer à la fin de 1983, de manière assez modeste (quelques millions de dollars par an) pour élargir progressivement le nombre des bénéficiaires.

Il s'agirait de propager les concepts de la démocratie et d'aider des mouvements à se développer, surtout dans des pays qui n'ont pas de tradition démocratique. Les efforts principaux porteraient sur l'assitance technique et la formation des cadres. On éviterait au maximum le financement direct pour ne pas donner naissance à des organisations fantoches, dépendantes de l'oncle Sam. Mais on n'hésiterait pas, par exemple, à fournir des fonds à un journal en difficulté que les autorités locales essaieraient de faire taire en l'asphyxiant, détail important : les pays communistes ne seraient pas exclus de la liste des bénéficiaires de cette assistance politique.

ROBERT SOLÉ.

KISSINGER AND Co

Pour 250 000 dollars par an, il est désormais possible de bénéficier des conseils de Kissinger and Co., une société de consultants internationaux dirigée par l'ancien secrétaire d'Etat, a révélé mardi 24 août, le « Washington Post ». Les clients potentiels de la firme sont les entreprises multinationales désireuses d'obtenir des informations sur les risques posés par des transactions ou des investissements à l'étranger en raison de la situation politique dans les pays concernés.

M. Kissinger s'est entouré d'anciens collaborateurs, de dirigeants d'entreprise et d'une recrue inattendue en la personne de lord Carrington, ancien secrétaire au Foreign Office. La firme est présidée par M. Brent Scowcroft, général en retraite et ancien conseiller du président Ford pour les questions de sécurité nationale.

MM. Robert Anderson, président d'Atlantic Richfield, et Pehr Gyllenhammer, un dirigeant de la firme automobile suédoise Volvo, font également partie de Kissinger and Co.

EUROPE

Irlande du Nord

TRENTE-DEUX PERSONNES ONT ÉTÉ ARRÊTÉES A LONDONDERRY DANS LES MILIEUX RÉPUBLICAINS

Londonderry *(A.F.P., U.P.I.)*. — Trente-deux personnes ont été arrêtées le mardi 24 août dans le quartier catholique de Londonderry, tandis que les forces de l'ordre prenaient position aux points « chauds » de la ville pour prévenir toute manifestation. Cette rafle opérée dans les milieux républicains est la plus importante que la police ait réalisée depuis le début de l'année. Plusieurs dizaines d'appartements ont été perquisitionnés par la police, qui a saisi 22 kg d'explosifs.

L'IRA s'était montrée particulièrement active à Londonderry au printemps dernier. Entre les mois de mars et de juin, trois policiers, trois soldats britanniques et trois membres de la Royal Ulster Constabulary, corps auxiliaire de l'armée, y ont été tués.

Cette opération policière a pu être réalisée grâce aux renseignements fournis par des informateurs. Les indicateurs auraient permis depuis le début de l'année l'arrestation de deux cents personnes tant dans les milieux républicains que loyalistes.

En vertu des lois d'exception en vigueur en Irlande du Nord, les personnes interpellées, parmi lesquelles se trouvent trois femmes, peuvent être gardées à vue pendant sept jours.

Pologne

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS DÉMENT QU'IL AIT DEMANDÉ A « REVOIR » LES ÉMISSIONS POLONAISES DE R.F.I.

M. Fouad Benhalla, directeur des services de la rédaction de Radio-France Internationale (R.F.I.) dément formellement ce mercredi 25 août, l'information publiée ce jour par *le Quotidien de Paris* affirmant que le Quai d'Orsay avait demandé mardi *« que lui soient présentées des photocopies de toutes les émissions de R.F.I. en direction de la Pologne »*. (Selon *le Quotidien de Paris*, cette demande ferait suite à une récente protestation des autorités polonaises.)

Les émissions de R.F.I. en polonais ont démarré en décembre dernier : un bulletin d'information de dix minutes le matin, à 7 h 45, et un journal d'une demi-heure le soir, à 18 h 30. Outre des informations sur la Pologne et le reste du monde, elles comportent le cas échéant une revue de la presse française sur les événements en Pologne et des magazines sur la vie culturelle et littéraire.

Dans les projets actuels de développement des émissions de R.F.I. en langues étrangères, une extension d'une demi-heure est envisagée pour le polonais à partir de 1983.

***

Qui, sauf les capitales des pays à régime autoritaire, aurait intérêt à faire échouer ces projets ? N'est-ce pas conforme aux stipulations de l'Acte final de la conférence d'Helsinki en matière de circulation de l'information que de donner aux habitants de l'Europe qui en sont démunis les informations complètes dont les prive la presse écrite et parlée de leur pays ? — A.M.B.

ASIE

Chine

APRÈS L'ACCORD SUR LES VENTES D'ARMES AMÉRICAINES A TAIWAN

D'inévitables divergences se manifestent dans les interprétations de Pékin et de Washington

Pékin. — L'encre avec laquelle a été écrit le communiqué commun sino-américain sur la question des ventes d'armes à Taïwan est à peine sèche que déjà se manifestent des divergences de vues entre Pékin et Washington sur *le sens et la portée* de ce document *(le Monde* du 19 août). Ces divergences d'interprétation sont apparues en particulier à travers les critiques adressées trois jours après la publication du communiqué par l'agence Xinhua à M. Holdridge, assistant du secrétaire d'Etat pour les affaires d'Asie orientale et du Pacifique. Relevant des déclarations du diplomate américain selon lesquelles *« tout ajustement des ventes d'armes* (des Etats-Unis) *à Taïwan aurait pour prémices la continuation de la politique pacifique de la Chine »* envers l'île. L'agence officielle chinoise l'a accusé de se livrer à une *« ingérence préméditée dans les affaires intérieures chinoises ».*

Cette attaque, à vrai dire, n'est pas tout à fait surprenante. Ce qui aurait plutôt étonné eût été l'absence de réaction de Pékin face à une lecture de ce communiqué qui exprime le seul point de vue américain, que la Chine ne saurait partager. Inspiré par le souci commun d'éviter un dérapage de leurs relations diplomatiques et de relancer leur *coopération stratégique*, le *document* du 17 août est un compromis temporaire dicté aux deux gouvernements par les circonstances. Il ne reflète nullement un accord entre la Chine et les Etats-Unis sur le fond du problème. Perpétuant certaines ambiguïtés dont les deux parties ont sciemment entouré, ces dernières années, le développement de leurs relations, *il contient en soi* ses propres contradictions et mieux vaut sans doute, pour que nul n'en ignore, que celles-ci s'expriment le plus rapidement possible, à chaud.

Au centre des divergences entre Pékin et Washington figure le point de savoir s'il convient d'établir un lien entre le règlement de la question des ventes d'armes *américaines à Taïwan* d'une part et le problème plus général de Taïwan et de la réunification

De notre correspondant

d'autre part. *Pour Pékin, il s'agit* là de deux dossiers distincts : il n'existe qu'une seule Chine, Taïwan est une partie de la Chine, la question de Taïwan est donc *« une affaire intérieure de la Chine ».* Le communiqué commun réaffirme ce point de vue. Penser qu'il puisse *exister* un rapport entre ce problème et la politique américaine de ventes d'armes *revient par conséquent,* aux yeux de Pékin, à se rendre automatiquement coupable d'ingérence dans ses affaires intérieures. Cette *relation. Washington l'établit* au contraire ouvertement.

Lié par le *Taïwan Relations Act,* qui fait obligation aux Etats-Unis de fournir au régime nationaliste une aide militaire suffisante pour lui permettre de faire face à ses besoins de défense, le gouvernement américain a fait valoir à ses interlocuteurs chinois que ces besoins diminueraient dans la mesure où Pékin *formulerait* clairement des intentions pacifiques à l'égard de l'île et s'y tiendrait. Tout indique que le président *Reagan* a veillé personnellement à ce que cette conception se reflète dans la rédaction du communiqué commun. De fait, les Américains ne sollicitent pas beaucoup le texte lorsqu'ils affirment, comme l'a fait un représentant de la Maison Blanche, que *« les ventes d'armes continueront tant qu'il n'y aura pas une solution pacifique à la question des relations Chine-Taïwan ».* La structure même du document du 17 août peut être invoquée à l'appui de ce point de vue.

« Règlement final ? »

Dans un premier temps, en effet, Pékin indique que ses propositions en neuf points du 9 septembre 1981 sur la réunification *(le Monde* des 16 septembre et 1er octobre 1981) représentent *« un effort majeur de sa politique fondamentale visant à une solution pacifique de la question de Taïwan »* (art. 4). A l'article suivant, les Etats-Unis déclarent *« comprendre et apprécier »* cette politique pacifique et proclament que *« cette situation nouvelle* (...) *crée des conditions favorables pour le règlement du différend sino-américain au sujet des ventes d'armes des Etats-Unis à Taïwan ».* L'engagement des Etats-Unis à fixer une limite *« quantitive et qualitative »* à leurs livraisons militaires à l'île puis à *« réduire graduellement »* celles-ci, ce qui conduira, après une période de tmps donnée, à un *« règlment final»,* n'intervient qu'ensuite à l'article 6 du communiqué.

Dans ce contexte, il faut aussi mentionner que la partie américaine a pris soin de préciser qu'elle exprimait cette promesse *« en avant à l'esprit les déclarations précédentes des deux parties ».*

Divergence subséquente : le *« règlement final »* auquel le texte se réfère paraît bien être, aux yeux des Américains, celui du problème de Taïwan, donc de la réunification, alors que pour Pékin — un porte-parole du ministère des affaires étrangères a tenu à le souligner dès le 17 août — la formule implique que *« les ventes d'armes des Etats-Unis à Taïwan devront être complètement terminées au bout d'un certain temps »,* si possible pas très éloigné.

Les exercices pratiqués aujourd'hui par les deux gouvernements dans l'interprétation du communiqué commun ne font, en réalité, que refléter les contorsions quelque peu acrobatiques auxquelles se sont livrés les rédacteurs de ce document, les obscurités figurant dans ce texte étant à la fois une condition même de son acceptation par les deux parties et la source de leurs divergences actuelles et futures. Washington n'a pas obtenu de Pékin une renonciation formelle à l'usage de la force contre le régime nationaliste, mais les Chinois, quant à eux, n'ont pu contraindre les Américains à fixer une date limite à leur assistance militaire à l'île. C'est autour de ce double problème que continuera d'achopper, à l'avenir, en dépit des intérêts stratégiques communs que reflète le communiqué du 17 août, tout rapprochement entre Pékin et Washington à propos de Taïwan.

MANUEL LUCBERT.

Inde

New-Delhi jugerait inacceptables les conditions mises par la France à la livraison d'uranium enrichi

New-Delhi. — A en juger par les informations et commentaires publiés ces derniers jours par la *presse locale,* la *satisfaction* et l'optimisme suscités en Inde par l'annonce, lors du voyage de Mme Gandhi à Washington, que la France avait accepté *de suppléer* les Etats-Unis comme fournisseur d'uranium enrichi pour la centrale nucléaire de Tarapur *(le Monde* du 30 juillet), semblent avoir fait place, dans la capitale indienne, au scepticisme, voire à une certaine aigreur.

Aigreur, dans la mesure où les propos tenus récemment à New-Delhi par le ministre français des affaires étrangères, M. Claude Cheysson *(le Monde* du 10 août), avaient été interprétés ici comme l'assurance que la France n'entendait nullement imposer à l'Inde des conditions spéciales *pour ses livraisons,* ces dernières étant soumises aux mêmes garanties que celles prévues par l'accord indo-américain de 1963, voire, estimait-on parfois, à un contrôle moins strict que celui imposé par les Etats-Unis ou l'Union soviétique. Cette interprétation péchait sans doute par optimisme. Elle aur[ait] été démentie, selon la presse indienne, car les propositions communiquées récemment au gouvernement indien par le chargé d'affaires français et dans lesquelles Paris invitait notamment Delhi à signer avec l'agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) un accord concernant les contrôles qui seraient applicables au combustible nucléaire et à ses sous-produits.

A en croire un journaliste indien généralement bien informé, le gouvernement indien aurait *été quelque peu surpris* par ce que d'aucuns n'ont pas hésité à qualifier de « volte-face », un terme vivement contesté du côté français où l'on affirme que les propos du ministre et les propositions faites sont en parfaite harmonie. Une « volte-face » que certains commentateurs attribuaient aux pressions qu'aurait exercées sur Paris l'agence de Vienne, *soucieuse en la circonstance,* était-il expliqué, qu'aucune exception ne soit faite en faveur

De notre correspondant

de l'Inde — non signataire du traité de non-prolifération — et que lui soient par conséquent imposées les dispositions introduites depuis 1963. *Celles-ci* concernent, par exemple, d'une part la poursuite du contrôle sur les sous-produits qui seraient utilisés dans d'autres installations, d'autre part la continuité du droit de regard après l'expiration du contrat en cause. Deux dispositions qui figureraient en effet dans le document transmis par la France

Or, pour Delhi, tout ce qui sortirait du cadre strict de l'accord indo-américain de 1963 (cadre dans lequel la France, affirme-t-on ici, aurait accepté, fin juillet, d'inscrire son action), c'est-à-dire toute exigence de garanties supplémentaires, serait, tout simplement, « inacceptable ».

Les responsables indiens en auraient d'ailleurs aussitôt informé le chargé d'affaires américain à Delhi, à qui on aurait fait comprendre qu'une telle attitude remettrait en cause le compromis réalisé. L'Inde s'estimerait alors dans l'obligation de mettre un terme définitif à l'accord de 1963, ce qui, a-t-elle toujours estimé, la laisserait libre de retraiter les déchets de la centrale de Tarapur (1) et de les utiliser à sa convenance, alors qu'elle se serait engagée à ne pas le faire en cas d'accord avec la France.

Un bébé encombrant

Certains commentateurs font remarquer que cette fausse note pourrait avoir des conséquences négatives sur les relations franco-indiennes, qui ont connu une incontestable relance depuis l'arrivée de M. Mitterrand au pouvoir, accompagnée de la signature de contrats substantiels.

Toutefois, Delhi semble ne pas vouloir envenimer les choses et se refuse, au stade actuel, à engager toute polémique avec Paris. Mais l'éditorialiste du *Hindustan Times* estimait, lundi 23 août, que la France aurait tort de croire qu'elle est en mesure d'imposer ses conditions à une Inde qui, observait-il, *« a plus d'une carte dans son jeu »* et n'oublie pas que *« l'avenir de l'industrie aéronautique militaire française dépend largement de l'achat par Delhi du Mirage 2000 ».* Autrement dit, *« pas d'uranium à nos conditions, pas de Mirage 2000 »* (2).

Côté français, on se refusait, à Delhi, à tout commentaire sur les informations parues dans la presse, la balle étant désormais dans le camp indien.

Le directeur général de la Cogema est attendu à Delhi à la fin du mois. Reste le fait que, dès l'annonce de l'entente intervenue à Washington, Paris aurait précisé que la signature du contrat serait conditionnée par le respect, par l'Inde, des contrôles prévus par l'agence de Vienne. Reste aussi l'appartenance de la France au « club de Londres », qui regroupe les principales puissances atomiques et énonce à leur intention un certain nombre de règles de conduite lorsqu'elles sont appelées à traiter avec des tiers. Reste, enfin, l'impression, exprimée en termes imagés par un observateur averti, que *« la France, en cette affaire, aurait hérité d'un bébé bien encombrant ».*

Dans certains milieux indiens on estime que Delhi a sans doute fait preuve d'un excès d'optimisme en sous-estimant les obstacles à surmonter pour sortir, enfin, de l'impasse créée par le désistement américain et aboutir à la reprise rapide de livraisons d'uranium. Ces milieux n'hésitent pas à contester la politique suivie jusqu'à présent par le gouvernement de Mme Gandhi, estimant qu'elle place l'Inde dans une position par trop dépendante de l'étranger.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Selon l'accord de 1963, le combustible irradié ne pourrait être utilisé que d'un commun accord. Cette disposition, selon Delhi, cesse de jouer si Washington n'est plus en mesure de remplir ses engagements.

(2) Les officiels français se refusent à commenter ce « chantage », tout en relevant que la lettre d'intention signée par les Indiens en vue de l'achat de quarante appareils (et accompagnée d'un seul acompte) était, en elle-même, une sorte de contrat qui rendait toute marche arrière singulièrement difficile.

● *L'Inde soutient les « revendications légitimes » de Maurice* sur l'atoll de Diego Garcia, a déclaré Mme Gandhi, dans un discours prononcé, mardi 24 août, devant le Parlement mauricien. Le premier ministre indien, qui a effectué une visite officielle à Port-Louis du 23 au 25 août, a exprimé « sa sympathie » pour les habitants de Diego Garcia déplacés à Maurice afin de permettre l'installation dans leur île d'une base aéronavale américaine. Le nouveau gouvernement de Maurice demande la restitution de l'archipel des *Chagos* — comprenant l'îlot de Diego Garcia — détaché de Maurice en 1965 par la Grande-Bretagne. Le nouveau chef du gouvernement mauricien, M. Jugnault, a insisté de son côté sur la *« nécessité d'une démilitarisation de l'océan Indien, une région où la présence des superpuissances est source d'inquiétudes ». — (A.F.P., Reuter.)*

INDONÉSIE : pas de changement politique avant l'an 2000

II. — Ne pas provoquer l'armée

Trop contrôlée pour être réelle, la démocratie indonésienne *demeure sous* la tutelle de militaires qui, en vertu du principe de la « double fonction », jouent aussi un rôle politique déterminant (« le Monde » du 25 août).

De notre envoyé spécial JACQUES DE BARRIN

Djakarta. — *« Des frustrés, des agités, des déséquilibrés. »* Les Indonésiens se refusent à nommer autrement ceux qui, à temps et à contre-temps, crient le nom d'Allah sur tous les toits. Ce serait, à leur avis, leur faire trop d'honneur que de les qualifier d'« intégristes » ou de « fondamentalistes » : ce serait implicitement reconnaître qu'ils sont les dépositaires de la vraie foi. Le premier pays musulman du monde ne veut pas laisser croire qu'il serait prêt à succomber aux séductions d'une révolution à l'iranienne.

Ces *« fous d'Allah »* qui, l'an dernier, avaient attaqué un poste de police et détourné un DC-9 de Garuda Airways, seraient une poignée ; on en compterait quelques centaines dont un bon nombre déjà en prison. Ils recruteraient leurs adeptes notamment à Java-Ouest et à Sumatra-Nord, dans la province d'Aceh. Mais, la plupart des Indonésiens minimisent le risque de contagion car, disent-ils, *« leur islam est totalement étranger au nôtre, mêlé de bouddhisme et d'hindouisme, ouvert et tolérant ».*

Si l'Indonésie compte officiellement 90 % de musulmans, 40 à 45 % seulement pratiquent effectivement leur religion. *« Aussi peu fanatiques qu'ils soient, la majorité de ces vrais croyants souhaitent cependant un Etat moins laïque, plus respectueux de la loi islamique »,* affirme M. Abdurrahman Wahid, secrétaire général du P.P.P. (parti de l'union pour le développement), parti qui se présente comme le porte-parole des forces authentiquement musulmanes.

Des cinq principes du Pantjasila, qui sert de fondement idéologique au régime du général Suharto, les représentants de la communauté musulmane se réfèrent d'abord au premier d'entre eux — la croyance en un dieu unique — pour apprécier la conformité de l'action gouvernementale à cette philosophie d'Etat. Les dirigeants du P.P.P. observent qu'ils ont réussi à amender des textes contraires, selon eux, aux commandements de la foi islamique, comme les lois sur le mariage et l'héritage.

Le général Suharto a beau dire que l'Indonésie *« n'est pas un Etat religieux, basé sur une religion déterminée »,* il est néanmoins contraint de donner, de temps à autre, des gages de sa bonne foi musulmane. De leur côté, les responsables du P.P.P. tentent à grand-peine d'arbitrer entre les différentes « chapelles » qui cohabitent au sein du parti et notamment de désamorcer les menaces *de sécession du* « Nahdutal Ulama » (NU), *« la renaissance de l'enseignement musulman ».* Ce mouvement, qui revendique quatorze millions de sympathisants, est celui qui pousse le plus loin la contestation.

« Le pays baigne dans une atmosphère islamique, mais il n'y a pas de mouvement islamique organisé », note M. Roeslan Abdulgani, conseiller du président de la République pour les questions idéologiques. Le gouvernement veille à ce que les choses restent en l'état. A toutes fins utiles, donations et remises de fonds extérieurs doivent obligatoirement transiter par le ministère des affaires religieuses. Le général Suharto *souhaite* « civiliser » le P.P.P., l'obliger à centrer ses critiques sur le développement plus que sur la religion. Mais n'est-ce pas nourrir le fanatisme de certains ?

Deux camps

La fraction moderniste du NU — *encore minoritaire au sein du* mouvement — reproche aux responsables du P.P.P. de se comporter en politiciens. *« Il ne faut pas mélanger islam et pouvoir,* avertit M. Wahid. *On voit les résultats désastreux qu'a produit en Iran cette confusion des genres. »* Ce jeune militant voudrait marier religion et développement plutôt que de les opposer, faire passer ce message aux jeunes générations à travers le réseau des écoles coraniques.

A vrai dire, un certain nombre de ceux qui se battent sous les couleurs du P.P.P., et partant sous le chapeau de l'islam, ne le font que parce qu'il n'existe pour eux aucun autre moyen de contrer le régime, ou du moins de s'en faire entendre. *« La radicalisation de l'opposition est probable,* estime M. Nuddin Lubis, vice-président du parti. *Les jeunes ne se satisfont plus du système politique actuel au travers duquel ils ne peuvent exprimer leurs aspirations. »*

Au lendemain de la campagne électorale qui fut plus dure et plus violente que les précédentes, l'*Indonesian Observer* s'étonnait de *« l'émergence de deux camps »,* celui du Golkar et celui du P.P.P., *bien que ces deux formations* soutiennent l'« ordre nouveau » du général Suharto, l'une au gouvernement et l'autre en dehors. Pour expliquer ce phénomène inhabituel dans la vie politique où tout est bâti autour de l'idée de consensus, le quotidien de Djakarta dénonçait *« le comportement de la classe dirigeante qui ne laisse à ses partenaires d'autre occupation que de se ronger les ongles alors que le Pantjasila prévoit un partage équitable des droits et des devoirs ».*

D'aucuns reprochent, aujourd'hui, au général Suharto ce que celui-ci reprochait jadis à Sukarno, c'est-à-dire *d'interpréter* le Pantjasila à des fins partisanes dans le seul but de consolider son pouvoir et de lier si *étroitement* l'« ordre nouveau » à cette philosophie d'Etat intemporelle qu'il est difficile de critiquer le premier sans avoir l'air de remettre en cause la seconde. En outre, certains doutent du sérieux du dialogue lorsque, dans la recherche d'un consensus, l'un des interlocuteurs détient entre ses mains la réalité du pouvoir politique et économique.

La démocratie à la javanaise, celle du « Gotong Royong », faite d'entraide villageoise, souffre des prétentions du régime à vouloir substituer à des rapports naturels entre membres d'une même communauté, des relations d'au*torité de gouvernement* à gouverné. Désormais nommé par le pouvoir central, le chef de village — le Lurah — est devenu un *fonctionnaire* parmi *d'autres,* un agent du parti gouvernemental, chargé de transmettre et de justifier les décisions venues d'en haut sur un terrain où les autres formations de la *« majorité présidentielle »* sont interdits de séjour. De même que l'est, à l'intérieur des campus universitaires, toute propagande politique.

Un espoir de « libéralisation » au *lendemain* d'une *confortable* victoire électorale ? Au vu des maigres performances du parti démocratique indonésien (P.D.I.), certains responsables du régime en viennent plutôt à s'inquiéter d'un tête-à-tête Golkar-P.P.P. qui tournerait à un face-à-face majorité-opposition. Aussi appellent-ils de leurs vœux la naissance d'un « grand Golkar » qui, fidèle à sa vocation « totalitaire », rassemblerait sous ses ailes, en différents courants, l'ensemble des *couches sociales.*

Laisser la contestation s'exprimer plus librement pour la rendre moins radicale ? M. Adam Malik, vice-président de la République, répond par la négative. *« Il faut, au contraire, rassembler les extrémistes autour du pouvoir »,* au lieu de les livrer à eux-mêmes. *« La situation internationale incertaine nous facilite la tâche,* remarque-t-il. *L'unité nationale est plus que jamais nécessaire. Notre pays a besoin d'un gouvernement fort. »*

Les limites du tolérable

Conformément à sa « double fonction », l'armée *reste garante* de cette stabilité politique. A la « génération de 45 », celle de la lutte pour l'indépendance, il est reproché d'avoir abusé de son droit de regard sur les affaires de l'Etat pour occuper les postes les plus en vue et les mieux rémunérés. On connaît encore assez mal la mentalité de la « nouvelle vague » qui commence *à prendre* leur relève. On la sait seulement plus professionnelle, plus « technocrate » mais tout aussi nationaliste que la précédente. C'est, en tout cas, la volonté du général Mohammad Yusuf, ministre de la défense nationale, *d'en faire* à terme une armée de métier et de la tenir, autant que possible, à l'écart du débat politique. Un signe : elle s'est donné, *pendant la campagne électorale,* un profil relativement discret.

« Les militaires ont appris la prudence face aux critiques de la population », estime M. Malik. L'armée s'est peu à peu habituée à l'idée d'abandonner à d'autres le devant de la scène politique tant que les choses vont leur cours normal. En revanche, elle continue d'exiger que lui *soit* indéfiniment reconnu le devoir d'intervenir le jour où, en conscience, les événements le lui dicteront.

La « démocratie » indonésienne est en liberté surveillée. Quels écarts de conduite l'armée est-elle prête à tolérer ? Quelles sont pour elles les limites du supportable ? Il est impossible de le *dire d'avance.* Ce sera, le cas échéant, une question de perception plus que de raisonnement. *« Ne la provoquez pas. Ne lui donnez aucun prétexte pour sortir de ses casernes,* dit-on en haut lieu. *Engagez-vous dans la seule bataille qui vaille la peine d'être menée, celle du développement. »*

Prochain article :

LES BEAUX JOURS DU « BOOM PÉTROLIER » SONT RÉVOLUS

Afghanistan

LES RÉSISTANTS ONT ATTAQUÉ, PRÈS DE KABOUL, UNE RÉUNION CONVOQUÉE PAR LE GOUVERNEMENT

Des résistants ont attaqué, jeudi 19 août, une réunion de fonctionnaires et de membres du Parti démocratique et populaire d'Afghanistan (P.C.), qui se tenait à Paghman, ancienne résidence royale, située à une vingtaine de kilomètres de Kaboul, a-t-on appris dans les milieux diplomatiques de New-Delhi et d'Islamabad. Ce rassemblement de *« volontaires de la reconstruction »* avait été convoqué apparemment pour montrer que la localité était bien sous contrôle du gouvernement. Cependant certains maquisards se seraient infiltrés parmi les participants et auraient ouvert le feu lorsque les dirigeants ont commencé à parler, tandis que d'autres prenaient d'assaut le lieu de la réunion. Les principaux responsables de celle-ci ont pris la fuite.

Au cours du raid, les maquisards auraient détruit les cinq autobus qui avaient transporté les délégués et endommagé deux chars. Selon les mêmes sources, les affrontements entre résistants et forces gouvernementales auraient fait de nombreuses victimes — dont plusieurs morts.

D'autre part, dans un discours radiodiffusé, le président Karmal a invité, mardi 24 août, ses compatriotes qui ont fui l'Afghanistan à *« saisir la dernière chance pour revenir dans leur pays »,* qui *« les accueillera à bras ouverts »,* afin de *« participer à l'édification de la vie nouvelle ».* Il a exprimé sa *« répugnance »* et son *« indignation »* devant les *« luttes fratricides, la scission et les déchirements au sein de notre peuple »,* et a assuré les *« victimes abusées »* que *« personne, dans le pays, n'était persécuté pour ses convictions religieuses, politiques ou idéologiques »,* à condition, a-t-il souligné, de *« ne pas recourir à des complots et à des actions subversives contre le peuple et la révolution ». — (A.F.P., A.P.)*

● LE GOUVERNEMENT A ANNONCÉ, lundi 23 août, selon Radio Kaboul, captée à New-Delhi, l'interdiction de l'importation, de la possession et de l'utilisation de matériel de projection *cinématographique* et d'enregistrement sonore, ainsi que de livres, de magazines et de photographies *« contre la morale, la religion et les traditions ».* L'acquisition de radios et de magnétophones est désormais soumise à autorisation. — *(A.P.)*

Le Monde

politique

LA SITUATION POLITIQUE EN CORSE

Après l'élection, le 20 août dernier, du président de la première assemblée de Corse, M. Prosper Alfonsi (M.R.G.), au troisième tour de scrutin et à la majorité relative (23 voix sur 61), la difficulté sera, pour les nouveaux élus, de constituer des majorités d'idées, afin de ne pas bloquer le fonctionnement des institutions régionales. Le principal groupe d'opposition, celui que conduit M. Jean-Paul de Rocca Serra, député (R.P.R.) et maire de Porto-Vecchio (qui a obtenu 20 voix lors du scrutin du 20 août), reproche à M. José Rossi (six élus à la tête d'une liste de dissidents U.D.F.) d'avoir permis l'élection de M. Alfonsi en maintenant sa propre candidature. M. Rossi et ses amis reprochent à M. de Rocca Serra d'avoir refusé d'envisager une candidature d'opposition autre que la sienne.

Cette affaire peut avoir des prolongements nationaux, car, dans les rangs de l'U.D.F., certains responsables considèrent que la preuve est faite qu'une stratégie d'union à tout prix avec le R.P.R n'est pas la plus efficace. Le bureau politique de l'U.D.F. sera saisi le 9 septembre prochain du cas de M. Rossi. Pour sa part, M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., considère que le conseiller général d'Ajaccio ne pouvait conduire une liste au nom de cette formation, notamment en raison de ses convictions régionalistes et de son rapprochement avec les autonomistes de l'Union du peuple corse (U.P.C.).

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Rossi souligne qu'il recherchera, au sein de l'assemblée élue le 8 août dernier au suffrage universel, « le rassemblement le plus large » pour favoriser la réussite des nouvelles institutions.

M. José Rossi (ex-U.D.F.) souhaite « le rassemblement le plus large » pour le succès des nouvelles institutions

« Pourquoi avez-vous permis et facilité le succès d'un élu de gauche ? Pourquoi avez-vous donné l'occasion aux autonomistes de l'U.P.C., avec lesquels vous êtes en désaccord sur tout ou presque, de ne pas « se compromettre » avec la gauche ?

— Un premier constat s'impose : le rassemblement des vingt-trois élus de gauche et des neuf autonomistes (1) permettait de dégager une majorité absolue. Compte tenu de l'exclusive lancée par M. Edmond Simeoni (leader de l'U.P.C.) contre les chefs de clan, cette majorité absolue se serait certainement concrétisée si notre groupe avait apporté ses voix à M. Jean-Paul de Rocca-Serra. Ce dernier aurait alors obtenu vingt-six voix (au lieu de vingt) contre trente-deux au candidat de gauche. En revanche, n'étant pas moi-même visé par une telle exclusive, j'ai pensé, et je continue de penser, avec mes colistiers, que ma candidature était la seule viable face à la coalition de gauche.

» Je regrette, tant pour l'avenir de notre région que pour la signification que cette élection aurait pu prendre au plan national, que M. de Rocca-Serra et son groupe n'aient pas cru devoir souscrire à une telle analyse.

» Il est vrai que le maintien de ma candidature a permis à M. Simeoni de ne pas « se compromettre » avec la gauche. Mais compromettre l'U.P.C. avec la gauche, était-ce l'objectif à poursuivre ? Je ne le pense pas, car désormais la gauche n'a pas de majorité au sein de l'assemblée de Corse.

» Nous pourrons donc affirmer nos propres options pour la Corse, avec les moyens politiques d'imposer leur prise en considération. J'ajoute que nous ne sommes pas, comme vous l'affirmez, en désaccord sur tout avec M. Simeoni. Nos démarches politiques respectives ne sont évidemment pas comparables, mais, sur les problèmes de gestion et sur les grands dossiers du développement économique de notre île, nos positions peuvent se rejoindre sur bien des points.

» Nous affirmons également une volonté commune de moralisation de la vie politique insulaire et de renouvellement des hommes, et des méthodes pour faire entrer la Corse dans la modernité.

— Comment conciliez-vous votre acceptation de la décentralisation, voulue, conçue et décidée par la gauche, et votre engagement dans l'opposition ?

— Au sein des différents cabinets ministériels, associé pendant de nombreuses années au pouvoir politique et administratif parisien, j'ai pu mesurer directement le fossé qui existait entre le raisonnement hexagonal et la pensée insulaire, source d'incompréhension et de malentendu entre Paris et la Corse. C'est pourquoi, dès mon premier engagement politique en Corse, j'ai toujours préconisé une large décentralisation des responsabilités, qui prenne en considération l'originalité corse et reconnaisse aux Corses la responsabilité des choix de développement de leur île. Cette démarche n'était d'ailleurs pas isolée au sein de l'ancienne majorité.

» Après les drames et les tensions que nous avons connus, il est de notre devoir à tous de faire l'impossible pour que la nouvelle voie sur laquelle est engagée la Corse soit une réussite.

— Quelle sera l'attitude de votre groupe dans les votes de l'assemblée ?

— Notre groupe ne souhaite pas bloquer le fonctionnement des institutions, puisque son objectif est de rechercher les voies de la réussite. Cet esprit de dialogue et d'ouverture nous conduira donc à rechercher le rassemblement le plus large sur des projets ou des budgets qui nous paraîtront poursuivre cet objectif.

— Condamnez-vous le recours à la stratégie d'union retenue par les responsables de l'U.D.F. et du R.P.R. pour les prochains scrutins ?

— La stratégie de la liste unique de l'opposition nationale se solde à l'évidence par un échec. Mais ce n'est pas l'organisation des rapports entre les diverses composantes de l'opposition nationale qui, aujourd'hui, est en cause en Corse. C'est l'organisation d'une véritable démocratie locale, et l'adaptation d'un système politique archaïque aux exigences de la responsabilité régionale qui découle du statut particulier. »

Propos recueillis par
ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) Sept élus de l'U.P.C., un élu dissident socialiste et un élu du P.P.C. (parti populaire corse).

LE FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE ANNONCE « LA REPRISE DE LA LUTTE ARMÉE »

Le F.L.N.C., le Front de libération nationale de la Corse, le mouvement indépendantiste, a réuni dans la nuit du 24 au 25 août, aux environs d'Ajaccio, une conférence de presse clandestine pour expliquer pourquoi ils avaient rompu la trêve qu'ils avaient décrétée lors de l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République.

Le mouvement a annoncé la reprise des attentats contre *« les intérêts continentaux »* sur l'île, déclarant que *« son objectif essentiel est maintenant la reprise de la lutte armée, avec priorité à la décolonisation des peuplements »*. Selon lui, en effet, *« le peuple corse et la colonie française ne peuvent plus cohabiter »*. Le F.L.N.C. veut toutefois *« suspendre pour l'instant ses actions sur le continent pour éviter l'amalgame avec des groupes comme Action directe.*

Il attendait, ont dit ses porte-parole, que M. François Mitterrand, *« défenseur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes »*, reconnaisse *« l'existence du peuple corse par un acte politique concret »*. Le mouvement estime qu'après plus d'un an de pouvoir de la gauche *« aucune mesure n'a été prise pour engager le processus de décolonisation »*.

« La situation actuelle est un échec », déclare-t-il, ajoutant que pour lui *« l'émancipation du peuple corse passe par la lutte armée ». « La violence est un choix politique »*, expliquent encore les représentants du mouvement clandestin, qui rappelle ses revendications, notamment le départ de la légion, la défense de la langue et de la culture corses, l'arrêt de la spéculation immobilière.

Au lendemain des élections régionales, le F.L.N.C. estime que *« le pouvoir de gauche a le même souci que celui de droite : éliminer la revendication nationale corse »*.

Quatre journalistes, amenés sur les lieux en voiture, en fourgon, puis à pieds, cagoule sur le visage, ont assisté à cette réunion, conférence de presse organisée dans une clairière et à laquelle participaient une dizaine de militants du F.L.N.C., masqués et armés de pistolets-mitrailleurs et de revolvers.



TÉMOIGNAGE

Un contrôleur converti

Lors des récentes élections à l'assemblée de Corse, cent dix magistrats — juges de tribunaux d'instance, de tribunaux administratifs, de la Cour des comptes et du Conseil d'État — avaient été « mobilisés » pour veiller au bon déroulement des opérations (« le Monde » du 10 août). L'un d'eux, M. Olivier Baynast de Septfontaines, juge au tribunal de Bobigny, en Seine-Saint-Denis, nous a rapporté son témoignage.

Je mettais pour la première fois les pieds en Corse ce samedi 7 août : mer bleue, soleil, roches rouges, odeur de myrthe, noms en « i » et « o » sur les vitrines, fraîcheur et grisaille du tribunal, jardin inondé de soleil à la préfecture pour un repas d'accueil sous les lauriers-roses odorants. Nous devions le lendemain inspecter les bureaux de vote, j'étais désigné pour quelques villages proches d'Ajaccio, côtiers ou plus montagnards.

L'objet de cette commission de vérification et contrôle ne m'apparut dans sa signification brutale que le dimanche matin quand je me présentai peu après 8 heures au premier bureau de vote, dans un petit village de montagne.

Je cherchai longtemps la salle des mariages ou l'école des garçons et, après avoir été plusieurs fois remis sur le bon chemin par des paroles encourageantes *« c'est tout près, juste derrière la fontaine »* ou *« derrière les grands platanes là-haut »*, je garai ma voiture de location toute neuve devant une haute et vieille maison d'où s'échappaient des bribes de conversation en corse au ton très gai. Mais dès le seuil franchi par moi, plus un mot, seulement des visages interrogateurs tournés vers le nouveau venu. Je suis terriblement gêné comme si j'arrivais à l'improviste dans une réunion familiale, sans être invité.

D'abord se faire connaître en déclinant sa qualité, saluer le président et les membres du bureau dont souvent le maire. Quelques paroles un peu plates pour tenter de détendre l'atmosphère, une chaise qu'on me tend, je suis un peu gêné, même pas sécurisé par la liasse de textes que j'ai apportée, je me sens un peu faible et pourtant j'impressionne. Bientôt les premiers électeurs se présentent : par vagues, par familles ou par hameaux ; on s'embrasse, se congratule, en prenant des nouvelles déjà connues. Peu à peu le contact s'établit. J'apprécie le bienfait d'être moi-même campagnard, car je sais et comprends ce qu'une sécheresse veut dire, et l'attente de la pluie et le champ envahi de ronces quand le fils devient fonctionnaire, et l'ouverture du sanglier avec l'impatience des chiens et des hommes.

Le goût d'une vraie société

Alors s'impose à moi avec soudaineté la question : « Que fais-je ici ? » Bien sûr, je constate des attitudes contraires aux textes : hésitations à passer à l'isoloir, oubli de la carte d'électeur, bureau incomplet *« Il faut bien déjeuner et on se fait confiance ici ! »*, mais ce que je vois surtout c'est une communauté où l'on se connaît ; la vie des autres et la sienne sont le seul centre d'intérêt ; j'assiste à une réunion de famille, à la vie d'un village où chacun est heureux de retrouver l'autre.

Comment alors froncer les sourcils quand l'isoloir est oublié comme la carte d'électeur, quand la main de la grand-mère est guidée vers un bulletin de vote par son petit-fils ? Comment faire des remarques, des critiques, quand je suis ému, émerveillé par cette chaleur humaine ? Une telle force de communication est tellement exemplaire. Il faudrait pouvoir la noter aussi sur le procès-verbal et dire combien j'aimerais la trouver plus souvent chez nous de l'autre côté de la mer, à Paris surtout...

Mais non, je ne suis pas venu pour cela. Je suis envoyé comme celui qui sait ce qu'il faut faire et devant lequel les conversations se font plus prudentes, les embrassades moins bruyantes, et je me sens tout à coup terriblement déplacé. Pourquoi cependant ai-je été si bien accueilli moi, l'envoyé spécial de la République, venu apprendre les bonnes manières au peuple de nos lointaines campagnes ?

Le scrutin est clos ; le dépouillement achevé ; l'avion spécial a décollé. J'emporte avec moi un peu de chaleur, le goût puissant d'une vraie société, et je suis reconnaissant de cela envers toi, Corse, guère peuplée mais aux villages bruissants, pauvre mais magnifique. Et je me dis : tu as tant à apporter à la France continentale qui s'ennuie et gèle de bonne conscience ; peut-être nous enverras-tu un jour ta « commission de contrôle » et tes rapporteurs pour nous dire ce qui nous manque et que tu as conservé.

Le Monde

société

La mise en œuvre du plan anti-terroriste après les attentats de Paris

Toujours commandant du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) et toujours chargé de la sécurité personnelle *du président de la République*, M. Christian Prouteau, chef d'escadron de la gendarmerie, a été nommé, par arrêté publié au « Journal officiel » du mercredi 25 août, conseiller technique de M. François Mitterrand.

Cette décision met fin à une semaine d'incertitude *sur les attributions respectives* de M. Prouteau et de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique : technicien en la matière auprès de la présidence. M. Prouteau *ne devrait donc être, en fin de compte*, en aucune manière, le premier responsable de la lutte antiterroriste, tâche réservée à M. Franceschi, dont un des conseillers techniques sera un policier, M. Robert Broussard, hier encore « patron » de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), plus communément appelée « antigang ».

Aucun élément nouveau n'était apparu, mercredi, dans l'enquête de la brigade criminelle sur les attentats parisiens de ces dernières semaines, tandis que l'on s'interroge sur la capacité des services concernés à fournir des renseignements « rentables » aux enquêteurs. M. Gaston Defferre s'en est inquiété. Pour ce qui les concerne, les renseignements généraux, auquel le gouvernement a d'abord demandé un travail accru à l'égard de l'extrême droite — qui s'est récemment traduit par un mouvement interne dans ce service à la préfecture de police de Paris — plaident la difficulté du travail d'infiltration de mouvements terroristes, forts déterminés et aux objectifs politiques flous.

Le gardien du président

(Suite de la première page.)

La nomination de M. Prouteau, à sa manière, vient rappeler — une semaine après l'intervention du président de la République sur TF 1 — que le terrorisme est *désormais un* nouvel appendice du « domaine réservé » du chef de l'Etat.

La sécurité présidentielle

Parallèlement à sa nouvelle fonction, M. Prouteau demeure chargé de la mision d'études sur les problèmes de sécurité de la présidence de la République qui lui a été confiée au début du mois de juillet. Cette mission touche de très près à la sécurité personnelle de M. Mitterrand. Au reste, l'exemple de l'ancien commandant militaire du palais de l'Elysée, le colonel Armand Wautrin, *promu au cours de l'été général* de brigade et nommé directeur général du service de la protection et de la sécurité de la défense (ex-sécurité militaire), montre bien que la sécurité du palais présidentiel n'était pas fondamentalement en cause. En l'occurrence, M. Prouteau assure un travail d'expertise. La prise de conscience de l'importance des questions de sécurité concernant M. Mitterrand remonte à la fin de l'année 1981, alors que l'on assistait déjà à une montée du terrorisme arménien et que le pouvoir s'inquiétait des éventuelles possibilités d'action de l'extrême droite.

Enfin, homme aux multiples « casquettes », le chef d'escadron Prouteau reste à la tête du groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.). Cette unité d'élite, spécialisée entre autres dans la lutte contre les prises d'otages, vient d'être équipée d'une nouvelle arme « top secret ». A la direction de la gendarmerie on se refuse à préciser la nature de cette arme, ses caractéristiques et son pays d'origine. « *Cela fait partie des secrets du G.I.G.N.* », précise-t-on sans plus.

La gendarmerie indique, d'autre part, que, depuis l'été 1981 — en vertu d'une décision prise en 1975 — cent vingt-sept équipes légères d'intervention (E.L.I.), dépendant de la gendarmerie mobile, ont été mises en place. Ces « mini-G.I.G.N. » font partie des cent vingt-sept escadrons de gendarmerie répartis sur le territoire national. Toutes ces équipes *légères d'intervention* sont composées d'une dizaine de sous-officiers placés sous la responsabilité d'un officier. Leur rôle est essentiellement de lutter contre les malfaiteurs dangereux et de maîtriser les forcenés. L'entraînement *des gendarmes* sélectionnés pour ces équipes est avant tout axé sur les arts martiaux.

LAURENT GREILSAMER.

● *L'acte de décès d'Action directe. — Le Journal officiel* de ce mercredi 25 août a publié un décret daté de la veille disant : « *Est et demeure dissous le groupement de fait Action directe.* »

Le commissaire Broussard : le « tombeur » de Mesrine

On l'a décrit comme un « cow-boy », comme le prototype du « *super-flic* » toujours *sur le* terrain avec ses hommes, et c'est un peu vrai. A chaque « gros coup », on peut le voir, dans les rues de Paris, le collier de barbe au vent autour de son visage carré, le pistolet pour ainsi dire passé sous la ceinture, entouré de ses « lieutenants ». Le commissaire Broussard, qui entre au cabinet de M. Franceschi, est à coup sûr un homme d'action, un homme de terrain. Voilà près de onze ans qu'il travaille à la brigade de recherche et d'intervention de la police *judiciaire, autrement* dit la célèbre brigade anti-gang. Après avoir été longtemps l'adjoint du chef de la brigade, le commissaire Marcel Leclerc, il devint, en 1979, le patron de celle-ci.

Onze ans à l'anti-gang, cela signifie des dizaines et des dizaines de « sorties » sur des affaires de hold-up, sur des arrestations de malfaiteurs pris en flagrant délit, mais aussi sur le théâtre de prises d'otages à caractère politique. La brigade anti-gang n'a certes pas eu que des succès dans son travail. Il y a eu des « bavures », il y a eu des opérations comme la fusillade douteuse au bar du Thélème contre les frères Zemmour, critiquée à l'époque par M. Mitterrand. Il y a eu aussi le rôle équivoque, en *tout cas jamais véritablement* éclairci à 100 %, de l'anti-gang dans ses filatures de malfaiteurs qui allaient devenir les assassins ou les complices des assassins du prince de Broglie.

Mais il y a eu aussi les succès que l'on monte généralement moins en épingle. Les succès et les coups durs. Ainsi, lorsque, durant la prise d'otages, en 1978, de l'ambassade d'Irak, l'inspecteur Capela trouve la mort. Là aussi, le commissaire Broussard saura être proche de ses hommes. Il n'hésitera pas à descendre dans la rue avec deux cents de ses collègues pour manifester son émotion. De même, il n'hésitera pas à se faire entendre de M. Christian Bon*net, alors ministre de l'intérieur*, et à lui remettre, en compagnie d'un policier syndicaliste, une motion sans concession. Déjà, le commissaire Broussard estime : « *Nous ne pouvons admettre que, dans des circonstances que personne n'ignore, des puissances étrangères, sur notre sol, et alors que nous nous proposons de leur assurer, au péril de nos vies, la sécurité qui leur est due, soient en mesure d'entretenir des groupes armés pouvant se permettre de commettre des exactions à l'extérieur de leurs locaux.* »

Au mois de novembre 1979, c'est, enfin, non pas l'arrestation de Jacques Mesrine, alors « ennemi public numéro 1 », mais la mort de ce dernier au volant *de sa voiture*, sous les balles des hommes de M. Broussard, place de la Porte-de-Clignancourt, à Paris (18e). — L. G.

L'embarras des renseignements généraux

La *succession récente* d'attentats à Paris *pose la* question épineuse, dans la tradition policière du renseignement. Les difficultés de l'enquête menée, sans interruption, par la brigade criminelle parisienne depuis la tuerie de la rue des Rosiers l'illustrent : face à un terrorisme qui, dans sa forme dominante actuelle, n'a guère d'assise politique et sociale ni de rapport, comme en Allemagne et en Italie, avec l'aventure *militante d'une génération*, les instruments d'investigation classiques sont quelque peu impuissants. L'essentiel — le souhaitable — est que la connaissance précède l'action : que le pouvoir menacé sache, avant l'irréparable. Or c'est bien *en* ce domaine que, si l'on en croit certaines confidences policières, il y eut ces dernières semaines quelques dérapages ou une insuffisante coordination. Au gouvernement, on n'a pas manqué non plus de s'interroger sur la minceur, l'insuffisance ou le retard d'informations directement exploitables par l'enquête policière.

Le *renseignement*, c'est l'affaire de services spécialisés dans l'espionnage et le contre-espionnage (direction générale de la sécurité extérieure et direction de la surveillance du territoire), mais aussi, plus prosaïquement et artisanalement, le travail des renseignements généraux. On s'en tiendra *ici* à l'exemple de ces derniers, dont il faut replacer l'état d'esprit et les tâches présentes dans le cadre plus général des « *réorientations* » *souhaitées par le* nouveau pouvoir socialiste.

Avant le 10 mai 1981, la dénonciation par la gauche des liens entre les désirs du pouvoir politique et les *missions réelles des* « R.G. » était monnaie courante. La section socialiste Jean Moulin de la police parisienne avait ainsi, en 1978, demandé la dissolution des renseignements généraux en suggérant « *la renonciation à toute forme de police politique* ». Quelques affaires avaient d'ailleurs mis en évidence l'utilisation d'informations des « R.G. » sur les opinions politiques et syndicales du postulant par des directions d'entreprise lors de l'embauche et, à l'inverse, le procès de l'affaire de Broglie a montré, plus récemment le peu de curiosité du même service à l'égard de cette personnalité de la majorité d'alors (*le Monde* du 3 décembre 1981). Bref, la réputation était assise : les « R.G. » fichent plus à gauche qu'à droite.

Leur remise en ordre, après le 10 mai, a d'abord consisté en une directive du directeur *central* des renseignements généraux prohibant toute enquête dont la demande émanerait « *de particuliers* » et invitant les fonctionnaires à *ne* pas faire figurer « *dans une demande d'enquête administrative, de références (...) à des activités syndicales ou à des opinions politiques* ». Par ailleurs, des nominations illustraient le « changement », deux anciens syndicalistes prenant la tête de la direction centrale des *renseignements* généraux et de leur direction parisienne à la préfecture de police : respectivement M. Paul Roux, secrétaire général adjoint de 1970 à 1979 du Syndicat national des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de *la* police, et M. André Maguer, qui fut l'un de ses animateurs en région parisienne, tous deux ayant une réputation d'« hommes de gauche ».

La *première inquiétude* du nouveau pouvoir était alors l'extrême droite et ses démons, déstabilisateurs. A l'automne 1981, certains membres du gouvernement ne cachaient pas qu'en ce domaine « *les dossiers sont vides* », et *l'on sait que des contacts* avaient été pris alors, afin de les remplir, avec des sources d'information non policières... Affirmation exagérée, rétorque-t-on aujourd'hui parmi les responsables des R.G., qui rappellent que la mission d'enquête parlementaire sur le Service d'action civique (SAC) en a eu la preuve. Toujours est-il qu'un effort dans cette direction a été demandé aux R.G., concrétisé en juin dernier par un mouvement interne à la direction des renseignements *généraux* de la préfecture de police de Paris.

Douze sections

Celle-ci se compose actuellement de huit *sections* (majorité ; opposition ; syndicats ; milieux patronaux ; presse ; étrangers ; jeux ; enquêtes générales) auxquelles s'ajoutent, outre *la section des archives et de* la documentation (SAD), trois sections particulières : le service des étrangers, chargé de la protection des *personnalités* ; la section d'expédition, de rédaction et de synthèse (SERS) et la section de direction. Cet organigramme ne comprend pas le *groupe* plus particulièrement chargé des menées subversives d'extrême droite, qui est celui dit « *des enquêtes réservées* ». A la veille de l'été, il a été placé sous la responsabilité de M. Didier Adam, commissaire principal, venant de la section chargée des syndicats, et a bénéficié d'un renfort de neuf à dix fonctionnaires qui porte son effectif total à dix-huit hommes (1). « *Il n'y a rien de diabolique dans ce renfort* », précise-t-on aux R.G. parisiens, où l'on juge « *normal* » que l'opposition d'hier veuille être mieux renseignée *sur certaines franges de l'ancienne* majorité. Et l'on assure que, conformément à l'« *esprit de service public* » que la nouvelle direction veut insuffler aux R.G., ce travail en direction des partis d'opposition reste « *dans la légalité la plus stricte* ».

Mais le terrorisme, paré de discours ultra gauche, n'est pas oublié. C'est la tâche de la section de direction, dirigée par M. Jean-Claude Bouchoux. Ses informations ont été utilisées, sans succès notable, par la police judiciaire lors des trois vagues de perquisitions et d'interpellations concernant la mouvance d'Action directe. *Cependant, alors que* Jean-Marc Rouillan est toujours recherché, les R.G. reconnaissent le problème délicat auquel ils sont confrontés. « *Cela n'a rien à voir avec le gauchisme d'après 68*, confie un enquêteur. *Là c'était facile à infiltrer et on ne risquait pas grand-chose. Tandis que là, il faut, pour se faire admettre, faire des choses très illégales, collaborer à des attentats, s'exposer... C'est à la limite de l'amoralité.* » Et d'utiliser l'image de la « *clause de conscience* » pour dire que « *nos fonctionnaires ne sont peut-être pas faits pour ça* »... On sait, en effet, qu'un des informateurs de la police auprès d'Action directe et de groupes arméniens, Gabriel Chahine, artiste peintre, a été « liquidé » début 1982...

EDWY PLENEL.

(1) Ils disposent de sept véhicules de marque française. Les R.G. de la préfecture de police comptent, au total quelques 700 fonctionnaires, enquêteurs et administratifs compris.

SPORTS

La crise de l'A.S. Saint-Étienne

(Suite de la première page.)

L'ancien maire de Saint-Etienne considère cette somme comme « *relativement modeste* », compte tenu des moyens financiers dont dispose l'ancien président des Verts. « *Pour des gens qui ont les moyens, 40 000 ou 50 000 francs, c'est moins qu'une femme de ménage qui apporte 500 francs* », nous a-t-il déclaré.

« *Il n'y a aucune espèce de mystère* » affirme M. Durafour, puisqu'il se charge lui-même de publier dans ses journaux électoraux les appels aux souscriptions publiques. Aucun mystère ? Ce n'est pas si sûr. Les fonds versés provenaient-ils des revenus personnels de M. Rocher ou de la « caisse noire » du club qu'il dirigeait ? M. Durafour se contente d'indiquer que les souscriptions « *sont toujours faites à titre personnel* », même si elles proviennent d'entreprises, et que les sommes versées par M. Rocher « *n'auraient jamais été acceptées* » si elles avaient émané d'une association à but non lucratif. La vérification sera délicate : « *La campagne électorale terminée, il est d'usage de détruire les comptes* », nous a précisé l'ancien maire de Saint-Etienne.

Dans la mesure où il n'existe aucun financement public des frais les plus lourds — publicité, journaux électoraux — engagés par les candidats, il apparaît normal que ceux-ci, à moins de disposer de fortunes personnelles, fassent appel à l'argent privé. Tout au plus peut-on s'inquiéter du coût parfois exorbitant des campagnes et de l'absence de transparence des comptabilités.

Pour ce qui le concerne, M. Durafour estime à 500 000 F, vire 600 0000 F la somme nécessaire à l'organisation d'une campagne en milieu urbain. Selon un ancien dirigeant du R.P.R., qui avait été chargé de contrôler les finances de cette formation pendant la période qui a précédé les élections législatives de 1978, se scrutin représente, pour le parti, une charge de 150 000 F par candidat, soit au total 60 millions de farncs. A *son* avis, une élection présidentielle coûte encore un peu plus cher.

Toutefois, les trésoriers des candidats à l'élection présidentielle de 1981 ont publié des chiffres et des estimations inférieurs à cette somme. « *30 millions est un minimum pour faire quelque chose de convenable* » estimait M. Charles Pasqua, responsable de la campagne de M. Jacques Chirac, avant l'ouverture de cette dernière. Trente millions, c'est l'objectif que le parti communiste s'était fixé pour assurer par voie de souscription la campagne de M. Marchais. Cet objectif a été dépassé : le P.C.F. a recueilli 42 millions de francs pour les scrutins présidentiel et législatif de 1981. L'état-major de M. Mitterrand avait établi un budget de près de 20 millions de francs. Les partisans de M. Giscard d'Estaing avaient promis de publier les comptes de leur candidat. Ils ne l'ont pas fait.

A l'occasion de chaque grand scrutin national, les pouvoirs publics affirment la nécessité de contrôler les dépenses des candidats, voire les ressources des partis politiques qui les soutiennent. Malgré les déclarations d'intention, nul ne s'y est risqué. Dès juillet 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing avait annoncé des projets en ce sens, afin ue « *les partis politiues et les grandes élections soient assurées d'un financement normal* ». Ce vu n'a pas été suivi d'effets. Les oppositions u'il avait suscitées, notamment de la part du R.P.R. et du P.C.F. — méfiants à l'idée ue l'Etat puisse connaître des comptes des partis — ont sans doute conduit le chef de l'Etat de l'époque à s'aligner sur la réflexion prosaïque et désabusée de Georges Pompidou : « *Les ressources des partis politiques ne sont pas ce que l'on croit. Elles sont peu claires en général pour des raisons très variées et pas forcément immorales. Je veux bien qu'on les contrôle. Cela ne changera pas grand chose* » (1). L'actuel chef de l'Etat partage-t-il un tel fatalisme ? En tout état de cause, le candidat Mitterrand n'a inscrit dans les cent dix propositions qui constituent son programme aucune promesse de réglementation dans ce domaine.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Lors d'une conférence de presse, le 23 septembre 1971.

● *M. Joseph Sanguedolce*, maire (P.C.) de Saint-Etienne, à la tête d'une municipalité associant le P.C.F., le P.S., le M.R.G. et le P.S.U., a déclaré au quotidien *Loire-Matin*, qui publie ses propos mercredi 35 août : « *Je peux vous affirmer que le parti communiste et tous les partis composant la municipalité que je dirige sont absolument étrangers à cette affaire.* »

FOOTBALL

TOULOUSE SEUL EN TÊTE

(Troisième journée)

*Toulouse b. Auxerre	2-1
*Laval et Saint-Etienne	0-0
Nantes b. *Bordeaux	2-1
*Brest b. Rouen	4-2
Lens b. *Mulhouse	3-1
Nancy b. *Paris-S.-G.	3-2
*Metz et Strasbourg	1-1
*Lyon b. Tours	2-0
*Bastia b. Monaco	2-0
*Lille b. Sochaux	1-0

Classement : 1. Toulouse, 6 points ; 2. Brest, Nantes, Lens, Laval, 5 pts ; 6. Nancy, Bastia, 4 pts ; 8. Bordeaux, Metz, Lyon, Paris-S.-G., Strasbourg, 3 pts ; 13. Saint-Etienne, Rouen, Lille, Tours, 2 pts ; 17. Auxerre, Monaco, Mulhouse, 1 pt ; 20. Sochaux, 0 pt.

M. DURAFOUR : tout à fait logique

M. Michel Durafour, ancien ministre, ancien maire de Saint-Etienne, membre du bureau national du parti radical, a déclaré : « *Il n'y a pas de mystère. A l'occasion d'élections, des listes de souscription sont ouvertes. C'est tout à fait logique. Ce n'est pas un candidat qui peut financer sa campagne. Comme beaucoup de Stéphanois, M. Roger Rocher a souscrit personnellement sur les miennes en 1981, pour 50 000 francs environ, et je crois en 1978 pour des sommes relativement modestes d'ailleurs qui sont loin d'avoir été les plus importantes. J'ignore naturellement l'origine des fonds qu'il a versés. Qu'il les ait puisés dans sa poche, dans son entreprise ou dans la caisse de l'A.S.S.E., c'est une autre affaire que je n'ai pas à connaître* »

M. NEUWIRTH : normal et légitime

M. Lucien Neuwirth, président (R.P.R.) du conseil général de la Loire : « *Que les administrateurs de club sportif, non seulement de football, mais d'autres disciplines (jpdo, athlétisme, etc.), sans pour autant puiser dans des caisses noires soutiennent financièrement les campagnes électorales d'un candidat défendant leurs idées, c'est tout à fait normal, légitime. Cela a été le cas, pour moi, d'administrateurs de l'ASSE, mais M. Roger Rocher, pour sa part, ne m'a jamais rien remis personnelement.* » M. Lucien Neuwirth a ajouté : « *Pour l'instant, une instruction est ouverte. Quand elle sera close, il y aura sans doute des choses à dire.* »

La « caisse noire » des « verts » et les autres

C'est le 14 mai dernier que la Fédération française de football et la Ligue nationale du football professionnel ont eu connaissance de l'existence d'une « caisse noire » à l'Association sportive de Saint-Etienne. Trois jours plus tard, M. Roger Rocher démissionnait de la présidence du club. A cette date, le reliquat de cette « caisse noire » était de 3 693 245 F.

Il faudra bien sûr attendre les résultats de l'enquête menée par la brigade financière du S.R.P.J. de Lyon, agissant à la *demande* de M. Yves Larue, procureur de la République à Saint-Etienne, pour connaître l'ampleur et les principaux bénéficiaires de cette « caisse noire ». Dans le cadre de cette *enquête, M. Rocher a été* entendu pendant plus de neuf heures, le 18 août. Il aurait à cette occasion donné une soixantaine de noms de bénéficiaires. D'après certaines indiscrétions, le montant de la « caisse noire » avoisinerait, voire dépasserait les 10 millions de francs.

L'origine de cette « caisse noire » n'a pas été non plus *révélée. On peut penser que la* caisse a été alimentée grâce à des fraudes sur les recettes et les indemnités des matches amicaux, qui font l'objet de contrôles moins stricts, ou des dissimulations de sommes perçues grâce aux cartes de membres bienfaiteurs. Compte tenu de l'importance de la caisse, il n'est pas impossible non plus que certains détournements de fonds aient été opérés à partir de la société commerciale A.S.S.E. *promotion*, une filiale chargée d'exploiter commercialement l'image des « verts » et dont le chiffre d'affaire avait atteint 14 millions de francs la saison dernière.

Rien pour l'instant ne permet d'avancer qu'il y aurait eu à Saint-Etienne un système de « double billeterie », comme cela avait été le cas en 1978 dans *l'affaire de la* « caisse noire » du Paris-Saint-Germain, dans laquelle MM. Daniel Hechter, ancien président du club, et Philippe Lacourtablaise, ancien secrétaire administratif, furent condamnés pour avoir ainsi détourné 893 875 F.

Dans une troisième affaire de « caisse noire » touchant le football *professionnel* en 1972, M. Marcel Leclerc, ancien président de l'Olympique de Marseille, accusé d'avoir détourné à son profit 5 260 000 F, avait été condamné, en 1976, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et à une amende de 3 200 000 F. La cour d'appel d'Aix-en-Provence avait réduit cette amende à 1 900 000 F. Après pourvoi en cassation, la cour d'appel de Nîmes avait condamné M. Leclerc à payer 417 000 F à l'Olympique de Marseille. — G. A.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

DES SALLES POUR JOUER

> *A la fin du bout de l'été se prépare la prochaine saison théâtrale. En apparence, c'est le calme plat, avant l'impulsion du Festival d'automne. La boulimie avignonnaise est loin. Elle a été à l'image de l'année écoulée. Avec un budget largement augmenté, les « grands » se sont affirmés, les petits spectacles se sont multipliés. La première année du changement n'a pas amené l'imagination au pouvoir. Il n'y a pas eu de fulgurante révélation parmi les jeunes qui piétinent aux portes du succès. Ils donnent l'impression de piétiner sans savoir quels risques prendre. L'ennemi héréditaire — le ministère de la culture — adoptant une attitude bienveillante et acceptant le dialogue, ils sont désorientés. Ce n'est pas si simple de dialoguer, il faut avoir quelque chose à dire de part et d'autre.*

Travailler au pays

L'ÉVÉNEMENT « inattendu » d'Avignon n'était pas un spectacle mais la nomination de Jean-Pierre Vincent à la Comédie-Française. Les jeunes loups des années 70 (la plupart mis en selle, par Michel Guy) sont devenus les mandarins des années 80. Gildas Bourdet, Patrice Chereau, Georges Lavaudant, Antoine Vitez, s'épanouissent dans l'institution, qui a été néfaste à Jean-Pierre Bisson, à Robert Gironès, à Bruno Bayen... Pour les nouveaux nommés — Anne Delbée, Denis Llorca, Jérôme Savary, - on attend de voir. On attend de savoir qui va remplacer Jean-Pierre Vincent au Théâtre national de Strasbourg.

L'habitude reste de se placer dans la bonne vieille hiérarchie — jeune compagnie, compagnie indépendante, centre dramatique, super-centre, théâtre national, progression de responsabilité et de subventions. Et en même temps beaucoup s'en méfient, n'en veulent pas. Ils ne craignent pas les responsabilités, mais n'ont pas envie de mettre les pieds dans les pas des autres, de s'adapter à des structures imaginées par d'autres. En même temps, ils ressentent la nécessité de se stabiliser. Sinon, avec de la chance, et, comme ils n'ont pas les moyens de louer une salle, ils se font coproduire par une institution dans laquelle ils jouent entre trente et cinquante fois, quel que soit le succès, parce que le programme est établi à l'avance, parce que le cahier des charges et le système des abonnements limitent la marge de liberté.

Ce type d'organisation comme les théâtres subventionnés pour l'accueil — l'Athénée et la Tempête également pour un nombre fixe de représentations puisqu'il faut laisser la place aux suivants — sont des tremplins, qui mènent où ? Changer de salle est une perte de temps, d'argent, de spectateurs. A moins d'un décor léger, d'une distribution réduite, les possibilités de tourner sont minimes. Déperdition d'énergie, gâchis, frustration...

La léthargie des gens de théâtre n'est pas généralisée. On cherche. Les nouveaux mandarins ne sont pas braqués sur le monopole de la création, au contraire. Ils adhèrent à la formule du Syndeac, le Syndicat national des directeurs d'entreprises culturelles, dont ils sont d'ailleurs adhérents : l'ère de la qualité remplace celle de la quantité. A Grenoble, la création a trois axes : danse, musique, théâtre. A Nanterre, Patrice Chereau accueille André Engel. A Lille, Gildas Bourdet invite Hans Peter Cloos...

Parmi ceux qui se méfient de l'institution, certains veulent « travailler au pays », et leur pays c'est Paris. Ils ne rêvent pas d'un centre dramatique. leur modèle est plutôt Ariane Mnouchkine à la Cartoucherie, Peter Brook aux Bouffes-du-Nord. Ils cherchent un endroit dont ils feront leur maison. C'est le cas de Jean-Claude Fall à la Bastille ex-Roquette, ex-Théâtre Oblique, ex-Cyrano. C'est le cas aussi de Jérôme Deschamps, associé avec les clowns Macloma pour rendre le Déjazet ex-cinéma au théâtre vivant.

République

Il ne s'agit pas seulement de programmer des salles d'une manière attrayante, variée et à la fois cohérente. Il s'agit de leur donner une identité, et ce ne serait plus celle d'un seul homme. La succession est trop difficile. Ainsi, la légende Vilar a longtemps glacé Chaillot. Les fantômes sont plus tyranniques que les vivants.

Jérôme Deschamps souhaite une identité familiale, l'alliance, en somme, de la famille Deschiens — sa troupe de clochards crépusculaires, grands seigneurs de l'absurde — avec les cousins Macloma, clowns frénétiques. Le projet Déjazet, c'est eux. Ils ont trouvé la salle, pris le risque de l'ouvrir, fait les premiers travaux — un bon nettoyage suivi par la visite de Robert Abirached, directeur du théâtre au ministère de la culture, venu examiner l'aménagement nécessaire de la scène.

« On est d'accord avec les Macloma, insiste Jérôme Deschamps, *c'est important que le public sache, non pas ce qu'il va voir, mais où il va. Quand on va voir un film des Marx, on est prêt au bonheur, on se rend chez des amis. A la sortie, on est comblé ou déçu, c'est une autre affaire. On n'est pas trompé, en tout cas. Inventer aux théâtres un passé, une histoire, c'est bien.*

» L'organisation matérielle n'est pas encore définie. Je suppose que chacun arrive avec ses subventions et joue à la recette avec un pourcentage pour la « structure Déjazet » . Est-ce que chacun va garder son public ? Est-ce que les spectateurs vont aller de l'un à l'autre, vont se multiplier ou se diviser ?... Ce sera intéressant à vérifier. »

Ses ambitions personnelles dépassent le Déjazet et en dépendent. Il en a besoin pour être sûr de jouer dans un endroit où il se sent bien, qu'il a contribué à faire naître, qu'il habite. Mais, pour préparer ses spectacles, il veut un atelier-école, un laboratoire-creuset. Jérôme Deschamps est un élève de Vitez qui a expérimenté la formule quand il enseignait au Conservatoire. *« Je pense à l'atelier depuis longtemps. On travaillera avec des musiciens, des chanteurs, des amateurs, des professionnels rencontrées au cours des tournées à l'étranger. On travaillera dans le but précis des spectacles, on imaginera des attractions, on réalisera des courts métrages. La conception est plus proche du music-hall que du théâtre, mais ce sera du théâtre, et le programme ne sera pas un échantillon pluridisciplinaire, il doit être traversé par un projet artistique.*

Bastille

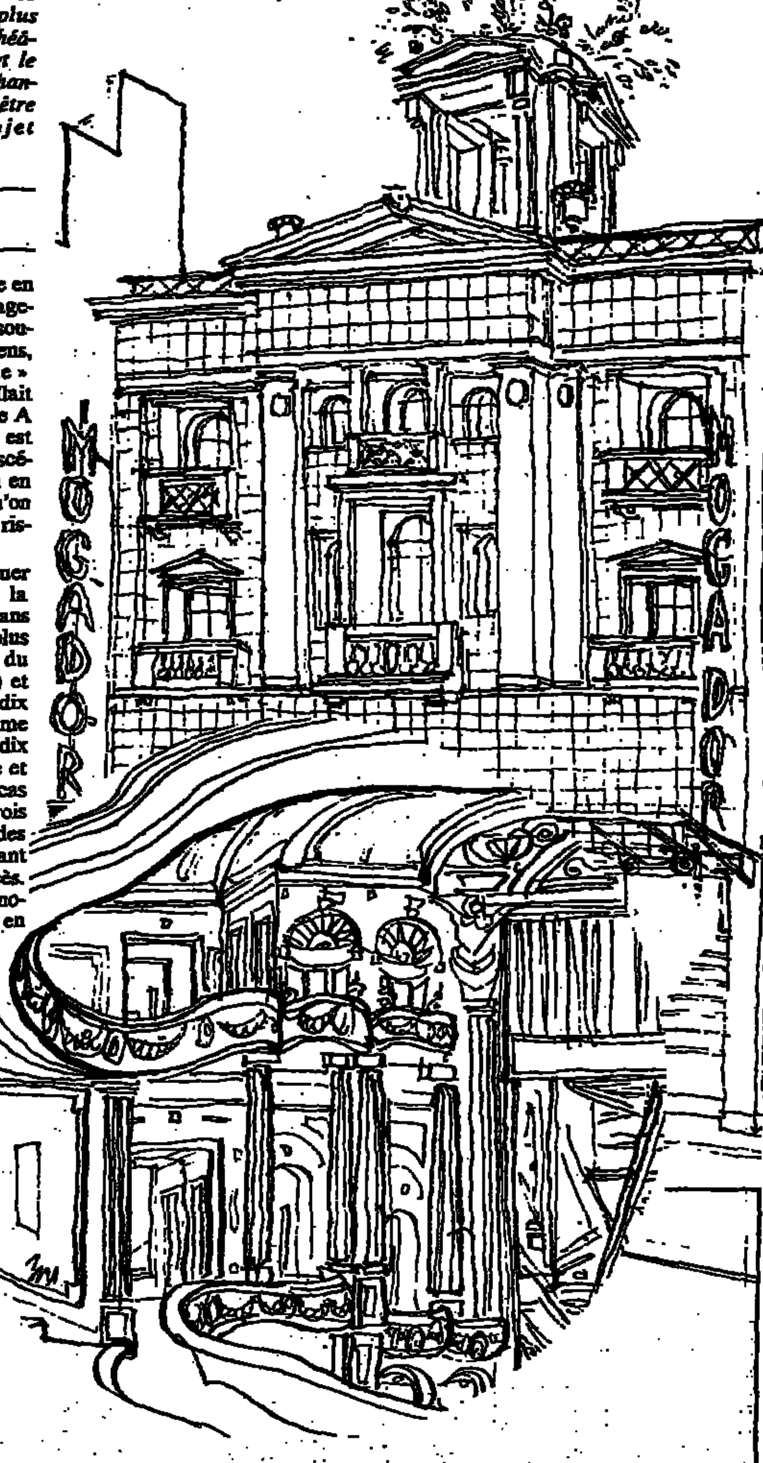
Au Déjazet, il y aura des équipes. Au Bastille, une seule, réunie et dirigée par Jean-Claude Fall. Depuis qu'il a quitté la compagnie de Philippe Adrien (aujourd'hui installé à Ivry), il trimballe ses mises en scène d'Aubervilliers (*Schippel*) à la Tempête (*Nadia, Beckett* et les autres). Il a même présenté son premier spectacle indépendant, *Grand peur et misère du Troisième Reich*, dans la vieille bicoque brinquebalante du Mouffetard. Les ruines ne lui font pas peur. Depuis deux ans, il louche sur le 76 de la rue de la Roquette, où en ce mois d'août, dans la poussière et les gravats, se devine la façade d'un théâtre fantôme.

Jean-Claude Fall avait concocté son projet avec Daniel Mesguich, qui finalement l'a abandonné tandis que les promesses de financement se désagrégeaient. Jean-Claude Fall s'obstine : *« Les compagnies indépendantes meurent de sous-équipement ; c'est une erreur culturelle à une époque où, loin de mourir, le théâtre vit son âge d'or. »*

Sa « maison », il l'a choisie, il n'en veut pas d'autre. Il n'a pas besoin de lui inventer un passé, elle en a un. Seulement, les réaménagements successifs se sont le plus souvent effectués en dépit du bon sens, d'une manière « pifométrique » plutôt que rationnelle. Il fallait donc créer l'espace, l'inventer de A à Z. L'architecte Jean Deneux est en même temps décorateur et scénographe. Le matériel est prévu en fonction de la salle et de ce qu'on veut y faire, ce qui réduit les risques de gaspillage.

Ce qu'on veut y faire : conjuguer le théâtre avec la musique, la danse. Il y aura un bar-vidéo. Dans les deux salles, dont on ne dit plus la grande et la petite mais celle du bas (deux cent cinquante places) et celle du haut (cent soixante-dix places) deux types de programme sont envisagés. Un cycle long de dix semaines environ, fixé à l'avance et susceptible de changement en cas de four. Un autre plus court (trois semaines), plus souple, avec des manifestations ponctuelles, pouvant être prolongées en cas de succès. L'ouverture est prévue au début novembre, et on attend, l'espoir en bandoulière.

COLETTE GODARD.



Les folies Mogador

Tandis que d'une manière artisanalement expérimentale les jeunes « indépendants » mettent leurs subventions royales (1) au service de leurs obsessions et se battent pour obtenir les compléments minimaux, dans le secteur privé, on retrouve la même volonté acharnée. Après avoir dû renoncer à prendre la direction du Théâtre des Champs-Elysées (le Monde du 2 février 1980), Fernand Lumbroso, qui n'a plus trente ans, ne s'est pas résigné à poursuivre tout simplement son « métier de tourneur ». La vitalité n'a pas d'âge. Il s'est lancé dans une folle aventure au Mogador, avec une participation personnelle à des moyens grandioses — et bien entendu, un style de théâtre à grand public.

(1) 300 000 F pour Jérôme Deschamps, autant pour les Macloma, 400 000 F pour Jean-Claude Fall.

LE Théâtre Mogador était bien malade. Les concerts rock de Jacques Higelin et Clash, lui avaient été fatals : l'enthousiasme du public arrachant radiateurs, tuyaux et carrelages l'avait achevé. Il rendait son dernier souffle et fermait ses portes, pour cause de détérioration. Dernier souffle ? Non, plutôt avant-dernier. Le 2 avril 1982, les Spectacles Lumbroso et les Spectacles ALAP (Agence littéraire et artistique parisienne pour les échanges culturels) achètent la majorité des actions de la Société des music-halls parisiens. Fernand Lumbroso, président-directeur général, décide de lui faire peau neuve. Des travaux de rénovation, chiffrés à 20 millions de francs, commencent en mai. Déjà, la façade ravalée arbore ses moulures blanchies, ses fenêtres à balustrade aux vitraux multicolores. Seul vestige d'une anarchie antérieure, le peuplier récalcitrant, qui, par quatre fois arraché, coiffe encore la campanule du toit d'une sorte de couronne. Il faudra se résoudre à l'abattre définitivement : ses racines étant la cause de sérieuses inondations.

Pour peu que l'on se risque à franchir le seuil du chantier, que, titubant au milieu des gravats, on se fraye un passage entre les bétonnières, on découvre, au détour d'un échafaudage, les merveilles des miroirs à mille faces modern'style du hall, les fauteuils de velours rouge du bar demeuré intact, les boiseries d'acajou jusqu'alors dissimulées par un criminel papier peint, des restes de décor oubliés dans un recoin de loge désertée. Les consignes aux comédiens affichées derrière un panneau de verre sont encore là. La sobre magnificence de ce théâtre à l'anglaise aux courbes improbables rehaussées de discrètes dorures coupe le souffle. Le plancher de la salle, entièrement pourri, sera remplacé. La fosse d'orchestre sera mobile, posée sur vérins hydrauliques, cumulant les fonctions de proscenium et de parterre d'orchestre. La salle, équipée d'une ventilation mécanique, comprendra mille huit cents places, dont huit cents en orchestre, et sera dotée d'un jeu d'orgue le « viking », géré par ordinateur, et dont seulement quatre théâtres en France sont pourvus. Les lustres, dont le changement d'une seule ampoule demandait à un homme une périlleuse journée de travail, seront restaurés et actionnés par des treuils. La coupole coulissante, enfin, sera conservée.

Palais des valses

L'histoire du Théâtre Mogador est une longue série de valses-hésitations et de manipulations. Le « Mogador Palace » voyait le jour en 1919, construit par un architecte britannique, Bertie Crewe. Salle de cinématographe le soir, de 16 h 30 à 18 h 30 aux « thés Mogador », un quatuor jouait Léo Delibes, Charles Gounod et Jules Massenet. En 1920, il devient le premier théâtre d'opérette de Paris. Après une brève interruption forcée, un deuxième départ est donné grâce à l'actrice Cora Laparcerie. Elle en fait « un des plus beaux théâtres d'Europe » et en cède la direction à son ami, Jacques Hébertot, qui le rend à son origine de cinéma.

Quelques mois plus tard, il passe aux mains d'une firme, les Etablissements Aubert, et devient le Palais du cinéma. En 1925, les frères Isola, nouveaux maîtres, montent *No, no, Nanette*, qui restera quatre années à l'affiche. Puis, Mistinguett y règne. En 1939, Henri Varna, le Barnum du music-hall, en fait son temple. Il y monte des opérettes fastueuses, demeurées célèbres : *Violettes impériales, Vienne chante et danse, les Amants de Venise, etc.*, avec Marcel Markès, Paulette Merval, Tino Rossi. Après la mort d'Henri Varna, Mogador commença un lent déclin. On y voit encore *Monsieur Pompadour*, de Françoise Dorin, *Hello Dolly*, avec Annie Cordy, *Gypsie*... La décentralisation y amène *Maître Puntila et son valet Matti*, par George Lavaudant, *l'Opéra de quat'sous* par Maurice Sarrazin, et puis vient le rock...

Le nouveau Mogador ouvrira fin novembre pour les fêtes ; avec Roger Hanin, dans une pièce américaine adaptée par Pol Quentin. Au printemps 1983, *les Frères Karamazov*, d'après Dostoïevski, et, à l'automne 1983, *Cyrano de Bergerac*. Mises en scène de Robert Hossein, qui établira à Mogador le siège de sa compagnie ainsi que de son école.

MAYA ROUX-DORLUT.

RETOUR A LA BIENNALE ET A DOCUMENTA

La Documenta VII de Kassel, la Biennale de Venise : les deux plus grandes confrontations internationales d'art actuel, cette année ont lieu en même temps. On peut y revenir de bien des façons en cette période difficile de crise et de retournement de valeurs culturelles, qu'elles assument toutes les deux à leur manière.

Le critique d'art italien Antonio del Guerchio, qui a été mêlé de près à l'élaboration de la quarantième édition de la Biennale, avant de démissionner, évoque son organisation et son nouveau statut, selon lui, « à repenser ».

De son côté, Jean-Hubert Martin, qui dirige depuis peu la Kunsthalle de Berne, présente les rares artistes français invités à Kassel, et pose les problèmes de la méconnaissance et de la non-reconnaissance, hors de nos frontières, de la création d'aujourd'hui en France.

Venise : la crise dans la crise

MÉDIOCRE, confuse, la Biennale de Venise 1982 (1) *est le résultat prévisible* d'un travail dont les objectifs n'étaient pas réalisables. La manifestation-clé de la Biennale est, on le sait, l'exposition internationale du pavillon central, aux Giardini. Avant et après la mort de Luigi Carluccio, responsable du département des arts visuels, deux membres de la commission consultative de la Biennale (2) avaient motivé leur démission en termes très clairs. Ils avaient dénoncé une situation paralysante où toute décision concrète était continuellement renvoyée, à commencer par la nomination des responsables de l'exposition du pavillon central. Ceux qui en ont accepter la charge connaissaient la si*tuation dans laquelle ils allaient* œuvrer : ils ne disposaient plus que de trois mois.

Était-il possible, dans ces conditions, d'organiser une exposition internationale « normale », c'est-*à-dire une exposition dont le choix* des artistes, et de leurs œuvres, révèle une ligne, fruit d'une véritable confrontation entre plusieurs critiques d'art ? *Le groupe de travail de* la Documenta de Kassel a travaillé près de trois ans. A Venise, depuis plusieurs Biennales, le temps des deux années en principe mis à la disposition des commissaires s'est raccourci. Mais c'est la première fois, et la dernière, espérons-le, qu'il a été écourté à ce point. Ce dont les commissaires de l'exposition internationale ne sont, bien entendu, pas responsables.

D'autre part, il est vrai que Luigi Carluccio avait rédigé une liste de noms d'artistes et que par conséquent les commissaires devaient en tenir compte, en hommage à sa mémoire. Mon problème n'est pas de suggérer après coup *ce qui devait ou pouvait être fait pour respecter les* intentions essentielles de Carluccio d'une part, et pour, d'autre part, rester dans les limites (restreintes) du possible. Cependant, je dis simplement, et je ne suis pas seul à le dire (voir *notamment la presse ita*lienne), que cela n'a pas été fait.

1968 et après

Nous nous trouvons en effet devant une exposition où la combinaison de présences valables et de présences moins valables, d'absences significatives et d'accents posés, infléchit idéologiquement la pensée critique de Carluccio dans *le* sens d'un « *retour à l'ordre* ». Chez ce critique d'art fidèle à la leçon de la deuxième génération surréaliste, apparue dans les années 30, la figuration se donnait comme un *lieu conflictuel et ambigu. Qu'un artiste* comme Kitaj soit mal représenté, ou que le pseudo-académisme perfide et troublant de Pierre Klossowski ne le soit pas du tout, voilà qui justifie, pour donner seulement deux exem*ples, que l'exposition ait déçu.* Et pas seulement ceux qui se satisfont du « retour à la peinture » tel qu'il est pensé par les artistes des *trans-avant-gardes.* En d'autres termes, le décalque en 1982 des retrouvailles *avec les figurations des années* 20 – qui fait fi de tout un pan de l'histoire de l'art contemporain – m'inquiète assez.

Cela dit, il y a les problèmes de la Biennale de Venise, au-delà des circonstances *particulières dans* laquelle la quarantième édition a *été* réalisée. Après la contestation dont l'institution vénitienne a été l'objet en 1968, elle s'est bizarrement modifiée. Le parti de la démocratie chrétienne, *qui* a *longtemps été* presque seul à régler en Italie le destin des grandes structures nationales, n'a jamais révélé une connaissance ni un intérêt quelconque pour les choses de l'art contemporain. Cette cécité s'est accommodée sans peine d'une longue série de Bien*nales dont on peut dire tout ce que* l'on veut, sauf qu'elles reflétaient l'opacité culturelle de ce parti. A leur tour, ces manifestations s'accommodaient, tant bien que mal, d'un statut élaboré avant la guerre, en régime fasciste. Or la Biennale de Venise a aujourd'hui un statut nouveau, qu'il faut repenser, le plus vite possible.

Avant d'y venir, je veux bien faire, dans l'histoire des difficultés de la Biennale depuis 1968, la part due à la crise des certitudes culturelles, d'autant que cette crise a été prise en charge par la Biennale elle-même. Que plusieurs éditions aient exclusivement privilégié les « dépassements » divers de l'art a été l'*effet d'actions unilatérales,* de pensées sectaires, légèrement terroristes parfois. Mais, au-delà de ce sectarisme, la Biennale a rendu compte des indéniables séismes qui se sont produits dans la recherche *artistique internationale. En tout* cas, rien ne justifie un retour du pendule vers un sectarisme opposé.

Le nouveau statut ? Sans entrer dans les détails législatifs et réglementaires, je dirai simplement qu'il rapproche *trop* l'*institution des pou*voirs politiques et des rapports, conflits, concurrences, etc., entre les différentes forces politiques italiennes. Le vieux statut fasciste était intolérable. Mais, par une sorte d'entente tacite, il n'en fut tenu compte qu'assez relativement, à travers une forme de délégation de pouvoir à certains « grands commis » de la critique d'art italienne et étrangère pendant la période 1948-1968. En ouvrant aux représentants des différentes forces politiques, locales et nationales, un conseil de direction dont les tâches sont singulièrement étendues, ce statut ne peut que provoquer la paralysie. Il suffit de dire que ce conseil s'occupe de toutes les activités de la Biennale : arts plastiques, cinéma, théâtre ; qu'il s'en occupe de façon très directe (par exemple, les invitations aux artistes en émanent officiellement) ; qu'il ne compte *actuellement qu'un seul critique* d'art, c'est-à-dire une seule personne compétente en matière d'arts plastiques, dont le rôle dans les activités de la Biennale n'est pas à démontrer.

Voilà à quoi il faut s'attaquer si l'on veut aller au-delà des difficultés actuelles. Il n'y a pas de retour pensable aux situations antérieures. Quant à la présence dans l'institution des différentes forces politiques, elle doit constituer, si les choses sont bien réglées, une garantie contre la volonté – bonne ou mauvaise, peu importe – de ceux qui, à un moment donné, ont plus de pouvoir politique que les autres.

Reste le problème d'une réflexion sérieuse sur le rôle, aujourd'hui, de la Biennale. Et cette réflexion ne peut être le fait, je crois, que de ceux dont l'aventure de l'art contemporain constitue le souci quotidien.

ANTONIO DEL GUERCHIO
critique d'art, professeur d'histoire de l'art contemporain à l'université de Florence.

(1) *Le Monde* du 19 juin.
(2) *Dont l'auteur de ce texte.*

Claude Viallat

Kassel : une image tronquée de la

APRÈS avoir été dominée par l'art américain, la Documenta est cette fois-ci résolument pro-européenne avec une nette prééminence italienne (voir *le Monde* du 7 juillet). Si les mouvements de la fin des années 60 allant de l'art conceptuel à l'arte povera sont toujours représentés par leurs leaders, ils sont très largement contrebalancés par les peintres allemands et italiens qui ont profité récemment d'une très large publicité. Le jeu de balancier de la mode fait succéder aux exigences radicales et internationalistes de la période autour de 1968 des tendances fortement nationalistes et traditionalistes. Toute révolution en politique comme en culture est suivie par une réaction. Le phénomène est général : on délaisse les plaisirs de l'exercice intellectuel et critique pour ceux du pinceau et de la couleur.

Dans ce contexte, quelle est la place, à Documenta, de l'art français, et quelle diffusion lui est assurée à l'étranger ? Aborder le sujet sous l'angle national paraîtrait complètement déplacé, si la quasi-disparition des artistes français à l'étranger n'était devenue un scandale pour les Français et un sujet d'étonnement à l'étranger. Que peu d'artistes français *figurent* à Documenta n'est pas un phénomène nouveau depuis le déclin de l'école de Paris. Cette année les sept élus étaient : Buren, Klossowski, Lavier, Rutault, Sarkis, Toroni et Vilmouth.

A part Klossowski, dont le talent de dessinateur sur le mode érotique, longtemps méconnu à Paris, trouve une reconnaissance de l'extérieur, tous les autres artistes se connaissent bien. Si leurs œuvres sont relativement variées, ils sont liés par des liens d'amitié. Ils ont conscience d'appartenir à la frange des artistes qui se sont forgé une audience internationale. Ils l'ont montré en se regroupant avec quelques autres dans l'exposition « Partis pris Autres » à l'ARC en 1980. Ils formulaient ainsi le malaise qui règne à Paris, en refusant de se laisser chaperonner par des critiques parisiens qui avaient trop longtemps ignoré leurs travaux, quand ils ne les avaient pas carrément combattus.

Méconnus ici, reconnus là

Ces artistes appartiennent à une même mouvance. Ils sont tous plus ou moins directement issus du courant de la fin des années 60, qui est *confronté* à *Documenta* à la peinture figurative telle qu'elle se manifeste actuellement en Europe du Nord et en Italie. Il n'y aurait donc en France rien d'équivalent dans le domaine pictural : ni Raysse, Sane*jouand ou Cane, ni les jeunes pein*tres apparus l'an dernier sur la scène parisienne n'ont retenu l'attention des organisateurs. Or, si leur premier concept pour l'exposition ne retenant que quarante à *soixante artistes de premier rang* suscitait l'enthousiasme, la réalité des cent quatre-vingts exposants comprenant bien des suiveurs de la nouvelle mode picturale ne permettait pas d'exclure à priori les Français, jeunes ou plus âgés de ce courant. Quelles pressions ont obligé les organisateurs connus pour leur professionnalisme à tripler le nombre des exposants ? Cette inflation découle-t-elle inéluctablement de la sélection collégiale ?

Puisqu'il a beaucoup été question de retour aux traditions nationales pour cette Documenta, pourquoi ignorer systématiquement les artistes issus du mouvement Support-Surface et leurs apparentés ? Cette tendance n'a jamais eu de reconnaissance sérieuse à l'étranger. Sans doute est-ce là un des nœuds essentiels du problème. Viallat a actuellement une exposition au Centre Beaubourg que seul Dali, parmi les artistes vivants, a surpassé en taille. Et l'on s'interroge à Paris sur les raisons pour lesquelles il n'est pas reconnu à l'étranger. Beaucoup de directeurs de musée se souviennent de l'école de Paris de l'après-guerre. Ils l'ont soutenue et ils ont acheté des œuvres qui garnissent maintenant leurs réserves. Outre l'aspect revanchard qui peut animer certains, toute peinture dont *les qualités reposent sur la délica*tesse et la subtilité du coloris leur est suspecte venant de France. Dans ses variations sur un même thème, c'est le raffinement de Viallat qui inquiète. La licence qu'on autorise en peinture aux Européens du Nord et aux Italiens est apparemment refusée aux Français. Inversement, le travail tout en rigueur de Buren, dont le radicalisme et la richesse de sens (paradoxale) impressionnent considérablement à l'étranger, éclipse d'autres travaux plus en nuances et reste proportionnellement mal connu en France. Paris a toujours manifesté des réticences face aux créations de caractère radical. Le cas de Boulez, pour n'en citer qu'un, n'est pas si éloi

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

HOMMAGE A GEORGES BRAQUE. – Jusqu'au 27 septembre.

CLAUDE VIALLAT. Galeries contemporaines et forum. – Jusqu'au 20 septembre.

YVES TANGUY. Rétrospective 1925-1955. – Jusqu'au 27 septembre.

CHOIX DES ACQUISITIONS RÉCENTES. Parcours des collections permanentes. – Jusqu'au 11 octobre.

CONTRASTES. Acquisitions du cabinet d'art graphique. – *Jusqu'au 6 septembre.*

WYNDHAM LEWIS. – Salle animation, entrée libre. Jusqu'au 6 septembre.

JEAN RENOIR. – Carrefour des régions, jusqu'au 13 septembre.

UN VOYAGE EN ALPHABET. – Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 septembre.

DAVID HOCKNEY, photographe. – Jusqu'au 12 septembre.

PHOTOGRAPHIE. Acquisitions récentes. – Jusqu'au 26 septembre.

C.C.I.

PECHES MARITIMES : traditions et innovations. – Jusqu'au 19 septembre.

ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN EN CHINE. – Jusqu'au 20 septembre.

GÉNÉRATIONS INFOGRAPHIQUES. Images du futur. – Jusqu'au 6 septembre.

B.P.I.

VACANCES EN FRANCE 1860-1982. – Jusqu'au 4 octobre.

IMAGES DE PINOCCHIO. – Salle d'actualité. Jusqu'au 30 août.

Musées

LE PORTRAIT EN ITALIE au siècle de Tiepolo. – Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi de 10 h à 17 h 30. Entrée : 14 F. Jusqu'au 5 septembre.

J.-H. LARTIGUE : Paysages. – Grand Palais, entrée avenue W.-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 19 septembre.

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL EN PROVENCE. Grand Palais (Porte D). – Sauf sam. et dim., de 10 h à 18 h. Jusqu'au *25 octobre.*

LA PIOCHE ET L'AIGUILLE. Grand Palais (espace 404). – Sauf mardi, de 10 à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LE XV[e] SIECLE FLORENTIN AU LOUVRE. – Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). *Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h.* Entrée : 11 F (gratuite le mercredi et le dimanche). Jusqu'au 6 septembre.

REVOIR DELACROIX. – Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 septembre. – Musée national E. Delacroix, 6, place Furstenberg. *Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.* Jusqu'au 23 septembre.

POL BURY. – Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le dimanche). *Jusqu'au 17 octobre.*

JOAN MITCHELL. Choix de peintures 1970-1982. **UNE EXPÉRIENCE MUSÉOGRAPHIQUE :** Echange entre artistes 1931-1982 Pologne-U.S.A. – ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 septembre.

DELICES DES ILES, du groupe Julie. – Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York. Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 29 août (Animations pour les groupes, sur rendez-vous au 723-61-27).

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay ; Visages de l'homme : Exposition de moulages et sculptures à l'intention des non-voyants ; Picasso, l'atelier du sculpteur ; Saulcy et la terre sainte. – Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

SURA DJI. Visages et racines du Zaïre. – Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

PARIS POSTERS. – Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (246-13-09). sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

LE DESSIN D'ANIMATION FRANÇAIS : un siècle de création. – Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

BACCHANALES ET CHEVRE-PIEDS. – Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 27 septembre.

MUSICIENNES DU SILENCE. – Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. *Entrée : 8 F (le dim. : 4 F ; gratuite le mer*credi). Jusqu'au 4 octobre.

LA CLÉ, *LE SCEAU,* LA BALANCE DANS LA BYZANCE MÉDIÉVALE. – Bibliothèque nationale, 58, rue Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

LES PEINTRES *INDÉPENDANTS* DE MONTMARTRE (1920-1940). – Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 octobre.

CHYPRE. Les travaux et les jours. – Musée de l'homme, Palais de Chaillot, (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

LES PREMIERS HABITANTS DE L'EUROPE. – Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril 1983.

L'ATLANTIDE. Jean Delpech, l'imagination d'un artiste confrontée aux images du Crexo. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70), sauf le mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 8 f. Jusqu'au 27 septembre.

PATRIMOINE ET PROTECTION. – Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.

LA MODE DU CHALE CACHEMIRE EN FRANCE. – Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 10 octobre.

PIAUBERT A LA MONNAIE DE PARIS. – Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

SERGIO TELLES. Peintures, dessins, lithographies. – Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 3 octobre.

LE MUSÉE IMAGINAIRE DE TINTIN. – Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

Centres culturels

LA LITHOGRAPHIE DES ORIGINES A NOS JOURS : Cent trente lithographies 1816-1982. – Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (755-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 30 août.

LA VILLA LAURENTINE ET L'INVENTION DE LA VILLA ROMAINE, jusqu'au 11 septembre. – **KISHO KUROKAWA.** Une architecture de symbiose. Jusqu'au 18 septembre. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h.

PICASSO. – Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52), sauf mardi, de 11 h à 18 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 25 octobre.

PIERRE-JOSEPH REDOUTÉ. Le Raphaël des fleurs, 1759-1840. – Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 octobre.

TRENTE-CINQ ANS D'AFFICHES DU FESTIVAL DE CANNES – 1946-1982. – Cinémathèque, Palais de Chaillot (704-24-24). De 14 h 30 à 20 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

L'ART ET L'OISEAU. – Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 octobre.

AUX CONFINS DE GASCOGNE. « Salles » et châteaux en Lomagne. – C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 septembre.

ARTISTES BOURSIERS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS (CROUS). FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). Jusqu'à fin septembre.

LE LOUVRE ET SON QUARTIER : huit cents ans d'histoire architecturale. – Mairie annexe du 1[er] arrondissement, 4, place du Louvre. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 23 septembre.

Galeries

JANE AYREL, sculptures. – **VICKI,** tapisseries. – Galerie Ovale, hôtel Sheraton (niveau A), 19, rue du Commandant-Mouchotte. Jusqu'au 31 août.

BALMES, CHACON, GAMARRA, HERNANDO, E. PIGNON-ERNEST. HOMMAGE A KRASNO. – Aux Arysetiers du roy, 61, rue Saint-Louis-en-l'Ile (354-02-70). Jusqu'au 20 septembre.

LES JOLIES VACANCES. Affiches anciennes. – L'imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 18 septembre.

ÉMILE AUBRY, 1880-1964. – Galerie A.-Blondel, 4, rue Aubry-le Boucher (278-66-67). Jusqu'au 20 octobre.

TOMISLAV. Œuvres récentes. – Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 1[er] septembre.

une image tronquée de la création française

gné. Curieusement, on y reproche souvent à Buren et aux artistes, tels ceux exposés à Documenta, d'être intelligents. Comme si les peintres devaient être des personnages *frustes se vouant* exclusivement à des élans de « *sensibilité pure* » dans la voie tracée par leurs obsessions. Que penser de Matisse et Picasso, ou plus encore de Duchamp et Picabia ?

En dehors des trois courants évoqués, il y a une foule d'artistes qui poursuivent leur activité en toute indépendance et qui valent la peine qu'on leur prête attention. Or, et c'est là le problème essentiel, aucun des organisateurs de Documenta n'est venu en France faire une prospection et visiter des ateliers. On s'est contenté de l'avis de deux ou trois personnes. Il existe actuellement un lieu commun, répandu parmi les directeurs de musées européens les plus influents, selon lequel il ne se passe rien en France et qu'il ne vaut même pas la peine d'y aller voir.

Le réseau de facteurs qui ont amené à cette dégradation progressive de l'image de l'art en France est complexe. On peut cependant en isoler quelques-uns.

On sait que l'intelligentsia française est très fortement marquée par la culture littéraire. L'engouement des dernières années pour la psychanalyse et la linguistique n'a pas favorisé une approche directe des arts plastiques.

Le niveau général de la critique d'art est faible. Quels sont les critiques parisiens qui ont une connaissance approfondie de l'art du XX[e] et une information élargie sur les activités artistiques d'aujourd'hui dans le monde ? La légèreté du journalisme dans le domaine culturel est souvent surprenante : on y colporte des informations sans aucune vérification, comme on ne se le permettait pas en politique. Il suffit aussi qu'un critique d'inspiration littéraire change son fusil d'épaule et, après avoir défendu l'avant-garde, prône le retour aux bonnes vieilles traditions. Il trouve bien entendu à Paris une large audience. Le phénomène est connu.

Quant aux galeries, les plus puissantes ne s'intéressent qu'aux valeurs sûres et consacrées, les plus petites, celles qui défendent les artistes les moins conventionnels, font preuve de courage en poursuivant un travail d'information peu lucratif. Elles n'ont souvent pas les capacités financières nécessaires pour être présentes dans les grandes foires internationales et n'arrivent pas à contrebalancer les puissants rivaux américains ou allemands.


Daniel Buren

Les acheteurs sont peu nombreux, mais il existe quand même à Paris quelques collectionneurs dont les moyens ne sont parfois pas grandioses et qui ont su soutenir des artistes novateurs en s'engageant à leur côté. Les achats de cettre poignée d'originaux comportent beaucoup plus de goût pour l'aventure intellectuelle et le risque que pour la spéculation financière. On est loin de l'activation du marché de l'art pratiqué par un Ludwig en Allemagne. Mais on oublie trop que quelques passionnés animés d'un goût de l'aventure peuvent rendre caduques toutes les théories réductrices communément colportées sur le marché de l'art.

Cet engagement passionné fait terriblement défaut dans les musées français où règne au mieux un éclectisme de bon aloi, quand ce n'est pas une ignorance absolue de l'art contemporain. La situation des conservateurs de musée de province n'est certes pas aisée : ils n'ont pas d'équipe, et leurs collections les obligent à être polyvalents. Mais l'absence de formation et l'inadéquation du concours des musées aux rares vocations vers l'art contemporain nous mettent dans une situation d'infériorité culturelle grave face à l'Allemagne, par exemple, qui fourmille d'expositions grâce à un réseau très dense de Kunsthalle et de musées compétents qui ne cessent de se multiplier. Devant la carence des musées et leur enlisement administratif se créent un peu partout des associations et des centres d'art contemporain qui prouvent qu'une importante demande existe. A Bordeaux, Dijon, Chambéry, Grenoble, Lyon, Saint-Étienne et Toulon, ainsi qu'à Beaubourg et à l'ARC à Paris, on organise des expositions de grande qualité et de caractère international.

Mais ces institutions ne se sont pas intégrées à des réseaux d'échange internationaux qui leur auraient permis de mieux faire connaître et défendre des artistes français. De même, l'action en bien des points exemplaire du British Council pour diffuser les travaux des artistes anglais dans le monde mériterait d'être comparée avec la politique trop longtemps désastreuse de son homologue, l'Association française d'action artistique (par exemple pour la Biennale de Venise). Paris risque de sombrer dans un isolationnisme hautain et de devenir plus encore la métropole des splendides rétrospectives d'artistes consacrés, en étouffant l'art vivant. Les deux remèdes communément proposés sont de renforcer les liens avec New-York et d'organiser d'importantes expositions des artistes « mal compris » des années 70. Cela semble passéiste et insuffisant. Il faut arriver, d'une part, à multiplier les échanges internationaux et, d'autre part, à former et à placer aux postes de décision culturelle des gens compétents en art contemporain, qui sachent comprendre les exigences des artistes et s'engager à leur côté.

JEAN-HUBERT MARTIN. (*)

(*) Conservateur détaché des musées nationaux, directeur de la Kunsthalle de Berne.

l'art de Paris

Revue et livres

Cicatrices de la mode

LES entretiens sont souvent franchement bêtas, mais c'est la rançon de la mode de n'emprunter aux intellectuels que l'apparence de leur gravité, surhaussée d'un humour négligé et sophistiqué à la fois, sur un fond de cynisme inquiet. Tout cela passe si vite.

La Mode en peinture, *qui a vocation à paraître deux fois l'an, devrait donc se consulter pour ses illustrations. Par sympathie pour le projet — renouer avec la tradition du dessin, étendue ici à la peinture de mode, — évitons de porter un jugement sur les couples, un couturier-un artiste, qui ont été ici formés. Nous ne sommes d'ailleurs qu'au début de la soirée, et nos tailleurs d'élite peuvent encore trouver d'autres partenaires. Rien n'est plus difficile, en effet, que d'apparier exactement les uns et les autres, de telle manière que le dessin serve la mode sans la tuer, sans non plus devenir secondaire : la voltige est plus périlleuse que la photographie. Il y a cependant deux ou trois appariements qui méritent assurément le détour, et l'un d'entre eux sur lequel on peut s'aventurer plus longuement : Jean-Paul Goude — Yves Saint-Laurent.*

Du Saint-Laurent de Jean-Paul Goude, rien à dire qui ne soit fort bien montré par le dessinateur du styliste. Peinture ? Dessin ? Jean-Paul Goude a découpé et scotché les photos des mannequins, étirant à l'infini les silhouettes, soulignant par ses balafres l'essence cachée du chapeau, cicatrisant par ses collages les petites et grandes vertus de chaque robe, égrenant les perles.

*Jean-Paul Goude procède ainsi par habitude. Directeur artistique d'*Esquire Magazine *pendant dix ans, il vient de publier un livre qu'il consacre à lui-même et à ses œuvres, où il écrit de la manière la plus drôle sa longue et puissante passion pour les femmes noires, jusqu'à l'apocalyptique transformation de la chanteuse Grace Jone. Jean-Paul Goude est manifestement doué pour le dessin, il se tourne donc vers la photographie où s'inscrit plus immédiatement l'obsession. La photo, même touchée, retouchée, cède donc le pas à des sculptures plus modelables. Et la sculpture, au corps lui-même. Mais le dessin, la photo, la sculpture le suivent dans sa quête sulfureuse d'un idéal plastique.*

Raciste, pas raciste, il s'en explique lui-même. Il reste, pour le lecteur ou le voyeur, une ambiguïté prégnante, une certitude semblable à celle que provoquent les esquisses, les chemins vers l'œuvre achevée, mais poussée au paroxysme par la brutalité des cultures qui l'entourent, par les nécessités du spectacle, aussi par les jeux croisés des modes.

Jungle Fever, *c'est le titre du livre, est dépourvu de toute trace de morale ordinaire. Cela se voit par exemple sur la couverture. On n'y trouve aucun respect pour les beaux-arts. Cela fascinera ou répugnera ainsi ceux qui sont restés insensibles aux pochettes des disques rock. Pour les autres, c'est un livre en passant, comme la mode, et avec la même séduction.*

FREDERIC EDELMANN.

★ *La mode en peinture*, 35 F.
★ *Jungle Fever*, par J.-P. Goude, Clic-Clac, Ed. Love me Tender' 185 F.

Miss Satin

« *UNE ère nouvelle s'était ouverte. La machine à coudre gagnait du terrain. Singer, qui perfectionna les inventions de Howe et de Hunt, vit sa machine primée à l'Exposition universelle de 1855 (...). Pour le bonheur des femmes de condition moyenne.* » Ainsi commence-t-elle, Marylène Delbourg-Delphis, et, deux cent trente pages plus loin, elle conclura : « *En ce début des années 80, nous entrons dans une ère nouvelle* », en citant Patrick Mauriès pour augurer la victoire définitive des « *charmes vertigineux de l'artificiel, de l'ostentatoire et du gratuit* ». Plus une question de machine à coudre, mais là, selon elle, à cause d'un « *réalisme maximaliste très Sauve-qui-peut la vie* »...

Universitaire méticuleuse, Marylène Delbourg a transformé en roman, cette histoire de la mode du Second Empire à aujourd'hui. Elle l'a découpée en trois chapitres bien balancés, bourrés de références toutes catégories. Vous apprendrez comment, avec Charles-Frédéric Worth, la haute couture devint un art. A l'époque, on disait « urfe », « épatant », « vlan », « pschutt », « épollant », « sélect », « smart » et « force ». A l'époque, on avait du « chic », et le mot entre en 1902 au dictionnaire de l'Académie française. Mallarmé écrivait sous le pseudonyme de Miss Satin dans *la Dernière mode*, artistes et littérateurs étaient les juges des élégances. En 1911, Poiret organisait sa fête de la 1002[e] nuit.

Puis la guerre de 1914... et rien ne fut plus pareil. Révolu le règne des cocottes et des comédiennes de théâtre : les mannequins et les actrices d'Hollywood étaient devenus les nouveaux standards. Avec la confection, chaque femme pouvait imiter le « it », ce « quelque chose en plus » des héroïnes d'Hollywood. Garbo, Crawford et Dietrich avaient des sosies... « *au prix de l'embourgeoisement et de la moralisation* ». Une faillite de la beauté, de l'art pour l'art, en conclut, preuves à l'appui, Marylène Delbourg-Delphis. Avant d'en arriver au désastre de la seconde guerre, à l'éclosion du *new look* façon 1947, puis à la révolution du prêt-à-porter.

Suivent une exploration sociologique des années 50 et une description, pas mélancolique pour un sou, des « préhistoriques » années 60. L'histoire, la vraie, qui fait que cette année la mode est à la mode, commencerait donc, ou recommencerait avec l'arrivée des couturiers « non alignés » : avec leur manière d'envisager l'existence tout entière en artistes, de créer des événements en esthètes branchés, plus soucieux de se choisir des ancêtres que des héros.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ *Le Chic et le Look*, Hachette, 75 F.

EXPOSITIONS

En région parisienne

BIÈVRES. Phot'Univers. — Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (941-10-60). Tous les jours, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 10 septembre.

LA DÉFENSE. Collection internationale. — Esplanade de la Défense (329-38-83). Tous les jours, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 1[er] septembre.

PONTOISE. Norbert Goeneutte. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre. **Claude Groberty.** — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS. Rencontre internationale de sculpture. — Parc Pierre. Jusqu'au 30 septembre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Paul Cézanne. — Jean-Marie Sorgues, citadelles. — Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte (38-14-70). Jusqu'au 31 août. — **Vasarely, passé et futur,** Fondation Vasarely, avenue Pagnol (20-01-09). Jusqu'au 15 septembre.

AMBERIEU-EN-BUGEY. — **Alb, autoroute, archéologie.** — Château des Allymes (38-06-07). Jusqu'au 3 septembre.

ANNECY. Gravures de Lars Bo. Musée-château (45-29-66). Jusqu'au 30 septembre.

ANTIBES. A travers Picasso. Rétrospective Martial Raysse. — Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.

ARNAY-LE-DUC. L'hôtellerie en Bourgogne, présence d'une tradition. Maison régionale des arts de la table, 12, rue Saint-Jacques (90-11-59). Jusqu'au 3 octobre.

AUBUSSON. L'aventure aubussonnaise de la tapisserie, XVI[e]-XVII[e] siècle. Musée de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 15 septembre.

AUTUN. La statuaire en bois dans les collections du musée Rolin (52-09-76). Jusqu'à fin octobre.

BAYONNE. Les rites de l'éternité dans l'Égypte ancienne. Musée Bonnat, rue Jacques-Laffitte (59-08-52).

BORDEAUX. Georges Braque en Europe. Musée des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1[er] septembre.

CAEN. Dieux de l'Inde du Sud dans l'imagerie populaire. Musée des beaux-arts, esplanade du château (85-28-63). Jusqu'au 15 septembre.

CALAIS. Wolf Vostel : pour mémoire. Tableaux et dessins, 1954-1982. Musée, 25, rue Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 15 novembre.

CAVAILLON. Fernand Léger : tapisseries, œuvres murales. Chapelle du Grand-Couvent (78-10-01). Jusqu'au 12 septembre.

CLUNY. Hajdu : sculptures, tapisseries et lavis. Salle des écuries de Saint-Hugues. Jusqu'au 13 septembre.

COLMAR. Pierre Bonnard : autour d'une acquisition. Musée d'Unterlinden (41-32-11). Jusqu'au 26 septembre.

DIEPPE. Dayez : falaises, plages, rochers. Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

DOLE. Vachement beau : portraits de quelques bovins en Franche-Comté. Musée des beaux-arts, 85, rue des Arènes (80) (21-47-48). Jusqu'au 27 septembre.

FEURS. Objets de la vie domestique, des origines à nos jours en Forez. Musée d'Assier, route de Saint-Étienne. Jusqu'en novembre.

GORDES. Moines-paysans : l'économie cistercienne de 1112 à 1250. — Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 30 septembre.

GRENOBLE. Andry Farcy, un conservateur novateur - Frasta : grand lavis. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 11 octobre.

LA ROCHELLE. Jean Anjaque (1905-1965). Rétrospective. Musée des beaux-arts (41-18-83). Jusqu'au 14 septembre.

LE MANS. Vivre en Sarthe, 1870-1940. Abbaye de l'Epau (84-55-55). Jusqu'au 31 octobre.

LES SABLES-D'OLONNE. Acquisitions récentes d'art moderne et contemporain-Gilles-Ehrmann. Photographies. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

LILLE. De Carpeaux à Matisse. La sculpture française de 1850 à 1914 dans les musées du Nord - Pas-de-Calais. Musée des beaux-arts, place de la République (54-17-64). Jusqu'au 15 septembre.

LYON. Lyon au fil des fleuves. ELAC, Centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 15 septembre — **Trois siècles d'opéra.** Bibliothèque municipale de La Part-Dieu. Jusqu'au 25 septembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Henri Laurens, 1885-1954. Fondation Prouvost, Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 10 octobre.

MOUILLERON-EN-PAREDS. Henri IV et Sully. Musée national des Deux-Victoires (00-32-49). Jusqu'au 4 octobre.

NANTES. Orients, visions du XIX[e] siècle. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 15 septembre - **Nantes au fil de l'eau.** Château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 5 septembre.

NICE. Le temple, représentation de l'architecture sacrée. Musée message biblique Marc-Chagall (81-75-75). Jusqu'au 4 octobre. - **Cent dessins des musées d'Angers - Dessins de P. Klossowski.** Musée des beaux-arts Jules-Cheret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). Jusqu'à fin septembre. **César.** ENAC, 24, avenue Jean-Médecin (62-37-11). Jusqu'au 5 septembre. - **Les nouveaux réalistes : œuvres de 1955-1965,** Galeries des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24) — **Œuvres récentes,** galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 5 septembre.

POGGIO DI VENACO (Corse). Salon international de la fondation Michel-Ange : peinture, sculpture, artisanat. Jusqu'au 25 octobre.

ROUEN. Comment la Préhistoire ? Muséum, 198, rue Beauvoisine. Jusqu'au 7 novembre.

SAINT-TROPEZ. Fleurs de Fantin-Latour à Marquet (France, 1865-1925). Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 27 septembre.

STRASBOURG. Maîtres de l'aquarelle anglaise XIII[e]-XIX[e] siècle (collection du Leicestershire Museum-Art Gallery). Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (35-47-27). Jusqu'au 19 septembre. - **Gâteaux et pâtisseries d'Alsace : moules et formes.** Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-29-06). Jusqu'au 9 janvier 1983.

TOULON. Sans titre : quatre années d'acquisitions. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

VASCŒUIL (Eure). Yves Brayer. — Château (23-62-35). Jusqu'au 1[er] novembre.

VILLARS. Collages de Prévert (exposition de la Bibliothèque nationale). Château de Puyguilhem (09-76-76). Jusqu'au 12 septembre.

VILLEURBANNE. Boltanski, Buren, Cragg, Holzer, Nadin. Propositions I. — Nouveau Musée (84-55-10). Jusqu'au 31 août.

SELECTION

CINÉMA

Mad Max II

Les super-héros du super-film superbe et exaltant font le boom de l'écran. Les records d'entrées sont pulvérisés par la grande épopée rugissante des années 80.

ET AUSSI DES REPRISES : *l'Arnaque* de Georges Roy Hill, Paul Newman et Robert Redford, succulents. *Cabaret* de Bob Foss, Joël Grey et Liza Minnelli, pathétiques. *Le Fanfaron* de Dino Risi, Gassman au mieux de lui-même. *Le Guépard* de Visconti — le bal. *Performance* de Donald Cammel, Mick Jagger. *Orange mécanique* de Stanley Kubrick — le film qui, avant *Mad Max* préparait l'ère punk.

THÉATRE

Macunaïma au Carré Silvia Monfort

Personnage de la légende, Macunaïma, sorte de Schweyck embarqué dans des aventures picaresques, est joué par une troupe du Brésil dans le plus pur style tropical.

MUSIQUE

Jeunes et Talentueux

Ce n'est ni la première ni la dernière fois que de jeunes musiciens, dûment sélectionnés et placés pendant quinze jours entre des mains expertes, en remontreront à leurs confrères plus âgés, mais les concerts de l'Orchestre français des jeunes que dirige Jérôme Kaltenbach, le 30 août à Dole, le 1[er] septembre à Dijon, le 2 aux Salines d'Arc-et-Senans, et le 5 septembre à la Salle Pleyel, constitueront l'un des premiers événements de la rentrée : il faudra de solides prétextes pour le manquer.

ET AUSSI : *Le XI[e] Festival de Saint-Dizier* s'ouvrira le 27 août avec un récital du pianiste Pierre Reach et se poursuivra jusqu'au 5 septembre ; renseignements, tél. : (61) 66.14.11. Débuts également du *XV[e] Festival de La Chaise-Dieu* le 27 août avec un concert des cuivres de Londres et d'Aquitaine puis, entre autres, les *Vêpres de la Vierge* de Monteverdi dirigées par Michel Corboz (29 août), concerts de l'Orchestre philharmonique de Dresde 30 août, 3, 4 et 5 septembre (*Grande Messe des morts* de Gossec) ; renseignements : tél. : (71) 09.74.64.

EXPOSITIONS

Sur les routes du Nord

Si les expositions y sont moins nombreuses que dans le Midi, il ne faudrait pas pour autant en négliger l'intérêt. On pourrait ainsi prévoir un itinéraire qui irait à Lille, où le musée des Beaux-arts accueille (peut-être pas aussi bien qu'on pouvait l'espérer) *La sculpture française de 1850 à 1914 dans les musées du Nord-Pas-de-Calais.*

A Dunkerque : pour voir ou revoir les *Dessins de Carpeaux du musée de Valenciennes* ; à Marcq-en-Barœul, où la rétrospective *Henri Laurens* proposée par la Fondation Prouvost est à nouveau ouverte (jusqu'en octobre) après un mois de vacances.

A Calais : le musée des Beaux-arts y présente un choix de tableaux et de dessins depuis 1954 de l'Allemand *Volf Vostell*, un dur, dont l'œuvre tourne avec une violence extrême, autour de l'image de l'homme, opprimé et agressé dans sa chair intime.

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 27 août au 2 sept.

Les programmes des mercredi 25 et jeudi 26 août sont en page 14.

Vendredi 27 août

Un film

RAS LE CŒUR

Film français de Daniel Colas (1979), avec S. Umel, D. Colas, P. Chesnais, X. Saint-Macary, F. Perrot.

A 2, 23 h 5.

★ *Un architecte sans travail et une danseuse glissent vers la délinquance. C'est la faute à la société. Producteur, réalisateur et interprète, le comédien Daniel Colas a voulu faire un « film d'auteur » public et n'a pu éviter les défauts (scénario insuffisamment travaillé, maladresse de mise en scène) inhérents au manque de moyens matériels et d'expérience technique. Cette première œuvre contient pourtant quelques bonnes idées, une amertume mêlée de tendresse et quelques scènes réussies sur le malaise de la jeunesse.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.

13 h Journal.

13 h 35 Série : L'Homme de l'Atlantide.
Espionnage au Pentagone. Une rediffusion.

16 h 55 Croque vacances.

18 h 25 Série : L'Education sentimentale.
D'après G. Flaubert, adaptation F.-R. Bastide. Réal. M. Cravenne (rediff.)
Premier épisode de cette « Education », interprétée par Françoise Fabian, Jean-Pierre Léaud et Catherine Rouvel.

1° h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Encore des histoires.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : One man seul.
Roger Pierre, réal. J. Duban.
Des sketches : « Louise et Louis », « la Porte », « les Chevaux de bois ».

21 h 35 Feuilleton : Les Aventures de Caleb Williams.
D'après l'œuvre de W. Godwin, réal. H. Wise.
Caleb, évadé de prison, tombe aux mains des brigands particulièrement généreux qui le protègent. Jaloux, Grimes se met à la disposition de Falkland pour se venger de Caleb Haines et jalousies dans la vieille Angleterre.

23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T LO.P.E..

12 h 10 Journal.

12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Les Arpents verts.

14 h Aujourd'hui la vie.
Vous êtes tous des poètes.

15 h 05 Série : L'Age de cristal.

15 h 55 Sports :
Cyclisme : Championnats du monde ; rugby : Galles - Ecosse.

18 h Récré A 2.
Qua Qua O ; Lippy le lion ; Spectreman.

18 h 30 Journal.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Dessins animés.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Les Confessions de Félix Krull.
Feuilleton allemand, d'après le roman de T. Mann, scénario B. Sinkel et A. Brustein. N° 4 : « Zaza, la fille de l'air ».
Suite des aventures légères d'un jeune « gigolo » à la fin du dix-neuvième siècle dans une Europe décadente. Félix n'a d'yeux que pour Zaza, artiste de cirque, et maîtresse du marquis de Venosta. Bientôt un couple à trois, qui va jouer à un étrange jeu d'identité.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Les marathoniens du livre.
Avec C. Dubois (Grand dictionnaire encyclopédique Larousse), S. Monneret (l'Impressionnisme et son époque), *C. Paillat* (Dossiers secrets de la France contemporaine), *P. Robrieux* (Histoire intérieure du parti communiste), *R. Sabatier* (Histoire de la poésie française).

22 h 55 Journal.

23 h 05 Ciné-club (cinéma d'été, cinéma d'auteurs) : Ras le cœur, de Daniel Colas.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Titres en poche : Zoologiques ; Mes maquettes animées : le moulin-phare.

19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.

20 h Les jeux de l'été.

20 h 35 Le nouveau vendredi : Les nouveaux pensionnaires.
Reportage : D. Rotival ; réal. : D. Martineau.
Le pensionnat, réalité d'hier ou d'aujourd'hui ? L'équipe de FR 3 a visité l'école hôtelière de Blois, l'institution Sainte-Marie de Bourges, et l'internat de Saint-Mammes, et a recueilli les témoignages de Jacques Martin, de Marie Cardinal entre autres, sur la vie de pensionnaire.

21 h 35 La chambre du roi.
Une émission de C.-N. Hocquard et L. Laupies (rediff.).
La chambre du roi Louis XIV à Versailles, entièrement restaurée. Avec des interviews de M. Gerald Van der Kempf, conservateur en chef honoraire du château de Versailles, de M. Pierre Lemoine, conservateur en chef du même ensemble, et de M. Jean Dumont, architecte en chef des monuments historiques.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (rediff.) Les années 40.
L'après-guerre est marqué par une certaine insouciance et une jeunesse : Rendez-vous de juillet, *de Jacques Becker,* les Maudits, *de René Clément, etc.*

23 h 25 Prélude à la nuit.
« Scherzo n° 2 », de Chopin, par B. Rigutto, piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Mordechaï Schamz, de M. Cholodenko (et à 14 h, 19 h 25 et 23 h 50).
7 h 7, Matinales : Colportages (les ex-votos de Provence).
8 h, Les matinées du mois d'août : Cuisine et culture (l'ethnologie dans les projets de développement ; à 8 h 32, actualités.
9 h 7, La France dans les archives de l'Europe : conclusion de l'enquête, avec Jean Favier et Pierre Descargues ; à 10 h, Quatre semaines de vacances à Paris (Paris-expo).
11 h 2, Les « Ils étaient une fois » : la Belle au bois dormant, Cendrillon, Barbe-Bleue.
12 h 5, Les grands aventuriers : Cécil Rhodes, créateur de la Rhodésie (XX° siècle)
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Ballade pour Carson Mac Cullers : Reflets dans un œil d'or (rediff.).
14 h 5, Trois amis et leur musique : Abbado, Nono, Pollini.
15 h 5, Sienne, ville-Etat : Un poète florentin devant Sienne.
15 h 35, *Du manuscrit au pilon* : Comment va l'édition française ?
16 h 58, Géographie physique, milieu naturel et sociétés : Géographie physique et réalités sociales.
17 h 30, *Economie et mode de vie* : Trois façons de produire et de consommer.
18 h 30, Création - récréation - recréation.
19 h 30, Entretiens avec... Jean Wiener.
20 h, Cinéromans : Paris-Berlin.
21 h, Le Barbican Center de Londres, par K. Gore.
22 h, Encore... encore.
22 h 30, La criée aux contes : Contes et rencontres à Vannes (le kaléidoscope des contes)
23 h 30, Musique : « Missa super Maria Zart » (extraits) de Obrecht, par les Madrigalistes de Prague.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin, œuvres de Ibert, Respighi, Schmitt, Rimski-Korsakov.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Autour de Wagner ; « Tristan et Isolde » par l'orchestre et Chœur du Festival de Bayreuth ; Dir. K. Boehm.
12 h, Concert de musiques traditionnelles.
13 h 5, Jazz en vacances : Festival de la Roche Jagu.
14 h, Musiques d'ici : Saint-Brieuc et les Côtes du Nord ; œuvres de Ropartz, Charpentier.
17 h, Repères contemporains : œuvres de Herbert, Castérède, Delannoy, Guézec.
18 h, Concert : (en direct de l'auditorium de l'école de musique de Brest) ; œuvres de Mozart, Baird, Lutoslawski par le Quatuor varsovien : B. Bruczkowski, premier violon, C. Bruczkowski, second violon ; A. Pacirkiewicz, alto ; W. Walszec, violoncelle.
19 h 38, Magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert : (donné le 17 novembre 1981 au théâtre des Champs-Elysées à Paris), « le Carnaval romain » ouverture, « Roméo et Juliette », extraits de Berlioz, « Symphonie no 5 » de Prokofiev, par l'orchestre national de France, dir. L. Maazel.
22 h 15, *La nuit sur France-Musique* : 23 h 15, Studio de recherche radiophonique, œuvres de Graton ; 23 h, A l'Ouest, toujours à l'Ouest, œuvres de Greene, Sibelius.

Samedi 28 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.

13 h Journal.

13 h 35 Série : L'Homme de l'Atlantide.

14 h 25 Accordéon, accordéons.
Une émission de M. Touret et J. Huet.

14 h 55 Cuisine : Les recettes de mon village.
Dauphiné : grillade des bateliers du Rhône.

15 h 25 Document : Les grands explorateurs.
Henry Morton Stanley.

16 h 05 Croque-vacances.

17 h 45 Magazine : Auto-Moto.

18 h 15 S.O.S. Animaux perdus.

18 h 30 Série : L'Education sentimentale.
D'après G. Flaubert, réal. M. Cravenne (2° épisode).

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Encore des histoires.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Starsky et Hutch.
Starsky est kidnappé et menacé de mort par des ravisseurs qui exigent des autorités la libération d'un trafiquant de drogue. Hutch enquête.

21 h 35 Variétés : Le grand studio.
De Jean Bardin et Michel Legrand
Avec Rhoda Scott, Maurice Vander, Georges Rabol, etc.

22 h 35 Magazine d'actualités : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.

12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Wonder Woman.

14 h 25 Les carnets de l'aventure.
De la hache de pierre au magnétoscope, réal. P.-D. Gaisseau.

14 h 50 Les jeux du stade.
Cyclisme : Championnat du monde ; athlétisme, à Bruxelles.

18 h Récré A 2.
Casper et ses amis ; Mister Magoo.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Dessins animés.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Le Rêve d'Icare.
Réal. : J. Kerchbron. Avec S. Monfort, J.-L. Boutte, M. Meriko, R. Guttman.
(Lire notre sélection.)

22 h 20 Variétés : Elle court, elle court l'opérette.
De J.-C. Dauzonne, réal. : J. Guyon.
Avec des extraits de No, no, Nanette ; Pas sur la bouche ; l'Amour masqué ; Valses de Vienne ; la Vie parisienne, *etc.*

23 h Sports : Catch.

23 h 25 Journal.

Tacots et biplans

LE REVE D'ICARE.

A 2, 20 h 35.

« Damn you, Red Baron ! » Imaginez : à la place de Snoopy, campé sur le sommet de sa *niche, pourchassant le Baron* rouge, Silvia Monfort toute de cuir vêtue dans un vieux coucou rétro, à la recherche d'elle-même et de son « point Oméga ». Cette quête sera difficile, il lui faudra assassiner de mépris son militaire de mari, abandonner son amant dans un paradis de plantes vertes, voir mourir son ami dans une explosion de ballons de fête foraine pour arriver, enfin, à réaliser son rêve : « traverser les Andes en avion dans la plus grande largeur ».

Cette quête est l'occasion de filmer une orgie de décors dans le style des « années 20 », tacots et biplans à l'appui. Pour ceux à qui Silvia Monfort donne de l'urticaire, mieux vaut s'abstenir, à moins qu'ils ne cèdent à l'envie d'admirer Ronald Guttman en mécanicien trouble et diabolique. — J.-M. C.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
Nono ; Cinq semaines en ballon ; Ordinaquiz.

19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.

20 h Les jeux de l'été.

20 h 35 On sort ce soir : Othello.
De Shakespeare. Et à 22 h. 40. Réal. : Jonathan Miller, avec Anthony Hopkins (Othello), Bob Hopkins (Iago), Penelope Wilton (Desdémone).
Tragédie en cinq actes en vers et en prose, présentée par Jean-Louis Curtis, en version originale sous titrée, qui met en scène le Maure Othello, général au service de Venise, qui a conquis le cœur de Desdémone, fille du sénateur vénitien Brabantio : drame de la jalousie.

22 h 10 Journal.

0 h 10 Prélude à la nuit.
« Alborada del Gracioso », de Ravel, par B. Rigutto.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Colportage (l'Ardèche entre deux survies).
8 h, Les énergies douces : Le solaire indirect.
9 h 7, Quatre grands reportages en Asie : Birmanie, Laos, Thaïlande : le Triangle d'or ; Héroïne et politique.
11 h 2, Libre parcours jazz : George Brown and Co.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Journée américaine : Un rêve américain, par J. Dalve ; La terre vaine, de T.S. Eliott ; Canto del l'usur, par E. Pound et M. Pleynet ; Le sein, de P. Roth ; The projective verse, de C. Olson ; à 20 h, Un rêve américain, de Mailer ; la peinture aux Etats-Unis ; La musique aux Etats-Unis.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi-matin : œuvres de Stoelzel, Beethoven, Tchaïkovski, Schubert, Mendelssohn.
8 h 2, *Concerts : Festival interceltique de Lorient.*
18 h, Concert (donné le 11 août en l'Eglise Sainte-Croix-de-Saint-Servan à Saint-Malo) : Récital d'orgue, œuvres de *Pierné*, Berveiller, Langlais, Duruflé, par J. Lechat.
20 h 30, Concert : Récital Linda Finnie, mezzo-soprano ; « Trois lieder sur des poèmes de Ruckert » ; « Urlicht », solo extrait de la 2° symphonie « Résurrection », de Mahler ; « l'Amour et la vie d'une femme », de Schumann ; Chants traditionnels des îles britanniques.
22 h 30, *La nuit sur France-musique.*

● **Récital d'orgue (F.M., 18 h).** — Dernière scorie du feu d'artifice breton lancé, toute la semaine, par France Musique, le récital d'orgue de Jacques Lechat témoigne une fois de plus de la qualité de ces petits festivals qui, l'été venu, inondent la Bretagne entre deux *stations balnéaires. Début août,* la qualité musicale est logée à l'église Saint-Croix de Saint-Servan-sur-Mer, puisque c'est là que se tiennent deux orgues de Cavaillé-Coll construits en 1845 et 1885 et qui sont le nec plus ultra en la matière. Les musiciens les plus habiles viennent s'y essayer et éprouvent régulièrement la légendaire générosité *de ces instruments prompts* à s'époumonner dans les pompeuses symphonies de Widor. Le répertoire romantique est souvent à l'honneur à Saint-Servan, mais Jacques Lechat montre cette année que les Cavaillé-Coll, brillants dans les œuvres du dix-neuvième siècle, conviennent aussi pour des pièces plus tardives, expriment *à merveille la religiosité feutrée,* la fluidité intime des pages de Pierné ou de Duruflé. — T. Fr.

Dimanche 29 août

Deux films

JE SAIS RIEN MAIS JE DIRAI TOUT

Film français de Pierre Richard (1973), avec P. Richard, B. Blier, D. Minazzoli, N. Jamet, L. Rego, D. Kaminka.

TF 1, 20 h 35.

★ *Le fils d'un richissime marchand de canons joue au contestataire et au réformateur social. Avec un scénario mieux construit que dans les précédents films réalisés par lui, Pierre Richard est allé jusqu'à la satire des rapports de classes et des idéologies d'aujourd'hui. Acteur, il a quelque peu renouvelé son personnage d'ahuri.*

CAPRICES

Film français de Leo Joannon (1941), avec D. Darrieux, A. Préjean, J. Paredes, B. Blier, Maupi.

FR 3, 22 h 30.

★ *Comédie des fausses identités entre un industriel et une actrice qui se sont rencontrés dans un bal masqué. Après un dernier film avec Henri Decoin,* Premier rendez-vous, *Danielle Darrieux retrouvait Leo Joannon et Albert Préjean, son metteur en scène et son partenaire de* Quelle drôle de gosse *(1935), dans ce divertissement plus proche du vaudeville que de la comédie à l'américaine façon Decoin. On ne peut pas résister au charme de l'actrice.*

Les dialogues de Caprices *furent écrits par André Cayatte, qui allait faire, l'année suivante, ses débuts de réalisateur en tournant* la Fausse Maîtresse, *dont la vedette fut... Danielle Darrieux.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 La source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe.
Célébrée à Melan (Alpes-de-Haute-Provence).
Prédicateur : Père J. Debruynne.

12 h Série : L'Aventure des plantes.
Le bal des oiseaux et des vampires, de J.-M. Pelt et J.-P. Cuny.

12 h 30 La bonne conduite.

13 h Journal.

13 h 15 Sports : Automobile.
Grand Prix de Suisse F1, en direct de Dijon.

14 h 45 La clé sous le paillasson.
(Et à 16 h 10 et 18 h.)

16 h Sports : Tiercé.
A Deauville.

17 h Sports dimanche.
Cyclisme ; aviron, à Lucerne.

18 h 10 Série : Pour l'amour du risque.

19 h Dessin animé :
« Daffy Duck ».

19 h 30 Les animaux du monde.
Les chasseurs d'Okavango.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Je sais rien mais je dirai tout.
De Pierre Richard.

22 h Arcana : Opéra-film ; Film-opéra.
De M. Leroux.
Avec des extraits de les Noces de Figaro, la Flûte enchantée, le Couronnement de Poppée, *de* Don Giovanni, *de* Carmen, *de* Hiroshima mon amour, *etc.*

23 h Sports dimanche soir.

23 h 20 Journal.

23 h 40 A Bible ouverte.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 40 Cours d'anglais.

12 h Platine 45.
Avec les Pointer Sisters, P. Juvet, Tight fit, M. Jonasz, etc.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Série : Hunter.

14 h 10 Cirques du monde.
Le cirque Americano.

15 h 10 Feuilleton : Les Amours de la Belle Epoque.
Ces dames aux chapeaux verts (première partie).

16 h 05 Document INA : Botaniques.
Un magazine du monde végétal, préparé par F. Dumas, mise en page P. Collin.
Deuxième volet de ce magazine dont on espère bien qu'il aura une suite plus longue que quatre émissions seulement. Pierre Zucca nous emmène dans le monde complexe des orchidées (un reportage un peu trop sophistiqué) Raoul Ruiz raconte (à sa manière) le problème de classification des plantes. Benoît Jacquot nous fait découvrir un aspect nouveau de la comédienne Dominique Sanda.

16 h 25 Le Muppet show.

16 h 55 Série : Médecins de nuit.
De P. Gridaine, réal. B. Gantillon. Légitime défense.

17 h 55 La chasse aux trésors.

18 h 55 Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Jeux sans frontières.
De G. Lux et C. Savarit.
A. Sherborne (Angleterre).

22 h Série documentaire : Des hommes.
Réal. : J.-M. Soyez. Les Déménageurs.
L'histoire d'une amitié entre deux anciens coureurs du Tour de France, Eugène Letendre et Jean Robic, à travers le métier de déménageur.

22 h 40 Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty.
Doncaster School-Yarth Orchestre.

23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 40 Spécial DOM-TOM.

20 h Dessin animé : Il était une fois l'homme.
L'Amérique.

20 h 35 L'homme et la musique : Yehudi Menuhin.
Par Y. Menuhin et C.W. Davis, avec Ch. Weir. Réal. : R. Bucking et J. Thomson.
N° 4 : L'époque de l'individu.
Continuons notre visite commentée dans l'histoire de la musique avec Yehudi Menuhin. Cette semaine, les romantiques, avec Berlioz, Chopin, Liszt et Bruckner. L'Europe s'industrialise et la musique se met au rythme du sentiment nationaliste montant. Wagner donne libre cours à l'harmonie et le folklore russe devient partie intégrante de la culture occidentale. Une série qui aurait pu être passionnante mais qui a l'air d'avoir cent ans...

21 h 25 Courts métrages français.
« Arythmie », de S. Zade-Boutier ; « Première mémoire », de P. Chaput.
Trois personnages se cherchent et se fuient dans un univers protégé, en décalage avec le monde extérieur.

22 h Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle D. Darrieux) : Caprices.
Un film de Léo Joannon.

23 h 50 Prélude à la nuit.
« Valse posthume n° 17 », de Chopin, par B. Rigutto.

FRANCE-CULTURE

7 h 15, Horizon, magazine religieux : Différents chemins pour suivre Jésus-Christ.
7 h 40, Les chemins de la connaissance : Images de la caverne (La séduction de l'obscur, avec J.-P. Trosdec).
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Fédération française de droit humain.
10 h, Messe en la cathédrale de Rennes.
11 h, Tribune internationale des compositeurs : Danemark, Canada, Bulgarie, Hongrie.
12 h 5, *Agora : Histoire et décadence,* avec Pierre Chaunu.
13 h, Histoire pittoresque illustrée des grands voyages : Voyage au pôle Nord en ballon.
14 h, Ballade pour Carson MacCullers : Reflets dans un œil d'or.
15 h, France-Culture 1980-1982.
18 h, Par les routes d'eau, de lumière et de terre : Le ried alsacien.
19 h 10, XIII° Congrès de la Société internationale de musicologie à Strasbourg (inauguration) : La musique et le rite, sacré et profane ; Cérémonie bouddhiste japonaise Shômyô.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : Œuvres de Stivell, Chausson, Lalo, Purcell, Ropartz.
8 h 2, Magazine international.
11 h, *Concert (en direct du Mozarteum)* : Œuvres de Mozart par l'orchestre du Mozarteum, dir. R. Weikert, sol. A. Scharinger, basse, T. Christian, violon.
13 h 5, Quand les Bretons sillonnaient les mers : Œuvres de Liszt, Mendelssohn, Rimski-Korsakov, Duparc, Ibert, Debussy, Ravel, Wagner.
19 h, Jazz.
20 h, Concert (en direct du Grosses Festpielhaus de Salzbourg) : « Ouverture de Don Juan », de Mozart, « *Symphonie no 10* », *de Mahler,* « Symphonie no 2 », de J. Brahms, par l'orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein.
22 h, La nuit sur France-Musique : *Studio de recherche musicale.*

● **Shômyô (F.C., 20 h 30).** — Dérivé du sanscrit, Shômyô signifie « voix claire » et désigne l'étude de la prononciation, du sens des mots et de la grammaire. Issus de la technique vocale brahmanique, les chants bouddhiques shômyô seront introduits au Japon vers le seizième siècle, venant de Chine. Le Shômyô se caractérise *par la pureté de la ligne* vocale ; les moines chantent à l'unisson et de temps à autre, l'intervention de cymbales, de cloches ou de blocs de bois frappés signalent la fin d'une séquence. Outre l'alternance de *séquences chantées et psalmodiées* il faut indiquer que la structure rythmique est, avec le dogme religieux, un élément constitutif du culte bouddhique. La cérémonie commence lentement par un rythme non mesuré auquel *succède une association* de rythme libre et mesuré puis entièrement mesuré en évitant tout heurt, selon l'esthétique Jo-ha-kyu, grâce à des transformations *progressives.* — G. C.

Lundi 30 août

Mardi 31 août

Mercredi 1er

Lundi 30 août

Deux films

RAFLES SUR LA VILLE
Film français de Pierre Chenal (1957), avec C. Vanel, M. Mouloudji, M. Piccoli, F. Guérin, D. Patisson, B. Darvi.
TF 1, 20 h 35.

★ *D'après un roman d'Auguste Le Breton, une description saisissante, par son réalisme, des rapports de la pègre parisienne avec la police. Un vrai film noir à la française, mis en scène avec une technique, une efficacité impeccables. Cinéaste très estimé dans les années 30, Pierre Chenal fut injustement dédaigné par les critiques dans les années 50. On devrait le redécouvrir avec* Rafles sur la ville, *en espérant la diffusion de ses autres œuvres.*

L'ENNEMI PUBLIC N° 1
Film français d'Henri Verneuil (1953), avec Fernandel, Z.Z. Gabor, N. Maurey, A. Adam, J. Marchat.
FR 3, 20 h 35.

★ *Employé dans un grand magasin de New-York, Fernandel est pris pour un dangereux gangster. Cette comédie humoristique, parodie des films policiers d'Hollywood, fut tournée en partie aux Etats-Unis. On ne saurait mésestimer l'habileté d'Henri Verneuil, qui a souvent dirigé Fernandel. Mais le film devait être réalisé par Jules Dassin, exilé en France à cause de la « chasse aux sorcières », et qui dut renoncer, à la suite de pressions américaines sur le producteur. — J.S.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Les Faucheurs de marguerites.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Amicalement vôtre.
16 h 50 Croque vacances.
18 h 20 Série : L'Education sentimentale.
D'après G. Flaubert. Réal. : M. Cravenne (3e épisode).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Rafles sur la ville.
De Pierre Chenal.
21 h 55 Documentaire : Sur la voie.
Le trajet en train de Wuchang à la capitale Beijing (Pékin) : 1 200 km en quelque vingt heures, vus par Georges Duloux.
22 h 55 Sports : Balle de match.
Magazine mensuel du tennis.
Un reportage sur Tracy Austin, résumé des tournois du Grand Prix, etc.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les Arpents verts.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : L'Age de cristal.
15 h 50 Sports.
18 h Récré A 2.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Musique : Pierre Boulez.
De E. Ruggieri (en liaison avec France-Musique).
L'Orchestre de Paris, dir. P. Boulez, interprète : Concerto n° 2 pour piano et orchestre, *de Bartok, et* la Nuit transfigurée, *de Schoenberg, sol. M. Pollini.*
La réunion de Pierre Boulez et Maurizio Pollini semble idéale : leur art convient à la beauté abrupte, aux rythmes cassants du deuxième concerto de Bartok dont les deux musiciens donnent une version chargée d'électricité.
21 h 50 Document INA : Grands jours et jours ordinaires.
Ma première brasse, réal. L. Moullet.
(Lire notre sélection.)
22 h 35 Chefs-d'œuvre en péril.
De P. de Lagarde. Les cloîtres français en exil.
Au nord de la presqu'île de Manhattan, à New-York, a été aménagé un étrange musée fait essentiellement de débris de monuments français.
23 h 5 Journal.

La mer à boire

GRANDS JOURS ET JOURS ORDINAIRES.
A 2, 21 h 50.

Jour crucial où, après plusieurs tentatives malheureuses, Luc Moullet décide d'apprendre à nager.

Certes, l'eau est un de ses loisirs favoris. Grand dégustateur d'eaux minérales, il considère la nourriture solide comme un devoir et la nourriture liquide comme une récompense. Sa *baignoire polyvalente lui sert* d'oasis, de cabinet de travail, de lieu de réception. Un Diogène *modernisé*, en quelque sorte.

L'eau n'est donc pas pour lui une mauvaise compagne, du moins tant qu'elle se tient en carafe ou en baignoire. Mais tout se corse dès que l'eau se met en piscine ou en océan. Là, c'est l'allergie, le rejet, la mer à boire, l'hydrophobie. L'eau en miniature, oui, « l'eauver-dose », non ! Dans « l'enfer » des piscines, dans les vagues incalculables de la Méditerranée, il se sent comme un poisson dans le vinaigre, malgré les encouragements de ses amis.

Que de revers notre valeureux cinéaste devra essuyer avant de s'apprivoiser à l'hydre bleue qu'il croyait dompter, que de Waterloos (sans mauvais jeu de mots) avant l'heure de grâce où il parviendra enfin, libre de toute bouée et de tout artifice, à nager... en surplace.

Le dialogue est parsemé de citations en quête d'auteurs, de boutades sérieuses, de gags académiques. Un style parfois spontané et drôle, parfois un peu bourru et appuyé. On croirait presque du Gotlib télévisé... — J.-M. C.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cinéma : L'Ennemi public numéro 1.
Un film de Henri Verneuil.
22 h 15 Journal.
22 h 45 Musiclub.
Le théâtre musical de Mauricio Kagel.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Mordechai Schamz, de M. Cholodenko (et à 14 h, 19 h 25 et 23 h 50).
7 h 7, Matinales : Colportage (l'Ardèche entre deux survies).
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie (le jeune homme et la cité) ; à 8 h 32, Paroles de fil. Le tissu, expression des sociétés : un matériau banal.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Romans et nouvelles de Tourguéniev.
10 h 45, Le texte et la marge : Livres pour les jeunes.
11 h 2, Congrès de la Société internationale de musicologie de Strasbourg (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : Actualité des festivals de l'étranger.
13 h 30, Une dernière lettre d'Avignon.
14 h 5, Un livre, des voix : « La sybille », d'A. Bessa Luis.
14 h 47, Le monde au singulier.
15 h 30, Points de repère : L'architecture sacrée, le temple (exposition à Nice).
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre : De l'eau et des ténèbres, par G. Ledouës.
17 h 32, Sons : Fêtes de la vigne à Dijon.
18 h 30, La vie entre les lignes : « La vallée des roses », de L. Bodard.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Les nouveaux réalistes, à Nice ; Picasso et M. Raysse, à Antibes.
20 h, Une peur de Léon Grandpierre, de J. Bransolle, avec : Y. Decade, J. Cellard, J. Nobécourt, etc.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : La tradition orphique et le Christ des Gaules.
22 h, Nuits magnétiques : Rester, partir, oublier, écouter.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : Œuvres de Diéval, Dubois, Dondeyne.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Mozart, Crusell, Pierne, Schubert.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : Œuvres de J.-S. Bach, Roussel, Penderecki, Joplin, Sweelinck, Stravinsky.
12 h, Histoire de chanter.
12 h 35, Jazz.
13 h, D'une oreille l'autre : Œuvres de Puccini, Strauss.
14 h 4, Mémoires de l'Orchestre national : Œuvres de Stravinski, Milhaud, Ponce, Martinet, Delage.
16 h, Repères contemporains : Œuvres de Birtwistle.
17 h, Georges Bizet : Les intégrales.
18 h, Concert : Musiques traditionnelles.
19 h 38, Jazz-annuaire : 1928.
20 h, Les muses en dialogues.
20 h 30, Concert : En simultané avec Antenne 2, « Concerto pour piano et orchestre no 2 », de Bartok, « la Nuit transfigurée », de Schoenberg, par l'Orchestre de Paris, dir. P. Boulez, sol. M. Pollini, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit, œuvres de Penderecki, Saint-Saens, Nono, Schumann, Grieg ; 23 h 5, Aspects de la musique française, œuvres de Messiaen ; 0 h 5, Musiques de nuit, œuvres de Sibelius, Rachmanivov.

● **Les intégrales (F.M., 17 h.).** — Il est des périphrases tyranniques, ainsi Bizet n'est-il pas seulement l'« auteur de Carmen », ni même un musicien exclusivement lyrique. Cette série en témoigne, qui fera découvrir d'abord « Roma », une véritable symphonie italienne à laquelle le compositeur attacha plus d'importance que la postérité et dont on a dénoncé un peu vite le caractère laborieux puis, le 31 août, les « Chants du Rhin » (six Lieder sans paroles pour piano) et l'ouverture « Patrie », moins officielle que son titre, *brillante*, profonde et impétueuse tour à tour. Oubliée par son auteur de dix-sept ans, la *délicieuse* symphonie en « ut » précédera, le 1er septembre, les « Variations chromatiques » dont il était très fier. Enfin, le 2 septembre, les « Jeux d'enfants » pour piano à quatre mains contrasteront avec le « Te Deum », grandiose envoi de Rome auquel ne manque que la foi. — G. C.

Mardi 31 août

Trois films

LE DOSSIER 51
Film français de Michel Deville (1978), avec F. Marthouret, R. Planchon, C. Marcault, F. Lugagne, A. Prucnal, L. Szabo, J. Martin.
A 2, 20 h 35.

★★ *D'après le livre de Gilles Perrault, que celui-ci considérait comme inadaptable. Le viol de l'intimité, de la personnalité d'un homme par un réseau d'espionnage. Fascinante mise en scène avec le procédé de la caméra subjective, atmosphère à la Kafka, réflexion angoissée sur la condition de l'homme moderne, dont la liberté et l'identité peuvent être piégées, mises en fiches par les ordinateurs et autres méthodes de surveillance.*

LES PIONNIERS DE LA WESTERN UNION
Film américain de F. Lang (1940), avec R. Scott, R. Young, D. Jagger, V. Gilmore, J. Carradine.
FR 3, 20 h 50.

★ *Un ancien bandit participe à l'établissement du télégraphe transcontinental dans l'Ouest américain. Fritz Lang a respecté les règles et même les conventions du western tel qu'on le voulait à l'époque. Ce n'est pas, chez lui, une œuvre très personnelle, mais du travail bien fait.*

LE BOUFFON DU ROI
Film américain de Norman Panama et Melvin Frank (1955), avec D. Kaye, G. Jones, B. Rathbone, A. Lansbury, C. Parker.
FR 3, 23 h 5.

★ *Un épisode très fantaisiste de l'histoire d'Angleterre au Moyen Age. Danny Kaye, en bouffon de cour, pousse la chansonnette et se trouve pris dans une cascade de quiproquos et d'aventures. Mise en scène burlesque, profusion de gags. — J.S.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Les Faucheurs de marguerites.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Amicalement vôtre.
16 h 50 Croque vacances.
18 h 20 Série : L'Education sentimentale.
D'après G. Flaubert. Réal. : M. Cravenne (4e épisode).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : Ce que femme veut.
D'E. Rey et A. Savoir, mise en scène J. Kerchbron. Avec Y. Pollot, G. Beller, P. Burgel, C. Allary...
Maxime de Saint-Hubert part à la conquête de Nicole de Beaulieu, une jeune veuve ravissante courtisée par M. Charmes. Nicole séquestre Maxime pour le faire assister à leur mariage...
22 h 35 L'Avenir, mode d'emploi.
Magazine de l'ONISEP.
Comment s'informer sur l'avenir et les débouchés professionnels ? Comment cette information est répertoriée, vérifiée, rédigée, dans les centres de l'ONISEP ?
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les Arpents verts.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 05 Série : L'Age de cristal.
15 h 55 Sports.
Ski nautique, à Agen ; basket.
18 h Récré A 2.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Le Dossier 51.
De Michel Deville.
22 h 30 Musique : Mozart.
(En liaison avec France-Musique.) Le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant, interprète la « Gran Partita », de Mozart.
Œuvre aux allures de symphonie pour onze instruments, pathétique presque romantique.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Contes des prés et des bois : « Le bottier pauvre et le roi du vent » ; « Atout jeunes été ».
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 La dernière séance.
Une émission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Le chanteur nous emmène au cinéma. Avec, comme toujours, les actualités de l'époque, des dessins animés et deux films :
20 h 50 Cinéma : Les Pionniers de la Western union.
Un film de Fritz Lang.
22 h 50 Journal.
23 h 05 Cinéma : Le Bouffon du roi.
Un film de Norman Panama.
0 h 45 Prélude à la nuit.
Variations, d'A. Honegger, par A. Race, piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Mordechai Schamz, de M. Cholodenko (et à 14 heures, 19 h 25 et 23 h 50).
7 h 7, Matinales : Colportage (Larzac, terre en marche).
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie (le jeune homme et la cité) ; à 8 h 32 : Paroles de fil, Dogons et Bambaras. Paroles de fibre : à 8 h 50 : Destins et sortilèges.
9 h 7, La matinée des autres : Les quatre soleils ont lui sur le Mexique.
10 h 45, Un quart d'heure avec... Jacques Bloch-Morhange : La grenouille et le scorpion.
11 h 2, Congrès de la société internationale de musicologie de Strasbourg (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : Actualité des festivals et de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les aventures d'Antonin Diol », de C. Vincent.
14 h 45, Le monde au singulier.
15 h 30, Points cardinaux.
16 h 30, Micromag : Le tour du monde en trente minutes.
17 h, Roue libre : Paris autres, où sont les faubourgs d'antan.
17 h 32, Sons : Fêtes de la vigne à Dijon.
18 h 30, La vie entre les lignes : « La vallée des roses », de L. Bodard.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Himalaya, toit du monde : Le massif himalayen.
20 h, Dialogues : Choderlos de Laclos : révolution et libertinage, avec L. Versini, H. Coulet et J.-L. Seylaz.
21 h, Musiques de notre temps : Ebauches pour un alphabet, M. comme musiciens.
22 h, Nuits magnétiques : Rester, partir, oublier, écouter.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Weber, Ortiz, J.-S. Bach, Codax, Geminiani, Beethoven, Rossini, Dvorak, Fomine.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : Œuvres de Purcell, Gesualdo, Schubert, Satie, Poulenc, Caldara, Beethoven, Duruflé, Marais.
12 h 1, Histoire de chanter.
12 h 35, Jazz.
13 h, D'une oreille l'autre : M. Arroyo, soprano, œuvres de Verdi, Halevy.
14 h 4, Mémoires de l'Orchestre national : Œuvres de Wagner, Chabrier, Fauré, dir. A. Cluytens.
16 h, Repères contemporains ; œuvres de Harrisson, Marsh.
17 h 2, Les intégrales : G. Bizet.
18 h, Concert (donné en l'Abbaye St-Michel-de-Cuxa le 7 août 1981). Festival de Prades, œuvres de Bruch, Prokofiev, Bartok.
19 h 38, Jazz-annuaire : 1968.
20 h, Premières loges : Hommage à K. Böhm, œuvres de R. Strauss.
20 h 30, Concert (en direct de l'Eglise Saint-Julien-le-Pauvre à Paris) : Festival estival de Paris, « Chants grégoriens et école de Notre-Dame par l'ensemble Guillaume Dufay, dir. A. Bedois.
21 h 45, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit, œuvres de Mendelssohn ; 22 h 30, Concert en simultané sur Antenne 2, « Gran Partita », de Mozart ; 23 h 35, Jazz-club.

● **Chant grégorien (F.M., 20 h 30).** — Pratiquement disparu de la liturgie catholique, qui ne le perpétuait que sous une forme édulcorée, le chant grégorien connaît à présent un regain d'intérêt par le biais du concert, notamment grâce au travail de longue haleine mené depuis quinze ans, à Paris, par Arsène Bedois et l'ensemble Guillaume Dufay. A l'origine il s'agissait seulement pour eux d'accompagner l'office à l'église Saint-Thomas-d'Aquin d'une façon un peu plus soignée qu'ailleurs, puis l'idée est venue d'explorer un répertoire beaucoup plus vaste et varié qu'on ne l'imagine généralement, constitué au cours des siècles à partir du vieux fonds hébreu et grec jusqu'au triomphe de la polyphonie. De là au concert il y avait un pas, moins à cause du caractère sacré de cette musique qu'en raison de sa neutralité esthétique mais le succès rencontré et l'expérience aidant, le pas est franchi. — G. C.

Mercredi 1er septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Les Faucheurs de marguerites.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Amicalement vôtre.
16 h 50 Croque vacances.
18 h 20 Série : L'Education sentimentale.
D'après G. Flaubert. Réal. : M. Cravenne (5e épisode).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
19 h 53 Tirage de la Loterie.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Il était une fois la télé : Le Lys dans la vallée.
D'après H. de Balzac, adap. : A. Lanoux, réal. : M. Cravenne. Avec D. Seyrig, R. Leduc, G. Marchal, A. Stewart...
(Lire notre sélection.)
22 h 40 Le jeune cinéma français de court-métrage.
Le Dernier Jour, de J. Cortal.
Les derniers jours de la vie de Lyne Chardonnet, morte d'un cancer à l'âge de trente-cinq ans.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les Arpents verts.
14 h Le livre de nos amies les bêtes.
Réal. : J.-R. Vivet.
Le travail de protection des animaux dans la réserve de Tsavo au Kenya.
14 h 55 Série : La Taupe.
15 h 50 Sports.
Basket ; ski nautique.
18 h Récré A 2.
Lippy le lion ; Casper et ses amis ; Mister Magoo.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Julio Iglesias.
Réal. : G. Barrier.
Le chanteur de charme interprète Fidèle, Aimer la vie, *etc.*
21 h 40 Téléfilm : Mr Horn.
De W. Goldman, réal. J. Starrett. Avec D. Carradine, R. Widmark, K. Black, C. Tanner...
Les aventures épiques de Tom Horn, personnage légendaire du Far-West à la fin du dix-neuvième siècle.
23 h 05 Journal.

De Balzac à Ménie Gregoire

LE LYS DANS LA VALLEE
TF 1, 20 h 35

« *Je veux aborder dans ce livre la grande question du paysage dans la littérature* », écrit Balzac dans ses notes secrètes sur *le Lys dans la vallée*. Dédaignant l'adaptation pure et simple, Gonzague Saint Bris a voulu montrer l'influence du paysage sur la psychologie. Son film emprunte à la dramatique et au documentaire, échappant aux deux genres. Des scènes tournées dans la vallée de l'Indre sont ponctuées d'examens cliniques de Félicien Marceau et de... Ménie Gregoire. La languide Blanche de Mortsauf, interprétée par Ludmilla Mikael, est écartelée entre son amour fou pour Félix de Vendenesse et une sensualité bridée. La sérénité de cette Touraine lumineuse sera violée par l'irruption de l'inconnue, la rivale, sous les traits de la belle et fougueuse Lady Dudley (Elvire Audrey). Au-delà de la rivalité entre deux femmes, *le Lys dans la vallée* est le roman de la lutte entre le corps et l'âme, la sainteté et la luxure dans une Touraine assombrie par les canons de Waterloo. Des images somptueuses, plaquées d'accords romantiques comme il se doit. Si le commentaire de Félicien Marceau — que l'on voit adossé artistiquement sur une cheminée en compagnie de Gonzague Saint Bris — permet une transition « éclairée » avec le film, l'intervention de Ménie Gregoire est de trop. — *M. R.-D.*

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Patchograph : Rotatac.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cinéma 16 : L'Enfant et les magiciens.
Un téléfilm de P. Wagner et P. Arnal. Avec : M. Noël, R. Bierry, A. Starling, C. Jean, A. Libolt, C. Nelson, etc.
A la suite d'un accident de voiture dans lequel ses parents trouvent la mort, Christian, dix ans, quitte la ville pour la campagne chez ses « nouveaux parents ». Des sorciers du village essaient sur lui leurs pouvoirs magiques...
22 h 05 Journal.
22 h 35 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (rediff.). Cocteau sur le théâtre de l'amour.
23 h Prélude à la nuit.
Ouverture de « Benvenuto Cellini », de Berlioz.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Mordechai Schamz, de M. Cholodenko (et à 14 heures, 19 h 25 et 23 h 50).
7 h 7, Matinales : Colportage (Larzac, terre en marche).
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie (Un monde sans âge ?) ; à 8 h 32 : Paroles de fil. Dogons et Bambaras. Paroles de fibres.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Rois nés d'un cœur de vache ; Astronomie et mesure du temps ; Approche bio-comportementale du théâtre.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Histoires comme chat », avec C. Vernaz.
11 h 2, Congrès de la société internationale de musicologie de Strasbourg (et à 17 h 37).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : Les Polonais.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le continent maudit », de J. Thieuloy.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Le rôle du pédiatre.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 45, Les grandes expositions de l'été : Eugène Delacroix.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : Paris autres (Paris noir).
17 h 32, Sons : Fêtes de la vigne à Dijon.
18 h 30, La vie entre les lignes : « La vallée des roses », de L. Bodard.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Himalaya, toit du monde : Bêtes et végétaux, avec J.-F. Dobremez.
20 h, La musique et les hommes : Il theatro alla moda, de B. Marcello et l'opéra à venise.
cello et l'Opéra à Venise.
22 h 30, Nuits magnétiques : Rester, partir, oublier, écouter.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Œuvres de Scrugg, Mozart, Rodgers et Hart ; Raphaël, Gulzar, Bent, Fabricus et Bierre.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Dohnanyi, Couperin, Salvatore, Wagner, Monteverdi, R. Strauss.
8 h 7, Quotidien Musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : Œuvres de Piccinini, Sibelius, Joplin, Lutoslavsky, Byrd, Gervaise, Mozart.
12 h, Histoire de chanter.
12 h 35, Jazz.
13 h, D'une oreille l'autre : M. Anderson, contralto ; œuvres de Verdi, J. Brahms, R. Strauss.
14 h 4, Mémoires de l'Orchestre national : Œuvres de Stravinski, Debussy, Boulez. Dir. : P. Boulez.
16 h, Repères contemporains : Œuvres de Souster, Smalley.
17 h 2, Les Intégrales : G. Bizet.
18 h, Concert (donné à l'auditorium le 24 avril 1982) : Œuvres de Bennet, Rands, Bierstwistle.
19 h 38, Jazz-annuaire : 1954.
20 h 15, Concert : 37e Festival de musique Montreux-Vevey 1982 ; « Concerto grosso », de Haendel ; « Concerto n° 5 », de Scarlatti/Avison ; « Symphonie n° 9 », de Mendelssohn ; « Sérénade en ut majeur », de Tchaïkovski, par l'Academie of Saint-Martin in the Fields. Dir. : I. Brown
22 h 30, La nuit sur France Musique : Le club des archives.
23 h, Wanda Landowska. Œuvres de J.-S. Bach, Poulenc, Haendel, Couperin, Rameau.

Jeudi 2 septembre

Un film

VIOLETTE NOZIÈRE

Film français de Claude Chabrol (1978) avec I. Huppert, S. Audran, J. Carmet, L. Langlois, J.-F- Garreaud, B. Alane.

FR 3, 20 h 35.

★ *La reconstitution d'un fait divers criminel et d'un procès en cour d'assises qui secouèrent la France de 1933-1934. Chabrol n'a pas donné dans le rétro, mais cherché à comprendre pourquoi Violette Nozière, issue d'un milieu modeste et courant, à dix-huit ans, les plaisirs et les débauches nocturnes, empoisonna ses parents et accusa d'inceste son père qui, seul, était mort. Une mise en scène non psychologique totalement maîtrisée explore un milieu social médiocre et son déterminisme, décrit le comportement d'une fille à deux visages, apparemment menteuse et mythomane. Isabelle Huppert porte le mystère de Violette avec une prodigieuse intensité, devient un personnage de l'univers cinématographique de Chabrol, ainsi que Stéphane Audran et Jean Carmet, petits-bourgeois étouffant leur vie et leur fille dans la promiscuité d'un minuscule deux-pièces-cuisine.* – J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Les Faucheurs de marguerites.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Amicalement vôtre.
16 h 50 Croque vacances.
18 h 20 Série : Nick Verlaine, ou comment voler la Tour eiffel.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression. La C.F.T.C..
20 h Journal.
20 h 35 Le « policier » du jeudi : Mettez du sel sur la queue de l'oiseau pour l'attraper.
Réalisation P. Ducrest, avec M. Constantin, A. Pousse, J. Ribcrolles S. Hillel.
L'inspecteur Lebouvier assassiné est vengé par son confrère Vardier.
22 h Série documentaire : Mémoire, Federico FELLINI (première partie)
Réalisation JC Rose.
Lire notre sélection.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les arpents verts.
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de la maternité : progrès et dangers de la science.
15 h 05 Série : La Taupe.
15 h 55 Sports. Tennis.
18 h Récré A 2. Les quat'z'amis : Casper ; kumkum.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord. (I.N.C.)
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Club des télévisions du monde : Aide-moi à rêver
Téléfilm italien de la R.A.I., réal. P. Avati.
Une femme réfugiée en 1943 avec trois filles dans une villa d'Emilie régulièrement survolée par un avion américain. A la suite d'une avarie un pilote s'est vu contraint de se poser près de la villa. Fascinée par le mythe américain celle-ci va tenter de retenir près d'elle le pilote.
22 h 40 Variétés : Adriano Celentano.
A la place de l'inévitable chanteur de charme Celentano, la R.A.I. a manqué de nous faire connaître le partage politique des chaînes.
23 h 20 Journal.

Fellini raconte son enfance

TRAVERSÉES ET RENCONTRES,
TF1, 22 h

Regardez, sans faute, la première des deux heures consacrées à Federico Fellini en guise d'inauguration de la série « Mémoire » lancée par l'I.N.A.

Regardez *Traversées et Rencontres*, (en vous disant que la seconde sera bien meilleure, sera géniale, car le cinéaste se mettra à parler vraiment de sa manière de travailler, de son art. Ici, il évoque son enfance à Rimini, le fascisme et la guerre et ce que furent pour lui Jung et Rossellini, ses maîtres. C'est tout simplement une interview. Rien de plus. Sans sophistication. A peine quelques documents ou photos, ou extraits fugitifs de films ont-ils été incrustés de ci de là. Mais vraiment rien de luxueux. Une misère même ! Mais quelle importance ? On se dit que cette confidence de l'auteur de *Huit et demi*, du *Satyricon*, aurait pu donner lieu tout aussi bien à une émission de radio. Et puis... non : on n'aurait pas sous les yeux ce *visage*, *on ne verrait pas les* mouvements de mains et les regards... Cette manière qu'a Fellini d'être en vie. La semaine prochaine, au moment de *Cinecitta*, *on vous dira un peu quelques-unes des choses magnifiques* qu'il a racontées à Beniamino Placido, le journaliste qui l'interroge. – M.L.B.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Papiers, s'il vous plaît ; Clic, clac.
19 h 55 Dessins animés.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cinéma : Violette Nozière.
Un film de Claude Chabrol.
22 h 35 Journal.
23 h 10 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Redif.). Max Ophüls... le confident des bonheurs graves.
Max Ophüls l'exilé, nourri de culture germanique, cinéaste américain : « Le plaisir », « Madame de... », « Lola Montes », etc.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Pastorella pour flûte, violon, basson, etc. d'A. Vivaldi.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Mordechaï Schamz : de M. Cholodenko (et à 14 h, 19 h 25 et 23 h 50).
7 h 7, Matinales, Colportage (L'Auvergne s'appelle fromage).
8 h, *Les chemins de la connaissance* : Les âges de la vie (Inventaire des premiers berceaux) ; à 8 h 32, Paroles de fil : les pouvoirs du tissu ; à 8 h 50, Destins et sortilèges.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : « Les commandes en France », avec Maja Destrem.
11 h 2, Congrès de la société internationale de musicologie de Strasbourg (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : Actualité des festivals et de la province.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Saint-Rémy de Provence.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les allées cavalières », de V. Forrester.
14 h 45, Départementale : à Cergy-Pontoise.
17 h, Rose libre : Paris autres (le gay-Paris).
17 h 32, Sons : Fêtes de la vigne à Dijon.
18 h 30, La vie entre les lignes : « La vallée des roses », de L. Bodard.
19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30, Himalaya, toit du monde : le peuplement de l'Himalaya.
20 h, La chute d'Icare, de S. Ganzl et J.-P. Colas.
22 h, Nuits magnétiques : Rester, partir, oublier, écouter.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Ventadour, Beethoven, Vivaldi, Verdi, Sibelius, Berezowsky, Saint-Saens, Mozart, Grieg.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Schubert, Monteverdi, Dutilleux, Smetana, Chemirani, Reichardt, Dallapiccola, Tchaïkovski, Charpentier ;
12 h, Histoire de chanter ;
12 h 35 Jazz :
13 h, D'une oreille l'autre ; G. Bumbry, Puccini, Schubert, Schumann ;
14 h 4, *Mémoires de l'orchestre national* ; œuvres de Couperin/Milhaud, Beethoven, Debussy, Respighi ; Dir. P. Monteux :
16 h, Repères contemporains ; œuvres de Maxwell-Davies :
17 h 2, Les intégrales ; G. Bizet ;
18 h, Concert ; Jazz ;
19 h 38, Jazz-summaire ; 1947 ;
20 h, Actualités lyriques ;
20 h 30, Concert : Festival de Vienne 1982 ; œuvres de Haydn, Schumann, Schubert, Liszt, par A. Brendel, piano ;
22 h, La nuit sur France-Musique : 22 h 30, Musiques de nuit ; œuvres de Prokofiev ; Studio de recherche radiophonique, œuvres de Kayn ; 0 h 5, Musiques de nuit ; œuvres de Dvorak ;

APRÈS LA NOMINATION DE LA HAUTE AUTORITÉ

« ON DIT »

On dit que le mandat de M. Jacques Boutet pourrait ne pas être renouvelé à T.F. 1 ; on dit que M. Michel May, administrateur de la Sofirad, pourrait prendre sa place sur la première chaîne, à moins qu'il ne soit nommé à la tête de Radio-France. On dit que M. André Harris, actuel directeur des programmes sur T.F. 1, poourrait devenir président du futur organisme chargé de vendre les productions à l'étranger : on aurait même trouvé son adjoint : M. Alain Guenon, ancien président d'I.T.V.D. On dit que M. Pierre Desgraupes est solidement installé à Antenne 2, mais M. François Henri de Virieu, beaucoup moins. On dit que M. Guy Thomas, actuel P.-D.G. de F.R. 3 prendrait d'autres fonctions, dans l'outre-mer ; on dit que M. Pierre Sabbagh ou M. Serge Moati le remplaceraient. A moins que M. Serge Moati, dit-on encore, ne soit nommé à la place de M. André Harris...

Ou bien la Haute Autorité est « indépendante », et dans ce cas comment peut-on connaître ses choix alors que ses membres ne se sont pas encore rencontrés ? Ou bien elle ne l'est pas, tout est cousu d'avance et de qui se moque-t-on ? Il se peut aussi qu'il y ait une troisième raison. Les rumeurs ne cessent de circuler depuis plus d'un an dans l'audiovisuel. Untel va sauter, untel va remplacer untel, d'où vient l'information ? Origine incontrôlable, c'est le propre de la rumeur.

Il est évident que certains ont intérêt à la lancer, soit qu'ils testent un « poulain », ou en démolissent un autre, soit qu'ils tâchent de s'imposer eux-mêmes. La presse suit. Mais, en colportant des rumeurs dont il importe peu qu'elles soient vraies ou fausses, l'important étant d'avoir le « scoop », on finit par se prêter, inconsciemment ou non, à ce petit jeu d'ambitions personnelles. Un étrange jeu de manipulations et de pressions.

CATHERINE HUMBLOT.

● *La Fédération nationale des syndicats du spectacle*, de l'audiovisuel et de l'action culturelle C.G.T. : « (...) Il apparaît que les critères de compétence et de connaissance de la vie et de l'activité de la radiotélévision nationale ont prévalu, avec M. Marcel Huart, secrétaire général du Syndicat national de la radiotélévision et membre de la commission exécutive de notre Fédération durant de nombreuses années, c'est la sauvegarde de l'extension du service public, le développement de la création et de la production nationales, la satisfaction des besoins sociaux de la population (...) qui sont présents. M. Marcel Huart pourra ainsi prolonger à cette nouvelle responsabilité le combat qu'il a mené au niveau syndical depuis de nombreuses années. Par ailleurs, la plupart des membres de cette instance connus par nos organisations sont d'ardents défenseurs du service public et de notre culture nationale.

» Ces éléments positifs ne modifient en rien notre position négative sur l'économie de la loi du 29 juillet 1982. Mais « si l'esprit dans lequel a été désigné la Haute Autorité préside à la rédaction des décrets d'application de la loi et à la constitution des différentes structures de direction et de gestion, des avancées demeurent possibles, qui devraient déboucher sur une amélioration des textes actuels (...) ».

● *M. Bernard Chawat*, (P.S.U.) : « La composition de la Haute Autorité, comprenant principalement des spécialistes de la communication, manque de représentants des consommateurs. Malgré un louable souci d'équilibre, on aurait aimé un peu plus de dynamisme. La structure est satisfaisante pour que l'indépendance de la radiotélévision soit assurée. Mais, elle dépendra des hommes qui la constitue, dont l'efficacité ne pourra être appréciée que lors des futurs litiges. Ceux-ci sont honorables et n'ont pas montré dans le passé d'esprit trop partisan. »

● *André Diligent* (C.D.S.) : « Une dernière chance est donnée grâce à la Haute Autorité de voir dénier cette allergie du monde politique pour le monde de l'information. C'est une chance historique, ce sera l'épreuve de vérité. Le choix s'est porté sur des techniciens plutôt que sur des politiques. MM. Autin et De Broglie ont une connaissance globale de tous les problèmes et sont techniquement imparables. Ils rattraperont en technicité et en qualité ce qu'ils n'ont pas en nombre. Ils n'ont pas les moyens financiers, mais ont le pouvoir de nomination, ce qui est énorme. On leur donne un sursis au bénéfice du doute. »

● *M. Yvan Blot* (R.P.R.) : « Nous n'avons aucun commentaire à faire sur les personnalités nommées. Il nous faut attendre leurs premières réunions. Exprimer dès maintenant une opinion tiendrait du procès d'intention. Nous maintenons toutefois nos critiques concernant l'insuffisance du statut de la Haute Autorité, dont les garanties ne sauraient lui permettre de jouer pleinement son rôle en toute indépendance. »

● *M. Didier Bariani* (parti radical) : « Les faits politiques démentent la loi promettant la garantie de pluralité de l'audiovisuel. Mais on ne peut en tout cas porter de jugement sur la manière dont les promus vont remplir leur contrat. La majorité des membres sont des sympathisants de gauche. Je me réjouis personnellement du choix satisfaisant et sympathique de Michèle Cotta qui, dans le contexte actuel, par son libéralisme, son sens de la communication et de la pluralité, paraît être celle qui peut donner son rôle à la Haute Autorité de la manière la plus conforme à l'intention des textes. »

Mme JACQUELINE BAUDRIER :

« Abolir la suspicion politique »

Mme Jacqueline Baudrier, ambassadeur de France auprès de l'UNESCO et ancien président de Radio-France, nous a déclaré :

« *En quittant Radio-France, j'avais formé un vœu : que la nouvelle loi protège les professionnels des aléas de la conjoncture. La Haute Autorité va-t-elle abolir la peine de mort professionnelle pour cause de suspicion politique ? Question primordiale. C'est pourquoi j'ai toujours espéré que les choix seraient dictés en priorité par la compétence professionnelle.*

» *Cette compétence a été prise en compte, mais elle n'a pas été la condition nécessaire et suffisante. Une « sensibilité » politique, allant souvent jusqu'à l'engagement (appartenance à un parti, à des cabinets ministériels, rôle actif dans des campagnes électorales), est le fait de la majorité des membres de la Haute Autorité. Heureusement, l'esprit de corps jouera. Il jouera parce que la mission est belle : garantir et veiller à l'indépendance du service public de la radio-télévision.*

» *La Haute Autorité aura un autre atout dans son jeu : la durée, l'irrévocabilité de ses membres. L'audiovisuel de service public a tant de fois failli mourir de son instabilité, de ses réformes en cascade, mais ce qui m'apparaît comme le moteur de la réussite sera son esprit d'entreprise, de créativité, sa volonté surtout de construire l'avenir. L'avenir de l'audiovisuel se conjugue au présent. Et la France est en retard. Les satellites arrivent. Où sont les images françaises qui vont leur donner vie ?*

» *La pénurie de fictions, de documentaires, de divertissements de qualité, sévit déjà sur les trois chaînes. Pourtant, les créateurs ne manquent pas. Encore faut-il leur donner les moyens d'agir, de s'exprimer. Cette bataille des images me semble aussi capitale que celle que j'ai menée pour doter Radio-France d'un avenir en lançant des radios décentralisées et thématiques et en mettant en chantier, contre vents et marées, un plan de cent stations, dont l'application se poursuit par bonheur depuis mon départ.* »

Mercredi 25 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Il était une fois la télé : Vipère au poing.
D'après H. Bazin, adaptation J.-L. Bory, réal. P. Cardinal. Avec A. Sapritch, M. Cuvelier, G. Delbat (redif.).
Pour Alice Sapritch transformée en Folcoche et transformant à son tour ce personnage de mère odieuse avec ses adolescents de fils.
22 h Jazz : Festival d'Antibes.
Réal. J.-C. Averty.
Air Mail special, avec B. Goodman, S. Hamilton, W. Vaché, C. Flory, P. Flanigan.
22 h 30 Le jeune cinéma français de court métrage.
L'Ange de l'abîme, d'A. Trescot.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel, en direct de Hongrie.
Poursuivant son tour du monde, Jacques Chancel s'installe sur la colline dominant la capitale hongroise, dans l'ancienne et magnifique Buda – Buda la tranquille – regardant, de l'autre côté du Danube, Pest – la moderne affairée. Ont été invités quelque mille artistes du pays de Bartok et Kodaly, de nombreux orchestres, y compris tziganes.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : Lac aux dames.
D'après V. Baum, réal. W. Panzer. Avec Y. Folliot, A. Jones, W. Rundshagen, E. Deutinger.
Salzkammergut dans les années 20. Un géologue au chômage devient professeur de natation. Mais ses amours sont contrariées par cette nouvelle situation.
22 h 05 Journal.
22 h 35 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de J.-C. Philippe (redif.). Le cinéma des dialoguistes.
Moins connus du public, les dialoguistes comme Henri Jeanson, Charles Spaak, Jacques Prévert ou Jean Aurenche, ont donné pourtant au cinéma des années 30, 40,50 un style particulier.
23 h Prélude à la nuit.
Récital Bruno Rigutto.
Scènes d'enfants, opus 15, de Schumann.

FRANCE-CULTURE

20 h, Clairemans : Science et fiction (Jean Painlevé et le cinéma scientifique).
21 h, L'homme et la fin des temps : Littératures apocalyptiques.
22 h, Encore... encore.
22 h 30, La criée aux contes : Contes et rencontres à Vannes (la méchante mère).
23 h 30, Musique : Extraits des « Psaumes de David », de Schütz.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 3 août en la chapelle de la Tour-d'Auvergne, dans le cadre des Semaines musicales de Quimper) : « Symphonie n° 5 » de Schubert ; « Concerto pour violon et orchestre » de Mozart ; « Concerto pour clavier » de Haydn ; « Suite de Pulcinella » de Stravinsky, par l'Ensemble instrumental de Basse-Bretagne, dir. P. Cambreling, sol. ; C. Courtois, violon ; C. Collard, piano.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : 22 h 15 : Studio de recherche musicale : œuvres de Cohn ; 23 h, A l'ouest, toujours à l'ouest : œuvres de Sibelius, Corelli.

Jeudi 26 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme de l'Atlantide.
Docteur Crawford et Mr. Hyde (redif.).
14 h 20 Objectif santé. La fatigue au volant.
16 h 50 Croque vacances.
18 h 25 Série : Mathias Sandorf.
D'après J. Verne (dernier épisode).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 35 Le « policier » du jeudi : Une voix la nuit.
D'après le roman de J. Duquesne, adapt. J. Trebouta, réal. Y. Andrei. Avec D. Gence, M. Garrel, M. Barbulée, J. Champion...
Un S.O.S. téléphonique dans la nuit : « J'ai un cancer... J'ai décidé de me suicider. » Tout l'univers de Mameno, vieille dame immobilisée dans son fauteuil roulant, va être bouleversé. Dans ce duo de la souffrance et de l'espoir, les efforts de Denise Gence (qui en fait un peu trop) ne réussissent pas à sauver le scénario d'une lourdeur aggravée par les trop nombreux clichés.
22 h 10 Document INA : Un lieu, un regard.
La vie des Maures à travers Rezvani, réal. P. Condroyer.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Journal.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Sardines au vinaigre ; rouille de poulpes
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les arpents verts
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de la maternité : les pères.
15 h 05 Série : L'âge de cristal.
Rêves mortels (redif.).
15 h 55 Sports.
Cyclisme : Championnat du monde ; athlétisme, à Coblence.
18 h Récré A 2.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Le club des télévisions du monde : C'est pas le journal télévisé.
Aujourd'hui, soirée anglaise avec la B.B.C. qui nous propose sous le titre « C'est pas le journal télévisé » : pot pourri de gags et de sketches sur les personnalités et événements du moment.
21 h 05 Téléfilm : Coincé dans un train.
Dans ce téléfilm de Peter Duffel, une vieille dame arrogante et un jeune cadre imbu de lui-même, s'affrontent dans un compartiment de train. Le voyage tourne au cauchemar.
22 h 30 Variétés : Show Shirley Bassey.
Quelques-uns de ses grands succès.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Papiers, s'il vous plaît ; Clic, clac.
19 h 55 Dessins animés.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
(à Manosque).
20 h 35 Cinéma sans visa : Baara.
Série proposée par Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.
Film malien de S. Cissé (1978), avec B. Moussa Keita, B. Niare, B. Keita, O. Diarra, O. Kone.
Un jeune paysan malien, venu chercher du travail à Bamako, devient ouvrier d'usine grâce à l'amitié d'un ingénieur. Celui-ci prend des initiatives allant contre les intérêts du patron, qui décide de l'éliminer.
La conscience politique et sociale d'un cinéaste malien s'attaquant au pouvoir et à la corruption de la bourgeoisie de son pays, abordant les problèmes du prolétariat urbain, d'une classe ouvrière en gestation. A découvrir.
22 h 10 A propos du film.
Souleymane Cissé, le réalisateur de Baara, Jean-Pierre Chrétien, maître de recherche au C.N.R.S., spécialiste des cultures africaines, Sylvia Kamara, journaliste sénégalaise, Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud, producteurs de l'émission, débattront sur les thèmes suivants : la vie quotidienne en Afrique ; entre modernisme et traditions ; les rapports entre hommes et femmes ; et bien sûr du film, qui a connu beaucoup de difficultés pour être tourné à cause de son caractère politique.
22 h 55 Journal.
23 h 25 Prélude à la nuit.
Récital Bruno Rigutto. « Nocturnes n° 1 et n° 5 » de Chopin.

FRANCE-CULTURE

11 h 2, Xénakis.
12 h 5, Les grands aventuriers : Gaston de Raousset.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Ballade pour Carson Mac Cullers : Reflet dans un œil d'or (redif.).
14 h 5, Xénakis.
15 h 5, Sienne, ville-Etat : la spiritualité siennoise et la passion pour le Christ et la Vierge.
15 h 35 *Le roi Mathias 1er*, de J. Korczak (redif.).
17 h 5, Disques.
17 h 30, Economie et mode de vie : le développement auto-centré.
18 h 30, Création - récréation - re-création.
19 h 30, Entretien avec... Jean Wiener.
20 h, Clairemans : Paris-Berlin.
21 h, L'homme et la fin des temps : parole prophétique.
22 h, Encore... encore.
22 h 30, La criée aux contes : contes et rencontres à Vannes.
23 h 30, Musique : Dallapiccola.

FRANCE-MUSIQUE

12 h, Musiques traditionnelles.
13 h 5 *Jazz en vacances.* Festival de la Roche-Jagu.
14 h, Musiques d'ici : Quimper, Lannion et Auray ; œuvres de Lully, Rameau, Duboc, Charpentier, Mozart, Le Peuven, Milhaud, Ropartz, Moign, Emmanuel, Vitali, J.S. Bach, Haendel, Saint-Saens, Franck, Vivaldi.
17 h, Repères contemporains : Œuvres de Langlais, Pondaven.
18 h, Concert : (donné le 16 août 1982 en l'Orangerie de Lannion), œuvres de Grieg, Prokofiev, Ives, Ravel, par N. Salerno-Sonnenberg, violon.
19 h 30, Concert : (*Festival de Salzbourg*) ; « Les sept dernières paroles du Christ en croix », de Haydn ; « Symphonie n° 41 », de Mozart ; par l'orchestre philharmonique de Vienne, dir. R. Mutti.
22 h, La nuit sur France-Musique : Studio de recherche radiophonique, œuvres de Tardy ; 23 h, Musique de nuit ; 23 h 35, Jazz-Club.

FESTIVALS

A Paris

XVII° FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

MERCREDI 25

Musée de Cluny, 18 h 30 : Quatuor Wilanow (Penderecki, Schubert, Szymanowski).

Faculté de droit d'Assas, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Pologne, dir. J. Maksymiuk (Haydn, Mozart).

JEUDI 26

Conciergerie, 18 h 30 et 20 h 30 : J. Azoul (Turina, Dowland, Duarte, Castelnuovo...).

Faculté de droit d'Assas, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Pologne, dir. J. Maksymiuk (Haendel, Boccherini, Lutoslawski, Rossini).

VENDREDI 27

Station Auber/R.E.R., 16 h 30 : Trio d'Anches Ozi (Pleyel, Verdi, Haydn...).

Église Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : G. Guillard (Bach, Homilius).

SAMEDI 28

Bateaux-Mouches, Pont de l'Alma, 15 h 30 : voir station Auber, le 27.

Musée Carnavalet, 18 h 30 : Quatuor Varsovia (Symanowski, Baird, Kranze).

LUNDI 30

Mairie du 5°, 18 h 30 : A. Gorog, Cl. Maillois (Stravinsky). – 21 h : Cl. Bernard, Cl. Maillois, R. Fontaine (Stravinsky).

MARDI 31

Église Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h 30 et 20 h 30 : Ensemble G. Dufay, dir. A. Bedois (chants grégoriens).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Carreau du Temple, les 25 et 26 à 22 h ; le 29 à 16 h : l'Herbe rouge ; le 25 à 16 h : l'Orgue de Barbarie ; les 28 et 30, à 16 h : l'Acrobate-pâtissier ; les 25 et 26, à 18 h : Atout cœur ; les 28, 29 et 30, à 20 h : la Cour des miracles. Tous les jours, à 20 h : Mélodrame ma non troppo ; les 27, 28, 29 et 30, à 22 h : Séance-Friction ; le 31, à 20 h 30 : Le journal d'Anne Franck.

XIV° FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)

Orangerie, le 27, à 21 h : Lieder Quartet (Haydn, Schubert, Rossini...) ; le 28 à 15 h 30 et 17 h 30 ; le 29 à 17 h 30 : Quatuor Loewenguth (Beethoven).

MUSIQUE A LA DÉFENSE (979-00-15)

Fontaine Agam, les 27 et 28 à 21 h 30 : l'Oiseau de feu, Stravinsky (ballet d'eau).

En province

AQUITAINE

UZESTE : Uzeste musical 82 (56) 25-37-98 : Dans les rues, le 26 à 15 h : Tonton Quartet, Ph. Petit/P. Meyer, J. Courtioux Big Band, D. Lazro/J.-J. Avenel ; à 17 h : Le Fantôme des arts ménagers ; à 19 h : Lazare ; à 22 h : Aux anches radieuses, M. Portal, J. Di Donato, M. Vallon... ; le 27, à 12 h : C° Lubat ; à 15 h : P. Auzier, D. Lazro, E. Parker, H. Bennink, J. Surman, Alyce, M. Portal, F. Alibaux ; à 18 h : le Fantôme des Arts ménagers ; à 19 h 30 : Mots dits sous les arbres ; à 21 h 30 : Jazz circus ; à 1 h : A. Benedetto, Cycade ; le 28, à 14 h : Alyce, R. Bohringer, Y. Dautin, V. Michel, J.-Cl. Vannier, P. Vassilin ; à 18 h : Benedetto ; à 19 h 30 : Mosalini ; à 22 h 30 : C° Lubat ; à 0 h : Balade douce sous les étoiles terribles, L. Pignadas et Sos Orchestra ; le 29, à 12 h : Tubapack, M. Saulnier, L. Sclavis, B. Brancard, M. Depond, Y. Ducastaing ; à 16 h 30 : International parade samba gasconne ; à 17 h 30 : M. Vander, L. Trussardi, Ch. Belonzi, H. Bourde, B. Phillips, B. Lubat ; à 19 h : A. Benedetto ; à 21 h 30 : Tubepack, H. Bennink, E. Parker, J.-J. Mosalini, M. Portal, J. Surman.

ALSACE

STRASBOURG : la Musique et le rite (88) 32-43-10 ; Salle du Conservatoire, le 29, à 20 h 30 : Chœur de l'Institut bouddhique du Temple Saikyoji d'Otsu, dir. Gido Kataoka (musique culturelle bouddhique) ; le 31, à 20 h 30 : Trio à cordes A. Roussel (Roussel, Migot, Jolivet) ; Palais de la Musique et des Congrès, le 30, à 20 h 30 : Orchestre de Sudwestfunk Baden-Baden dir. Kazimierz Kord (Boulez, Debussy, Stravinsky) ; Église protestante St-Pierre le Jeune, le 2, à 20 h 30 : the London Early Music Group dir. J. Tyler (musique baroque).

AUVERGNE

LA CHAISE-DIEU : XV° Festival de Musique française (71) 00-01-16 ; Abbatiale, le 27, à 21 h 15 : le Cuivres de Londres et d'Aquitaine, dir. R. Harvey (Harvey) ; le 28, à 16 h 30 : O. Bailleux, la Bande des Hautbois, Solistes du chœur d'enfants G. Bouy (Charpentier, Roberday, Freillon-Ponceín, Lebègue...) ; le 29, à 11 h : Chœurs d'enfants G. Bouy, O. Bailleux, dir. J. Teixeira (Monteverdi) ; à 16 h 30 : Ensemble vocal de Lausanne, Chœurs Ph. Corboz, Chœurs G. Bouy, dir M. Corboz (Monteverdi) ; le 30, à 21 h 15 : Orchestre Philharmonique de Dresde, dir. J. Belohlavek (Stravinsky) ; le 31, à 21 h 15 : Concert des jeunes stagiaires de la F.N.A.C.E.M., dir. G. Laurent (Charpentier, Vivaldi) ; le 2, à 21 h 15 : Orchestre Philharmonique de Dresde, Chœurs du Nord-Pas-de-Calais, Ensemble vocal du Puy, Chœurs G. Bouy, dir. J.-Cl. Malgoire (Charpentier) ; Chapelle des Pénitents, le 28, à 21 h 15 : K. et M. Labeque (Ravel, Debussy, Stravinsky) ; le 29, à 21 h 15 : la Grande Ecurie et la chambre du roy, dir. J.-Cl. Malgoire (Couperin, Charpentier, Delalande, Bouzignac).

CENTRE

CHARTRES : Cathédrale, le 28, à 20 h : Chorale et Orchestre du lycée Gorrès de Dusseldorf, Chorale de l'ancienne église de la Cour St-André de Dusseldorf, dir. U. Brall (Bach).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

CASSIS : Festival Méditerranéen (42) 86-82-14, Presqu'île, le 27, à 21 h 30 : B. Powell.

LIMOUSIN

BRIVE-LA-GAILLARDE : Premières folklories : Église St-Libéral, le 25, à 20 h 30 : A. Pennec, M. Jacquier (musique traditionnelle bretonne) ; la villanelle de Paris (vielles et musettes) ; le 26, à 20 h 30 : Ensemble instrumental de l'Ile-de-France, dir. N. Clement, B. Michelet ; Église St-Martin, le 27, à 20 h 30 : E. Fle, B. Gousset (chansons bourguignonnes) ; chœurs, soli, instruments anciens, dir. B. Lallement (Lallement) ; Église St-Sernin, le 28, à 14 h 30 : D. Beutter, R. Hugron (chants d'Auvergne) ; R. Ahrens, P. Keller (Deutsche Volkslieder) ; Patinoire, le 28, à 20 h 30 : Chants et danses populaires des provinces françaises et des pays francophones.

MIDI-PYRÉNÉES

SAINT-LIZIER. – XI° Festival (61) 66-14-11. Cathédrale, le 21 à 21 h 30 : P. Reach (Schubert, Schumann, Stravinsky, Messiaen). Le 28 à 21 h 30 : S. Gazeau, G. Causse, A. Meunier, A. Planes (Beethoven, Fauré, Brahms). Le 29 à 15 h : Quatuor Melos, D. Lively (Mozart, Chostakovitch, Schumann).

TOULOUSE. – Musique d'été 82 (23-32-00). Théâtre de Verdure, le 26 à 21 h : Groupe Farafina (chants et percussions de Haute-Volta. Cloître des Jacobins, salle capitulaire, le 30 à 21 h : P. Ram Narayan, Suresh Tawalkar (musiques traditionnelles de l'Inde).

NORMANDIE

MORTAIN. – Heures musicales du Mont-Saint-Michel (58-00-22), Abbaye Blanche, le 27 à 21 h : Orchestre symphonique de la session du Festival, dir. J.-M. Cochereau (Rachmaninoff, Mahler).

CERISY-LA-SALLE. – Heures musicales du Mont-Saint-Michel, Château, le 28 à 21 h : M. Larrieu, P. Pierlot, H. Gremy-Chanliac (J.-S. et C.-Ph.-E. Bach, Vivaldi).

PAYS DE LA LOIRE

SABLE. – Festival été 82 (43) 95-04-17. Centre culturel, le 28 à 21 h : l'Amante invisible.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

ANTIBES. – XV° Été musical (93) 33-95-64 ; Place du Château, le 26, 21 h 15 : Quatuor Melos ; le 28, 21 h 15 : S. Mintz, P. Ostrowsky.

GRÉOUX-LES-BAINS. – II° Festival (92) 78-00-25. Château des templiers, le 26 à 21 h : Manitas de Plata.

ROUSSILLON, AMIS DE LA MUSIQUE DU LUBÉRON (90) 75-63-28 : Église, le 25 à 21 h : Quatuor des Graviera, A. Marchutz (Schubert, Brahms).

NORD-PAS-DE-CALAIS

LE TOUQUET : VI° Fêtes musicales. – Hôtel de ville, le 25 à 21 h : Clavier Trio français ; le 26 à 21 h : F. Raitzin, N. Lee, Lieder Quartet (Brahms).

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (Dim. soir, L.), 20 h, matinée dim. 16 h : Macunaima.

Les autres salles

BOUFFES PARISIENS, (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Diable d'homme.

COMÉDIE CAUMARTIN, (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 22 h : les Amours de Jacques le Fataliste.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : La vie est trop courte.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), (D.) 20 h 30 : la Planque.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), (D., L.), 20 h 30 : la Mouette ; (D. soir, L.), 22 h 30, mat. dim. 18 h : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), (D.), 20 h 15 : l'Ile de Tulipatan ; 22 h : le P'tit Vélo.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 20 h 30, Mon cul sur la commode ; 22 h 15 : Arlequin poli par l'amour. – II. 18 h 30 : Eon ; (dernière le 28) ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Mime Bizot. – Petite salle, 18 h 30, J., V., S. : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.

MADELEINE (265-07-09) (D., L.), 20 h 45 ; mat. sam. 15 h : l'Alouette.

MATHURINS (265-90-00), (D.) 21 h : Emballage perdu.

MICHODIERE (742-95-22) le 31 à 21 h : Joyeuses Paques.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.) 21 h, mat. dim. 16 h : Trahisons (à partir du 27).

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Folle Amanda.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D., L.), 20 h 45, sam., 19 h 15 et 22 h : Pauvre France.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Une fille drôlement gonflée.

SAINT-GEORGES (848-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : le Charimari.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : les Baba cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam. 24 h : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (L., Mar.), 20 h 15 : les Damnés de la septième planète ; 22 h 30, mar., mer., jeu. : Seaside rendez-vous. Ven., sam., dim. : Rufus.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) : I. 20 h 30 + sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. II : 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau blanc.

FANAL (233-91-17) (D.) 20 h. La manipule. 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.

LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I : 21 h : les 25, 26 : Cherche homme pour faucher terrain en pente : à partir du 27 : Douby... be good. 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D. L.), 20 h 30 : Papy fait de la résistance ; 22 h : Bunny's Bar.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D. soir, L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; Sam., 16 h. : la Timbale.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48). (D.), 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Cerise.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : Achetez François.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 25 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h 45 : F. Phan Thanh (Beethoven, Bach, Chopin, Scriabine).

VENDREDI 27 AOUT

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 19 h et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Lucernaire, 19 h45 : voir le 25.

SAMEDI 28 AOUT

LUCERNAIRE, 19 45 : voir 25.

DIMANCHE 29 AOUT

NOTRE-DAME, 17 h 45 : O. Aurenge (Mozart, Mendelssohn, Dupré.)

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : H. Honegger (Bach).

LUNDI 30 AOUT

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 19 h et 21 h. : (voir le 27).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : (C. Bronzetti, C. Soreanu).

MARDI 31 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h 45 : (voir le 30).

En région parisienne

ROYAUMONT, Abbaye : le 27, à 20 h 30 : « le Romantisme en Allemagne et en Autriche » ; le 28, à 17 h : Cours d'interprétation : Mme L. Nubar ; à 20 h 30 : « Lettres et Musique ; le 29, à 18 h : « Ad Libitum... »

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J.-P. Sasson Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.) 22 h : Patato Valdes (dernière le 28) ; les 29, 30 à 22 h : Rachel ; le 31 à 22 h : Agbavia.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), les 25, 29 à 22 h ; les 26, 27 et 28 à 22 h 30 : Los Salseros.

CONNETABLE (277-41-40) (D., L., Mar.), 22 h : Paris Summer Jazz Quintet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 20 h 30 : Pete King And French Connection (dernière le 29) ; à partir du 30 : M. Roques, A. Jean-Marie, P. Caratini, R. Portier.

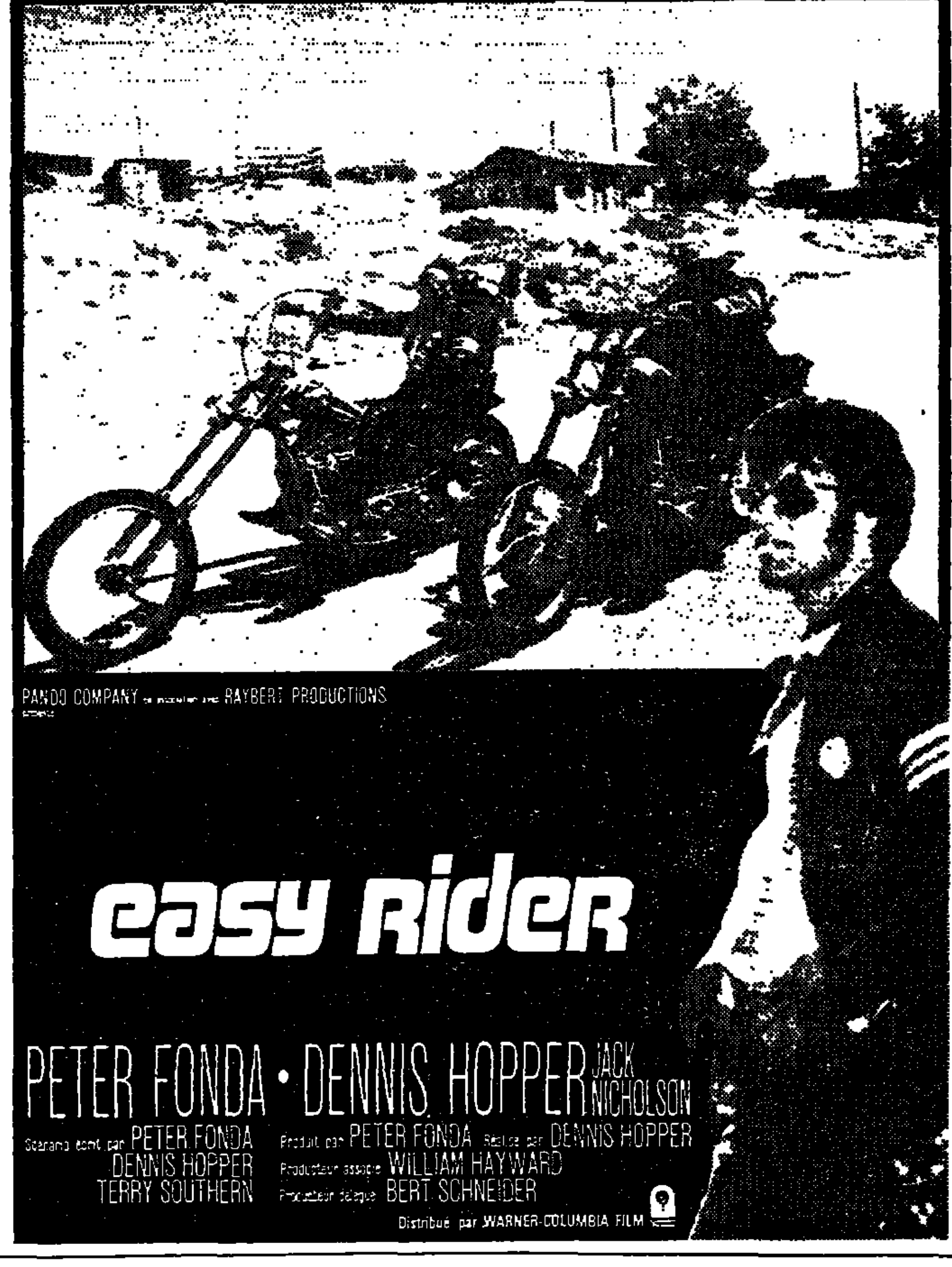
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h : Tito Segesso.

Le music-hall

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Je persiste et signe... Brel.

La danse

COUR DE LA MAIRIE ANNEXE DU IV° ARR., (278-60-56), les 27, 28, 29 à 21 h : les Ballets historiques du Marais.



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 25 AOUT

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : le Roman d'un génie, de Carmine Gallone ; 19 h : Café de Paris, de Y. Mirande et G. Lacombe ; 21 h : les Deux Aventuriers, de R. Walsh.

JEUDI 26 AOUT

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : Grisou, de M. de Canonge ; 19 h : la Rue rouge, de Fritz Lang ; 21 h : le Voyage d'Amélie, de D. Duval.

VENDREDI 27 AOUT

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : le Chemin de l'honneur, de J.P. Paulin ; 19 h : Intelligence service, de M. Powell et E. Pressburger ; 21 h : Riz amer, de G. de Santis.

SAMEDI 28 AOUT

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : Quai des Brumes, de M. Carné ; 17 h : Sixième Etage, de M. Cloche ; 19 h : Vivre à tout prix, de V. Schlöndorff ; le Voleur de bicyclette, de V. de Sica.

DIMANCHE 29 AOUT

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : Le soleil a toujours raison, de P. Billon ; 17 h : Lumière d'été, de J. Crémillon ; 19 h : les Désemparés, de M. Ophuls ; 21 h : Tokyo Joe, de S. Heisler.

LUNDI 30 AOUT

Relâche.

MARDI 31 AOUT

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : Adieu Léonard, de P. Prévert ; 19 h : les Enfants du paradis, de M. Carné.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 25 AOUT

15 h : la Terre, de A. Dovjenko ; 17 h : Passions juvéniles, de Ko Nakahira ; 19 h : La science-fiction : la Vie future, de W.C. Menzies.

JEUDI 26 AOUT

15 h : la Caravane vers l'Ouest, de J. Cruze ; 17 h : Marchand d'amour, de M. Soldati ; 19 h : La science-fiction : Five, de A. Oboler.

VENDREDI 27 AOUT

15 h : Tartuffe, de F.W. Murnau ; 17 h : Rapt, de Ch. Crichton ; 19 h : La science-fiction : The creature with the atom brain, de E.H. Cahn.

SAMEDI 28 AOUT

15 h : Tabou, de F.W. Murnau ; 17 h : la Fiancée des Andes, de S. Hani ; 19 h : La science-fiction : Les soucoupes volantes attaquent, de F.S. Sears ; 21 h : Not of this earth, de R. Corman.

DIMANCHE 29 AOUT

15 h : la Passion de Jeanne d'Arc, de C.T. Dreyer ; 17 h : la Grande Ville, de C. Diegues ; 19 h : La science-fiction : Panique année zéro ; 21 h : Quand la terre s'entr'ouvrira, de A. Marton.

LUNDI 30 AOUT

15 h : Salvations Hunters, de J. von Sternberg ; 17 h : Marcellin, pain et vie, de L. Vajda ; 19 h : La science-fiction : Robinson Crusoé sur Mars, de B. Haskin.

MARDI 31 AOUT

Relâche.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

AMOUREUX FOU (It., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

L'ANGE DE LA VENGEANCE (A., v.o.) : (*) U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

APHRODITE (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

BREL (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76)

BUDAPEST BALLADE (Hong., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.

BUTTERFLY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

CALIGULA ET MESSALINE (Fr.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ÇA VA FAIRE MAL (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA CHÈVRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

COUNTRYMAN (Ang., v.o.). Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

DESCENTE AUX ENFERS (VICE SQUAD) (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (532-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Arcades (ex-Omnia), 2e (233-39-36).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

GEORGIA (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

GREASE II (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (V. Fr.) 2e Rex (236-83-93) ; Cameo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (828-20-64).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAMMETT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

L'INDISCRÉTION (Fr.) : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 16e (326-58-00).

LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

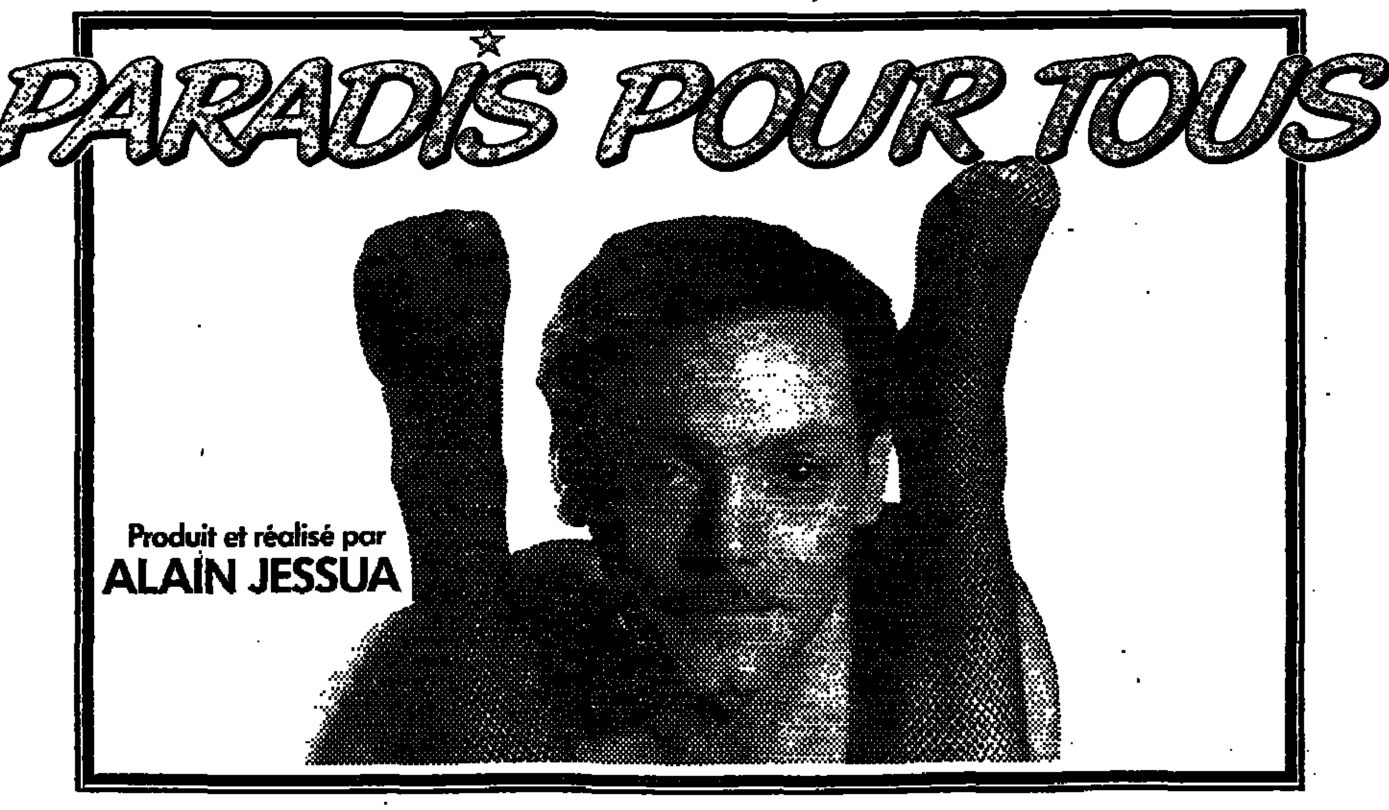
LE LION DU DÉSERT (A.) (v. ang.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

MAD MAX II (Austr.) (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) Marignan, 8e (359-92-82) Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne...

LES FILMS NOUVEAUX

PARADIS POUR TOUS, *film français d'Alain Jessua* : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-46) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PERE NOEL EST UNE ORDURE, *film français de Jean-Marie Poiré* : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).





CINEMA

gne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevards, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

LA MAISON DU LAC (A.) (v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp.

MEGAFORCE (A., v.o.) : Publicis-Champs - Élysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) : Caméo, 9e (246-66-44).

MON CURÉ CHEZ LES NUDISTES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11).

PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

PORKY'S (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (287-49-70) ; Quinquette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 2e (636-10-96).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES 40e RUGISSANTS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse; 6e (326-58-00).

REDS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SECRET DE VÉRONICA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

TAG, LE JEU DE L'ASSASSINAT (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les festivals

FASSBINDER (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Gibier de passage ; mer.,ven., dim., mar. : Despair ; jeu.,sam., lun. : l'Année des treize lunes.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), mer. : Sherlock Jr. ; jeu. : les Lois de l'hospitalité ; ven. : Fiancées en folie ; sam. : les Trois Ages ; dim. : Ma vache et moi ; lun. : le Dernier Round ; mar. : le Mécano de la « Général ».

CARY GRANT (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Mon épouse favorite ; jeu., : l'Impossible M. Bébé ; ven. : Soupçons ; sam., mar. : Sylvia Scarlett ; dim. : Arsenic et Vieilles Dentelles ; lun. : Indiscrétion.

UN CLASSIQUE DU JEUNE BELMONDO : Bonaparte, 6e (326-12-12) : le Doulos, 16 h, 18 h, 20 h.

SAMUEL FULLER : l'Ambiguïté (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Shock Corridor.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : les Anges aux figures sales ; jeu. : les Passagers de la nuit ; ven. : les Fantastiques Années 20 ; sam. : le Grand Sommeil ; dim. : Une femme disparaît ; lun. : la Femme à abattre ; mar. : Passage to Marseille.

FRITZ LANG (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : mer., jeu., ven., sam. : l'Invraisemblable vérité ; dim., lun., : La cinquième victime ; mar. : les Contrebandiers du Moonfleet.

TEX AVERY (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h, sf lun., mar.

CARLOS SAURA (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), mer., ven., dim., mar., 19 h, jeu., sam., lun., 21 h 30., sam., lun., 16 h 30., dim., 14 h : Élisa Vida Mia ; jeu., sam., lun., 19 h., mer., ven., dim., mar., 21 h 30 ; dim., 16 h 30., sam., lun., 14 h : Vivre vite (*).

UNE HISTOIRE DU CINÉMA AMÉRICAIN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. : l'Homme à la peau de serpent ; ven. : une Étoile est née ; sam. : Macao paradis des mauvais garçons ; dim. : les Douze Salopards ; lun., mar. : Qui a peur de Virginia Woolf.

IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. : l'Aventure du Rio Grande ; ven., sam. : Little Big Man ; dim. : la Légende de Jesse James ; lun., mar. : John Mc Cabe.

LUIS BUNUEL (la carrière de Serge Silberman), Denfert, 14e (321-41-01). En alternance : le Journal d'une femme de chambre ; les Ministères de la nuit ; la Voie lactée ; le Charme discret de la bourgeoisie ; le Fantôme de la liberté ; Cet obscur objet du désir ; l'Âge d'or ; Tristana.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : La Péniche des Arts, 16e (527-77-35), t.l.s., 20 h 30 et 22 h.

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Ambassade 8e (359-19-08).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-11-23).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It.) (**) : V.O. : Movies, 1er (260-43-99).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; V.o. : Athéna, 12e (343-00-65).

BANANAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Athéna, 12e (343-00-65).

CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHAUSSURE A SON PIED (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*), Studio Logos, 5e (354-89-22).

DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). Vf : Lumière, 9e (246-49-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelag, 16e (288-64-44).

L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FRENZY (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FUREUR DU DRAGON (Hongk., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; (Fauvette, 13e (331-60-74) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (F.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA HONTE DE LA JUNGLE (F.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JOSEPHA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE LAUREAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (288-64-44.).

LOVE STORY (A., v.f.), Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MORT A VENISE (Ang., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

NOSFERATU (All., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Pagode, 7e (705-12-15) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67).

ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA (It., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

OSSESSIONE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

PAPILLON (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 3e (272-63-32).

PINK FLOYD A POMPEI (Fr.) : Studio J. Cocteau, 5e (354-47-62).

POSSESSION (Fr.-All., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). H. Sp.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SAMSON ET DALILA (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-39-36).

SEPT ANS DE REFLEXION (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

SERPICO (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SOUPÇONS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.) : Astros, 17e (627-60-20).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LETTRES

A PROPOS DE LA RÉÉDITION DES « FIANCÉS »

Manzoni, la peste et la torture

(Suite de la première page.)

L'occupation espagnole, la guerre et les invasions, la misère et la famine *constituent la trame de ces* temps difficiles et conditionnent durement le comportement des uns et des autres. Mais la peste de 1630 porte le drame à son paroxysme et, si le fléau permet des rebondissements imprévisibles de l'action romanesque, il pose à Manzoni des problèmes sur lesquels il devait longuement réfléchir.

Pour ce catholique convaincu, ce sont assurément les décrets de la Providence qui régissent l'évolution des sociétés comme l'histoire des individus. Cela ne signifie pas pour autant que les responsabilités individuelles puissent être sous-estimées, bien au contraire. Manzoni juge les êtres en moraliste, à la lumière d'un conflit de pouvoirs qu'Italo Calvino a remarquablement mis en évidence dans un texte qui tient lieu de préface à cette édition, établie à partir de l'excellente traduction d'A. Monjo, naguère publiée par les Editeurs français réunis.

Cela dit, la peste de 1630 est une catastrophe dont l'ampleur dramatique retentit dans ce livre d'une tout autre manière que celle de 1348, qui servit en son temps, de toile de fond au *Décaméron* de Boccace. *Les* contemporains des héros de Manzoni, en effet, avaient entrepris de trouver des responsables à l'épidémie, et la rumeur populaire, aussi violente qu'incontrôlée, répandit cette idée *que la peste était née de l'intervention* funeste de quelques criminels, poussés par une pure cruauté ou par le désir du lucre. On les appelait les « *untori* » (du verbe *ungere*, oindre, parce qu'ils étaient supposés *frotter les murs ou les vêtements* avec des substances toxiques).

Des procès tentèrent d'établir les responsabilités et, grâce au recours systématique à la torture, les tribunaux parvinrent à envoyer au supplice, *le mot n'est pas trop fort*, quelques individus qui avaient eu le malheur d'être l'objet de dénonciations invérifiables. En réalité, il apparaît à l'évidence qu'au lieu de chercher la vérité, les juges milanais *avaient, à tout prix, voulu faire porter* à des suspects le poids d'une responsabilité décidée d'avance.

L'histoire de la colonne infâme

Et c'est là que Manzoni se trouve confronté avec un problème qui ne pouvait le laisser indifférent. Petit-fils de Cesare Beccaria dont le traité *Des délits et des peines* avait, en 1764, radicalement mis en question *les* notions de sanction et de châtiment, Milanais comme Pietro Verri, dont les *Observations sur la torture* sont un autre document capital de la réflexion des philosophes « éclairés » *sur le fonctionnement de la justice*, inspiré précisément par la même peste de 1630, il découvrit dans ces procès des *untori* un scandale insoutenable qu'il entreprit d'analyser et de démasquer. Mais l'importance de l'enjeu, la complexité des raisonnements qu'il suscita chez Manzoni le conduisirent à isoler du corps de son roman ce qui n'en avait été, à l'origine, qu'un épisode particulier, afin de le traiter à part et à fond. C'est ainsi que, deux ans après l'édition définitive des *Fiancés*, il publia l'*Histoire de la Colonne infâme*, dont le titre rappelle le monument érigé à Milan pour stigmatiser la prétendue infamie des deux malheureux, accusés sans preuves d'avoir propagé la peste.

Maurice Nadeau a eu l'excellente idée de reprendre, dans une traduction faite au siècle dernier, cette méditation ou, plutôt, ce réquisitoire indigné, et de le faire précéder d'une longue préface-essai de Léonardo Sciascia, qui met en évidence l'actualité du petit livre de Manzoni. Ces procès, ces méthodes d'enquête, ces tortures, cette façon, enfin, d'enfermer *des accusés dans un réseau* d'accusations impossibles à justifier afin d'établir leur prétendue culpabilité, réclamée par le pouvoir, et non pas de reconnaître leur innocence, tout cela en effet ne rappelle que *trop d'exemples récents*.

C'est un texte haletant, amer, pénible parfois : mais c'est un livre qu'il faut lire. Il éclaire aussi d'un jour nouveau ces *Fiancés* qu'on a trop vite fait de ranger parmi les livres édifiants et, à ce titre, *suspects* de n'être qu'ennuyeux. Il donne enfin à la figure de Manzoni un relief, une profondeur et une actualité que son statut de classique tendait à faire oublier.

MARIO FUSCO.

★ A. Manzoni, *Les Fiancés*, traduit par A. Monjo, préface de I. Calvino ; Paris, Le Chemin vert, 380 p., 85 F.

A. Manzoni, *Histoire de la Colonne Infâme*, préface de L. Sciascia ; Paris, M. Nadeau/Papyrus, 205 p., 57 F.

PRESSE

FIN DU CONFLIT AU « QUOTIDIEN DE LA RÉUNION »

(de notre correspondant)

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Après six heures de négociations en présence de l'inspecteur du travail, un protocole d'accord a été signé mardi 24 août entre les représentants syndicaux et la direction du *Quotidien de la Réunion*.

Approuvé, tard dans la soirée, par l'assemblée générale des grévistes, ce texte prévoit la mise en place d'une structure de concertation dotée des pouvoirs d'un comité d'entreprise en matière professionnelle et économique. Cette instance se réunira tous les trois mois, ou à la demande de la majorité de ses membres, pour examiner les problèmes communs aux deux entreprises (la Société de presse de la Réunion qui emploie les journalistes et la S.A. de fabrication et d'impression dont dépend le personnel technique) qui constituent *le Quotidien*.

Toutefois, les syndicats comptent saisir le tribunal de grande instance pour trancher le conflit juridique qui les oppose à la direction depuis plusieurs années à propos du comité d'entreprise : la direction souligne qu'aucune des deux sociétés n'atteint cinquante employés tandis que les syndicats considèrent qu'elles *constituent une seule et même entité* économique.

Les ouvriers d'imprimerie bénéficieront d'un service de six heures à partir du 1er septembre et la prime de nuit sera augmentée de 5 % à partir du 1er octobre. La direction s'est engagée à ne prendre aucune sanction à la suite de cette grève qui empêchait la parution du *Quotidien de la Réunion* depuis le 1er août.

H.B.

AUTOMOBILE

La Corsa d'Opel

Plusieurs marques, Audi, Citroën, Innocenti, Ford notamment, présenteront début octobre, au Salon de Paris, des modèles inédits. Pour sa part, Opel propesera un nouveau bas de gamme baptisé Corsa, livrable en deux versions et trois motorisations : deux portes avec hayon (deux volumes donc) ; deux portes avec coffre (trois volumes). Les moteurs seront un 1 000 cmc (45 ch DIN pour 4 CV fiscaux), un 1 200 cmc (54 ch DIN pour 6 CV fiscaux) et un 1 300 cmc (69 ch DIN pour 5 CV fiscaux avec boîte à cinq rapports).

En version deux volumes, la voiture mesure 3,62 mètres et avec un coffre, elle mesure 3,95 mètres.

Selon le raffinement de l'équipement, ces Corsa porteront l'appellation Luxe, GL ou Berlina et, pour le *modèle à caractère plus sportif*, SR.

En ce qui concerne les caractéristiques mécaniques, peu de surprises sont à attendre, et seul le moteur de 1 200 cmc est tout nouveau. En revanche, on notera que la firme allemande, qui fait partie du groupe General Motors, a fait porter l'essentiel de ses efforts sur une réduction appréciable de l'entretien.

Opel estime à deux cent mille exemplaires (dont vingt-six mille en France), la diffusion par an des Corsa en Europe.

Trois usines en Espagne — dont l'unité d'assemblage, — quatre usines en France pour les boîtes de vitesses et les alternateurs, et une en Autriche pour les moteurs, fabriqueront les nouveaux modèles allemands.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG, PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

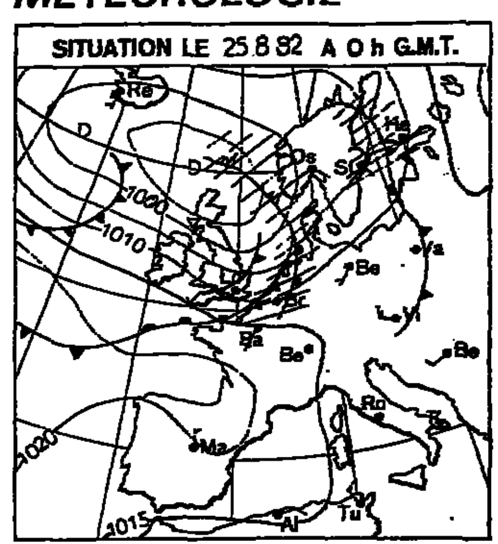
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

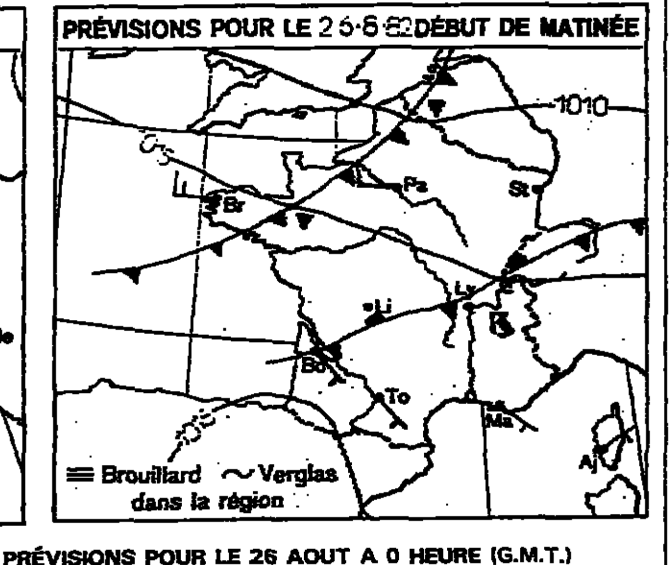
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 26 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 août à 0 heure et le jeudi 26 août à 24 heures :

Un front froid ayant déjà traversé jeudi matin la moitié nord-ouest du pays prendra un caractère orageux sur les montagnes, réactivé par de l'air plus froid arrivant du nord-ouest.

Jeudi le temps ensoleillé persistera toute la journée sur le Midi méditerranéen et la Corse. Les autres régions seront affectées le matin par de nombreux passages nuageux, plus importants des Pyrénées aux Alpes du Nord, ainsi qu'au nord de la Seine où les averses seront nombreuses. Dans la journée, les nuages et l'activité orageuse se développeront sur le Sud-Ouest, le Massif central et les Alpes. De belles éclaircies affecteront progressivement la moitié nord-ouest avec toutefois persistance des averses au nord de la Seine. Les températures maximales seront en baisse : 18 degrés sur la moitié Nord, jusqu'à 29 degrés dans le Midi, 20 à 22 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 25 août à *8 heures*, de *1013,9 millibars*, soit 760,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 août ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25 août) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 22 et 12 ; Bordeaux, 24 et 11 ; Bourges, 22 et 12 ; Brest, 19 et 14 ; Caen, 20 et 14 ; Cherbourg, 17 et 14 ; Clermont-Ferrand, 22 et 9 ; Dijon, 21 et 14 ; Grenoble, 21 et 10 ; Lille, 19 et 14 ; Lyon, 21 et 10 ; Marseille-Marignane, 28 et 16 ; Nancy, 20 et 14 ; Nantes, 21 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 20 et 15 ; Pau, 23 et 11 ; Perpignan, 21 et 16 ; Rennes, 21 et 16 ; Strasbourg, 20 et 14 ; Tours, 21 et 13 ; Toulouse, 24 et 11 ; Pointe-à-Pitre 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 22 degrés ; Amsterdam, 19 et 14 ; Athènes, 28 et 20 ; Berlin, 21 et 14 ; Bonn, 19 et 13 ; Bruxelles, 19 et 14 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 20 et 12 ; Dakar 28 et 25 ; Djerba, 35 et 25 ; Genève, 22 et 10 ; Jérusalem, 27 et 19 ; Lisbonne, 30 et 18 ; Londres, 18 et 10 ; Luxembourg, 18 et 12 ; Madrid, 31 et 16 ; Moscou, 21 et 13 ; Nairobi, 20 et 15 ; New-York, 28 et 20 ; Palma-de-Majorque, 30 et 17 ; Rome, 27 et 14 ; Stockholm, 20 et 10 ; Tozeur, 41 et 27 ; Tunis, 34 et 23.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

ÉDUCATION

ÉTUDES MEXICAINES. — L'université de Perpignan prépare à un D.E.A. (diplôme d'études approfondies) pluridisciplinaire d'études mexicaines, qui conduit *à un* troisième cycle. Début des cours : dernières semaines d'octobre. Les inscriptions sont limitées à quinze.

★ **Inscriptions : Institut d'études mexicaines, Université, 66025 Perpignan.**

LOISIRS

LES EXPOSITIONS DE LA « CAISSE ». — La Caisse nationale des monuments historiques vient de publier une plaquette dans laquelle elle décrit les expositions itinérantes qu'elle organise ou patronne.

★ **62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tél. : 274-22-22.**

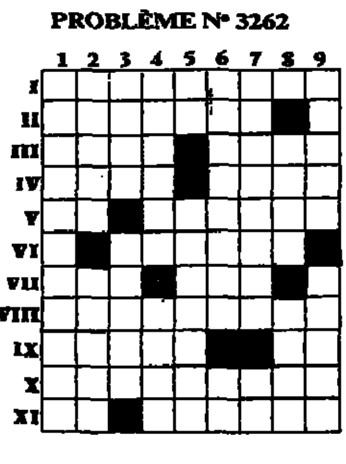
VIVRE A PARIS

PLUS DE BONBONS DANS LE MÉTRO. — Les entreprises qui exploitaient des distributeurs de confiserie dans le métro parisien sont en train de démonter ceux-ci. La R.A.T.P. n'a en effet pas renouvelé les contrats qu'elle avait passés avec elles. Motif : le vandalisme ; trop de distributeurs détériorés et vidés de leur contenu : l'affaire n'était plus rentable.

Les emplacements ainsi libérés — ils le seront dans les six prochains mois — seront, précise la R.A.T.P., réutilisés à des fins commerciales ou publicitaires.

MILLE HUIT CENTS PLACES DE STATIONNEMENT PAYANT. — Mille huit cents places de stationnement payant vont être créées dans la capitale avant la fin de l'année, comme cela était prévu (*le Monde* du 6 juillet). Sont notamment concernés par la pose de ces nouveaux parcmètres les VIIe, Xe, XVIe et XVIIe arrondissements. Les tarifs horaires, selon les secteurs, passent de 2 à 3 F et de 3 à 4 F. Le stationnement augmente lui de 2 F et passe donc de 10 à 12 F pour dix heures.

UN COIN POUR *JOUER*



Jeu n° 18

Grille anacyclo-palindromique

(Réponse)

HORIZONTALEMENT

I. Régate (vaurien : type de dériveur) / *étager ; R.E.P.* (régiment étranger de parachutistes, de la Légion) / *per* (*cf.* peracide, perchlorate, peroxyde... ; préfixe qui, placé devant des noms de composés chimiques, désigne ceux qui renferment la plus grande quantité de l'élément électronégatif). — II. *IC/Ci* (symbole du curie ; *cf.* la curie romaine) ; trot/ *tort*. — III. Mari (qui est aussi un « futur » [= fiancé] passé !) / *Iram* (les descendants d'Esaü, qui avait été surnommé « Edom » — « le Rouge » — à cause de la couleur de son teint et de ses cheveux, s'établirent en Idumée, ou pays d'Edom, au sud de Juda) ; AO/*OA* ; Né/ *ne*. — IV. Lus/ *sul* ; Am (symbole de l'américium) / *ma*. — V. EE/ *EE* (deux lettres sur quatre d'*idée*) ; nef (*cf.* les armes de Paris) / *F.E.N.* (Fédération de l'éducation nationale). — VI. Erivan (ou Erevan : capitale de la République d'Arménie) / *navire* ; pal/ *lap*. — VII. Rada (d'après une des acceptions des différents verbes *rader*) / *adar* (sixième mois de l'année sainte chez les Hébreux, et le douzième de l'année sainte). — VIII. Ré/ *Er* (= « Vigilant » ; ancêtre de Jésus [Lc/3,28]) ; Aa/ *AA* (marque des monnaies frappées à Metz) ; R.N./ *nr* (abréviation pour *near*, « près »). — IX. Elam/ *Malé* (la plus importante des îles Maldives, où se trouve la résidence du sultan) ; nader (nom du chef des eunuques du Grand Mogol) / *redan*. — X. Sari/ *iras* ; us/ *su* ; IE/ *E.I.* (Eugène Ionesco [*la Cantatrice chauve*]. — XI. Suse/ *Ésus* : dieu de la Guerre des Gaulois. — XII. No/ *on* : tamia (petit écureuil d'Amérique du Nord) / *aimât*.

VERTICALEMENT

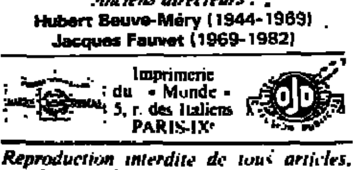
1. Carlo Rim (ou Carlo-Rim) ; de son vrai nom : Jean-Marius Richard. Scénariste et réalisateur de *l'Armoire volante, la Maison Bonnadieu...* / *mir* ; erres/ *serre*. — 2. Écaler/ *relace* ; Ela/ *ale*. — 3. Rueil [-Malmaison] / *lieur* ; art/ *tra* (onomatopée exprimant le bruit de la course ; *cf.* Mme de Sévigné : « Ils passaient au travers de Nanterre, tra, tra, tra ! Ils rencontrent un homme à cheval, gare, gare ! »). — 4. Avis/ *Siva* (ou *Çiva*) ; ami/ *ima*. — 5. Nara/ *Aran* : la Garonne prend ses sources ou val d'Aran, dans les Pyrénées espagnoles ; sa/ *as*. — 6. Eta/ *Até* (déesse malfaisante fille de Jupiter ; certains auteurs anciens l'ont assimilé à Némésis, la déesse grecque de la Vengeance et de la Justice ; E.N.A./ *âne* ; nu/ *un*. — 7. Rouf (ou *roof*) / *four* (cette pièce a fait un « four ») ; assi (du vieux verbe *assir* : « dénouer, en parlant des boyaux qui viennent de la boucherie, et que l'on va passer à la main, avant de les plonger dans un baquet plein d'eau » / *Issa*. — 8. Ro (héros : dans la mythologie grecque, le héros était assimilé à un demi-dieu) / *or* (« le silence est d'or ») ; pard (terme usité en pelleterie) / *drap* (*cf.* le camp du Drap d'or) ; UA (hua) / *Au* (symbole de l'or). — 9. Etna/ *ante* ; néis (ancienne servitude consistant dans l'obligation de tenir propres certains endroits ou certains objets) / *sien*. — 10. *Émile* [l'] (de Rousseau) / élimé ; réep (mesure brêmoise valant 2,45 stères) / *Peer*.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 25 août :

DES DÉCRETS

- Relatif à l'exercice, par intérim, des attributions du secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées.
- Relatif à la taxe parafiscale de stockage du secteur céréalier.

INCENDIES DE FORÊTS

Les dégâts matériels sont couverts par les assurances

Les personnes qui ont subi des dégâts matériels à la suite des récents incendies de forêts dans le Var peuvent être indemnisés dans le cadre de plusieurs catégories de contrats d'assurances, précise le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.)

Selon cet organisme, les modalités d'indemnisation s'établissent ainsi :

- Les propriétaires ou locataires des habitations peuvent faire jouer leur assurance « *multirisques habitation* » ;
- Les automobilistes dont les voitures *ont été détruites doivent* faire appel à leur assureur auto dans la mesure ou leur contrat comporte une garantie incendie (près de 90 % des automobilistes possèdent une garantie incendie) ;
- Les caravaniers et les propriétaires de camping-cars dont les véhicules ont subi des dégâts sont garantis au titre de l'assurance « *incendie explosion* » incluse dans le contrat couvrant la caravane ou le camping-car ;
- Les campeurs ou caravaniers titulaires d'un contrat « *caravaning* » percevront également une indemnité si leurs biens (lingerie, vêtements, vaisselle, effets personnels, aménagements intérieurs...) ont été brûlés.

L'argent et les objets précieux sont toutefois exclus de cette garantie. En outre, certains contrats « *multirisques habitation* » couvrent les biens des assurés hors de leurs domiciles, notamment leur matériel de camping ainsi que leurs effets personnels, à concurence d'un montant déterminé.

PARIS EN VISITES

VENDREI 27 AOUT

« La pointe de l'Ile », 11 heures, métro Cité, Mlle Brossais.

« Marché aux fleurs », 15 heures, métro Cité, Mlle Brossais.

« Guimard », 15 heures, mètro Jasmin, Mlle Oswald, Caisse nationale des monuments historiques.

« L'atelier Delacroix », 10 h 30, 6, place Furstenberg, M. Bouchard.

« *Palais de Justice* », *15 heures*, métro Cité, Mme Hauller.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3262

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III					■				
IV					■				
V			■						
VI		■							■
VII				■				■	
VIII									
IX						■	■		
X									
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Certains l'apprécient peu lorsqu'il passe pour un original. — II. Celle de l'or passait par la pierre. — III. Ne progresse pas de manière fulgurante. Ficelle. — IV. Sa place est sous le pont. Gardien de la paix. — V. Quelque peu méprisant. Répond quand on l'appelle. — VI. Communauté de sœurs. — VII. Atteint donc le comble du dépouillement. Se plante avec le gazon. — VIII. Momentanément en dérangement. — IX. A peut-être fait jurer Guillaume Tell. Supplément d'informations. — X. Pris au mot. Met le feu au train.

VERTICALEMENT

1. Sa perte est toujours à l'origine de troubles. — 2. Réjouit les amateurs de timbres rares. Agent de salubrité en Amérique. — 3. Chacun peut y donner libre cours à ses penchants. Qui affichent leur bonheur. — 4. Il arrive qu'il se couche au moment de lever. Elle se fait avec le ciseau sur le tapis. — 5. Petit mot amical. Passe volontiers aux actes. — 6. Font partie des espèces trébuchantes. Quelque chose de savant. — 7. Souvent invoqués par les druides. Manière d'être. — 8. Homme de confiance. Moins à craindre quand elle prend la mouche. — 9. Peut être cité pour une décoration. Le service y est toujours compris.

Solution du problème n° 3261

Horizontalement

I. Drogue. Ah ! — II. Redevance. — III. Olé ! Eu. — IV. Mi. Ni. Eon. — V. Aquatique. — VI. Dur. Epuce. — VII. Aères. Ah ! — VIII. Isar. Otée. — IX. Crâneur. — X. Aa. Curé. — XI. Su. Suer.

Verticalement

1. Dromadaire. — 2. Reliques. — 3. Ode. Urraca. — 4. Gé. Na. Erras. — 5. Uvéites. — 6. Eau. IP. Once. — 7. Equateur. — 8. Accoucheur. — 9. Hé ! Née. Eres.

GUY BROUTY.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEURS ELECTRONICIENS-ELECTROTECHNICIENS ou MECANICIENS
POURQUOI PAS LA FORMATION ?

Vous avez fait vos premières armes dans un ou plusieurs des secteurs suivants :
— étude et développement (radar, téléphone, informatique)
— méthode — contrôle qualité
— fabrication — gestion de production

Vous souhaitez maintenant donner une orientation nouvelle à votre carrière, en choisissant une activité particulièrement enrichissante sur le plan humain :
la mise au point, l'organisation et le suivi d'actions de formation très diversifiées auxquelles vous participerez directement.

Vous maîtrisez bien l'anglais et vous êtes disponible éventuellement pour des déplacements en France et à l'étranger (Proche Orient).

CES POSTES SONT A POURVOIR IMMEDIATEMENT

Nous vous proposons d'entrer dans un Groupe International où les perspectives d'avenir sont exceptionnellement larges.

THOMSON CSF COOPERATION assure la formation des clients étrangers.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à

THOMSON-CSF COOPERATION
Mr GUICHARD Service du Personnel 147, rue Yves Le Coz 78000 VERSAILLES.

DES PROBLEMES DE RECRUTEMENT AUX PROBLEMES DE FORMATION...

Il se peut que dès septembre, vous soyez amené à trouver des réponses aux questions de nos clients.

Si votre intérêt pour la fonction PERSONNEL est aussi fort que votre goût pour le challenge, nous allons donner une orientation CONSEIL à votre carrière en vous intégrant en tant que

COMMERCIAL

au sein de notre équipe

Votre rôle ?
La gestion, le suivi, le développement de notre clientèle.

Votre profil :
Vous avez soit une 1re expérience (réussie) dans un domaine similaire, soit une formation commerciale supérieure de type ESCAE, mais dans les 2 cas vous avez une bonne connaissance des rouages de l'entreprise.

Si vous souhaitez participer au développement d'une équipe souple et efficace qui connait depuis sa création un taux de progression significatif

Christine D'AUBIGNY attend votre candidature (CV + photo + prétentions) adressée sous réf. 226



VALENS CONSEIL RECRUTEMENT
BP 359 - 75064 PARIS CEDEX 02

IMPORTANTE SOCIETE
Filiale du Groupe THOMSON

recherche pour son

SERVICE MAINTENANCE
20 AGENTS TECHNIQUES ELECTROTECHNICIENS

Les candidats auront une formation minimum BAC F3 ou AFPA Automatisme ou électrotechnique, et BTS ou DUT Génie électrique.

Ils seront dégagés des obligations militaires. Ces postes sont à pourvoir en région parisienne et province, avec des contraintes d'horaires et déplacements fréquents.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous réf. 43146 au Bureau du Personnel B.P. 111
93203 SAINT DENIS Cedex 1

Rech. pr le 1er septembre 82

UNE ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

Halte, garderie, animation, P.M.I., crèche. Expér. souhait. Adr. candidature à M. le Maire, Serv. Soc., 93420 Villepinte.

ÉCOLE CATHOLIQUE (CONTRAT)

RECHERCHE

SURVEILLANT GÉNÉRAL

30 ans minimum, expérience organisation et référence sérieuse. Adresser C.V. et expérience à INSTITUTION JEANNE-D'ARC, 9, bd Valmy, 92700 Colombes.

EXPERT COMPTABLE RÉGION VERSAILLES.

recherche :

STAGIAIRE ou COLLABORATEUR QUALIFIÉ

pour travaux central. et contrôles. — Ecrire C.V. et prétentions à : J.-P. GOUPIL 12, rue Berlioz, 78140 VELIZY.

ENTREPRISE CONDITIONNEMENT D'AIR
Boulogne-Billancourt
recherche

JEUNES INGÉNIEURS DIPLOMES

pour études et réalisations en climatisation.

Adresser C.V. et prétent. à A.M.P. — réf. nº 5132/AT. 40, rue Olivier-de-Serres, Paris 15e, qui transmettra.



Propose emplois à :
- ELECTRONICIENS MICRO
- ANALYSTES, temps réel (pratique MICRAL souhaitée)
- FORMATEURS LANGAGES
- INGENIEURS LOGICIEL

206-24-63 - 241-83-83
118, r. de Crimée, 75019 Paris.

JEUNE HOMME

Diplômé école de commerce ou sciences économiques.

Ayant acquis au cours d'une expérience professionnelle de 2 à 3 ans le goût de la vente et de la négociation.

Ecrire av. C.V., photo et prét. sous le nº T 035.090 M
REGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hôpital privé orthopédie Traumato Paris 19e
Porte de Pantin cherche dès septembre,
UN AIDE-SOIGNANT-BRANCARDIER
AIDE-SOIGNANTE (E)
Préférence avec CAPAS
INFIRMIERS (ÈRES)
Service jour et service nuit
Journée continue.
Self, avantages sociaux.
Possibilité validation passé professionnel. Tél. 9 h/17 h. pour R.V. avec surveillante générale au 302-22-26.

Un Groupe Financier, employant plusieurs dizaines de milliers de personnes, cherche à pourvoir les postes suivants :

Directeur des Relations Sociales et Humaines

300 000 F +

La fonction consiste à mettre en place les politiques et les programmes, à établir les liaisons avec les différents établissements du Groupe, à développer le plan social à court et moyen termes, à en contrôler les réalisations, à assurer les relations avec les administrations extérieures. En outre, ce Directeur veillera à la coordination de la politique sociale, des actions de formation et jouera un rôle déterminant dans les négociations avec les partenaires sociaux.

Ce poste sera confié à un «professionnel» de haut niveau (grandes écoles ou universitaires) 40 ans minimum, ayant une expérience réussie de direction de personnel dans une entreprise à établissements multiples réputée en innovation sociale et appartenant soit au secteur industriel, soit au secteur tertiaire. (Réf. 2847 M)

Directeur du Département Economique, Financier et Bancaire

300 000 F +

La mission essentielle consiste à conduire toutes recherches et études dans les domaines suivants : monétaires, financiers, bancaires, financements des particuliers et des entreprises. Le poste implique une mission de conseil et d'information dans le groupe et la représentation auprès d'Organisations Professionnelles. Le titulaire, de formation supérieure (grandes écoles ou universitaires) aura assumé des responsabilités analogues dans une banque ou un établissement financier. Une parfaite maîtrise des problèmes monétaires et la pratique de financements internationaux constituent un atout. (Réf. 2847 M)

Ces deux postes sont à pourvoir à Paris.



Merci d'adresser le plus rapidement possible votre CV, en précisant la référence du poste qui vous intéresse à CORT
Ph. Vinchon - 65, avenue Kléber. 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

Desseln

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURS-CONSEILS SUISSE
cherche pour surveillance de travaux en Arabie Saoudite

- **Un géomètre.**
- **Un ingénieur métreur.**
- **Des ingénieurs EPF et ETS.**

pour des travaux routiers, de canalisation et du bâtiment (génie civil, préfabrication, électromécanique, sanitaire, ventilation).

- **Des architectes et un architecte-paysagiste**

Connaissance de l'anglais indispensable, français souhaité. Expérience, selon fonction, peut varier de quelques années à 10 ans.

Date d'entrée : immédiate pour certaines fonctions, plus échelonnée pour d'autres.

Durée minimum du contrat : 2 ans.

Les candidats sont priés d'adresser leur offre manuscrite avec un curriculum vitae détaillé, copies de certificats, prétentions de salaire et disponibilité au chef du personnel sous chiffre 200-9607.

ASSA ANNONCES SUISSES S.A.
1211 GENÈVE 4.

---

emplois régionaux

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE (AUTOROUTES)
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

ayant bonnes connaissances en informatique, microprocesseurs, radio-téléphone pour seconder le responsable de son service électronique informatique.
Rémunération : 110.000 F/an.
Résidence : METZ

Adresser C.V. détaillé et photo s/nº 241995 M.
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur qui transmettra.

---

l'ingénierie informatique: des projets de pointe à la mesure de votre expérience

Nous sommes l'une des plus importantes entreprises françaises d'ingénierie en informatique et notre progression est l'une des plus fortes de la profession. Pour faire face au développement de nos activités, nous recherchons des :

Chefs de projets

Ingénieurs diplômés grandes écoles, ayant une parfaite maîtrise de la conduite de projets importants. Une compétence en ingénierie de réseaux sera très appréciée.

Postes à pourvoir à **Paris**. Discrétion assurée.

Adresser CV photo et prétentions sous réf 824 à SOPRA Recrutement, 90 rue de Flandre 75019 Paris.

média-system

SOPRA.
Constructeur d'informatique

Société services recherche

CONSEIL MICRO-INFORMATIQUE

pr organiser et/ou programmeur gestion-comptabilité P.M.E.
Salarié temps partiel ou vacations honoraires.
Ecr. avec C.V. ss le nº 48.687 à PUBLICITÉ ROGER BLEY.
101, r. Réaumur, 75002 Paris.

RESPONSABLE FINANCIER et ADMINISTRATIF

150.000 F/AN
pour Société de MICRO-INFORMATIQUE

Comptabilité, contrôle de gestion, organisation.

30 ans minimum, niveau DECS. Bonne expér. profession.

Env. let. man., CV dét. et ph. à AUDIVAL, 41, r. de Sèvres, 92100 BOULOGNE.

Je recherche jeune fille très sérieuse de nationalité française pour s'occuper d'un enfant de 9 ans de 17 h à 20 h. et mercredi toute la journée pendant l'année scolaire,
11e arrondissement,
Mº Faidherbe-Chaligny.

Téléphoner le soir après 19 h 30 au 367-51-13.
Horaires bureau au 758-11-30 poste 11.84.

Action Internationale contre la Faim
(ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE)

demande pour les réfugiés AFGHANS au PAKISTAN

- **UN CHEF DE MISSION**
  - Formation administrative souhaité.
  - Anglais excellent.
  - Qualités d'animation et de diplomatie.
- **UNE PÉDIATRE**
  - Anglais souhaité.

Six mois minimum. Voyage, séjour et indemnisation en fonction de l'expérience.

Adresser C.V. + photo à : A.I.C.F.
156, rue de Rivoli, 75001 PARIS.

Société de commerce international recherche POUR LA RÉCEPTION DES CLIENTS ÉTRANGERS

J.F. AVEC EXPÉRIENCE D'ACCOMPAGNATRICE

Conditions retenues :
- environ 25 ans,
- très bonne présentation,
- initiative personnelle.

Env. C.V. + photo.
Ecrire sous le nº T 035.076 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Agence de Diffusion Photographique recherche photographes pros ou amateurs, possédant archives tous sujets ou pouvant réaliser commandes, toutes régions. Bien payés. Ecrire : CLIN D'ŒIL,
22, rue Victor-Laloux.
37000 TOURS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

BANQUE
FONCTION INSPECTION/CONTROLE

Vous avez acquis en 4 ou 6 ans d'expérience une solide pratique des opérations bancaires.

La fonction Inspection/Contrôle vous paraît une étape nécessaire avant d'assumer des responsabilités élargies.

Nous vous proposons de l'exercer dans nos agences et filiales.

Afin que nous élaborions un «véritable» plan de carrière, adressez votre C.V. sous réf. 5126/AT à : M. BRY - 12, rue de Dantzig
75015 PARIS

THOMSON-CSF COOPERATION

recherche d'urgence :

BACHELOR OF SCIENCES

Langue maternelle anglaise pour cours et traductions.

Prendre contact Service du Personnel : 953.96.26
THOMSON CSF COOPERATION
147, rue Yves Le Coz 78000 VERSAILLES.

Pour faire face à sa croissance rapide, Burson-Marsteller engagera dans les prochains mois.

3 CHARGÉS (E) DE BUDGET.

Ces futurs collaborateurs ont deux ou trois ans d'expérience professionnelle (hors stage) ; ils maîtrisent la rédaction, la gestion d'un budget relations publiques et connaissent parfaitement le fonctionnement de la presse. La connaissance de l'anglais sera appréciée aussi bien qu'une expérience dans l'un des domaines suivants :

- **médical/pharmaceutique ;**
- **produits industriels ;**
- **institutionnel/grande consommation.**

Deuxième agence sur le plan mondial, et l'un des leaders de la profession en France, Burson-Marsteller se caractérise par la jeunesse et le dynamisme de son équipe, son approche pragmatique et rigoureuse du métier de la communication et la volonté d'offrir à ses collaborateurs un rôle actif dans l'évolution de l'agence.

Envoyer votre curriculum vitae à l'attention de CHRIS FISHER — BURSON-MARSTELLER
89, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Alain MONOD, née Régine de Talance, ont la joie d'annoncer la naissance de

Jérôme,

le 18 août 1982.
268, boulevard Raspail,
75014 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Elie ADAM,
née Jacqueline Darlu,

survenu à Paris, le 23 août 1982, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, en son domicile, 4, rue Joseph-Granier, Paris (7e).
De la part de
M. Elie Adam,
M. et Mme Michel Adam et leurs enfants,
M. et Mme Michel Woimant,
M. et Mme Jean-Claude Petit et leurs enfants,
Des familles Darlu, Grenier et Dumas.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 26 août, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou.
L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Cloud dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Fernand Alfort,
Sa fille Bérangère,
Les familles Alfort, Ohanna, Puvard, Walberg,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand ALFORT,
président-directeur général
de la société Alfimo.

Les obsèques auront lieu, à 14 h 30, jeudi 26 août, au cimetière de Pantin.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de quarante ans, de

M. Guy BOURDÉ,
agrégé d'histoire,
maître assistant
à l'université de Haute-Bretagne.

La levée du corps aura lieu le jeudi 26 août, à 9 h 15, à l'Hôpital universitaire, 59, avenue Reille.

— Monseigneur Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris,
Les évêques d'Ile-de-France,
Les prêtres, diacres, communautés religieuses et les laïcs du diocèse de Nanterre,
Mlle Marguerite Delarue,
Mme Roger Delarue,
M. et Mme Bruno Hua et leurs enfants,
M. et Mme Alain Delarue et leurs enfants,
vous invitent à communier à leur peine et à leur espérance en célébrant le vendredi 27 août, à 9 h 30, en sa cathédrale, l'entrée dans la maison du Père de

Monseigneur Jacques DELARUE,
évêque de Nanterre,

décédé subitement le 23 août 1982 dans sa soixante-huitième année.
La messe sera concélébrée dans la cathédrale Sainte-Geneviève, à 9 h 30 précises.
Rue de l'Église, à Nanterre.
R.E.R. Nanterre-Ville.
Une veillée de prières aura lieu à la cathédrale le jeudi 26 août, de 21 heures à 22 heures.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. et Mme Gérard Dufour et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Favier et leurs enfants,
M. Gilles Dufour,
Le professeur et Mme Paul-Emile Duroux et leurs enfants,
Mme Jean Ducharne et ses enfants,
M. Jean-Paul Duroux,
M. et Mme Jean-Pierre Duroux et leurs enfants,
Mme Gabruel de Longevialle et ses enfants,
Les familles Argand, Cadoux, Givaudan, Morel,
ont la grande tristesse de faire part du décès survenu au Rayol-Canadel (Var) de

Mme Claude DUFOUR,
née Florine Duroux.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône), le vendredi 27 août 1982, à 10 h 30.
26, avenue d'Eylau,
75116 Paris.

— M. et Mme Francis Postel-Vinay,
M. et Mme Jacques Formery,
M. et Mme Bernard Formery,
M. et Mme Guy Formery,
M. et Mme Philippe Formery,
ses enfants,
Ses vingt-six petits-enfants et ses vingt-sept arrière-petits-enfants,
M. et Mme Paul Cheysson,
Mme Henri Formery,
ses frère et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louis FORMERY,
née Geneviève Cheysson,

rappelée à Dieu en sa quatre-vingt-huitième année le 21 août 1982.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou.
Cet avis tient lieu de faire-part.
160 bis, rue de l'Université,
75007 Paris.

— M. et Mme François Mayer et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Gobeaux et leurs enfants,
Mme Fleur Oudenot,
M. et Mme Jean Aubery,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Robert GIBRAT,
née Yseult Viel,

survenu le 23 août 1982.
Une messe sera célébrée le 27 août, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jean Chéron, leurs enfants et petit-fille,
Le Professeur et Mme Jean Dormont et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Audoly et leurs enfants,
M. Charles Gilet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Émile GILET,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

leur père, grand-mère, arrière-grand-père et frère,
survenu le 23 août 1982, à Clamart (92), à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 26 août 1982, à 8 h 30, à l'église Saint-Philippe-et-Saint-Jacques, 1, place Nationale, Châtillon-sous-Bagneux (92).
L'inhumation aura lieu le même jour, à 17 h 30, au nouveau cimetière de Batz-sur-Mer (44).
55, avenue des États-Unis,
78000 Versailles.
12, rue Jean-Baptiste-Potin,
92170 Vanves.
105, boulevard François-Grosso,
06000 Nice.

— Mme René Henri, son épouse,
Daniel, son fils,
M. et Mme Louis Henri, ses parents,
Mme Daniel Langmantil, sa belle-mère,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. René HENRI,

survenu le 21 août 1982, à l'âge de quarante-six ans.
La levée du corps se fera le jeudi 26 août.
On se réunira à l'hôpital Saint-Antoine, 23, rue de Chaligny, Paris (12e), à 9 h 45.
L'inhumation aura lieu au colombarium du cimetière du Père-Lachaise dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
17, square Saint-Charles,
75012 Paris.

— Mme G. Odetto, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges ODETTO,

dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 25 août 1982, à 16 h 15, en l'église de Vic-sur-Cère (15), dans la plus stricte intimité.

— Le Cercle des départements d'outre-mer a le regret de faire part du décès de son membre fondateur

M. Philippe PARACLET,
officier greffier principal de justice
maritime et militaire (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du mérite,

survenu le 20 août 1982.
Les obsèques auront lieu à Saint-Mandé, le samedi 28 août, à 11 heures. On se réunira à l'entrée du cimetière sud de Saint-Mandé.
Rue du Général-Archinard,
75012 Paris.

— Le conseil d'administration du C.A.S.O.D.O.M. a le regret de faire part du décès de son président

M. Philippe PARACLET,
officier greffier principal de justice
maritime et militaire (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du mérite,

survenu le 20 août 1982.
Les obsèques auront lieu à Saint-Mandé, le samedi 28 août, à 11 heures. On se réunira à l'entrée du cimetière sud de Saint-Mandé.
Rue du Général-Archinard,
75012 Paris.

— *Jean-Claude et Cyril Perlès,*
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère

Yvonne PERLÈS

De la part des familles Metivier, Perlès, Lazard et Diez.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le lundi 23 août 1982.
81, route de la Reine,
92100 Boulogne.

— Mlle Tanton a la douleur de faire part du décès de son père

Armand TANTON,
inspecteur d'académie honoraire,
officier de la Légion d'honneur.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Brieuc le samedi 21 août 1982.

— Les équipiers et les amis de la Cimade,
Le conseil de la Cimade,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean VINET,
ancien directeur administratif
de la Cimade,
Service œcuménique d'entraide

Temple du Raincy,
17, allée de l'Ermitage,
93340 Le Raincy.
Cimade,
Service œcuménique d'entraide,
176, rue de Grenelle,
75007 Paris.

— Mme Jean Vinet,
M. et Mme Aubry,
Matthieu Aubry,
M. et Mme Georges Martinelli et leurs enfants,
M. et Mme Marc Lacombe et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Taverne et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Lacombe et leurs enfants,
Les familles Daix, Cavin, Pigrenier, Gallozi, Collet, Coindroux et Schalytt,
Et ses nombreux amis,
font part du décès de

M. Jean VINET,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et allié, survenu le 20 août 1982, à Saint-Mandé (Val-de-Marne), à l'âge de soixante-trois ans.

« La Sagesse d'un Homme illumine son visage. »
(Ecclesiaste VIII, Verset 1.)

7, allée Charlemagne,
93220 Gagny.
Dons à la Cimade
Service œcuménique d'entraide,
176, rue de Grenelle,
75007 Paris
(C.C.P. 4088 87 Y Paris).

Remerciements

— Les familles Delangle et Melot touchées par les marques de sympathie qu'elles ont reçues de tous ceux qui se sont associés à leur douleur à l'occasion du décès de leur regretté

Raoul JUE,

les prient de trouver ici leurs plus sincères remerciements.

ENVIRONNEMENT

Au large des côtes espagnoles

TROIS CARGOS S'APPRÊTENT A IMMERGER PLUSIEURS MILLIERS DE TONNES DE DÉCHETS RADIOACTIFS

Une mini-bataille navale se prépare dans l'Atlantique à 700 kilomètres des côtes espagnoles de la Galice. En effet c'est vers ce point (une fosse de 4 000 mètres de profondeur) que convergent plusieurs navires animés d'intentions opposées. Il y a d'abord le cargo-poubelle néerlandais *Scheldeborg* qui a quitté une base navale des Pays-Bas avec, dans ses cales, des fûts métalliques contenant 3 000 tonnes de déchets radioactifs. Il va les déverser, comme les Britanniques il y a quelques jours, dans une fosse qui, avec la bénédiction de l'O.C.D.E., sert de dépotoir pour les résidus atomiques faiblement radioactifs.

Derrière lui vient le *Sirius*, le navire de l'organisation internationale Greenpeace dont six membres s'étaient enchaînés du 10 au 13 août aux abords du bateau-poubelle britannique. Cette fois vingt personnes sont à bord du *Sirius*, de neuf nationalités différentes. Elles ont toutes l'intention de s'opposer aux déversement néerlandais.

Fait nouveau, parmi les passagers du *Sirius* on trouve M. Abalo, maire de la ville de Moana, qui représente les municipalités espagnoles hostiles aux immersions de déchets près de leurs côtes. Car cette fois-ci les élus, les écologistes et les syndicats ibériques se mobilisent contre les agissements des « pays nucléaires » de l'Europe du Nord (Grande-Bretagne, Belgique, Suisse, Pays-Bas). On annonce qu'une flottille de chalutiers espagnols se rendra sur les lieux de déversement.

Cela fera beaucoup de monde car deux autres cargos-poubelles néerlandais doivent rejoindre le *Scheldeborg* pour procéder à l'immersion de 10 000 tonnes de déchets.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

secrétaires

STÉ INDUSTRIE
PÉTROLIÈRE
92 NEUILLY
RECHERCHE

SECRÉTAIRE COMMERCIALE CONFIRMÉE

Bilingue Anglais
Sens des Responsabilités
LIBRE DE SUITE

Tél. 745-38-40.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE TRANSPORT
QUARTIER DÉFENSE

RECHERCHE

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
Bilingue Français-Anglais

Adresser curriculum vitae au Service du Personnel GEFCO
77, rue du Mans,
92402 Courbevoie cedex.

capitaux propositions commerciales

CHERCHE pour un acquéreur d'appartement un prêt hypothécaire à court terme de 350.000 F. Tél. : 698-15-53.

cours et leçons

Apprenez l'Anglais cours intensifs « REGENCY SCHOOL », (Ramsgate). Rs. : BOUILLON 4, rue de la Persévérance, 45600 EAUBONNE. T. 959-28-33.

occasions

Vends caravane DIGUE GS exp. 4 m 25, banq. neuves, moquette, pare-soleil, isoth. moustiq. ttes fenêtres, auvent Gottschalk. Equip. pour hiver. Px 16.000 F. Crédit possible. Tél. : 350-64-38 ou week-end : 16 (38) 95-70-42.

PAILLE JAPONAISE
VÉRITABLE : 14 F le m²
MOQUETTE SOLDE
Laine de 40 à 70 F le m²
Artisans. Récupérateurs
8-10, impasse Saint-Sébastien, Paris-1er. Tél. au : 355-56-50.

DEMANDES D'EMPLOIS

ASSISTANTE DIRECTION cherche urgent poste avec responsabilité gestion ou promotion immobilière — Mme EOUZAN 36, r. du Bac, Paris (7e).

Homme de confiance, 49 ans, sens relat., expérience financière, exp. œuvres art., souts artistiques, capable prendre affaire en mains.
Ecr. s/nº 2.906 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Etudiante danoise, 19 ans, souhaite gardes des enfants chez famille domiciliée à Paris, en faisant des études à la Sorbonne dès septembre cette année.
Parle français couramment (ayt passé une année au lycée à Angoulême), anglais et un peu d'allemand.
Diplôme de bachelier et références du lycée danois et français seraient présentés sur demande.
S'adr. Mlle MARCHEN JERSILD, 16 Kronprinsessegade, DK-1306 Copenhague K, Danemark.

travail à domicile

Étudiante diplomée Sc.-Po., recherche travaux pour homme politique, écrivain, historien, etc., à Strasbourg. Téléphone : (22) 43-77-96.

villégiature

LOUE Studio meublé, entre CANNES, NICE-MER, sept. à juin, soir : 664-28-58.

VAR 8 km mer, belle mais., cal., sept. oct. Tél. : 297-29-28 de 14 à 18 h.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vd R 14 TS, décemb. 79, modèle 80, 68 000 km, très bon état. 1re main. 21.000 F. Tél. : 006-89-86.

de 8 à 11 C.V.

BAGHEERA 79

blanche, T.O., embrayage neuf, 60.000 km, possi long crédit. Tél. : 374-97-95 - 328-08-95.

animaux

URGENT
Félix le Rouquin 5 mois
Kiki le Tigré 5 mois
cherche maîtresse douce, câline. Tél. : 784-27-15.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES MONTORGUEIL 100 m². Dble liv., 2 ch., 2 bs, car. DORESSAY-637-23-47.

3e arrdt

Limite Marais, 4 pièces, 105 m² + service, clair, parfait état. 1.050.000 F. 272-65-09.

MARAIS ARCHIVES
Imm. 18e rénové, beau 85 m² à amén. Vue dég. 272-40-19.

5e arrdt

ATELIER D'ARTISTES
En limite du 5e dans résidence privée, architecture et volume originaux, 100 m² en duplex + jdin privatif. Prestations complètes 880.000 — 522-17-76.

DERNIER ETAGE S/JARDIN
125 m². Récent + Terrasse 87 m². Triple exposition. DORESSAY - 637-23-47.

7e arrdt

BARBET-DE-JOUY, 3 PCES, cuis. équipée, tt cft. 850.000 F C.C.F.I. — 227-86-84.

BD DES INVALIDES
imm. pierre de taille, rénovation, standing, 5 p. 153 m². Propriétaire Tél. 227-29-59.

8e arrdt

SOLARIUM
90 m² plein soleil dans immeuble entièrement rénové Madeleine Tél. :522-17-76.

16e arrdt

129, rue Michel-Ange, living dble, 2 chbres, bureau, 2 s. de bains, 125 m², chbre serv., parking, imm. gd standing. Mardi, mercredi, 14 à 17 h.

AVENUE FOCH-SUD
CHARME EXCEPT. Duplex 220 m² dans hôtel Napoléon III + jard. privé 200 m². Park. DORESSAY - 637-23-47.

78-Yvelines

SAINT-GERMAIN, imm. standing, 5 pièces, parfait état, soleil. 850.000 F. 460-22-88.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
résidentiel, gd séj., s. à manger, 3 ch., s. de bns, 2 s.-d'eau, chauf. cent., cuis. équipée, cheminée, poutres, terrasse, jardinet — BONNE OCCASION. 603-29-51.

BOULOGNE BOIS
4 pièces, bonne occasion. 603-29-61 (ou 604-63-74 de 18 à 20 heures).

NEUILLY 3 pces, verdure chbre service
Parking. Prix : 760.000 F
233-51-36 (580-80-47 soir).

94 Val-de-Marne

GENTILLY
5 p. neuf, 95 m² + 18 m² balc. visite ce jr, 9, av. Galliéni 11 h — 13 h et 14 h — 18 h. T. 546-23-25 et 500-72-00.

Province

NICE, cause départ, appt luxe, 2 pces, cuisine équipée, s. de bains, marbre, terrasse plein Sud, vidéophone, téléphone, 2 caves, garage individuel, très calme, vue sur mer et arrière-pays, près du centre. Tél. : (93) 53-08-89.

divers

PROFITEZ du calme de Paris au mois d'août pour venir choisir

VOTRE PIANO
chez Daniel Magne.
La meilleure sélection des plus grandes marques européennes avec mécanique Renner, plus de 100 pianos droit ou à queue, neufs ou occasion, étude ou professionnel. S.A.V. France et outre-mer, garantie 10 ans, crédit jusqu'à 7 ans et location bail.

Centre Musical Bosendorfer, 17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. 553-20-60.

appartements achats

Particulier achète 3/4 pces dans Paris avec possibilité rénovations pour 1.000.000 F maxim. contact, M. MOUREN jeudi 26 et vendredi 27 août. Tél. : 264-27-53.

locations non meublées offres

Paris

CABINET BOUCHARDON
26, rue Porte-Côté, BLOIS
(54) 78-10-31
loue studio 7e arrondissement. 143, rue St-Dominique, 4e ét. 1.300 F mens. + charges. Visite s. pl. jeudi 26/08. 10 h. 30 à 12 h. 30.

locations non meublées demandes

Paris

Dame seule, sérieuses références, cherche à louer un grand studio, calme sur Paris. 1.300 F (charges comprises). Téléphone : 553-74-69.

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et sans AGENCE vos appts vides et meublés à Paris et banlieue.
Téléphoner au 282-12-60.

DISPONIBLE RAPIDEMENT
CHBRES, STUDIOS 2 P.
depuis 600 F. Tél. 359-64-00.

Pour notre clientèle rech.
CHBRES, STUDIOS, 2, 3, 4 P.
sans frais
254-62-30.

PROPRIÉTAIRES, LOUEZ rapidement - Clientèle assurée. Service gratuit - 770-88-65.

Etudiante cherche à louer dans le centre de Paris 1 chambre avec douche et chauffage. Faire proposition au : 548-72-35.

TRÈS URGENT, pr fonct. mutée Paris. Rech. chbres, stud. 2/3 P. Téléphone : 770-88-65.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pav. toutes banl. LOYER garanti. 8.000 F. 283-57-02.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

Jeune médecin femme cherche studio ou 2 pces confort. Ouest-Paris. Tél. 741-37-43.

locations meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais
ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphonez au : 296-58-10.

OFFICE INTERNATIONAL
recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pces et plus. 281-10-20.

Cherche urgent pour notre joueur ARDILES, 5 à 7 p., superficie minimum 160 m², meublé de préf. standing, uniquement 16e, Neuilly, facile accès autoroute de l'Ouest, cherche également pour autre joueur, 3/4 pces dans mêmes conditions.
Contacter urgent :
Dominique WINTER
246-90-84, h. b.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. — R.C. — R.M.
Constitution de Sociétés,
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique.
355-17-50
MEMBRE F.F.E.D.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique.
355-17-50
MEMBRE F.F.E.D.

Domiciliation : 8e - 2e
SECRÉTARIAT, TÉL. TÉLEX.
Loc. burx, ttes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +

villas

CORSE. — 12 km mer, 20 km Ajaccio. Vue exceptionnelle. Part. vend villa tout confort. Grd séjour, avec cheminée angle, 2 grandes chbres avec plac. Cuis., s. de b., w.c. Terrasse. Combles surél. aménag., chauffage central. Terrain clos : 550 m². Meublée si désiré. Prix : 400.000 F à débattre. Tél. : 702-05-34 ap. 18 h 30.

fonds de commerce

Part. vd rais. santé Centre gde ville. Rég. Est (Lorraine)
SALON DE COIFFURE
ET INSTITUT DE BEAUTÉ
500 m² en pleine exp., très gde renom., install. réc., gd stand. Très gros C.A. (il n'est pas important que le successeur soit un professionnel mais très bon gestionnaire).
Ecrire sous le nº 035.043 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

URGENT vend magasin d'AQUARIOPHILIE ou tous commerces dans 92, Bail : 3/6/9 ans.
Tél. : 006-88-86, après 20 h.

A vendre BAR HOTEL SNACK. 12 chambres, face la Gare St-Brieuc. Tél. (96) 94-02-06.

VENDS Sud-Ouest, Hôtel restaurant pension, 22 pces, 1 200 m² couv., parc 2 hect., pos. plus le tout clôturé, fonds 600.000 F — murs et fonds + 2 hect., 2.000.000 F — le tout avec la ferme 5 hect., 2.800.000 F, conv. aff. famil., gens de métier, etc.
Ecr. s/nº 8.865 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

pavillons

RAMBOUILLET
CENTRE VILLE
Maisons neuves 5 et 6 pièces depuis 92 m² habitables
A PARTIR DE 663.200 F
PRETS CONVENTIONNES
Tél. : 483-82-42.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS 2e. Tél. : 355-61-58
Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

CANNES VILLA
LIBRE PRES PALM-BEACH
4 p., cuis., bains, jard. 930.000 F + rente 9 ans.
Tél. : 805-58-70.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e.
Px. rentes indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

CANNES-5' de la mer, près bd Général-Vautrin, studio tt cft, 5e ét. asc. terrasse 22 m² s/verdure. 68.000 + 1.800. Occupé femme 75 ans.
Tél. : 266-19-00.

propriétés

SOLOGNE
A vendre PETITS TERRITOIRES DE CHASSE avec ou ss étangs, dont un constr.
Ecr. Havas Orléans nº 200079.

A VENDRE de préf. Partic. à partic. 1 km mer, 10 km de LA BAULE, Maison rénov., 5 pces 130 m² (séj. 50 m²), poutres appar., cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave, 2 gar., dont un pour bateau, terrain 1 700 m² clôturé et planté avec bassin. Tél. : 588-37-38 après 18 h.

AUVERS-SUR-OISE
32 km nord-ouest de Paris

Belle propriété, idéal résidence principale.

DEMEURE STYLE VILLA NORMANDE

220 m² habit. sur 3 Niveaux. 9 P. principales. Tt cft, S. de bains, chauffage cent., grand garage, buanderie, cave, cellier avec :

6.000 m² TERRAIN
SUR 80 METRES
EN BORDURE DE L'OISE

Débarcadère, jardin potager et d'agrément, nombreux arbres fruitiers.

CHARME
ET CARACTERE

Prix : 1.600.000 F ou
1.100.000 F avec
3.00 m² de terrain.

Tél. au 260-22-12 ou écrire à : SIGIMO, 110, r. Richelieu (2e).

MAIRIE DE
FERCE-SUR-SARTHE (72)
PRÈS LE MANS, vend
ANCIEN PRESBYTÈRE
Vue imprenable sur la vallée de la Sarthe.
(43) 20-32-85/(43) 20-31-05.

terrains

COTE D'AZUR
CHOIX DE TERRAINS

Viabilisés, Antibes et région Grasse.
Renseignements : Agence ARES — 1, Place Guynemer 06600-ANTIBES.
Tél. : (93) 34-57-07.

SOCIAL

Une stratégie pour l'emploi

(Suite de la première page.)

C'est pourquoi il faut intégrer systématiquement la dimension emploi dans les processus de décision industrielle. L'expérience montre que, traités à l'avance, les problèmes d'emploi dans les secteurs en difficulté ou en modernisation rapide trouvent plus rapidement des solutions.

C'est pourquoi le gouvernement s'attache, encore tout récemment avec la filière électronique, à bâtir des plans sectoriels à moyen terme comportant des prévisions chiffrées en matière d'investissement, d'emploi et de formation. La création du Fonds spécial pour les grands travaux s'inscrit dans le cadre de cette politique de relance économique et d'emploi. L'effort sans précédent qui vient d'être décidé pour les économies d'énergie aura des conséquences sensibles sur les grands équilibres économiques, mais aussi des effets directs presque immédiats en création d'emplois.

Le gouvernement met également en place un dispositif d'aide à l'emploi pour la rentrée 1982 destiné à répondre aux besoins réels des entreprises. En premier lieu, priorité a été accordée aux formules fortement incitatrices. Il est inutile d'aider la création d'emplois qui auraient de toute façon été créés ou de favoriser des emplois précaires qui ne sont pas suivis d'une embauche définitive.

Il s'est avéré que les aides distribuées automatiquement étaient peu créatives d'emplois durables. Il apparait plus efficace de privilégier les aides concertées entre les entreprises et le service public de l'emploi.

En outre, nous avons choisi de privilégier les aides assorties d'une action de formation. Beaucoup de chefs d'entreprise éprouvent parfois des difficultés à trouver le personnel qualifié correspondant à l'essor des technologies de pointe. Aussi nous est-il apparu nécessaire d'articuler systématiquement aide à l'emploi et action de formation. A ce titre, la prochaine campagne comporte notamment le lancement de cent mille contrats emploi-formation qui vient s'ajouter au programme déjà mis en œuvre par le ministère de la formation professionnelle pour les seize-dix-huit ans.

L'efficacité des contrats de solidarité

2) Le deuxième axe concerne la politique des contrats de solidarité.

Pour 1982, le bilan qui peut être d'ores et déjà esquissé est nettement positif puisque l'objectif des cent mille dégagés sera dépassé. Je me souviens du scepticisme de certains lorsque le premier ministre a lancé ce programme à la fin de 1981. Les faits sont en train de démontrer que les contrats de solidarité sont une mesure efficace pour l'emploi.

De surcroît, pour beaucoup d'entreprise, la signature d'un contrat de solidarité signifie un enrichissement de la négociation dans l'entreprise. A cette occasion, une concertation approfondie a eu lieu entre les directeurs et les représentants du personnel. C'est, pour les chefs d'entreprise, l'occasion de réfléchir sur l'organisation de leur entreprise. La compétitivité accrue qui doit en résulter a un effet à terme non négligeable pour l'emploi.

Pour l'année prochaine, la formule des contrats de solidarité – réduction du temps de travail trop peu utilisée – doit être davantage encouragée. Pour la réduction de la durée du travail, dans son ensemble, le gouvernement souhaite l'approche la plus décentralisée et la plus proche des réalités concrètes de l'entreprise.

Les contrats de solidarité, dans la mesure où ils prévoient une aide de l'État, sont un bon instrument pour favoriser la réduction du temps de travail dans l'entreprise.

Mais je tiens à souligner, d'une façon générale, que toute réflexion en la matière doit englober ces deux paramètres essentiels que sont la productivité et l'évolution de la masse salariale. C'est à cette condition que la réduction de la durée du travail peut être efficacement créatrice d'emplois.

3) Le troisième axe concerne le renforcement du service public de l'emploi.

Dans les hypothèses économiques les meilleures, il demeure pour les dix années à venir un problème capital qui est l'adaptation de la demande d'emploi à la profonde mutation du tissu économique, et donc du tissu de l'emploi. Un effort important est nécessaire si l'on veut que cette mutation s'opère au moindre coût social.

Un des impératifs pour la décennie à venir est celui de la formation à tous les moments de la vie professionnelle. Toute période passée en dehors du système productif devrait être consacrée à la formation.

Par ailleurs, l'évolution actuelle se caractérise par un flux croissant de demandeurs d'emploi dont le reclassement s'avère plus difficile au fur et à mesure que s'accroît la durée du chômage.

Pour prendre en charge les demandeurs d'emploi, le service public de l'emploi doit être en mesure de les conseiller, de les orienter vers les emplois ou les formations répondant à leurs besoins.

Pendant trop longtemps, l'A.N.P.E. a manqué de moyens, et le dévouement du personnel n'a pu pallier complètement ces carences dues à la pénurie qui leur était imposée.

A l'avenir, la solution réside certes dans l'accroissement des moyens mais aussi dans leur réorganisation et leur utilisation optimale. La France peut et doit disposer d'un outil moderne et performant à l'image de ceux existant en Suède et en Allemagne. Un plan à moyen terme est à l'étude afin d'accélérer l'adaptation.

Dans l'immédiat, l'A.N.P.E. se prépare actuellement à examiner cas par cas la situation des demandeurs d'emploi depuis plus d'un an et à organiser des entretiens individuels avec chacun d'entre eux. Le but de cette opération est de leur proposer, dans toute la mesure possible, les solutions leur permettant de sortir de cette situation. C'est assurément pour l'Agence une très lourde tâche dont je suis sûr qu'elle s'acquittera avec succès.

La lutte pour l'emploi est une grande cause nationale. Administration, collectivités locales, organisations syndicales, entreprises, chacun doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour l'emploi. Mais pour réussir, il est nécessaire d'appréhender le chômage sans faux-fuyants ni faux-semblants.

L'éclaircie viendra après un effort prolongé et patient de tous. Une grande politique de l'emploi doit bâtir du solide et ne pas se contenter, comme c'était le cas dans le passé, de plans à court terme permettant de passer au mieux un cap difficile. Cela exige effort collectif et solidarité.

JEAN LE GARREC.

A MAYOTTE

Le M.P.M. dénonce les « tentatives de politisation » d'une grève

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. – L'ensemble du dispositif de protection des points sensibles, qui avait été mis en place par le préfet de Mayotte au début de la grève générale lancée, lundi 23 août, par l'Union des travailleurs de Mayotte, pour obtenir une augmentation des salaires et des remboursements de frais, a été levé, mardi, et il a été mis fin à la réquisition de la gendarmerie. On a noté une reprise partielle du travail dans les services de l'équipement, d'où était parti le mouvement, mais quelques employés ont débrayé à la préfecture et à la direction de l'agriculture. Le secteur privé n'a pas été touché par la grève.

Le fait marquant de la journée de mardi a été la réunion publique organisée par le président du conseil général, M. Younoussa Bamana, dirigeant du Mouvement populaire mahorais, la principale force de l'île. M. Bamana avait lancé un appel aux maires et aux notables des dix-sept communes de la collectivité pour dénoncer « *les tentatives de politisation de la grève* ». Au cours de ce rassemblement, qui a regroupé, selon les interlocuteurs, de cinq cents à deux mille personnes, le président du conseil général a protesté contre la diffusion, dans la nuit de dimanche à lundi, d'un tract qui met en cause l'administration, attribuant les difficultés économiques et les insuffisances de la législation sociale de la collectivité territoriale à la présence française. Sur FR 3-Mayotte, M. Bamana a attribué la responsabilité de ce tract à « *des intellectuels pro-comoriens résidant en métropole* », mettant ainsi en cause, sans ambiguïté, l'Association des étudiants et stagiaires comoriens en France. – H. B.

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Sur proposition de Mme Paule Dufour, P.-D. G. du Comptoir des entrepreneurs, le conseil d'administration a nommé Daniel Deguen président d'honneur de la société.

M. Deguen a été P.-D. G. du Comptoir des entrepreneurs du 1er avril 1981 au 26 mai 1982 ; nommé administrateur général du Crédit commercial de France le 7 mai 1982, il en est le P.-D. G. depuis le 4 août dernier.

M. Bergeron (F.O.) renouvelle sa demande de retour à la liberté complète de négociation des salaires

Il y aura bien un retour à la libre négociation des salaires par branches ou entreprises. Le secrétaire général de F.O., M. Bergeron, reçu mardi 24 août, par le premier ministre en a obtenu l'assurance mais la question demeure de savoir si cette liberté sera encadrée ou assortie de recommandations gouvernementales, comme cela semble devoir être le cas. Le dirigeant de F.O. a toutefois fortement souligné la nécessité, selon lui, de renoncer au dirigisme. « Nous avons beaucoup insisté pour que le gouvernement ne se mêle pas aux négociations qui vont s'engager et qu'il fasse confiance aux partenaires sociaux. Tout au plus M. Bergeron admet que M. Mauroy « se contente de faire appel au sens des responsabilités » des syndicats.

Le contrôle syndicale qui va, dès le début de septembre, inviter ses organisations à réclamer l'ouverture des négociations, fera-t-elle de son côté des recommandations à ses troupes pour obtenir un strict maintien du pouvoir d'achat ? M. Bergeron, fidèle à sa conception, n'a pas voulu s'engager mais il a rappelé à nouveau, que, selon lui la perte du pouvoir d'achat fin octobre serait de 5 à 10 %, en plus moins si l'évolution des prix se poursuit au même rythme que celui observé en juillet. Le responsable syndical a aussi attiré l'attention de M. Mauroy sur les dangers d'une revalorisation des seuls bas salaires, qui écraserait la hiérarchie des rémunérations au détriment des ouvriers professionnels. Faisant allusion au souhait de certains de lier salaire et productivité, M. Bergeron a indiqué que cette formule avait déjà été appliquée dans les années 50 mais en période d'expansion.

A propos du blocage des prix, M. Bergeron a estimé qu'il « serait dangereux d'aller au-delà du 31 octobre » redoutant que les difficultés financières des entreprises n'entraînent un accroissement du chômage. Confirmant son opposition à toute participation syndicale à la sortie du blocage des prix, le secrétaire général a dénoncé les dangers des options de la C.G.T. et du P.C. qui veulent intervenir sur ce terrain et créer des « comités locaux de lutte » qui, a-t-il souligné, pourraient devenir des tribunaux populaires.

M. Bergeron qui a reçu l'assurance que la contribution de solidarité, destinée à l'assurance chômage apporterait bien 8 milliards de francs d'ici à fin 1983 a confirmé sa volonté d'aborder avec le sens des responsabilités les négociations sur la réforme de l'UNEDIC. Il s'est d'autre part déclaré intéressé par le projet d'un système intermédiaire de retraite de soixante à soixante-cinq ans. « Ce n'est pas une idée folle a-t-il déclaré. Nous allons y réfléchir ».

Au total, F.O. a donc enfoncé un peu plus son clou et espère ainsi avoir convaincu le premier ministre sur la nécessité de revenir à la vie contractuelle. Toujours prudent, M. Bergeron a toutefois noté que l'entretien de Matignon n'avait pas été une négociation et que par conséquent, il n'y avait pas eu de conclusion. De son côté, les services du premier ministre rappellent que l'objectif gouvernemental de ne maintenir le pouvoir d'achat, en moyenne et en niveau, qu'à la fin 1983 demeure inchangé. Les risques de désaccord restent donc, eux aussi, inchangés. – J.-P. D.

ÉNERGIE

LA RÉQUISITION DE DRESSER-FRANCE

Il ne peut y avoir de bonne alliance qu'entre pays qui se respectent et se font respecter

déclare M. Chevènement

La réquisition par le gouvernement de la société Dresser-France, filiale à 100 % de la firme Dresser Industries de Dallas, est un « *acte de souveraineté de la France* » a précisé M. Chevènement, ministre de la rechechre et de l'industrie. « *Il ne peut y avoir de bonne alliances* a-t-il ajouté, *qu'entre pays qui se respectent et se font respecter* ».

La décision française va permettre à Dresser-France de livrer trois compresseurs déjà achevés. D'une longueur de près de 7 mètres pour 4 mètres de large et 3 mètres de haut, ces compresseurs font repasser la pression gazeuse – qui diminue du fait des frottements de gaz sur les parois du gazoduc – de 55 à 80 bars.

Les trois premiers seront chargés le 26 août sur le cargo français *Borodine* qui ralliera le port de Riga sur la Baltique. La construction des dix-huit autres compresseurs commandés par l'U.R.S.S. – interrompue le 22 juin après l'extension de l'embargo par le président Reagan – a d'ores et déjà repris dans l'usine du Havre. Si ces matériels en acier ordinaire sont construits sous licence américaine, ils ne nécessitent pas de composants originaire de la maison-mère. Ils seront donc achevés sans problème.

Pour les syndicats qui ont manifesté au Havre le 24 août cette reprise des travaux permet d'éviter que « *Dresser ne profite de l'embargo pour licencier 260 personnes comme la direction avait l'intention de le faire et que l'entreprise ne se ferme les marchés de l'Est* ». La C.G.T. ajoute ne pas craindre de rétorsion : « *Nous représentons*, dit-elle, *un millième de la firme et 2 % de ses bénéfices. C'est peut-être peu mais cela prouve que Dresser est rentable. Nous couper les vivres ne s'inscrirait pas dans la logique capitaliste.* »

● AUX ETATS-UNIS, un tribunal fédéral – saisi par Dresser Industries – a refusé d'interdire au gouvernement américain de prendre des sanctions contre la filiale française de la société Dresser si celle-ci livre du matériel à l'Union soviétique malgré l'embargo décrété par M. Reagan.

Le juge a estimé que Dresser Industries n'avait pas réussi à prouver qu'elle subissait un préjudice irréparable si les livraisons étaient effectuées et les sanctions appliquées. Le juge s'est cependant refusé à se prononcer sur le fond d'une affaire qui met en jeu des problèmes complexes de politique internationale.

D'autre part, à Washington, une réunion présidée par M. Shultz, a été consacrée à l'aggravation du différend entre Washington et ses alliés européens sur la question de l'embargo et la conduite à adopter par les Etats-Unis dans cette affaire. Aucune information n'a filtré sur le résultat de cette réunion et le département d'Etat restait, dans la soirée du 24 août, particulièrement prudent, un porte-parole affirmant qu'« *aucune violation n'avait encore eu lieu* ».

Le *Washington Post*, dans un éditorial publié le 25 août sur le fiasco de M. Reagan dans l'affaire du gazoduc, écrit : « *La croisade du président Reagan contre le gazoduc soviétique se déroule bien mal pour les intérêts américains. Cela devait être une épreuve de force entre l'Est et l'Ouest. En fait, cela tourne à l'épreuve de force entre les Etats-Unis et leurs alliés européens. Loin de punir les Russes pour avoir imposé la loi martiale en Pologne, cela leur donne le seul avantage de politique étrangère qu'ils ont pu tirer de toute l'affaire polonaise.* »

● A BONN enfin, le gouvernement a écrit aux firmes ouest-allemandes concernées par la construction du gazoduc et dépendantes de la technologie américaine pour les encourager à bonorer leurs contrats de fournitures d'équipements pour l'U.R.S.S. – *(A.F.P., Reuter.)*

● *Saisie aux États-Unis d'un ordinateur destiné à l'U.R.S.S.* – Les autorités américaines ont saisi un ordinateur capable d'agrandir et d'interpréter les photos de satellites espions, qui allait être expédié en Union soviétique, a indiqué, mardi 24 août, le département du commerce. La saisie de ce matériel d'une valeur de 70 000 dollars a été effectuée à Pasadena, en Californie. Selon le département du commerce, l'ordinateur avait été expédié illégalement en Union soviétique d'où il avait plus tard été réexpédié aux États-Unis pour subir des améliorations techniques. C'est alors qu'il a été saisi. Le porte-parole a refusé de donner le nom de la firme américaine constructrice. – *(A.F.P.)*

Les réactions

● *M. Jacques Baumel*, député (R.P.R.) des Hauts-de-Seine, dans une question écrite à M. Chevènement demande au ministre de la recherche et de l'industrie « *s'il a bien mesuré la portée et les graves conséquences de la réquisition brutale d'une filiale française d'entreprise américaine, la Dresser-France, dans des conditions plus que contestables tant au regard du droit commercial international, des dommages et intérêts et des sanctions qui pourraient être prises à l'encontre de notre pays que de l'aggravation des relations franco-américaines (...)* ». M. Baumel s'interroge sur la conformité de cette décision au droit reconnu par la Constitution de respect de la liberté d'entreprendre, de la propriété commmerciale.

● *M. Jean Thomas Nordmann*, vice président du parti radical estime qu'« *outre les restrictions à la liberté d'entreprendre qui prolongent tout usage abusif ou contestable du droit de réquisition, la décision prise par le ministre de l'industrie pour la construction du gazoduc eurosibérien apparait comme une affirmation d'indépendance à l'égard de nos adversaires* ».

● *La Fédération C.G.T. de la métallurgie* estime que cette affaire montre la « *nocivité* » de certains accords passés par des entreprises françaises produisant sous licence américaine et le caractère accru « *de domination technique et technologique dans laquelle ces accords les enferment* ».

● *Force ouvrière* rappelle que « *selon les principes directeurs de l'O.C.D.E. à l'intention des firmes multinationales, toute filiale de multinationale dans un pays donné se doit de tenir pleinement compte des objectifs fixés de politique générale du pays membre dans lequel elle opère* ».

AFFAIRES

LES NÉGOCIATIONS SONT INTERROMPUES ENTRE I.B.H. ET INTERNATIONAL HARVESTER

Le groupe allemand International Baumaschinen Holding (I.B.H.) a interrompu les négociations qu'il avait engagées avec la firme américaine International Harvester pour racheter l'ensemble de sa division Travaux Publics. Les deux firmes n'ont pu, notamment, se mettre d'accord sur le paiement des pensions de retraite.

Le désaccord est intervenu alors que les discussions étaient très avancées. Selon le plan initial, International Harvester aurait cédé sa division Travaux Publics pour environ 300 millions de dollars à I.B.hM. L'opération aurait permis au groupe allemand, qui est le troisième producteur mondial de matériel de travaux publics, d'étendre ses activités en France, en R.F.A., au Canada et aux Etats-Unis.

International Harvester est en négociation avec plusieurs autres groupes. Mais I.B.H. semble rester son interlocuteur privilégié. Les discussions entre les deux groupes pourraient donc reprendre prochainement.

Conformément au plan de restructuration qu'il a adopté le 30 juillet (*le Monde* daté 1er-2 août) International Harvester a par ailleurs annoncé, mardi 24 août, qu'il allait céder sa participation de 30 % dans la société Steiger Tractor à Deutz Corp, une filiale du groupe allemand Kloeckner Humboldt Deutz A.G., spécialisée dans la production de moteurs, de matériel de travaux publics et de machines agricoles. Cette vente concerne l'usine de tracteurs de Fargo (Dakota du Nord).

CONJONCTURE

La réforme de l'épargne

(Suite de la première page.)

Après avoir donné le « feu vert » en juin à la création du LEP, ce livret d'épargne populaire baptisé « livret rose » *et inspiré du bon d'épargne* sociale (B.E.S.) préconisé par la commission Dautresme, les pouvoirs publics se sont assignés une priorité (asurer la suite de la « loi Monory » dont les dispositions viennent à échéance à la fin de l'année) et deux orientations (élargir la palette des placements offerts aux capitaux à risques et renforcer la protection des épargnants).

Sur le premier point, il convenait de mettre en place deux ou trois produits financiers nouveaux, inspirés là aussi par le rapport Dautresme, et qui permettent aux épargnants qui avaient souscrit aux « 5 000 F Monory » aux termes de la loi du 13 juillet 1978 de se voir offrir une formule de relais pour épargne plus « saine » que ces « 5 000 F Monory », dont la souscription répondait essentiellement à des motivations fiscales en raison des exonérations consenties.

Plutôt que de choisir entre le plan *d'épargne investie* (PEI), destiné aux catégories sociales qui ne peuvent pas ouvrir de livret d'épargne populaire et utilisable librement en actions ou en obligations dans la limite de 50 000 francs par foyer fiscal, ou encore le compte d'épargne patrimonial (CEP), composé pour au moins deux tiers d'actions, moyennant des versements limités à *10 000* francs par adulte et par an, avec un crédit d'impôt de 20 %, la formule retenue serait celle du *Compte d'épargne en actions.*

Ce système est très voisin du C.E.P., à cette différence près que le *portefeuille constitué devra* être *uni*quement en actions. Dans l'esprit des pouvoirs publics, ce nouvel instrument constituerait le réceptacle destiné à recevoir les souscriptions anciennes au titre de la *« loi Monory »* ces souscriptions pouvant naturellement, être versées sur ce compte d'épargne en actions. Les détenteurs de ce compte bénéficieront d'un crédit d'impôt de 20 % dans la limite de 10 000 francs par personne.

Abandonnant l'idée de créer un produit nouveau pour les obligations en raison du côté déroutant qui pourrait en résulter dans l'esprit du public, le gouvernement opterait là aussi, en faveur de la simplification et les souscripteurs d'obligations bénéficieraient dorénavant de trois dispositions :

— le maintien du prélèvement li*bératoire de 25 %,*

— la majoration de 3 000 à 5 000 francs de l'abattement applicable aux revenus d'obligations,

— la suppression de la retenue à la source (prélèvement effectué sur le revenu des valeurs à revenu fixe, ouvrant droit à un crédit d'impôt d'égal montant) et de l'impôt de bourse sur les obligations (droit de timbre perçu au profit de l'Etat et auquel sont assujetties toutes les opérations de bourse au comptant et à terme).

Les capitaux à risque

Encourager les capitaux à risque impliquait naturellement de régler le délicat problème de l'avoir fiscal. La suppression de ce système ne faisait aucun doute en raison des engagements pris par M. Mitterrand à ce sujet pendant sa campagne électorale. Mais comment le remplacer ? Le gouvernement pencherait en faveur d'une réduction d'impôt pour les actionnaires, qui serait calculée en fonction de leur revenu imposable.

De leur côté, les entreprises bénéficieraient de la réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur des deux tiers du dividende mis en paiement à partir de la date de référence retenue, à savoir le 1er janvier 1983.

Ce nouveau système destiné à *maintenir la rémunération des* actionnaires s'accompagnerait d'une série de propositions destinées à favoriser *le financement des investis*sements des sociétés par la création de nouveaux produits d'épargne.

● Des titres participatifs pourraient être émis par les entreprises publiques sous la forme de certifi*cats représentatifs d'apports* assimilables à des fonds propres figurant au bilan. Ces nouveaux titres, sans *droit de vote, seraient rémunérés sur* la base d'un indice financier ou économique qui reste à déterminer.

● Des *certificats* d'investissement émis par les ociétés dans les quelles l'État n'est pas seul détenteur du capital (Dassault, Matra, Roussel-Uclaf notamment), selon une formule voisine des « certificats pétroliers » créés en 1957.

● Des actions à dividende prioritaire sans droit de vote, qui permettrait aux dirigeants d'entreprise d'élargir leur capital tout en en conservant le contrôle.

Est également envisagée une simplification de la procédure en ma*tière d'augmentation de capital*, de façon à réduire le délai entre le lancement de l'émission et le moment où la société en perçoit le produit.

Un chapitre particulier serait consacré à la protection des épargnants. Il s'agit en fait d'accroître les pouvoirs de la commission des opérations de bourse (COB) en ce qui concerne les droits des actionnaires, la surveillance des marchés et des diverses formes de placement, ce qui devrait impliquer un contrôle étroit des « placements-miracles ».

Ce projet comporterait également l'allégement et la simplification du système actuel d'imposition des plus-values, jugé trop sophistiqué, au bénéfice d'une taxation uniforme de 15 % sur les plus-values de valeurs mobilières.

Enfin, suivant en cela les recommandations de la commission Dautresme, les pouvoirs publics institueraient un relèvement du taux de prélèvement libératoire sur l'épargne liquide (bons de caisse, bons du Trésor, comptes à terme) qui passerait :

— De 38 % à 45 % pour les placements nominatifs ;

— De 42 % à 50 % *pour les place*ments anonymes.

D'autres dispositions seraient appliquées par voie réglementaire. Il en irait ainsi de la prochaine réforme du compartiment spécial « hors cote » de la Bourse de Paris, qui devrait donner bientôt naissance à « un second marché » ouvert aux associés disposés à placer 10 % seulement de leur capital dans le public, et de l'unification des marchés « à terme » et « au comptant » qui devrait être suivie, quelques mois plus tard, par les premières expériences de « cotation en continu » sur une quinzaine de valeurs.

SERGE MARTI.

E.D.F. EMPRUNTE 900 MILLIONS DE FRANCS SUR LE MARCHÉ BRITANNIQUE

Electricité de France a fait appel pour la première fois au marché des capitaux britanique en y levant un emprunt de 75 millions de livres, soit environ 900 millions de francs.

Cet emprunt, précise-t-on à la City, est la plus grosse opération effectuée par un emprunteur français sur ce marché depuis sa réouverture il y a deux ans à la suite de l'abolition du contrôle des changes britannique.

Garanti par l'Etat français, cet emprunt couvre une période de vingt-six ans. L'émission a été organisée par un groupement bancaire dirigé par Kleinwort Benson et comprenant la Société générale et les banques d'affaires britanniques Warburg, Schroder Wagg, Morgan Grenfell, Baring Brothers et County Bank.

L'emprunt doit être coté au Stock Exchange.

[Le marché britannique a été récemment ouvert. Il est encore peu fréquenté par les emprunteurs étrangers. La Caisse nationale des autoroutes et le Crédit foncier y ont récemment précédé E.D.F., qui va ainsi diversifier ses risques de change. Le taux de l'emprunt devait être fixé ce mercredi 25 août, en *fonction du taux de rendement* sur le marché secondaire des fonds d'Etat britanniques.

Depuis le début de l'année, E.D.F. a déjà emprunté pour environ 12,4 milliards de francs : 5,4 milliards de francs en devises (emprunts en eurodollars, en yens, en *florins*, en francs suisses et auprès d'organisations comme la BEI et Eurotsor) ; 7 milliards de francs sur le marché français. A ces 12,4 milliards vont s'ajouter les 900 millions de francs du marché britannique, portant le total des emprunts obligataires à 13,3 milliards de francs.]

Le secteur du bâtiment et des travaux publics devrait connaître une baisse d'activité de 1,4 % en 1982

Le secteur du bâtiment et des travaux publics, qui avait enregistré en 1981 une baisse de 1,7 % de son activité, devrait connaître en 1982 une nouvelle diminution de 1,4 %, indique dans sa dernière note de *conjoncture* la *direction des affaires* économiques et internationales du ministère de l'urbanisme et du logement.

Cette révision en baisse des prévisions, qui ne tient pas compte de la création du fonds de grands travaux (*qui ramènerait à 0,3 %* le recul du B.T.P. en 1982), concernera essentiellement le logement neuf et la commande des grandes entreprises nationales. La baisse attendue du chiffre d'affaires touche plus les travaux publics (— 2,2 %) que le bâtiment (— 1,1 %).

En matière de logements neufs, la « bonne tenue » du secteur aidé, en location et en accession, ne compense pas le recul du secteur libre qui touche aussi bien la construction collective que la maison individuelle. Ce*pendant les experts du mi*nistère s'attendent à une amélioration relative au second semestre et émettant une hypothèse *« prudente »* de 375 000 logements mis en chantier au lieu des 410 000 prévus : 60 000 logements locatifs aidés, 125 000 logemnts aidés en accession *à la propriété et 190 000* logements dans le secteur libre ; soit 235 000 maisons individuelles et 140 000 logements en immeubles collectifs.

Du côté des travaux publics, la diminution du volume des investissements du secteur des transports et des PTT est plus importante que prévu, la baisse des investissements des grandes entreprises nationales (— 4 % en 1981) devrait se poursuivre en 1982 (— 4,4 %), tandis que pour les autres entreprises (agricoles, industrielles, commerciales) *elle devrait encore s'accentuer* (de — 10,6 % en 1981 à — 12 % en 1982).

Les seuls points positifs de l'ensemble du secteur B.T.P. sont la légère croissance des investissements des collectivités locales et l'augmen*tation des travaux de gros entretien* du logement.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. —	Rep. + ou	Dép. —	Rep. + ou	Dép. —
$ E.-U.	6,7850	6,7880	+ 250	+ 285	+ 460	+ 505	+1055	+1155
$ can.	5,5035	5,5075	— 50	— 5	— 35	+ 15	— 10	+ 90
Yen (100)	2,7075	2,7100	+ 160	+ 185	+ 315	+ 345	+ 985	+1030
DM	2,8020	2,8050	+ 140	+ 160	+ 280	+ 310	+ 870	+ 930
Florin	2,5570	2,5590	+ 125	+ 150	+ 250	+ 275	+ 780	+ 830
F.B. (100)	14,5880	14,6010	+ 30	+ 180	+ 100	+ 300	+ 465	+ 880
F.S.	3,3170	3,3210	+ 300	+ 340	+ 595	+ 635	+1630	+1720
L (1 000)	4,9600	4,9645	— 260	— 180	— 495	— 400	—1435	—1270
£	11,9990	12,0080	+ 320	+ 400	+ 705	+ 800	+2335	+2530

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 7/8	8 3/4	7 15/16	8 5/16	7 15/16	8 5/16	8 1/4	8 5/8
$ E.-U.	9 1/16	9 7/16	9 9/16	9 15/16	9 15/16	10 5/16	11 5/16	1 11/16
Florin	8 1/4	9	8 1/16	8 11/16	8 1/16	8 11/16	8 1/16	8 11/16
F.B. (100)	12 3/4	15 1/4	12 3/4	14 1/4	12 3/4	14 1/4	12 3/4	14 1/4
F.S.	1 7/8	3 1/8	3 1/8	3 1/2	3 7/16	3 13/16	4 13/16	5 3/16
L (1 000)	16 3/4	20 1/4	19 1/8	20 5/8	19 1/2	20 7/8	20 5/8	21 5/8
£	11 1/4	12	10 15/16	11 9/16	10 5/8	11 1/14	10 9/16	11 3/16
F. français	14 1/4	15 3/4	17 1/4	18 3/4	18 1/4	19 3/4	20 1/4	21 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Grande-Bretagne

Le chômage touche désormais 13,8 % de la population active

La Grande-Bretagne vient de connaître une nouvelle aggravation du chômage, qui atteint 13,8 % de la population active. D'après le ministère de l'emploi 3 292 702 chômeurs ont été recensés en août (en chiffres bruts), soit *102 000* de plus qu'en juillet (+ 3,2 %). Exclusion faite des jeunes à la recherche d'un premier travail, le pays comptait 2 987 000 chômeurs (en chiffres corrigés des variations saisonnières). Le chômage représentait 13,4 % de la population active en juillet et 12,4 % en août 1981. Il s'est aggravé de 9'8 % en un an.

Cette aggravation a relancé les pressions en faveur d'un changement de politique économique. Ainsi, selon le porte-parole du parti travailliste pour l'emploi, M. Eric Yarley, *« Mme Tatcher a, à présent, 3 292 702 raisons »* de ne plus *« s'entêter impitoyablement »*. Pour son homologue du parti social-démocrate, M. John Grant, le résultat constitue *« le réquisitoire le plus violent contre le gouvernement et ses fausses promesses »*. De son côté le secrétaire général de la confédération patronale de l'industrie, M. Terence Beckett, a déclaré qu'il fallait faire en sorte que *« l'industrie reparte, autrement naîtrait une nouvelle récession »*.

Cependant la balance des paiements courants britannique a enregistré un excédent de 316 millions de livres (3,8 milliards de francs) en juillet contre 143 millions en juin. Ce résultat a été obtenu grâce au pétrole de la mer du Nord, la balance pétrolière s'étant soldée par un surplus de 401 millions de livres (177 millions en juin), ce qui a fait apparaître un excédent de 166 millions (2 milliards de francs) pour la balance commerciale (— 7 millions en juin). Les exportations ont atteint 4 546 millions de livres (+ 1,6 %) et les importations 4 380 millions (— 2,3 %). — *(A.F.P., AGEFI.)*

SUISSE

Vague de licenciements dans l'industrie horlogère

De notre correspondant

Berne. — L'industrie horlogère suisse, pilier de l'exportation de la Confédération, est malade. En moins d'une semaine, près de 1 000 emplois viennent d'être supprimés. Devant cette cascade de licenciements, la presse n'hésite pas à parler de *« véritable série noire »*.

Le 19 août, le deuxième groupe de la branche, la Société suisse pour l'industrie horlogère (S.S.I.H.) [marques Oméga et Tissot] avait annoncé la suppression de 300 à 400 postes de travail. Le 24 août, le numéro *un* de l'industrie horlogère helvétique, l'A.S.U.A.G. — Société générale de l'horlogerie suisse (marques Longines, Eterna, Rado, etc.) à son tour décidait de licencier plus de 400 employés. En même temps on apprenait qu'à la suite du dépôt de bilan de la fabrique Ogival, dans le canton de Neuchâtel, 181 personnes se retrouvaient au chômage.

Afin de surmonter les difficultés provoquées par le ralentissement des affaires, le groupe A.S.U.A.G. a, dernièrement, mis au point un vaste programme de restructuration. Dans le cadre de ce plan, les mesures annoncées mardi comportent 170 licenciements et 250 mises à la re*traite anticipée pour l'ensemble des* fabriques d'Ebauches S.A. A la fin du premier semestre 1982, le groupe A.S.U.A.G. occupait en Suisse 10 539 personnes, soit 12,5 % de moins qu'au début de l'année, tandis que près de 40 % de l'ensemble de ses effectifs se trouvaient au chômage partiel. De son côté, la S.S.I.H., au bord de la faillite en *1981*, avait été renflouée par un consortium de banques. Coût de l'opération : 300 millions de francs suisses (990 millions de francs).

Sous l'effet conjugué de la récession et de la concurrence étrangère, l'horlogerie helvétique est depuis un an au creux de la vague, et aucune amélioration ne se profile à l'horizon. Alors qu'elle employait 46 000 personnes il y a douze mois, elle n'en occupe plus maintenant que 35 000 à plein temps. Avec les restructurations en cours, quelques milliers de postes de travail supplémentaires pourraient disparaître ces prochaines années. Les syndicats paraissent se résigner en attendant des temps meilleurs et jugent le chômage partiel comme un moindre mal.

Avec un taux de chômage de 0,4 % à la fin juillet (11 000 personnes), la Suisse se trouve en meilleure posture que ses voisins. Mais le *marasme dont souffre son industrie* horlogère témoigne qu'elle n'est pas non plus à l'abri des retombées de la crise *mondiale*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Etats-Unis

RALENTISSEMENT DE LA BAISSE DES PRIX

L'indice américain des prix de dé*tail a été de 0,6 % en juillet* contre 1 % au cours des deux mois précédents. Pour les sept premiers mois de 1982, la hausse *s'est établie à un* rythme annuel de 5,4 % contre 8,9 % pour l'ensemble de 1981 et 12,4 % en 1980. Par rapport à juillet 1981, l'indice, qui s'est inscrit à 292,2 (base 100 en 1967), s'est accru de 6,5 %.

Ce résultat est attribué à un net ralentissement de la hausse des prix pétroliers (+ 2 % contre + 5,4 % en juin), à une baisse des prix des fruits et légumes et à une modération des coûts d'accession à la propriété. *Toutefois, les revenus réels* des ouvriers n'ont augmenté que de 0,2 % en juillet, après avoir diminué de 1,4 % en juin. En un an, par rapport à juillet 1981, ces revenus ont baissé de 1,4 %. — *(A.F.P., Agefi.)*

R.F.A.

MAINTIEN D'UN FORT EXCÉDENT COMMERCIAL

La balance commerciale ouest-allemande a enregistré un excédent de 3,7 milliards de deutschemarks (10,4 milliards de francs) contre 4,8 milliards de deutschemarks en juin. Les exportations ont atteint 34,52 milliards (— 5 %), les importations 30,78 milliards de deutchemarks (— 2 %). En juillet 1981, l'excédent commercial avait représenté 3,67 milliards de deutschemarks.

Cette réduction du surplus commercial a entraîné un nouveau déficit de la balance des paiements courants (— 1,8 milliard de deutschemarks), qui est toutefois moitié moindre qu'en juillet 1981 (— 3,9 milliards). Pour les sept premiers mois de 1982, le déficit courant est revenu à seulement 2,2 milliards de deutschemarks, contre 18 milliards de janvier à juillet 1982, le seul excédent commercial s'élevant à 28,1 milliards, contre 10 milliards de deutschemarks. — *(A.F.P.)*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Meilleures perspectives pour le nouveau modèle d'Américan Motors Corp.** La direction d'A.M.C., filiale à 40 % de la régie Renault, a annoncé le 24 août qu'elle allait doubler, à compter du 13 septembre, la production de l'Alliance, version américaine de la R-9 afin de faire face à une demande accrue des concessionnaires de la marque. L'Alliance, qui sera lancée commercialement sur le marché à la fin de septembre semble donc mieux accueillie que prévu. Sa production passera de 300 véhicules par jour *actuellement à 600 par jour*, ce qui permettra de rappeler un millier d'ouvriers, mis au chômage. — *(A.F.P.)*.

● **A.E.G.-Telefunken : désaccord entre Bonn et les Läender.** — L'Etat fédéral *ouest-allemand et les* Läender n'ont pas encore pu se mettre d'accord pour accorder une garantie sur un crédit de 1,1 *milliard* de marks que sollicite le groupe A.E.G.-Telefunken.

L'État *fédéral. qui a déjà donné* sa caution poour 600 millions de crédit à l'exportation, est prêt à faire un nouveau geste mais seulement pour la moitié du nouveau crédit de 1,1 milliard. Il souhaiterait que les Läender donnent leur garantie pour l'autre moitié de ce crédit. Or, ces derniers sont réticents pour donner une telle caution globalisée, et préfèrent agir au coup par coup, localement. — *(A.F.P.)*

Conjoncture

● **L'indice mensuel de la production industrielle s'est établi à 130 en juin.** — Comme en mai, sur la base 100 en 1970 et après correction des variations saisonnières. Par rapport à *juin 1981*, la production industrielle est en baisse de 0,8 %. L'indice moyen de la période *novembre-décembre* 1981-janvier 1982 se situait à 130. Cet indice moyen avait baissé par la suite (129 en décembre 1981-janvier-février 1982, 128 en janvier-février-mars puis en février-mars-avril) pour remonter légèrement à partir de mars-avril-mai (129) pour retrouver le niveau du début de l'année.

Social

● **C.G.C. : remettre les pendules à zéro.** — Dans la revue *Cadres et maîtrise*, revue mensuelle de la C.G.C., M. Paul Marchelli, délégué général, après avoir estimé que *« le dérapage des prix est essentiellement dû au renchérissement des matières premières, à la forte augmentation des charges sociales et fiscales, à la croissance du SMIC et du taux horaire ouvrier »*, demande que pour les cadres *« les pendules soient remises à zéro »* et que *« les pertes de pouvoir d'achat que le personnel d'encadrement subit en fait depuis le 1er janvier 1982 lui soient restituées »*.

Italie

Première baisse, depuis quatre ans du taux de l'escompte

De notre correspondant

Rome. — Le ministère italien du Trésor a décidé, le 24 août, une diminution de 1 point du taux d'escompte, qui revient de 19 à 18 %. L'abaissement est faible ; mais c'est la première fois en quatre ans qu'est opérée une telle réduction. Les autres banques devraient diminuer à leur tour, dans les mêmes proportions, le « loyer de l'argent » qui est actuellement de 21,75 %.

Cette première décision du second cabinet Spadolini répond partiellement à une demande des milieux d'affaires, qui souhaitaient une réduction de 2 points au moins du *taux d'escompte pour tenter de faire* redémarrer l'activité économique cet automne. La prudence du gou*vernement s'explique par le fait qu'il* se trouve devant deux exigences contradictoires : la nécessité de la relance et le risque d'une reprise de l'inflation, dont le plafond a été fixé à 16 % pour 1982. Or les dernières statistiques indiquent, par exemple, qu'à Turin, en août, le coût de la vie a augmenté de 1,7 %, soit, un taux annuel, de 16,8 %. En outre, les finances publiques enregistrent un déficit considérable (près de quatre-vingt mille milliards de lire) et la balance des paiements est également dangereusement déficitaire.

Le gouvernement a donc agi avec prudence, en se fondant sur trois éléments : d'abord l'abaissement du taux d'escompte décidé la semaine dernière par les États-Unis ; ensuite, l'espérance qu'une plus grande austérité budgétaire, à la suite des mesures prises le 31 juillet, donnerait un peu plus de souplesse à la politique monétaire ; enfin, l'indication fournie par la dernière émission de bons du Trésor sur l'attente d'une di*minution des taux* pour des prêts à plus de six mois.

Outre les effets « mécaniques » — c'est-à-dire la réduction du taux de l'intérêt pratiquée par les banques — cette mesure devrait surtout avoir un effet psychologique. La décision a précisé le ministre du Trésor, *« n'a pas pour objectif de renforcer la demande de crédits, mais de contribuer à contenir les taux d'intérêt »*. Selon les syndicats, il ne s'agit là que d'un *« timide signe de bonne volonté »*.

PHILIPPE PONS,

MARCHÉS

PARIS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 août

Nouvelle hausse de l'or
Avance des actions françaises

Depuis que la baisse des taux d'intérêt est entrée dans les faits, l'or est redevenu un réceptable pour des capitaux en mal de placement. C'est du moins le raisonnement que tiennent nombre d'investisseurs si l'on en croit l'évolution du métal fin, qui vogue, depuis quelques jours à l'assaut des 400 dollars l'once.

A 411,50 dollars au « fixing » de mardi matin à Londres (381,75 dollars la veille), la barre a été franchie pour la première fois depuis le début de l'année et les spécialistes anticipent encore une légère poussée du métal fin. L'ascension du cours de l'or constatée sur les places internationales s'est propagée jusqu'à Paris où le lingot est grimpé à 88 000 F, en hausse de 4 800 F sur la veille, tandis que le napoléon se négociait à 619 F (+ 5 F) au sous-sol du palais Brongniart.

Quelques marches plus haut, le sentiment était également serein autour de la corbeille où les actions françaises faisaient bonne figure. Sans aller jusqu'à imiter les performances de Wall Street, qui a regagné plus de 100 points en une semaine au vu de l'indice Dow Jones, le marché parisien est en progrès depuis la fin de la semaine précédente.

Mardi, les cours étaient encore en hausse de 1,2 % en moyenne dans le sillage d'Usinor (+ 7,8 %), Française Pétroles (+ 7,5 %), Sacilor (+ 7 %), Métallurgique Navale Dunkerque, Sogerap, SCOA et Maisons Phénix (+ 6 % à + 7 %).

CEM et Jeumont figurent en tête des replis les plus marqués (– 5 %), tandis qu'aux valeurs étrangères, dominées à nouveau par la hausse de Dome Mines (+ 11 %), les actions américaines et les mines d'or l'emportent haut la main.

Le dollar-titre s'inscrit autour de 8,40 F.

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Après sa récente « explosion », Wall Street a été contraint mardi de faire marche arrière devant l'abondance des ventes bénéficiaires. Amorcée presque dès l'ouverture, le mouvement de repli s'est poursuivi durant toute la séance, affectant essentiellement les valeurs de prestige (Blue Chips), de sorte qu'à la clôture l'indice des industrielles enregistrait une baisse de 16,27 points à 874,90.

Par soldes, toutefois, le bilan de la séance est resté positif, et, sur 1980 valeurs traitées, 946 ont monté alors que 692 ont fléchi. Cette évolution des cours s'est faite dans un marché toujours survolté, et 122 millions de titres ont changé de mains, contre 110,31 millions la veille.

Autour du Big Board, le sentiment restait excellent et, de l'avis général, cette « purge », se révélait nécessaire pour assainir le marché et permettre à ce dernier de repartir de l'avant. La désescalade des taux d'intérêt se poursuit, l'inflation régresse avec une hausse des prix de 0,6 % seulement en juillet (contre 1 % les deux mois précédents), enfin les revenus réels augmentent (+ 0,2 % le mois dernier après un fléchissement de 1,4 % en juin). Bref, tous les opérateurs sont prêts désormais à jouer la reprise économique. Certains analystes restent cependant prudents, estimant que les « excès historiques » de ces derniers jours tant en matière de hausse que d'activité n'étaient pas appelés à se répéter.

VALEURS	Cours du 23 août	Cours du 24 août
Alcoa	28 5/8	28
A.T.T.	58 5/8	57 1/8
Boeing	20 1/4	21 3/4
Chase Manhattan Bank	36	35 3/4
Du Pont de Nemours	34 7/8	33 3/8
Eastman Kodak	79 1/2	78 1/2
Exxon	28	27 3/4
Ford	27 1/4	26 3/4
General Electric	71 1/8	70 5/8
General Foods	39	37 3/4
General Motors	49 3/8	47 7/8
Goodyear	25 7/8	25 1/4
I.B.M.	68 1/4	68 1/4
I.T.T.	28 7/8	28 5/8
Mobil Oil	22 1/4	22 1/8
Pfizer	62 3/4	61 1/2
Schlumberger	35 1/4	35 7/8
Texaco	28 7/8	29
U.A.L. Inc.	19 3/8	20
Union Carbide	48 1/2	48 1/2
U.S. Steel	18 7/8	18 3/4
Westinghouse	30 7/8	29 3/4
Xerox Corp.	31 1/2	31 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

TOYOTA. – Le constructeur japonais d'automobiles annonce, pour son exercice clos le 30 juin dernier, un bénéfice non consolidé record de 306,1 milliards de yen (+ 34,6 %) pour un chiffre d'affaires accru de 9,8 % à 3 849,5 milliards de yen. Ses exportations ont néanmoins baissé de 7,9 % avec 1 655 000 véhicules vendus à l'étranger.

DE BEERS. – En raison de la crise, le groupe a décidé de réduire son dividende intérimaire de 50 %, qui se trouve ainsi ramené à 12,5 cents sud-africain. Pour le premier semestre de l'année en cours, son bénéfice avant impôts a diminué de 14,8 % à 295,4 millions de rands. Le résultat net attribuable s'élève à 253,1 millions de rands contre 254 millions. L'action de Beers a baissé de 10 % au London Stock-Exchange.

JOHANNESBURG CONSOLIDATED INVESTMENT. – Dividende final inchangé de 470 cents. Les comptes de l'exercice clos le 30 juin se soldent par un bénéfice net de 86,1 millions de rands contre 98 millions.

MOTOBECANE. – L'union générale des ingénieurs, cadres et techniciens de la C.G.T. (U.G.I.C.T.) est « fermement décidée à tout mettre en œuvre » avec les ingénieurs, cadres et techniciens de Motobécane pour que la lumière soit faite sur les transactions boursières en cours.

Elle entend également avoir des précisions sur l'identité du ou des acheteurs des actions et sur le développement du potentiel industriel technique de l'entreprise.

En outre, l'U.G.I.C.T. demande que les organisations représentatives des 3 100 salariés soient consultées. « Va-t-on, à l'heure oOu se discutent et doivent se mettre en application de nouveaux droits pour les travailleurs (...), laisser, comme avant le 10 mai 1981, les actionnaires décider pour leur propre compte (...) et disposer d'une manière discrétionnaire » du sort des salariés ?, ajoute l'organisation syndicale, qui fait aussi remarquer que « le groupe Dassault – détenteur des 525 000 actions vendues – fait partie du nouveau champ des groupes industriels où l'Etat détient des participations majoritaires ».

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	20 août	23 août
Valeurs françaises	98	98,5
Valeurs étrangères	112,3	113,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 août	24 août
Indice général	96,2	96,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 août	14 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 août	25 août
1 dollar (en yens)	254,40	251,45

BOURSE DE PARIS — Comptant — 24 AOUT

[illegible]

Étrangères

[illegible]

HORS-COTE
Compartiment spécial

[illegible]

Autres valeurs hors cote

[illegible]

SICAV

[illegible]

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 877	6 809	6 600	6 950
Allemagne (100 DM)	279 500	280 250	271	285
Belgique (100 F)	14 560	14 581	13 300	14 400
Pays Bas (100 fl.)	254 380	255 400	247	259
Danemark (100 krd)	80 160	80 200	77	83
Norvège (100 k)	103 870	103 750	98	105
Grande-Bretagne (£ 1)	11 980	11 958	11 600	12 300
Grèce (100 drachmes)	9 897	9 877	9	11
Italie (1 000 lires)	4 969	4 963	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	331 520	331 950	319	337
Suède (100 krs)	112 560	112 510	108	115
Autriche (100 sch)	39 810	39 840	38 600	40 300
Espagne (100 pes.)	6 202	6 213	585	6 300
Portugal (100 esc.)	8 020	8 010	7 400	8 800
Canada ($ can 1)	5 559	5 508	5 380	5 640
Japon (100 yens)	2 687	2 696	2 580	2 700

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/8
Or fin (kilo en barre)	85000	88000
Or fin (en lingot)	83200	88000
Pièce française (20 fr)	614	619
Pièce française (10 fr)	440	.....
Pièce suisse (20 fr)	551	570
Pièce latine (20 fr)	516	522
Souverain	636	649
Pièce de 20 dollars	3000	2840
Pièce de 10 dollars	1480	1460
Pièce de 5 dollars	772 50	.....
Pièce de 50 pesos	3345	3490
Pièce de 10 florins	531	535

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25 août 1982 a été tiré à 479 997 exemplaires.

A B C D E F G

LES DIVERGENCES AU SEIN DE L'OPPOSITION

Le C.D.S. continue de s'opposer à la tenue du congrès de l'U.D.F. en octobre

Les vacances n'ont pas entamé la *détermination des responsables* du C.D.S. Réunis, mardi 24 août, MM. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., André Diligent, secrétaire général, Bernard Stasi, député de la Marne, René Monory, sénateur de la Vienne, qui composent le collège exécutif du parti — seul était absent M. Jacques Barrot, député de la Haute-Loire, actuellement à l'étranger, — ont réaffirmé que le congrès de l'U.D.F. ne peut avoir lieu les 9 et 10 octobre à Pontoise, mais doit être reporté à une date ultérieure.

Les centristes contestent en effet les orientations fixées à ce congrès telles qu'elles ont été précisées dans la publication mensuelle *U.D.F.-scope* du mois de juillet (*le Monde* du 3 août). Ils jugent que l'U.D.F. doit être uniquement préoccupée par la préparation des élections municipales et ne peut s'engager dans l'élaboration d'un programme, d'une plate-forme doctrinale. D'autre part, le C.D.S. craint, à la lumière du dernier congrès du P.R. du mois de juin, qui avait réservé un accueil plus que chaleureux à M. Giscard d'Estaing, que la venue de ce dernier ne « personnalise » trop les débats, ne fasse apparaître les *« états d'âme »* des uns et des autres. Le C.D.S. redoute l'*« élaboration d'une stratégie présidentielle »*, ce qui, selon les responsables, serait pour le moins prématuré et contribuerait, à quelques mois des élections municipales, à faire renaître ce que l'on a appelé la *« querelle des chefs »*, ou plus simplement les divisions au sein de l'opposition.

Dans l'après-midi de mardi, M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., a rencontré longuement les responsables du C.D.S.

M. Pinton a déjà, à maintes reprises, dit l'importance qu'il attache à la tenue de ce congrès. Il avait notamment écrit dans *le Monde* du 23 avril, à propos de *« tâches de l'opposition »* : *« Il n'est pas question que l'U.D.F. se prête, à l'heure actuelle, à une quelconque action en faveur d'un candidat « présidentiable », ou que l'U.D.F. élabore son « projet de société » et qu'elle se donne une idéologie (...). Mais il faut que l'opposition et l'U.D.F. en particulier commencent de dire aux Français ce qu'elles ont à proposer pour la France. »*

Des réunions avec les représentants des autres composantes de l'U.D.F. (le parti républicain et le parti radical) doivent se tenir dans les prochains jours avant la réunion du bureau politique de l'U.D.F. le 9 septembre.

Le débat ouvert par le C.D.S. dès le mois de juillet (*le Monde* du 24 juillet) avait été évoqué par MM. Jacques Blanc et François Léotard, respectivement secrétaire général et délégué général du P.R., au cours de l'« été républicain ». M. Blanc avait notamment déclaré à Royan : *« L'objectif du congrès est clair : il s'agit de mettre au point une plate-forme doctrinale commune... Il a pu naître un malentendu sur le contenu de ce congrès. Ce malentendu doit cesser... »*

De son côté, le député (U.D.F.-P.R.) du Var avait prévu : *« Le congrès de l'U.D.F. aura lieu dans la sérénité et s'y exprimeront tous les leaders des différents partis qui la composent. Mais il serait inconvenant et même monstrueux que M. Giscard d'Estaing ne puisse prendre la parole devant les siens. »*

Le « giscardisme » est réducteur du libéralisme

Pour sa part, M. Didier Bariani, président du parti radical, juge qu'*« il faut aller au congrès pour dire ce que l'on a à dire »* et que *« si la doctrine appartient essentiellement au parti, l'opinion publique, toutefois, ne comprendrait pas que l'U.D.F. n'ait pas une profession de foi commune. »* Mais parce qu'il conteste non pas l'intelligence ni le talent de M. Giscard d'Estaing mais *« l'identification d'un homme à une ligne politique »*, et considère que *« le giscardisme est réducteur du libéralisme »*, il se dit prêt à veiller, avec le C.D.S., au « bon déroulement » du congrès. Un congrès qui *« permette à tous les courants de s'exprimer dans les mêmes conditions »*.

Les négociations s'annoncent *difficiles tant semble* étroite la marge de manœuvre des uns et des autres. M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., avait, dès le 23 juillet, affirmé : *« Le congrès fixé de façon régulière par les instances nationales aura bien lieu dans les conditions prévues. »*

M. Lecanuet participera, mardi 31 août, à l'une des journées de l'université d'été des Jeunes démocrates-sociaux qui se tient à La Clusaz (Haute-Savoie) du 28 août au 4 septembre.

Il sera aux côtés de M. Pierre Méhaignerie, et pourrait à cette occasion défendre la nécessité d'un congrès de l'U.D.F. en octobre, face à de jeunes militants *dont le bureau politique* du C.D.S. a pu traduire les réticences.

Jusqu'où ira le C.D.S. ? Il peut difficilement refuser de participer au congrès. Mais il ne semble pas prêt à transiger sur un point : le congrès doit être exclusivement consacré, selon lui, aux municipales. Il pourrait, dans ce cas, avoir lieu en octobre, même si *les centristes estiment* que pour travailler de manière efficace il aurait été préférable de l'organiser une fois connues les têtes de liste...

Quoi qu'il en soit, les partisans, au sein de l'U.D.F., d'un congrès qui marque une nouvelle étape dans l'affirmation d'une ligne politique et permette de « hisser les couleurs » devront sans doute s'armer de patience.

En estimant, il y a quelques mois, que *« régler le problème du leader devait aplanir les difficultés qui, depuis le 10 mai, entravent le fonctionnement de l'U.D.F »*, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, ne croyait pas si bien dire.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. MARCHAIS RENCONTRERA LES DIRIGEANTS SOVIÉTIQUES « DANS LA PROCHAINE PÉRIODE »

« L'Humanité » reproduit, mercredi 25 août, le texte d'une lettre adressée par M. Georges Marchais à Jean Boissonnat, rédacteur en chef de « la Lettre de l'Expansion », celle-ci ayant publié, dans son numéro du 23 août, une information selon laquelle le secrétaire général du P.C.F. viendrait d'aller en Crimée, où il aurait « reçu des conseils de prudence de la part des dirigeants soviétiques, qui semblent se rapprocher de Paris depuis qu'apparaissent des risques d'éclatement de la coalition au pouvoir à Bonn ».

Dans sa mise au point, au ton très modéré, M. Marchais indique qu'il ne s'est pas rendu en Crimée depuis une dizaine d'années, ou peut-être plus et que sa dernière rencontre avec les dirigeants soviétiques date maintenant d'il y a près de trois ans. (N.D.L.R. — c'était en janvier 1980 à Moscou).

Après avoir évoqué les voyages qu'il a faits cette année — à Cuba, au Nicaragua, en Yougoslavie et, récemment, en Bulgarie —, ses rencontres, à Paris, avec des dirigeants hongrois, belges, italiens, libanais et ses projets de voyage en Chine et en Grèce, M. Marchais précise : « Dois-je ajouter qu'il me paraît raisonnable de penser que je rencontrerai aussi les dirigeants soviétiques dans la prochaine période ? »

[Le bureau de presse du P.C.F. nous a précisé, mercredi matin, que M. Marchais s'était rendu en Bulgarie au mois de juillet et qu'il en était rentré « il y a environ quinze jours ». Ce voyage n'avait pas été rendu public jusqu'à aujourd'hui.]

Dans le Val-d'Oise

DES ÉLUS COMMUNISTES MENACÉS

Les élus communistes du Val-d'Oise semblent être la cible d'actes répétés de malveillance depuis le voyage de certains d'entre eux au Liban et leurs prises de position favorables à M. Yasser Arafat. En effet, après la lettre de menaces adressée le 12 août dernier par le groupe extrémiste israélien Stern à la municipalité d'Argenteuil (*le Monde* daté 15-16 août), c'est l'appartement de Mme Marie-Claude Beaudeau, conseiller municipal de Sarcelles et sénateur communiste, qui a été, en son absence, la proie de vandales.

Dans la nuit du dimanche 22 au lundi 23 août, des inconnus se sont introduits chez elle par la fenêtre de la cave et ont souillé l'appartement en répandant des victuailles sur le sol, en arrachant les fils électriques et en barbouillant de traits les murs et le sol. Rien n'a été volé. Un comportement qui ne semble pas être tout à fait celui d'un cambrioleur ordinaire, malgré l'avis des policiers de Sarcelles, pour lesquels *« cet acte de vandalisme n'a aucun rapport avec les prises de position de Mme Beaudeau. Ils cherchaient tout simplement de l'argent »*.

Selon même l'adjoint du commissaire, M. Max Bokobsa, également président de la communauté israélite de Sarcelles, les malfaiteurs auraient pu agir sans connaître le nom de leur victime : *« C'est un appartement de plus qui a été saccagé pendant les mois de vacances*, a-t-il ajouté. *Une trentaine d'appartements israélites ont été pillés cet été à Sarcelles sans qu'on en parle pour autant. Il faut dédramatiser ce problème, sinon on va créer des luttes intestines. »*

Toutefois M. David Cohen, vice-président de la communauté israélite, a condamné, au nom des juifs de Sarcelles, *« tout acte de malveillance ou de vandalisme d'où qu'il vienne »*. Mme Marie-Claude Beaudeau a, en outre, reçu plusieurs lettres anonymes de protestation depuis son retour du Liban. — J. M.

Trois morts, cinq blessés, dans le Finistère

L'accident de Plougonvelin paraît dû à l'imprudence

Après l'accident survenu dans la nuit du 23 au 24 août (trois jeunes gens appartenant à une colonie de vacances ont été tués et cinq autres blessés près de Plougonvelin, dans le Finistère, lorsqu'une voiture a fauché plusieurs d'entre eux sur le bord de la route), une enquête a été ouverte.

Le procureur de la République de Brest a estimé que la responsabilité de l'automobiliste, *M. Philippe Appriou*, vingt ans, était *« infime »*. Le taux d'alcoolémie de son sang était très faible ; la vitesse de son véhicule ne paraissait pas excessive. Il semble avoir été surpris par le groupe de piétons (dix-huit adolescents d'un centre de vacances d'Aubervilliers qui se rendaient dans une ferme voisine) circulant sur le côté droit de la *chaussée*, à deux ou trois de front et sans être signalés par un éclairage quelconque.

L'association Vacances et loisirs organisatrice de la colonie, a protesté dans un communiqué contre les déclarations du procureur de la République. Elle estime que celui-ci, qui disposait *« de peu d'éléments vérifiés sur l'accident »*, n'aurait pas dû mettre hors de cause le conducteur du véhicule.

Les trois victimes de cet accident sont Ahmed Bendiora, quatorze ans, de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), quatorze ans, du Blanc-Mesnil Saint-Denis), Hocine Hamidi, quatorze ans, de Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), Henri Mahieu de Mentque-Nortbécourt (Pas-de-Calais). Les cinq adolescents blessés ont été conduits à l'hôpital Morvan de Brest.

Les responsables de la sécurité routière ont rappelé à cette occasion les règles de prudence que doivent observer les piétons. S'ils circulent de nuit et en groupe, ils doivent occuper la partie droite de la route et être signalés, vers l'avant, par au moins un feu blanc ou jaune, vers l'arrière par au moins un feu rouge (article R2194 du code de la route). Les piétons circulant isolément doivent, de nuit comme de jour, circuler sur la partie gauche de la chaussée, c'est-à-dire face aux véhicules venant en sens inverse. victimes des accidents de la circulation (AFVAC) et l'association Les droits du piéton demandent à ce propos que soit développé l'usage de vêtements réfléchissants pour rendre les piétons plus visibles la nuit.

● *Enfants renversés près de Toul.* — Deux enfants ont été renversés par une automobile alors qu'ils longeaient le bas-côté de la route mardi après-midi 24 août près de Toul en Meurthe-et-Moselle. Un petit Laotien de neuf ans a été tué sur le coup ; une fillette, de onze ans, a été grièvement blessée. L'enquête est confiée au parquet de Nancy.

A Kuala-Lumpur

LA CONDAMNATION A MORT DE BÉATRICE SAUBIN EST COMMUÉE EN DÉTENTION A PERPÉTUITÉ

La cour d'appel de Kuala-lumpur *qui s'est prononcée*, mercredi 25 août, sur le sort de Béatrice Saubin, la jeune Française âgée de vingt-deux ans condamnée à mort en première instance pour avoir transporté dans une valise 534 grammes d'héroïne (« le Monde » du 11 août), a commué cette peine en une détention à perpétuité. En Malaisie, où plusieurs trafiquants ont été exécutés, la condamnation à mort est automatique *pour les personnes arrêtées* en possession de plus de vingt grammes d'héroïne. Béatrice Saubin avait été soutenue en France par de nombreux intellectuels et de nombreuses personnalités. — (A.F.P.).

Un rassemblement à Paris

LE MRAP CONTRE LE TERRORISME « SOUS TOUTES SES FORMES »

« Toutes les vies humaines sont également précieuses, à Paris et à Beyrouth. Après la tuerie de la rue des Rosiers, nous rejetons les tentatives de susciter la haine contre la communauté arabe. » M. François Gremy, président du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), a rappelé en ces termes les raisons du rassemblement, qui a eu lieu à son initiative mardi 24 août, à 18 h 30 place de l'Etoile à Paris.

Une vingtaine d'organisations politiques et syndicales — dont la C.G.T., l'UNEF, le P.S.U., le P.C.F., et le Mouvement de la paix — s'étaient associées au MRAP pour protester *« contre le racisme et le terrorisme sous toutes ses formes »* et réclamer *« une paix juste au Proche-Orient. »*

On a bien sûr condamné unanimement la tuerie de la rue des Rosiers, mais, à en juger par la teneur des tracts et banderoles, la situation au Proche-Orient constituait la véritable cause de ce rassemblement. *« Assez de sang. Paix au Liban »*, pouvait-on lire sur les badges des militants cégétistes venus en nombre. Ou encore de façon plus explicite, sur des pancartes : *« Liban : sous les baïonnettes sionistes, un assassin président. »*

Ce rassemblement du MRAP a réuni environ 3 000 personnes, qui se sont dispersées sans incident au bout d'une demi-heure.

FAIBLESSE DU FRANC

La faiblesse du franc a été le fait marquant de la matinée du 25 août sur les marchés des changes. Amorcé mardi, le recul de la monnaie française s'est accentué. C'est ainsi que le deutschemark se traitait à 2,82 F (contre 2,8025), le florin à 2,5735 F (contre 2,5340 F) et le franc suisse à 3,34 F (contre 3,1995 F). Le dollar en recul vis-à-vis des autres monnaies a également progressé à 6,8350 F (contre 6,8095 F).

Techniquement affaibli par la baisse du dollar et les arbitrages qu'elle entraîne en faveur du deutschemark, le franc l'a également été par des rumeurs faisant état de la création d'un double marché des changes. Les cambistes rapportèrent également que certains opérateurs étrangers s'inquiétaient des conséquences que pourrait avoir sur la politique économique un éventuel remaniement ministériel.

Le climat est donc de nouveau à la méfiance et le cours du franc se rapproche maintenant de son cours pivot de 2,8339 au sein du Système monétaire européen.

Sur le marché de l'or, des prises de bénéfice ont entraîné un recul du cours de l'once qui s'est inscrit à 397 dollars.

PEUGEOT ET CHRYSLER CONSTRUIRONT UNE VOITURE COMMUNE AUX ÉTATS-UNIS EN 1985-1986

M. Victor Dial, directeur commercial des Automobiles Peugeot, a déclaré devant le congrès mondial d'Automotive News qui se tient à Détroit cette semaine, que le groupe Peugeot poursuivait avec Chrysler les discussions en vue de produire aux Etats-Unis une *petite voiture commune*, rapporte le *Financial Times*. Cette coopération avait été annoncée en février 1980 dans le cadre du protocole d'accord général signé entre les deux groupes (prévoyant par ailleurs des échanges d'organes et un prêts. M. Dial a précisé que la nouvelle voiture utiliserait des éléments fabriqués par Peugeot et pourrait être produite à l'usine Belvedere de Chrysler, dans l'Illinois. Elle serait commercialisée simultanément par les deux marques.

M. Dial a toutefois affirmé qu'il était improbable que ce modèle commun soit lancé sur le marché avant 1985-1986, ce qui semble indiquer que les négociations sont plus longues que prévu, l'accord initial ayant fixé la date de fin 1984 pour le lancement de ce modèle. Peugeot — qui a vendu l'an dernier 17 000 voitures aux Etats-Unis et prévoit de porter ce total à 40 000 d'ici trois ou cinq ans, essentiellement des modèles à moteur Diesel, a ajouté M. Dial, — souhaite accroître le nombre des concessionnaires Peugeot aux Etats-Unis de 330 actuellement à 400.

● *Deux gardes civils espagnols ont été tués* et un autre a été grièvement blessé, ce mercredi 25 août dans la matinée, près de Bilbao, au Pays basque, par l'explosion d'un engin explosif qu'ils emportaient en vue de le désamorcer.

L'organisation du secrétariat d'Etat à la sécurité publique

TROIS POLICIERS AU CABINET DE M. FRANCESCHI

La composition du cabinet de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, a été arrêtée définitivement :

Chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat : M. Pierre-Albert Crépeau, sous-préfet hors classe (affaires réservées) ;

Directeur du cabinet : M. Frédéric Thiriez, auditeur au Conseil d'Etat ;

Chef de cabinet adjoint : M. Jacques Colliard, inspecteur divisionnaire à la S.N.C.F. ;

Conseiller technique : M. Robert Broussard, commissaire divisionnaire (coordination police judiciaire - renseignement) ;

Conseiller technique : M. Duraud, commissaire principal (polices urbaines et C.R.S.) ;

Conseiller technique : M. Gérard Monate, gardien de la paix honoraire (conditions de vie et de travail des personnels).

[Le cabinet de M. Franceschi est ainsi fort de trois policiers, bien que M. Gérard Monate, ancien dirigeant syndicaliste, soit à la retraite. On notera que M. Frédiric Thiriez était jusqu'à présent conseiller technique dans le cabinet de M. Gaston Defferre. M. Monate était pour sa part chargé de mission auprès du directeur général de la police nationale. D'autre part, MM. Pierre-Albert Crépeau et Jacques Colliard assistaient M. Franceschi dans son travail au secrétariat d'Etat aux personnes âgées.]

● *L'attentat à l'explosif* qui a entièrement détruit, dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 août à Evry (Essonne) un monument public n'a toujours pas été revendiqué. La forte charge avait été placée à la base d'une statue en béton de 7 tonnes représentant un rhinocéros. L'œuvre du sculpteur Charles Mattn devait être officiellement inaugurée au cours de l'automne. La brigade criminelle du S.R.P.J. de Versailles, chargée de l'enquête, a demandé le concours des experts pour déterminer en premier lieu la nature de l'explosif utilisé.